DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12482 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 17-LUNDI 18 MARS 1985

CANTONALES

Les points-clefs de la bataille

Sans influence institutionnelle directe sur la vie politique nationale, les élections cantonales charrient leur poids de symboles. L'impact de leurs résultats pèse sur les prochaines échéances nationales. Que la gauche perde, dimanche soir, une dizaine de présidences de conseil général, ce sera, à l'évidence, la déroute. Qu'elle l'emporte malgré tout dans quelques départements symboles qui sont menacés – l'Isère ou le Nord, par exemple – et elle donnera l'impression d'un sursaut, comme au second tour des élections municipales de mars 1983, atténuant du même coup la portée d'un échec plus général.

C'est dire l'importance de la bataille qui redoublera d'intensité au lendemain du second tour des élections cantonales. En 1976, la majorité d'alors avait perdu quatorze présidences de conseil général. Une semaine après le second tour, M. Giscard d'Estaing avait rompu avec son style habituel pour apparaître à la télévision en costume sombre. Il avait donné le sentiment que la majorité était plongée dans une situation épouvantable. Quelques mois plus tard, il en tirait la leçon. M. Barre succédait à M. Chirac à Matignon. Le président engageait une autre politique. Qu'en sera-t-il pour la gauche ?

Aujourd'hui, au-delà de l'arithmétique, chaque camp observe les situations locales et départementales qui, pour lui, font figure de symboles et peuvent être utilisées comme tels :

● *Parti socialiste :* l'Isère, fief de M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, le Nord, département de M. Pierre Mauroy, le Territoire de Belfort, terre de M. Jean-Pierre Chevènement, peuvent être considérés comme trois tests. Aux élections municipales de 1983, il avait suffit que Belfort et Marseille tiennent pour que les socialistes imposent dans l'opinion l'image d'une solide résistance. Cette fois, Marseille est un cas désespéré.

Dans l'Isère, sur vingt-trois cantons en ballottage, la gauche devrait en gagner cinq et la droite pourrait l'emporter sur cinq sortants socialistes. Pour le reste, les résultats sont indécis et dépendent souvent des reports de voix du Front national sur le candidat de l'opposition traditionnelle.

Il paraissait inimaginable que la gauche soit mise en difficulté dans le Nord, et c'est pourtant le cas (44,65 % des suffrages au premier tour). La régression du Parti communiste n'arrange pas les affaires des socialistes, eux-mêmes en recul. L'opposition doit conquérir quatorze cantons pour renverser la majorité au conseil général.

● *Parti communiste :* le Val-de-Marne, où il détient la présidence du conseil général depuis 1976 avec l'appoint du PS, est son département test. Les résultats du premier tour ont montré la résistance de la gauche, les communistes et les socialistes se maintenant dans leurs fiefs. Tout n'est pas perdu pour la droite à Créteil-Ouest, face au PS, ni surtout à Choisy-le-Roi, où le report des voix socialistes au profit du PCF peut être insuffisant, ce qui pourrait être aussi le cas à Champigny-Centre. La victoire dans deux de ces trois cantons – et la confirmation des rapports de forces du premier tour dans les autres cantons en ballottage – ouvrirait à l'opposition la route de la présidence.

● *Opposition :* pour elle, la symbolique dangereuse – parce que exploitable par la gauche – des élections cantonales réside à l'évidence dans ses liens avec l'extrême droite.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 12.)

Irak-Iran : la « guerre des villes »

L'armée de Bagdad ne sait pas exploiter la puissance des armements livrés par la France

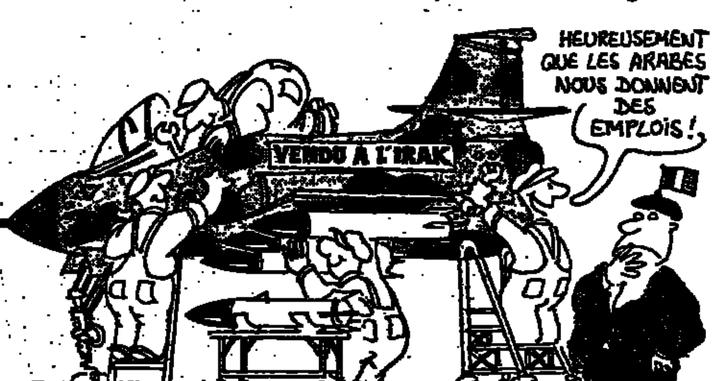
Malgré un nouvel appel du Conseil de sécurité demandant aux belligérants de cesser leurs attaques contre les objectifs civils, la « guerre des villes » se poursuit sans relâche entre l'Iran et l'Irak. Elle semble même s'accompagner d'une guerre par « oppositions interposées » à l'intérieur des deux pays. Après l'attentat de vendredi, qui a fait cinq tués dans l'enceinte de l'université de Téhéran, une voiture piégée a explosé ce samedi matin dans un quartier du centre de Bagdad, faisant un nombre indéterminé de victimes dans la population irakienne.

Nous publions ci-dessous le témoignage d'un journaliste américain, Kenneth Timmerman, qui rentre de Bagdad, où il a enquêté sur la coopération militaire franco-irakienne. Il révèle les pesanteurs politiques qui entravent le fonctionnement de l'armée irakienne.

En commentant la supériorité technologique de l'Irak, un attaché militaire étranger à Bagdad déclarait récemment : *« Les officiers réguliers de l'armée iranienne sont mieux entraînés et plus motivés que ceux de l'Irak. Si vous imaginez une action habile techniquement possible, vous pouvez être sûrs que les Iraniens sont déjà en voie de la mettre en œuvre. Les Irakiens n'ont jamais eu ce genre d'initiatives. S'ils en avaient été capables, – comme, par exemple, de lancer une véritable offensive – la guerre serait terminée depuis belle lurette. »*

L'une des raisons des difficultés de Bagdad semble être la lourdeur du contrôle du parti Baas sur les forces armées irakiennes, considérées par beaucoup comme étant *« les plus politisées du monde »*.

Dans l'armée de l'air, la présence d'un « commissaire » politique « à la soviétique » a un effet négatif sur l'efficacité des escadrons. Toutes les missions doivent recevoir au préalable une approbation *« politique »* : aucun choix n'est laissé au pilote. Les résultats ? *« Ils utilisent quatre Mig-23 pour détruire un poste de mitrailleuse, et passent à côté d'un convoir de troupes, parce que ce dernier n'est pas dans leur plan de vol »*, répond un expert.



Ce contrôle politique n'incite pas les pilotes irakiens à des actions de gloire. Forts de la consigne qui leur est donnée de ne pas perdre d'appareils, ils larguent leurs bombes à 3 000 mètres d'altitude et ils reviennent en vitesse, évitant tout accrochage avec la chasse ennemie. Souvent, sur des appareils aussi modernes que les Mirage F 1, les pilotes préfèrent demander à être guidés depuis des stations de radar au sol plutôt que de faire fonctionner leur propre radar de bord, ce qui leur ferait approcher de trop près la cible. Une fois les avions rentrés, les organes du Baas revendiquent *« des coups précis et dévastateurs portés à l'ennemi »*.

KENNETH TIMMERMAN.

(Lire la suite page 3.)

UN ENTRETIEN AVEC LE DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Les forces politiques et économiques dominantes ne veulent pas engager le débat, *nous déclare M. Pisani*

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a adressé à M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial, le vendredi 15 mars, une lettre soulignant que, dans l'hypothèse d'un « conflit de légitimité », l'« autorité seconde » qu'incarne M. Ukeiwé devrait « s'incliner » devant la « souveraineté nationale » que représente M. Pisani.

Dans une interview publiée par *le Matin de Paris*, samedi, M. Jean-Marie Tjibaou, chef du « gouvernement provisoire » formé par le Front de libération nationale kanake socialiste (FLNKS), déclare que le calendrier proposé par M. Pisani pour la détermination du statut de la Nouvelle-Calédonie est « globalement positif ». « Nous nous battrons pour qu'il soit effectif », souligne M. Tjibaou, au sortir d'une retraite d'un mois. A Nouméa, M. Pisani a répondu à nos questions avant de regagner Paris, à la fin du mois, pour remettre à MM. Mitterrand et Fabius son rapport définitif sur les conclusions de sa mission.

« *Depuis le 7 janvier, date de la présentation de votre plan, vous avez multiplié les contacts. Quelles conclusions en avez-vous tirées ?*

– Depuis mon arrivée, le 4 décembre, j'ai vécu en raccourci l'histoire de ce territoire, et la difficile recherche d'une solution, ou même d'un dialogue, s'est toujours trouvée contrariée, voire même réduite à néant, par un incident de parcours ou un « cyclone ».

» J'ai eu des contacts dans tous les secteurs de l'opinion. J'ai rencontré des Mélanésiens, j'ai rencontré d'autres ethnies, j'ai rencontré des acteurs économiques. En définitive, il n'y a que le complexe politico-économique qui domine la Calédonie que je n'ai pas pu voir.

– *Pour quelles raisons ?*

– Parce qu'il a refusé. J'ai tout fait pour le rencontrer. Au passage, un incident drôle : lorsque M. Ukeiwé a publié son plan, je lui ai envoyé un mot pour lui dire que je serais content de bavarder avec lui. Il a d'abord tardé à me répondre. Enfin, il m'a adressé une longue lettre disant qu'il voulait bien parler de tout sauf d'indépendance. Je lui ai répondu que je voulais parler de son plan et pas d'autre chose, étant convaincu que c'est lui qui parlerait d'indépendance.

– *Dans la lettre qu'il vous a adressée le 14 mars, il donne quelques explications sur cette attitude. M. Ukeiwé estime que vous lui avez manqué de considération, que, d'une façon générale, vous aviez pris le parti du FLNKS et que, dans ces conditions, le dialogue avec vous n'était pas possible...*

– Ma femme et moi avons envoyé une carte d'invitation à chacun des membres du gouvernement. Personne d'autre n'était informé de cette invitation. Et il me répond par une lettre publique. La vérité est celle-ci : les forces politico-économiques qui dominent le territoire se sentent menacées, ne veulent pas engager le débat et cherchent n'importe quel prétexte pour l'éviter. Je reçois de M. Ukeiwé une lettre de deux pages parce que les hélicoptères que j'utilise parfois font du bruit sur la ville. Pour cela, il m'écrit. Je propose à M. Ukeiwé de le rencontrer pour voir comment peut se régler son voyage à Lifou (1).

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI
et FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 13.)

(1) Le samedi 23 février, des militants du FLNKS ont empêché M. Ukeiwé de se rendre dans son île natale.

LA FERMETURE D'UNE « ASSOCIATION D'ÉPARGNE » AUX ÉTATS-UNIS

Panique dans l'Ohio

Si *« la crise est finie en dehors de la France »*, comme l'ont affirmé M. Giscard d'Estaing et plusieurs hommes politiques français de l'opposition, elle ne l'est toujours pas pour le système financier et bancaire américain, qui continue à vivre dangereusement à cause de l'insolvabilité d'un grand nombre de débiteurs (nationaux pour commencer). Vendredi 15 mars, un peu avant l'heure normale d'ouverture des « institutions d'épargne et de prêts » (*savings and loan associations* ou *banks*), le gouverneur de l'Etat de l'Ohio, M. Richard F. Celeste, annonce que soixante-dix d'entre elles resteront fermées pendant une période de trois jours (ces banques sont traditionnellement ouvertes pendant le week-end). Le gouvernement devait laisser entendre par la suite que la mesure pourrait être prolongée si d'ici à lundi une solution n'était pas trouvée avec les autorités monétaires – système de réserve fédéral qui opère dans la région par l'intermédiaire de la Banque fédérale de Cleveland, l'une des douze qui existent sur le territoire des Etats-Unis – pour rétablir la confiance du public dans la capacité de ces institutions de faire face aux demandes de remboursement des livrets d'épargne.

On a vu, jeudi, puis dans la nuit de jeudi à vendredi, à Cincinnati et dans d'autres villes moins importantes de l'Ohio, se former des queues d'épargnants devant les banques d'épargne et de prêt. Le mouvement de retrait de fonds avait commencé pendant les jours précédents, rappelant les sombres jours de la grande dépression, pendant laquelle – il convient de garder le sens des proportions – c'est la totalité des banques et institutions financières américaines qui furent fermées. Les soixante-dix banques d'épargne et de dépôt visées par la décision du gouverneur sont celles qui sont assurées par l'Ohio Deposit Guarantee Fund (ODGF), organisme privé soumis à la tutelle de l'Etat. Les cent vingt-cinq *savings and loan associations*, qui relèvent d'un autre organisme public de réassurance, la Federal Savings and Loan Insurance Corp, restent ouvertes.

Exemple classique de l'effet de domino, ce sont les déboires d'un établissement financier de Fort-Lauderdale en Floride, spécialisé dans les opérations sur fonds d'Etat, l'ESM Government Securities Inc., qui déclenchèrent le début de panique dans l'Ohio. C'est le 4 mars que l'EMS avait vu, par décision de justice, tous ses actifs gelés pour dissimulation de pertes. Or la Home State Savings Bank of Cincinnati avait, contre des titres (appelés *« securities »* en anglais), emprunté une somme importante à l'établissement de Floride. Dès que le bruit s'en répandit, les déposants se ruèrent sur la banque de Cincinnati qui dut rembourser, dit-on, le quart de ses dépôts, à la suite de quoi la Home State, longtemps considérée comme la plus solide banque de Cincinnati, dut à son tour, le 9 mars, fermer ses portes. Ses pertes liées à l'affaire de Floride seraient de l'ordre de 150 millions de dollars.

Rendus inquiets par les faillites de nombreuses petites banques du Middle-West, provoquées par la grave crise agricole qui frappe cette vaste zone, les épargnants commencèrent à retirer leurs avoirs des autres associations d'épargne et de prêt. Ces institutions ont été, au cours des dernières années, sévèrement secouées par l'instabilité des taux d'intérêt. Le mercredi 13 mars, M. Paul Volcker est intervenu personnellement. Il a rencontré, ce jour-là, les principaux responsables de la profession de l'Ohio, déclarant à cette occasion que l'institution d'émission fournirait les liquidités nécessaires pour soutenir les banques d'épargne et de prêt en difficulté. Apparemment, ces propos n'ont pas suffi à calmer les esprits.

P. F.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 mars. – *Brésil :* première réunion du gouvernement du président Neves. *Grèce :* premier tour de l'élection présidentielle. *Québec :* rencontre Reagan-Mulroney. *Bruxelles :* conseil des ministres des affaires étrangères.

Lundi 18 mars. – *Thaïlande :* visite du vice-ministre soviétique des affaires étrangères.

Mercredi 20 mars. – *Washington :* vote sur les MX au Congrès. *Genève :* réunion des Etats contributeurs de l'UNESCO.

Jeudi 21 mars. – *Bangladesh :* référendum sur la confiance au général Ershed. *Finlande :* visite de M. Dumas, ministre des relations extérieures. *Cameroun :* congrès de l'Union nationale camerounaise à Bamenda.

SPORTS

Dimanche 17 mars. – *Athlétisme :* marathon de Nice.

Lundi 18 mars. – *Tennis :* tournoi de Nancy (jusqu'au 24 mars).

Mercredi 20 mars. – *Football :* Coupe d'Europe des clubs champions Dniepropetrovsk-Bordeaux. *Rugby :* réunion de l'International Board à Paris (jusqu'au 22 mars).

Vendredi 22 mars. – *Football :* championnat de France (vingt-neuvième journée).

Samedi 23 mars. – *Judo :* championnats de France à Paris (jusqu'au 24 mars).

Dimanche 24 mars. – *Athlétisme :* championnat du monde de cross-country à Lisbonne. *Motocyclisme :* championnat du monde de vitesse, Grand Prix d'Afrique du Sud à Johannesburg.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

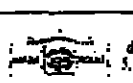
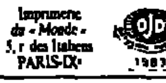
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A DIX ANS, L'ACCORD D'ALGER

Le combat sans fin des Kurdes

Il y a dix ans, l'accord du 6 mars 1975 signé à Alger entre l'Iran et l'Irak mettait fin au soulèvement dirigé par Mustapha Barzani et marquait l'apogée de l'Iran en tant que puissance régionale.

La lutte pour l'autonomie menée par les Kurdes d'Irak commence en 1961. La révolution de juillet 1958 qui mettait un terme à la dynastie hachémite a alors défini l'Irak comme le pays des *« deux peuples »*, arabe et kurde. Mais les rapports des Kurdes avec le régime du général Kassem se détériorent rapidement et Mustapha Barzani entame une lutte armée qui, entre 1961 et 1970, affronte successivement quatre régimes incapables de remporter la victoire.

Au cours de cette période, la direction kurde reste traditionnelle, les éléments modernistes, d'ailleurs peu nombreux, en étant exclus. Sur le plan militaire, par contre, la guérilla est solidement implantée et contrôle presque tout le massif montagneux du Kurdistan irakien. Le Parti démocratique du Kurdistan irakien (PDKI) est d'abord soutenu par l'URSS et, localement, par le Parti communiste d'Irak. En 1970, le gouvernement irakien (M. Saddam Hussein est alors officiellement le numéro deux du régime baassiste au pouvoir depuis 1968) propose un plan pour l'autonomie. Les pourparlers achoppent et les hostilités reprennent en 1974. Entre-temps, le jeu des alliances a basculé.

Insurrections et déportations

L'Irak a signé avec l'URSS un traité de coopération et d'amitié, et les communistes irakiens ne s'opposent plus au régime. Quant aux Kurdes, aide leur a été offerte par le chah d'Iran, désireux d'affaiblir l'Irak. En effet, celui-ci a des revendications sur la province arabophone et pétrolière du Khouzistan, et un contentieux oppose les deux pays sur le Chatt el Arab. M. Barzani est également aidé, clandestinement, par les Etats-Unis – Nixon et Kissinger voulant appuyer un mouvement en lutte contre un allié de l'Union soviétique. Quant à Israël, il achemine sur place une aide discrète afin d'affaiblir un pays arabe appartenant au camp de ses adversaires militants. Bipolarisation et équilibre régional jouent à plein.

Toutefois, l'échec de Barzani, consacré par les accords d'Alger, n'est pas dû à la nature de ses alliances mais à sa dépendance logistique à l'égard de l'Iran. En effet, à partir de 1974, la guérilla a fait place à une guerre quasi classique où l'approvisionnement en matériel en provenance de l'Iran est devenu vital. La fermeture des frontières provoque l'effondrement du mouvement.

Il ne s'agit pas du premier échec des Kurdes. Au lendemain de la première guerre mondiale, séparés jusque-là entre l'Empire ottoman et l'Iran, ils sont divisés en trois tronçons par le rattachement décidé par la Grande-Bretagne du villayet de Mossoul, région pétrolière (ce sont les débuts de la ruée sur le pétrole du Proche-Orient), à l'Irak sous mandat. Le traité de Sèvres (1920), qui paraissait devoir préparer l'indépendance d'un Etat kurde, ne sera jamais appliqué.

Au cours de la guerre d'indépendance menée par Mustapha Kemal, qui sauve le pays du désastre en créant la Turquie sur le modèle de l'Etat-nation à l'européenne, les Kurdes combattent aux côtés des Turcs en tant que musulmans. Mais le modèle centralisé et autoritaire institué en 1922-1923 par le kémalisme conçoit la Turquie comme une entité homogène : à partir de 1924, une loi interdit l'enseignement du kurde dans les écoles. Cette conception reste valable puisque l'article 38 de la loi 648 de juillet 1965 concernant les partis politiques stipule que ceux-ci *« n'ont pas l'autorisation d'affirmer que sur le territoire de la République turque il existe des minorités fondées sur des différences ethniques, politiques ou linguistiques »*.

Trois grandes insurrections en 1925, 1930 et 1937 saignent le Kurdistan de Turquie. Plusieurs centaines de milliers de Kurdes sont déportés en Anatolie centrale et les Kurdes sont bientôt désignés par l'euphémisme de Turcs montagnards. Aujourd'hui, il n'y a pas de chiffre officiel portant sur les Kurdes en Turquie (8 à 10 millions), et leur seul droit est celui de s'assimiler, puisqu'ils n'existent pas officiellement en tant qu'entité distincte. Ce parti pris singulier de nier jusqu'à l'existence d'une communauté de plusieurs millions d'individus est unique au monde.

Minoritaires et divisés

En Irak, divers soulèvements, durant le mandat britannique et après, entre 1919 et 1943, sont matés. Cependant, grâce à la puissance mandatrice, les droits culturels sont accordés aux Kurdes, et quelles que soient les conditions de la répression menée par ailleurs en Irak, au lendemain des accords d'Alger, ces droits sont maintenus aujourd'hui, même si c'est de façon restrictive.

En Iran, les Kurdes manifestent leur opposition à la politique centralisatrice de Reza Chah par des révoltes au cours des années 20 et 30. En 1945, dans un pays provisoirement privé de direction, les Kurdes, à l'instar des Azerbaïdjanais, s'organisent avec l'appui de l'URSS et proclament la République de Mahabad. Celle-ci dure un an, jusqu'à ce que les troupes du chah y pénètrent, tandis que Mustapha Barzani, qui était venu d'Irak apporter son appui, se réfugie jusqu'en 1958 en URSS.

Numériquement minoritaires, divisés, les Kurdes ont eu, jusqu'à une période récente, des élites politiques en retard par rapport à celles des sociétés qui les dominaient. Cela est particulièrement vrai de la Turquie et de l'Iran, vieux pays à traditions étatiques. De surcroît, les Kurdes n'ont pas eu la chance de pouvoir compter dans la région sur un pays ami qui joue *stratégiquement* le rôle de sanctuaire. Dans la pratique, au cours des deux dernières décennies, il s'est livré entre l'Iran et l'Irak un jeu *tactique* d'utilisation des « Kurdes de l'adversaire » afin d'affaiblir ce dernier.


ROUIL.

Depuis la chute du chah, à laquelle ils avaient contribué au cours de l'année 1978, les Kurdes d'Iran luttent pour l'autonomie, les armes à la main, notamment sous la direction du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI) dirigé par M. Ghassemlou. Pour le régime de l'imam Khomeiny, l'autonomie – fondée de surcroît sur des critères nationaux – est irrecevable (dans la conception musulmane classique, il ne peut y avoir que des minorités religieuses).

Malgré une série d'offensives très violentes, cinq ans après le début des hostilités, les Kurdes du PDKI et du Komala (extrême gauche) tiennent toujours, bien qu'ils aient perdu beaucoup de terrain. Bénéficiant d'une aide irakienne, le PDKI mène une guerre défensive et combat pour l'autonomie dans le cadre de l'Iran tout en ayant passé alliance avec les Moudjahidin de M. Radjavi. L'Irak, pour sa part, conserve à l'égard de sa propre minorité kurde une attitude ambivalente : il négocie avec les forces de Jalal Talabani, tandis qu'il permet aux troupes turques d'entrer en territoire irakien procéder à des opérations de nettoyage (1983).

A l'heure actuelle, le centre de gravité du mouvement national kurde se situe en Iran, tandis que des combats sporadiques se déroulent dans certaines provinces de l'est de la Turquie toujours placées sous la loi martiale. L'évolution de la situation dépend en partie de celle du conflit entre l'Iran et l'Irak et de son éventuel arrêt. Aucun Etat de la région, de toute évidence, ne veut voir les Kurdes bénéficier d'une autonomie ayant quelque substance. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes aura été, durant les quarante dernières années, le droit des peuples colonisés à se libérer de la tutelle de l'Occident.

GERARD CHALIAND.

IL Y A QUINZE ANS, LA RENCONTRE D'ERFURT

La glace est brisée entre Bonn et Berlin-Est

Il y a quinze ans, le voyage du chancelier Brandt à Erfurt (RDA) marquait avec éclat le début du rapprochement entre les deux Etats allemands.

« Même si deux Etats existent en Allemagne (...) » : le chancelier Willy Brandt avait su trouver les mots justes, dès sa première déclaration gouvernementale du 22 octobre 1969, pour assortir son offre de dialogue avec l'Allemagne de l'Est d'une réelle chance de succès.

Ce n'était pas exactement ce qu'attendait Walter Ulbricht, alors chef du Parti communiste est-allemand, qui avait réagi sur le coup par un projet de traité reprenant la thèse soviétique et est-allemande de deux Etats nationaux séparés de plein droit. Mais Berlin-Est ne pouvait longtemps rester totalement à l'écart de la détente en train de s'amorcer entre l'Est et l'Ouest et jouer à être plus royaliste que le roi.

Des négociations officielles avaient commencé le 8 décembre 1969 entre Bonn et Moscou, puis le 5 février 1970 entre Bonn et Varsovie. Dès ce même mois de février, Berlin-Est se décidait enfin à répondre aux ouvertures de Bonn en invitant le chancelier Brandt à se rendre, sans condition préalable, en RDA. Pour la première fois, vingt et un ans après la création de la RFA, une rencontre au sommet allait enfin réunir les chefs de gouvernement des deux Allemagnes.

Cette rencontre, qui s'est déroulée le 19 mars 1970 à Erfurt, en Thuringe, a soulevé, comme on pouvait s'y attendre, une énorme émotion des deux côtés du rideau de fer.

Dès le début, des difficultés étaient apparues dans le choix du lieu. Les Allemands de l'Est refusaient de laisser le chancelier Brandt entrer à Berlin-Est par Berlin-Ouest, afin de bien marquer leur refus de reconnaître les liens entre la RFA et la partie occidentale de l'ancienne capitale allemande. Il avait fallu l'intervention discrète de M. Gromyko, déjà ministre soviétique des affaires étrangères, pour régler la question : le choix était tombé finalement sur Erfurt.

Une foule enthousiaste

Les intérêts des deux parties étaient radicalement opposés. Les Allemands de l'Ouest étaient surtout soucieux de trouver des formules permettant de faciliter la circulation entre les deux parties de l'Allemagne. Ceux de l'Est voulaient toujours arracher une reconnaissance formelle de deux Etats nationaux séparés. Les chances de parvenir à un minimum d'entente pour poursuivre les conversations n'étaient pas évidentes. La marge de manœuvre de M. Willy Brandt n'était pas elle-même considérable. Au cours du dernier conseil des ministres avant la rencontre, même M. Walter Scheel, le ministre libéral des affaires étrangères, avait fait des objections à l'idée du chancelier de proposer à ses interlocuteurs une candidature des deux Etats allemands aux Nations unies, ce qui ouvrait la voie à une reconnaissance de la RDA par les autres pays occidentaux.

M. Brandt a eu tout loisir, pendant le long trajet en train jusqu'à Erfurt, de bien se préparer. Tout a été organisé pour que sa rencontre avec le premier ministre est-allemand, M. Willi Stoph, reste la plus discrète possible. Dès le matin, les forces de sécurité est-allemandes, en nombre limité pour ne pas attirer l'attention des médias occidentaux, ont dégagé les abords de la gare et de l'Hôtel Erfurter Hof, où ont lieu les conversations.

L'erreur d'appréciation de la municipalité a pourtant été de taille. Une demi-heure avant l'heure d'arrivée officielle, les cordons de police ne suffisent déjà plus à maintenir la foule. Malgré l'arrivée de renforts tardifs de *vopos* (policiers populaires), l'entrée du train en gare donne le signal d'une ruée. La place de la gare est envahie par des centaines de gens scandant le nom de Willy Brandt. Dans une indescriptible cohue, il lui faut se frayer un chemin jusqu'au Erfurter Hof, où, sous le choc de l'émotion, M. Willi Stoph et son visiteur ne peuvent échanger le moindre mot.

Le « printemps interallemand »

Le reste de la rencontre se déroule selon le scénario prévu. *« Le discours de Willi Stoph a duré cinquante-huit minutes*, écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel. Willy Brandt a monologué pendant quarante-deux minutes. En cent minutes, les deux chefs de gouvernement de la RFA et de la RDA n'ont rien eu à se dire de neuf, comme il était prévu. Et pourtant, ce jeudi 19 mars 1970, à Erfurt, est née la politique interallemande. »*

Au cours d'un tête-à-tête de deux heures, Willy et Willi se mettent cependant d'accord pour reprendre leurs conversations, deux mois plus tard, mais cette fois en RFA, à Kassel (Hesse). Pas plus qu'à Erfurt, on ne progresse beaucoup. Néanmoins, la glace est brisée. Deux ans plus tard, après la signature des traités germano-soviétique et germano-polonais, après l'accord quadripartite, les *véritables* négociations pourront reprendre.

Le premier accord qui porte sur la circulation des personnes entre la RFA et la RDA, est signé le 26 mai 1972, neuf jours après la ratification des premiers traités de l'Ostpolitik par le Bundestag, le même jour que le premier traité *américano-soviétique sur la* limitation des armements nucléaires (SALT I). Le traité fondamental, qui régit les relations entre les deux Etats allemands, est conclu le 8 novembre de la même année. Il faudra pourtant attendre 1981 pour qu'un autre chancelier ouest-allemand, Helmut Schmidt, se rende à nouveau en RDA.

Malgré le développement *continuel* des relations interallemandes, jamais un secrétaire général du parti communiste est-allemand n'a encore mis les pieds à l'Ouest. Originaire de la Sarre, M. Erich Honecker avait dû y renoncer en septembre dernier, au moment du coup de frein brutal donné au « printemps interallemand » de 1984. Quinze ans après, l'enthousiasme spontané de la population d'Erfurt est encore présent à la mémoire des dirigeants, qui redoutent *encore* de provoquer trop d'espoir.

HENRI DE BRESSON.

Étranger

50 000 manifestants en Colombie à l'appel de la guérilla

Bogota *(AFP)*. — Une foule estimée à cinquante mille personnes a *répondu*, vendredi 15 mars, à Bogota, à l'appel du Mouvement du 19 avril (M.19, nationaliste d'extrême gauche) et a envahi pacifiquement le centre de la capitale colombienne. Cette étonnante manifestation populaire a eu lieu alors que les dirigeants du M.19 — qui ont signé des accords de trêve provisoire avec le gouvernement de M. Belisario Betancur l'année dernière — ont annoncé qu'ils renonçaient à poursuivre le dialogue avec les autorités.

Les manifestants agitaient les drapeaux tricolores du M.19 et brandissaient des banderoles où on lisait : *« Non à l'extradition »* (des trafiquants de drogue), ou encore *« Avec le peuple, avec les armes, au pouvoir »*. Devant le Parlement, sur la place Bolivar où avait lieu la manifestation, on voyait aussi les portraits de Bolivar et de Jaime Bateman, l'ancien dirigeant du M.19, mort en 1983 dans un accident. Un orchestre jouait des airs populaires sur des paroles révolutionnaires.

Un cordon de police anti-émeute entourait la place, mais a assisté impassible à l'arrivée bruyante — et passablement surprenante — de militants du M.19 et de leurs dirigeants à bord d'autobus. Pendant la manifestation, M. Alvaro Fayat (qui avait dirigé en 1980 la prise d'otages à l'ambassade de la République dominicaine) et M. Marino Ospina, autre dirigeant du M.19, ont harangué la foule.

Cette démonstration de force du M.19 intervient alors que le dialogue engagé entre le gouvernement et les différents groupes de guérilla connaît de nouvelles difficultés. Les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, proches du parti communiste prosoviétique) ont, en effet, également annoncé vendredi qu'elles n'acceptaient pas de déposer les armes comme le réclame le gouvernement pour la poursuite des pourparlers. Le Parlement de Bogota doit étudier une série de projets de loi destinés à consolider « la paix et la justice sociale » dans le sens souhaité par les mouvements de guérilla, ainsi que le projet de « pardon » accordé aux guérilleros et à leurs chefs pour des délits ne relevant pas du droit commun.

Ce dernier projet de loi, que le Parti conservateur du président Betancur soutient, est vivement combattu par l'opposition libérale, majoritaire, qui se refuse à accorder le pardon aux guérilleros sans dépôt des armes préalable. Le cessez-le-feu en Colombie, auquel a souscrit la guérilla, a jusqu'ici survécu en dépit de graves incidents, notamment en décembre, avec le M.19, dont le camp retranché de Corinto, au sud-ouest du pays, a été le théâtre de durs affrontements entre l'armée et les insurgés.

Relance du processus de paix en Amérique centrale

Brasilia *(AFP)*. — Les représentants des quatre pays du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) ont rencontré vendredi 15 mars, à Brasilia, les ministres des affaires étrangères des pays d'Amérique centrale (Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa-Rica), afin de relancer le processus de paix en Amérique centrale.

Celui-ci a été interrompu en février en raison du différend opposant le Costa-Rica au Nicaragua sur le sort d'un jeune déserteur nicaraguayen réfugié à l'ambassade du Costa-Rica à Managua, puis arrêté par les sandinistes.

M. Hans Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, présent à Brasilia, a eu de son côté plusieurs entretiens avec des représentants de tous les pays impliqués dans les crises d'Amérique centrale, en particulier avec M. Ortega, le président nicaraguayen.

LA « GUERRE DES VILLES » ENTRE L'IRAN ET L'IRAK

Téhéran menace d'utiliser des armes chimiques « à titre de représailles »

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, vendredi 15 mars, l'Iran et l'Irak à cesser les hostilités et à observer une trêve dans les attaques contre des objectifs purement civils. Les quinze membres du Conseil sont parvenus à un accord sur un texte qui a été lu par son président, M. Blaise Rabetafika (Madagascar). Le Conseil s'y déclare *« profondément préoccupé »* par la reprise des hostilités dans le conflit irano-irakien, qui *« s'est traduite par une aggravation alarmante de la situation entre les deux pays, au détriment de la paix et de la sécurité dans la région »*.

Il a fallu plus de sept heures de négociations entre les différents membres du Conseil avant d'arriver à un accord sur ce texte, dans l'élaboration duquel la France et l'Egypte ont joué un rôle déterminant.

Certains membres du Conseil, en particulier l'Inde, le Royaume-Uni et l'Australie étaient réticents à toute référence à une cessation des hostilités, estimant qu'elle serait susceptible d'irriter l'Iran et de compromettre par là d'autres initiatives de l'ONU dans le conflit irano-irakien.

Entre-temps, la « guerre des villes » se poursuit sans relâche. Alors que l'Irak avait bombardé vendredi deux villes iraniennes, Hamadan et Arak, situées à plus de 250 kilomètres à l'est de la frontière, une puissante explosion a ébranlé, ce samedi matin 16 mars, la capitale la capitale irakienne, brisant les vitres de deux hôtels du centre.

La déflagration a été entendue à 6 h 20 aux hôtels Sheraton et Méridien. Des clients interrogés par téléphone ont rapporté avoir vu *« un gros nuage de fumée noire »* s'élever au-dessus d'une palmeraie entre les quartiers résidentiels de Karrada et de Masdah, où se trouvent plusieurs immeubles du gouvernement et des ambassades. *« C'était comme un tremblement de terre. L'immeuble a tremblé pendant plusieurs secondes »*, a déclaré un Canadien.

Des ambulances et des véhicules de pompiers se sont dirigés sur les lieux en actionnant leurs sirènes. La police a bouclé la zone concernée. L'agence irakienne de presse a affirmé qu'il s'agissait d'une voiture piégée au centre de Bagdad.

De son côté, l'agence de presse iranienne avait annoncé que l'Iran avait atteint Bagdad samedi avec un missile sol-sol.

Les combats continuent à faire rage sur le front sud, où l'Iran a lancé des attaques depuis lundi. Un nouveau communiqué de l'état-major iranien a annoncé la capture, vendredi, de deux cents Irakiens et la destruction de quatre-vingt-cinq blindés. Cette opération menace la route de Bagdad-Bassorah, axe vital de l'Irak, à une centaine de kilomètres au nord du grand port irakien. Selon Bagdad, les trois divisions irakiennes engagées dans la bataille poursuivaient vendredi soir leur progression, après avoir repris le contrôle de la périphérie nord des marais de Howeizah.

Depuis mercredi, ces trois colonnes s'efforcent d'opérer un mouvement de tenaille pour encercler les forces iraniennes qui ont franchi la frontière dans la nuit de lundi, et Bagdad affirme avoir repris trois points d'appui dans les marais.

A Téhéran, les autorités affirment que, à cinq reprises, l'Irak a employé des gaz chimiques, deux cents Iraniens étant intoxiqués. Elles ont saisi ces derniers jours différentes instances internationales, notamment le secrétaire général de l'ONU. Dans une allocution, le président Khamenei a menacé l'Irak d'un emploi par l'Iran d'armes chimiques à titre de représailles. *« Nous ne pouvons pas toujours nous en tenir aux avertissements. Pourquoi l'Irak utilise-t-il des armes chimiques ? Nous sommes capables d'en employer plus qu'eux et mieux »*, a-t-il affirmé. Il a souligné que l'Iran est capable de produire ces armes. On n'exclut plus désormais, dans les milieux diplomatiques, que Téhéran mette sa menace à exécution dans un but dissuasif. — *(AFP, AP.)*

Bagdad ne sait pas exploiter la puissance des armements livrés par la France

(Suite de la première page.)

Le Mig-23, capable d'un bombardement précis à distance grâce à son système Navidad inertiel, est utilisé comme une simple station de tir d'artillerie qui ne peut toucher que des cibles fixes ; il semble que les pilotes aient du mal à entrer des informations de vol à six chiffres dans leur calculateur de bord. Selon un expert, *« c'est pour cela qu'ils aiment tellement le F 7* (la variante chinoise du Mig-21) *; il ne possède ni calculateur ni radar de tir »*.

Les longues années de présence soviétique ont fait beaucoup pour créer chez les Irakiens une véritable psychose de sécurité. Une suspicion permanente, que remarque tout observateur étranger à Bagdad, a transformé les procédures de maintenance (réparation, entretien et révision) en un véritable cauchemar. Des équipements ayant besoin d'essais périodiques sont plus ou moins inaccessibles aux techniciens étrangers qui les ont fabriqués. Ce dont se plaignent le plus souvent ces techniciens, c'est du manque total d'échange d'informations : *« Lorsque les Irakiens enregistrent un succès, ils ne nous en disent rien. Mais lorsqu'il y a une panne, ils nous demandent pourquoi le matériel ne marche pas. Ils ont tellement peur du parti qu'il faut poser les questions une par une pour commencer à se faire une idée de ce qui s'est passé. »*

Il est vrai que vouloir entretenir un autodirecteur à infrarouge dans un pays qui s'éclairait à la lampe à huile, il y a encore trente ans, relève de l'exploit. *« Les Irakiens veulent ce qu'il y a de mieux en haute technologie, surtout si c'est* made in France, *mais ils n'en acceptent pas les contraintes. »* Toute préparation complexe dite de « troisième échelon » est effectuée en France. En dépit des retards, c'est tout simplement moins cher.

Selon les experts militaires à Bagdad, la flotte irakienne de Mirage F 1 doit être évaluée à la moitié de sa force réelle, à cause de la mauvaise « maintenance » des Irakiens. *« Si vous ajoutez à cela le fait que les pilotes ne sont capables d'exploiter que 30 % en moyenne du potentiel de l'avion, cela vous fait, pour un parc de soixante Mirage F 1, l'équivalent de neuf avions opérationnels. »*

On peut faire la même observation pour ce qui concerne l'utilisation des cinq Super-Etendard, qui ont fait couler tant d'encre lors de leur « prêt » à la fin de 1983, et qui doivent rentrer en France dans les semaines ou les mois à venir (au moins, ceux qui restent intacts). Le bilan de leur séjour en Irak, ainsi que les performances des pilotes irakiens, sont mitigés. On peut dire sans risque de se tromper que les Super-Etendard, employés pour la première fois contre des navires marchands, en mars 1984, ont été utilisés comme de simples plates-formes de lancement des missiles Exocet dans leurs attaques depuis les bases de Qal'at Salih et Nahr Umr, au sud du pays.

Sur les cinq avions, on a enregistré la perte d'un appareil dans le Golfe : erreur de pilotage, disent les Irakiens ; destruction par les Iraniens, selon les observateurs étrangers. Un deuxième appareil aurait été touché par un missile air-air Sidewinder lancé d'un Phantom iranien et sérieusement endommagé. Les Super-etendard restent au sol depuis janvier 1985, leur mission étant plus ou moins bien assurée désormais par les nouveaux Mirage-F1, arrivés en Irak, l'été dernier.

Otages

Les missiles Exocet ont été livrés au rythme de huit par mois en 1983 et 1984, soit quatre-vingt seize par an. Au total, quelque cent-cinquante missiles furent tirés jusqu'à la mi-octobre 1984, dont de nombreux par des hélicoptères Super-Frelon. Pourtant, la volonté de créer une *« zone d'exclusion »* économique et militaire autour du terminal iranien de Kharg a rendu ce rythme insuffisant. L'épuisement des stocks dès novembre 1984 a eu pour effet de briser l'étau irakien, et la « guerre des pétroliers » sombrait dans l'oubli. Seule, la livraison en un seul bloc par l'Aérospatiale de quelque cent cinquante Exocet, en décembre dernier, a permis à Begdad de faire remonter la pression aux premiers jours de cette année.

Selon la revue spécialisée britannique *Jane's Defense Weekly*, la production globale d'Exocet est d'environ un par jour. Ainsi, la consommation irakienne, en 1984, a représenté à peu près les trois quarts de la production totale de l'Aérospatiale, et elle a contribué à éviter des licenciements à la division « engins » de la société française.

En 1984, l'Irak a affirmé avoir sérieusement endommagé 67 navires marchands dans le Golfe, mais seulement 24 de ces tirs ont été confirmés par des sources maritimes. En janvier dernier, le rapport est encore plus mauvais : 6 objectifs atteints sur 26 tirs. L'amélioration des performances depuis le 15 février porte à croire que les mauvais résultats précédents sont dus à la période de transition entre le Super-Etendard et le Mirage F1. L'armée de l'air irakienne n'a jamais contesté avoir subi des échecs pour la bonne raison que, seules des photographies prises par les caméras, placées à bord des avions, pourraient prouver le contraire. Or, les pilotes irakiens sont connus pour effectuer leurs missions sans caméra, sous prétexte qu'ils manquent de pellicule...

En réalité, on peut dénombrer trois causes essentielles du mauvais résultat des Exocet, dont aucune n'est liée à un fonctionnement défectueux du missile lui-même. Il y a, d'abord, la peur de perdre des avions, le manque de motivation des pilotes, et un nombre insuffisant de vols préalables de reconnaissance par les six Mig-25 irakiens. D'autre part, la crainte de la DCA iranienne fait que bon nombre d'Exocet s'égarent ou « choisissent » des cibles de faible importance, comme ce fut le cas à la mi-janvier lorsqu'un remorqueur allemand de 357 tonnes a été touché. Enfin, il faut compter avec les contre-mesures iraniennes, grâce au matériel fourni parfois par Israël, permettant de brouiller le radar de recherche de l'Exocet et les communications entre les avions irakiens et leurs bases.

Dans les cercles diplomatiques à Bagdad, on murmure — nons sans ironie — que les Super-Etendard ont été pris comme otages par l'Irak, pour s'assurer que le gouvernement socialiste de M. Mitterrand continuera à respecter ses engagements concernant les livraisons d'armements. En effet, en dépit de ses déclarations publiques, le gouvernement français ne s'est jamais senti tout à fait à l'aise sur les ventes d'armes à l'Irak. Au point que les industriels français eux-mêmes ont dû insister auprès du gouvernement pour qu'il accorde à l'Irak des crédits avantageux ouvrant la voie de nouveaux contrats notamment pour les Mirage 2000.

KENNETH TIMMERMAN.

M. REAGAN AU QUÉBEC

Les Etats-Unis et le Canada vont renforcer leur coopération militaire

De notre correspondant

Montréal. — L'objectif de la visite d'un peu plus de vingt-quatre heures que M. Reagan a entreprise jusqu'au lundi 18 mars au Canada dépasse largement les contacts traditionnels entre deux voisins qui partagent une frontière de 5 000 kilomètres. Les deux pays, qui depuis l'élection de M. Brian Mulroney en septembre sont d'accord sur la plupart des problèmes mondiaux, ont décidé de faire de cette rencontre un exemple pour leurs partenaires de l'OTAN. en annonçant la signature d'un accord sur la modernisation du système de défense de l'Amérique du Nord. Le fait que cette réunion ait lieu à Québec plutôt qu'à Ottawa a valeur de symbole pour M. Mulroney, qui veut ainsi souligner le retour de la province francophone dans le giron canadien.

La visite de M. Reagan — c'est au Canada qu'il avait effectué son premier voyage à l'étranger en 1981 — devait permettre, à l'origine, de profiter de la « lune de miel » entre les deux dirigeants pour régler les différents contentieux qui empoisonnent les relations entre Ottawa et Washington. Les pluies acides en particulier devaient être le test de la bonne volonté des Etats-Unis à l'égard du Canada qui se plaint des effets dévastateurs de la pollution atmosphérique provoquée par les usines américaines. Les Canadiens espéraient également obtenir de M. Reagan l'assurance qu'il exercerait son droit de veto si le Congrès américain adoptait, comme il s'apprête à le faire, des dispositions visant à limiter les importations aux Etats-Unis de certains produits canadiens, en particulier le bois, l'acier et le poisson. Ces restrictions pourraient avoir des effets désastreux pour le Canada puisque 73 % de ses exportations vont aux Etats-Unis.

Mais la présence à Québec du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, et du secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, indique que les questions de sécurité sont au premier plan.

Le 11 mars, le gouvernement canadien a annoncé sa décision d'augmenter ses effectifs militaires basés en Europe (1200 hommes s'ajouteront au cours des prochains mois aux 5900 Canadiens déjà sur place pour l'essentiel en Allemagne fédérale). Le ministre de la défense, M. Erik Nielsen, a déclaré qu'il s'agissait d'un *« premier pas dans la réalisation de nos engagements en Europe envers nos alliés de l'OTAN »*.

Protestations de l'opposition

Deux jours plus tard, M. Nielsen annonçait que son gouvernement avait accepté de participer avec les Etats-Unis à la modernisation de la ligne d'alerte radar avancée *(dew line)* qui est un élément essentiel du système de défense de l'Amérique du Nord. Coût de l'opération : 1,5 milliard de dollars canadiens (plus de 10 milliards de francs), dont 60 % seront à la charge des Etats-Unis. Cinquante-deux nouvelles stations radar, dont quarante-sept au Canada, doivent être construites près du cercle arctique pour détecter rapidement l'intrusion d'aéronefs suspects dans l'espace aérien canadien. Cet accord, qui doit être signé lundi, prévoit également la surveillance du territoire canadien par des avions radar AWACS.

L'opposition, à la Chambre des communes, a protesté avec véhémence contre ce qu'elle appelle un premier pas vers l'intégration du Canada au projet américain de « guerre des étoiles ». Les démentis du gouvernement n'ont pas convaincu l'opposition qui dénonce l'alignement de plus en plus marqué d'Ottawa sur Washington au moment où des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande remettent en question certains aspects de la politique de défense des Etats-Unis.

Rien pourtant ne devrait troubler l'harmonie de la réunion de Québec, que la presse locale a qualifiée de *« sommet irlandais »* à cause de l'insistance des deux hommes politiques à rappeler leur origine irlandaise. Et ce n'est pas par hasard que la réunion a lieu le jour de la Saint-Patrick. MM. Mulroney et Reagan ont déjà démontré au cours de leurs rencontres précédentes à Washington et à Ottawa qu'ils étaient faits pour s'entendre. Quelle différence avec l'époque, pourtant pas si lointaine, où l'initiative de paix du premier ministre libéral, M. Trudeau, agaçait M. Reagan et son entourage. Au point que, en 1983, un haut fonctionnaire du département d'Etat, M. Lawrence Eagleburger, n'avait pas hésité à comparer l'attitude de M. Trudeau à celle d'un *« gauchiste sous l'effet de la marijuana »* !

BERTRAND DE LA GRANGE.

LA DISPARITION DU « RAND DAILY MAIL »

Un adversaire de moins pour le pouvoir sud-africain

De notre correspondant

Johannesburg. — Le *Rand Daily Mail*, grand quotidien du matin de langue anglaise, fermera définitivement ses portes le 30 avril, victime de difficultés financières et de la récession qui affecte l'Afrique du Sud. Un autre journal, dominical, le *Sunday Express*, sera absorbé par le *Sunday Star* du groupe rival, Argus. Deux journaux libéraux, qui avaient coutume de dire leur fait aux dirigeants du pays, disparaissent. Un vide qui sera difficile à combler, même si le *Business Day*, supplément économique du *Rand Daily Mail*, va prendre la relève et devenir un quotidien d'information générale à compter du 1er mai.

La South African Newpaper Association (SAAN), groupe qui contrôle ces quotidiens, a annoncé que cette fermeture concernait trois cents emplois. Le syndicat noir des employés de la presse (MWASA) estime que le dépôt de bilan signifie *« une étonnante victoire politique pour le gouvernement nationaliste, qui complotait depuis un quart de siècle pour réduire au silence ou à tout le moins étouffer la voix du* Rand Daily Mail *»*.

Ce quotidien avait été fondé en 1902. Il y a dix ans, le gouvernement avait lancé *The Citizen*, quotidien du matin également en langue anglaise, pour concurrencer le trop critique *Mail* dont le tirage (115 000 exemplaires) et les ressources publicitaires ont baissé régulièrement. En dix ans, il a perdu 45 millions de rands (225 millions de francs).

Le *Rand Daily Mail* avait, d'autre part, joué un rôle important dans la dénonciation du *« scandale de l'information »* dans les années 70 et plus généralement toujours pourfendu les tares d'un système qu'il rejetait. Le pouvoir a maintenant un adversaire de moins.

Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a d'ailleurs personnellement commenté la mort du *Mail* en déclarant : *« Je pense qu'un nouvel esprit pro-sud-africain prend le dessus en Afrique du Sud, et les médias devront en tenir compte. En ce sens,* a conclu le président de la République, *je suis heureux de voir les choses se développer dans cette direction. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

Étranger

BELGIQUE

Le plat pays en chemise rose

M. Jack Lang poursuivait il y a quelques jours en Flandre son périple européen. Une visite dont les retombées devront autant au « style » inattendu et remuant du ministre français qu'aux idées qu'il expose.

De notre envoyée spéciale

Gand. – De Bruges à Gand, de l'Escaut à Bruxelles (dans les locaux de l'ambassade de France – terrain neutre) et de là à Anvers, le ministre français de la culture, M. Jack Lang, est allé en début de semaine lancer aux vents du plat pays de Flandre son message en faveur de l'Europe de la culture. Message un peu paradoxal en vérité que cet appel à faire cause commune dans un pays où la culture n'est pas de la compétence de l'Etat central mais relève de deux ministères (l'un wallon, l'autre flamand), où les artistes bruxellois ont bien souvent à se débattre dans la jungle des institutions bicommunautaires ou des préjugés intercommunautaires, et où le bilinguisme n'est pas même tenu pour chose nécessaire. M. Jack Lang avait *été en octobre* l'*invité du ministre* de la culture wallon et l'était cette fois de son homologue flamand, M. Poma.

Il fallait en effet rendre au pays flamand ce qui lui était dû en vertu de cette symétrie protocolaire qui tient lieu en Belgique de sentiment unitaire. Il fallait qu'après Liège en octobre hommage fût rendu aux grandes cités de Flandre, qu'on évoquât comme il se doit ce que la Bourgogne doit aux sculpteurs flamands et la Flandre aux bâtisseurs français de cathédrales, et que, après Simenon et Henri Michaux, on saluât aussi ces Flamands « *qui ont fait la France* » et qui la font encore, de Maurice Maeterlinck au peintre Alechinski pour n'en citer que deux (« *J'ai oublié l'éditeur Hubert Nissen !* », regrettait le ministre français après l'une de ses interventions).

Mais au-delà de ces quelques banalités convenues, au-delà des protestations de retrouvailles et d'amitié qui alimentent les toasts de fin de banquet, c'est parce qu'il reste fidèle à sa réputation, pour le meilleur et pour le pire, que le ministre à *la chemise* rose (la veste était de saison : bleu sombre) parvient à secouer la torpeur repue et morose qu'engendrent généralement les programmes des visites officielles. Il surprend, il agace, il sourit, il dérange, et finalement se fait entendre.

Il surprend, à Gand, dans cette salle à manger-véranda des bords de l'Escaut où traîne une lumière dorée (la même naturellement que celle qui irradie la peinture des grands maîtres), en rompant brusquement, dans un sursaut de *vitalité, avec la règle qui veut* que tout repas dure un minimum de trois heures. Il se lève avant le dessert et, après quelques mots d'une grande gentillesse pour ses hôtes qui n'en reviennent pas et ont tout juste le temps de lui remettre à la va-vite le traditionnel cadeau à l'invité, donne à la petite troupe qui l'accompagne le signal du départ. Il y a là, outre les représentants de l'ambassade de France et du ministère, Mlle Valérie, sa fille, qui, au rythme de ce voyage, découvre avec un sérieux et un enthousiasme de bon ton les beautés de la Flandre et les chocolats belges et dont le regard se fige dans une gravité hiératique à chaque fois que Papa prend la parole.

La brique et la bière

Il y a là aussi l'équipe du cinéaste François Reichenbach qui, depuis plusieurs mois et pour plusieurs encore, ne lâche pas le ministre d'une semelle et accompagne, caméra sur l'épaule, le moindre de ses mouvements (« *La rencontre,* explique-t-on dans l'entourage de Jack Lang, *entre le désir d'un cinéaste et le projet du ministère de faire mieux connaître son action par un film* »).

Il surprend à Anvers en bousculant le bel ordonnancement du programme officiel, en visitant l'hôtel de ville au pas de course et en demandant, impromptu, à flâner dans le vieux quartier rénové. Le bourgmestre d'Anvers assume vaillamment ces entorses au programme et fait face. « *J'ai réussi à transformer le centre-ville en quartier piétonnier en une demi-heure* », dit-il en s'épongeant le front, mais assez fier de lui, et il paraît ravi quand le ministre français s'engouffre avec sa suite dans la première brasserie venue où la bière soudain coule à flots. « *La brique et la bière, ce sont les fondements de la culture flamande* », dit encore le bourgmestre jovial, qui a compris que la culture avec M. Jack Lang se conjugue au présent, tandis que le ministre Poma, un peu raide et déjà éprouvé par la journée de la veille, paraît ne céder que modérément aux charmes de cette improvisation. Tant pis pour la maison Rubens (on connaît déjà), tant pis pour le musée Plantin, berceau de l'imprimerie, arpenté au pas de charge avec une jeune femme guide qui ne parvient pas à reprendre son souffle. le cortège officiel escorté de motards prendra le temps en revanche de traverser toute la ville pour répondre *au désir des Français d'aller jeter* un œil sur l'une de ces rues où l'architecture anversoise fut prise de folie au début de ce siècle et où s'alignent en un étonnant ensemble des maisons bourgeoises faux antique, faux baroque, faux vénitien, faux bourgeois.

« Prenez le pouvoir ! »

M. Jack Lang surprend encore quand, au mépris de la règle diplomatique de non-ingérence, il lance au ministre de la culture flamand : « *Prenez le pouvoir !* », après qu'on lui eut fait remarquer que la réglementation concernant le prix des livres relevait, hélas, en Belgique du ministère de l'économie. Délié, très savamment simple et direct, le ministre n'en reste pas moins très ferme sur les principes. On sent le combat pour la francophonie très présent quand il fronce les sourcils, fait mine de ne pas comprendre, s'excuse, ne comprend décidément pas, tandis qu'un de ses interlocuteurs, moins sensible au problème, s'échine à répéter sa phrase dans laquelle s'est malencontreusement glissée l'expression « *timing* » ou celle d'art « *ready made* ». Le ministre flamand, non moins ferme d'ailleurs, ne manque pas une occasion de prendre la parole en flamand sans avoir prévu de traduction.

PANCHO.

C'est aux étudiants de l'université d'Anvers que le ministre français avait réservé son grand discours. Tout commence très bien dans le petit amphithéâtre où l'assemblée se laisse aller au rire quand, d'emblée, il dit son admiration pour « *la subtilité, l'originalité, l'extrême raffinement, la grande complexité* » de l'organisation institutionnelle belge. Suit *un silence à couper au couteau* quand M. Jack Lang aborde des sujets d'intérêt plus général et, avec une sincérité qui pourtant force la conviction, annonce la mort du cinéma, dénonce l'Europe communautaire qui mit un quart de siècle avant de s'apercevoir – grâce à lui – qu'elle n'était pas seulement industrielle et agricole mais aussi culturelle, prédit, si l'on n'y prend garde, la fin d'une civilisation dans cette Europe éclatée, qui fut pourtant la première productrice d'images et qui publie encore plus de deux cent mille titres par an. « *Sans libraires, plus de livres ; sans salles, plus de cinéma ; sans lieux de spectacles et de rencontre, plus de musique, plus de théâtre* », redit-il, comme il l'a dit déjà en d'autres villes d'Europe. Nul ne bronche. A Anvers, c'est comme cela, paraît-il ; dans cette université nickel où ne traîne ni un papier ni un graffiti, on ne discute pas, ou à peine, on écoute placidement, même quand le ministre cite – personne ne l'ayant fait pour lui – les exemples de ce qui est à mettre à son actif : la loi qui *porte son nom et la prise* de conscience qu'elle a provoquée chez les professionnels du livre dans les pays voisins, le Théâtre de l'Europe, la fête de la musique, qui sera européenne cette année, l'aide au cinéma français, les résultats concrets qu'ont déjà entraînés les visites du même ordre qu'il a rendues à d'autres partenaires européens.

C'est à Bruxelles, en fait, que l'on put mesurer l'impact de cette visite et l'attente d'une Flandre très longtemps inhibée par sa querelle linguistique avec l'autre Belgique, *mais qui, l'ayant* aujourd'hui dépassée et se reconnaissant finalement peu d'affinités avec les Pays-Bas voisins, se tourne désormais vers la France. Des commissions de travail réunissaient des artistes flamands et les représentants français et flamands des administrations concernées. C'est là que se tissèrent sans doute les liens les plus fructueux et que fut le plus clairement exprimé l'intérêt pour la politique culturelle menée par la France, entre autres pour son action en faveur d'une directive *européenne sur le prix du livre*. La partie immergée en quelque sorte d'une visite dont les promenades flamandes de M. Lang n'étaient que la partie visible.

CLAIRE TRÉAN.

AVANT D'ACCEPTER L'IMPLANTATION DES EUROMISSILES DE L'OTAN

Le gouvernement belge a tenté une dernière démarche auprès du Kremlin

De notre correspondant

Bruxelles. – Les missiles nouveaux sont arrivés. Du moins seront-ils là dans quelques jours. Le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, a annoncé, vendredi 15 mars, au cours d'une séance tumultueuse à la Chambre, que son gouvernement avait décidé l'installation immédiate, sur la base de Florennes, de la première tranche de seize missiles de croisière, conformément au calendrier de déploiement que l'OTAN avait établi en décembre 1979 lors de la « double décision » qui impliquait à la fois l'installation des missiles et des négociations avec Moscou.

Comme toujours en Belgique, la politique étrangère est inséparable des problèmes intérieurs. Les marchandages de ces derniers jours consistaient à mettre en balance l'installation des missiles et les problèmes budgétaires. La coalition est parvenue à un consensus sur la question des missiles en même temps qu'à des compromis sur deux autres questions qui la divisaient : la réforme de la fiscalité et le fonctionnement de l'assurance chômage. Le gouvernement de M. Martens n'est ainsi plus menacé et devrait survivre jusqu'à la fin de la législature, au mois de décembre.

Le premier ministre a cependant été « chahuté » à la Chambre. Les socialistes, surtout ceux de Flandre, ont protesté bruyamment, ce qui n'était pas surprenant. Mais dans le parti même de M. Martens (chrétien-social) de nombreux députés, y compris le chef du groupe parlementaire, ont marqué publiquement leur désapprobation.

Il est vrai que la décision a été difficile à prendre. M. Martens, dans son plaidoyer devant la Chambre, a expliqué que son gouvernement venait de se livrer à une « *ultime tentative* » pour arracher au Kremlin quelques concessions. Même dans les milieux les plus favorables à la coalition chrétienne-libérale, on laisse entendre que le ministre des relations extérieures, M. Tindemans, aurait été en cette occasion « *jusqu'aux frontières du ridicule* », lors de sa rencontre de jeudi avec M. Gromyko.

La démarche belge à Moscou consistait à demander que les négociations de Genève sur les euromissiles soient dissociées des pourparlers touchant les armes balistiques et la militarisation de l'espace. M. Gromyko ayant répondu par un « niet » catégorique, M. Martens en a conclu qu'il n'y aurait désormais plus aucune raison de retarder le déploiement des missiles de l'OTAN sur le territoire du royaume.

Le gouvernement belge a cependant émis de nouvelles « réserves » en ce qui concerne la mise en place des trente-deux autres missiles qu'il doit encore accueillir sur son territoire. Si, à la fin de 1987, les négociations américano-soviétiques étaient toujours en cours, Bruxelles retarderait une nouvelle fois le programme d'implantation des euromissiles de l'OTAN pour une durée de six mois. Il est vrai qu'après ce délai la Belgique accepterait l'exécution « automatique » du programme de l'OTAN.

D'autre part, M. Martens a tenté d'apaiser certaines inquiétudes en soulignant les limites du rôle des missiles de Florennes. Il a rappelé que, conformément aux accords avec les alliés, ces armes ne pourraient être utilisées qu'« *en ultime recours contre des objectifs limités aux positions de l'attaquant et contre les infrastructures favorisant cette attaque* ». Cette assurance ne satisfera certainement pas les mouvements antinucléaires, qui se préparaient à manifester, ce dimanche 17 mars, à Bruxelles.

JEAN WETZ.

Allemagne fédérale

La négation des crimes nazis sera considérée comme un délit

(De notre correspondant.)

Bonn. - Le « mensonge d'Auschwitz », c'est-à-dire la négation de l'extermination des juifs par les nazis, sera considéré comme un délit en République fédérale. Un projet de loi prévoit que les autorités judiciaires devront entamer des poursuites si une personne qui « *a trouvé la mort, victime de la violence et de l'arbitraire du national-socialisme ou d'autres* » est calomniée, diffamée ou discréditée.

Ce compromis, arrêté jeudi 14 mars par les trois partis de la coalition au pouvoir et vivement critiqué par le président de la communauté juive de Berlin-Ouest, met un terme à un long débat. C'est le gouvernement dirigé par l'ancien chancelier Schmidt qui avait déposé un projet de loi stipulant que le « mensonge d'Auschwitz » constituait un délit. Ce projet a été critiqué par certains secteurs du Parti chrétien-démocrate au pouvoir qui lui reprochaient de ne faire référence qu'aux crimes nazis et de ne pas s'appliquer aux diffamateurs des victimes des dictatures communistes.

Le compromis finalement accepté par le Parti libéral (partenaire du gouvernement qui défendait la version initiale du projet) fait droit à ces critiques. La modification du code pénal s'était heurtée également à l'opposition de ceux qui, comme le député Vert, Otto Schily, estiment qu'on n'empêchera jamais la falsification de l'histoire par des voies juridiques.

H. de B.

● *Vente de missiles américains à l'Espagne.* – Le Pentagone a annoncé vendredi 15 mars au Congrès son intention de vendre à l'Espagne vingt-cinq nouveaux missiles mer-mer Harpoon, pour un montant total de 27 millions de dollars. « *Cette vente contribuera aux objectifs de la politique étrangère et de la sécurité nationale des Etats-Unis, en améliorant les capacités militaires de l'Espagne, en renforçant la rationalisation et la standardisation de l'OTAN, et en augmentant les capacités de défense de l'alliance occidentale* », a précisé le Pentagone. – *(AP.)*

Bulgarie

Un dirigeant reconnaît l'existence de la campagne de « bulgarisation » des noms turcs

Sofia *(AFP)*. – La Bulgarie vient de reconnaître, pour la première fois, l'existence d'un programme de « bulgarisation » des noms des membres de la minorité turque de Bulgarie. « *A la fin de 1984 et au début de 1985, un processus spontané et global pour la restauration des noms bulgares s'est développé dans le pays tout entier* », a déclaré M. Dimitar Stanichev, secrétaire du comité central du PC bulgare, dans un discours prononcé, le 9 mars, dans la région de Pirin, près de la frontière yougoslave, et publié dans un journal local.

« *Chacun comprend que le changement des noms est un acte historique. Il ne peut pas être question d'une assimilation. Parce qu'il ne s'agit pas d'association forcée de groupes ethniques étrangers à la nation bulgare, mais d'un retour de ce qui nous a été enlevé par l'effusion de sang et la violence* », a-t-il affirmé. M. Stanichev a, par ailleurs, exclu la possibilité de toute négociation avec la Turquie sur la situation des musulmans en Bulgarie.

Depuis des mois, le gouvernement d'Ankara affirme que la « bulgarisation » des noms turcs est imposée par la force. Selon Ankara, cette campagne a conduit à des affrontements entre les membres de la minorité turque (huit cent mille personnes) et les forces de l'ordre bulgares, faisant de nombreux morts et blessés.

● *M. Weinberger à Paris.* – Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, séjournera à Paris, les 27 et 28 mars, à l'invitation de M. Charles Hernu, ministre de la défense. M. Weinberger, qui échange habituellement au moins deux visites par an avec son collègue français, rencontrera également à cette occasion M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui avait été reçu au Pentagone lors de sa visite à Washington, en février. – *(AFP.)*

Un Français affirme avoir été arrêté, puis torturé à Cracovie

Un libraire français, M. Frédéric Castaing, quarante et un ans, expulsé de Pologne, vendredi 15 mars, a affirmé, à son retour à Paris, avoir été torturé la veille à Cracovie par trois inconnus qui l'ont enlevé pendant près d'une heure et l'ont brûlé à plusieurs reprises avec des cigarettes. Dès son retour à Paris, un médecin a constaté qu'il portait une trentaine de traces de brûlures aux deuxième et troisième degrés sur l'abdomen et les deux mains, ainsi que des ecchymoses profondes aux deux bras, à l'omoplate droite et au genou gauche.

M. Castaing avait été interpellé mardi à l'aéroport de Cracovie au moment où il s'apprêtait à partir pour Varsovie. Après que des documents en faveur de Solidarnosc eurent été trouvés sur lui, il a été conduit au siège de la milice à Cracovie et retenu pendant quarante-huit heures. C'est en sortant des locaux de la milice, jeudi dans l'après-midi, que, selon ses déclarations, il a été enlevé par trois hommes circulant dans une Fiat noire. Ses ravisseurs l'ont conduit dans un quartier désert de la ville et l'ont torturé dans la voiture. Ils l'ont relâché à proximité du centre ville. Après avoir reçu des soins à l'hôpital de la ville, M. Castaing a été pris en charge par le consul de France à Cracovie, puis rapatrié à Paris, via la capitale polonaise. Il n'a pas précisé les motifs de son séjour en Pologne. – *(AFP.)*

[C'est le consul de France à Cracovie qui a pu faire sortir de l'hôpital M. Frédéric Castaing, et assurer son rapatriement, après avoir constaté les nombreuses traces des sévices dont il avait été l'objet. Les autorités polonaises n'ont pas cherché à inculper M. Castaing, ni à obtenir une « caution » pour sa libération, contrairement à ce qui se pratique souvent en Pologne. Leur souci semblait plutôt être que M. Castaing quitte le plus vite possible le territoire polonais, et que l'affaire n'ait aucune suite. L'embarras de Varsovie semble conforter la thèse d'une nouvelle « bavure » de la milice.]

A travers le monde

Comores

● TROIS MORTS LORS DE LA TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT. – Trois membres de la garde présidentielle sont morts lors de la tentative de coup d'Etat qui a eu lieu, le vendredi 8 mars, à Moroni (*le Monde* du 16 mars), a déclaré, vendredi 15 mars, M. Mohammed Monjoin, représentant du Front démocratique (FD) à Paris.

Mexique

● ARRESTATION DE POLICIERS ET DE MAGISTRATS POUR TRAFIC DE DROGUE. – Les autorités mexicaines ont annoncé, le jeudi 14 mars, l'arrestation d'une trentaine de personnes, dont trois officiers de police de l'Etat de Guadalajara et neuf magistrats, dans le cadre de l'enquête sur le rapt et le meurtre de Enrique Camarena, l'agent membre du DEA (le service de lutte antidrogue des Etats-Unis) (*le Monde* du 8 mars). – (UPI.)

Venezuela

● L'ARMÉE SE DOTE DE MISSILES ISRAÉLIENS. – Le Venezuela est le premier pays latino-américain à doter son armée de missiles israéliens autopropulsés de type LAR 160 MM, a-t-on annoncé à Caracas, vendredi 15 mars. Le nouveau matériel comprend trois éléments : d'abord un char français de type AMX-13, où sont montés deux lance-missiles (ce char équipe déjà l'armée vénézuélienne), ensuite les missiles à autopropulsion de type *LAR160 MM*, qui ont une portée de 36 kilomètres, un rayon de destruction de 150 mètres et sont chargés de 40 kilos d'explosifs qui détruisent par fragmentation, enfin un système de radar et d'appareils informatisés, de fabrication suisse, pour garantir la précision du tir.

Étranger

URSS

A notre regretté Staline

Grâce à sa « jeunesse » tant prisée, le nouveau secrétaire général soviétique peut espérer rivaliser avec son prédécesseur Staline sur un plan : la durée du règne. Pour le reste, c'est un saint patron que l'on n'évoque plus à Moscou. Mais, à Gori, dans la patrie du « petit père des peuples », la ferveur n'est pas retombée.

De notre envoyé spécial

Gori. – Pour aller du musée Staline, grand bâtiment de style pseudo-mauresque, à la place Staline, sur laquelle se dresse toujours la statue géante en granit gris du plus célèbre moustachu de l'histoire deux fois millénaire de la Géorgie, on emprunte nécessairement... l'avenue Staline. Gori, tranquille ville provinciale de cinquante-six mille habitants, entourée de montagnes encore enneigées malgré le printemps qui approche, n'offre guère d'autre curiosité. Une plaque indique, pour ceux qui n'auraient toujours pas compris, que *« Joseph Vissarionovitch Staline est né ici, le 21 décembre 1879, et y a passé son enfance jusqu'en 1883 »*.

Aux beaux jours du « culte » on a enchâssé la maison natale du dictateur, bâtisse rudimentaire en briques, sans étage, dans une sorte de portique en marbre de style « antique ». Le contraste est très kitch entre la maison elle-même, dans laquelle on a reconstitué un intérieur prolétarien de fantaisie – un seul lit, une table, et deux chaises, – et cet habillage de marbre.

On se demande d'ailleurs où couchaient les quatre enfants de la famille Djougachvili (Joseph est le seul qui ait survécu). Sur le sol ? Il n'y a qu'une seule pièce, pas très vaste, qui servait à la fois de chambre et de salle de séjour. La cave, selon la tradition géorgienne, est astucieusement aménagée et devait permettre de garder au frais le vin pour Vissarion, le père de Joseph, qui exerçait la profession de cordonnier et avait souvent soif.

La statue sauvée

Les habitants de Gori savent très bien ce que les étrangers viennent voir ici. Ils sont d'ailleurs plutôt fiers de leur grand homme, à la fois héros local, Géorgien parvenu au pouvoir suprême à Moscou et vainqueur de Hitler. Aucune fausse note n'est à attendre, aucune restriction même mentale ne semble envisageable. Les gamins qui jouent à proximité de ce bizarre musée n'ignorent pas à qui il est consacré, *« au chef* [vojd, mot à mot le « guide »] *celui qui a gagné la guerre... »*.

Sur la place Staline, devant l'immeuble qui abrite à la fois la municipalité et le comité d'arrondissement du parti, la statue, haute de vingt-cinq mètres, représente l'enfant du pays, un peu bedonnant, vêtu d'une espèce de redingote. Il n'y a pas d'inscription sur le socle. *« En 1965, ils ont voulu la renverser mais les jeunes de la ville s'y sont opposés. Ils l'ont défendue contre ceux qui étaient venus de Moscou... Alors on s'est contenté d'enlever le nom »*, explique une petite vieille qui balaie la neige sur la place.

Un apparatchik géorgien, qui sort avec son attaché-case de l'immeuble du parti, n'est pas très sûr de l'anecdote mais donne son opinion sans aucune gêne. Le culte de la personnalité ? *« Une invention des Russes ! »* Staline a-t-il commis des erreurs, comme on l'a dit après le XXe Congrès ? *« Pas du tout. C'était un grand dirigeant. Il n'a pas fait d'erreurs... »*

Svetlana Allilouieva, la fille du dictateur, s'est installée sans histoire, à la mi-décembre, à Tbilissi, la capitale de la République, après être rentrée d'un « exil » de dix-sept ans en Occident. Sa propre fille, qui n'a que treize ans et ne parle qu'anglais, a, semble-t-il, plus de mal à s'adapter. Il est difficile de trouver un Géorgien qui dise du mal de Staline. A Gori, cet exploit apparaît, en tout cas, irréalisable. Qu'en est-il des Soviétiques en général, trente-deux ans après la mort officielle, le 4 mars 1953, du « petit père des peuples » ?

Il existe un stalinisme populaire, voire plébéien, qui semble parfaitement spontané. Il exprime une certaine nostalgie pour un chef fort et respecté. Il est paradoxalement le fait d'une partie de la jeune génération, surtout de certains travailleurs manuels ou de quelques professions : policiers, bien sûr, mais aussi chauffeurs de taxi ou conducteurs de camion. Ces derniers n'hésitent pas à arborer un portrait de Staline sur leur pare-brise. Ils le font au nom de la *« loi et l'ordre »* que celui-ci symbolise bizarrement désormais.

Staline est en effet devenu rétrospectivement, pour certains, une sorte de figure emblématique de l'autorité. A Moscou comme à Paris, les chauffeurs de taxi et les conducteurs de camion croient volontiers que le pays n'est plus tenu en main. Pour risquer une comparaison *sacrilège*, le phénomène Le Pen n'est pas une exclusivité française...

Réhabilitation partielle

Il subsiste encore un stalinisme de la vieille génération, celle qui a connu la guerre et qui n'a pas vu ou pas voulu voir l'impéritie du « chef » à la veille de l'invasion allemande, les exécutions en masse, les déportations de prisonniers de guerre sortis des camps nazis pour entrer au goulag, bref ce que Khrouchtchev a appelé tantôt les « crimes », tantôt les « erreurs » de Staline. Au total, un sondage au sein de la population soviétique donnerait sans doute des résultats surprenants. Les familles des exécutés, déportés ou persécutés ne forment pas la majorité. Les intellectuels ne sont pas unanimes dans leur condamnation et, au sein du parti, staliniens et antistaliniens s'équilibrent peut-être.

Le sujet n'est plus aussi tabou qu'il a pu l'être. L'approche des festivités du quarantième anniversaire de la victoire de mai 1945 y est pour beaucoup. Comment évoquer l'événement sans parler de Staline ? Le nom et le visage du généralissime apparaissent donc de temps en temps dans les journaux et sur les écrans. En principe, seul son rôle militaire est abordé. Il n'est presque jamais question de ses responsabilités dans l'histoire politique de l'URSS, dont il est pourtant, au moins autant que Lénine, une figure centrale et même fondatrice.

La *télévision soviétique* a ressorti, ses derniers mois, de vieux films d'archives. On y voit Staline organisant la défense de Moscou pendant l'hiver 1941, passant les troupes en revue sur la place Rouge le 7 novembre de cette année-là, alors que les Allemands sont à portée de canon, ou posant, dans son grand uniforme blanc de maréchal, aux côtés de Churchill et Roosevelt à Yalta.

SERGUEI.

Le chef du service de presse du ministère des affaires étrangères, M. Lomeiko, affirmait récemment, à propos de la célèbre conférence de Crimée, que Staline y avait joué *« un rôle des plus actifs »*, et que, contrairement à ce qui se dit en Occident, il n'avait *« jamais abusé de sa qualité d'hôte »*.

Çà et là, mais beaucoup moins fréquemment, les responsabilités politiques de Staline avant et après la guerre sont discrètement évoquées, ce qui est assez nouveau. Le ton général est celui d'une réhabilitation partielle.

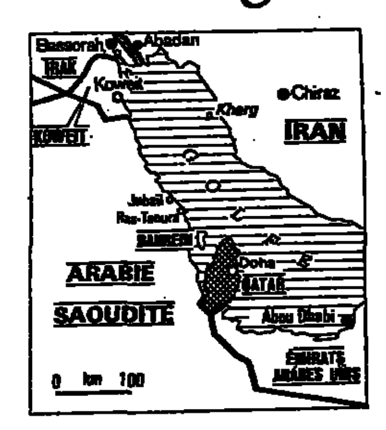
Dans un livre d'Alexandre Chakovsky, rédacteur en chef de la *Literatournaia Gazeta*, consacré à Roosevelt, il est beaucoup question du dictateur en termes plutôt positifs. Il est en outre présenté dans un film récent comme ayant soutenu Lénine lors des heures cruciales qui ont précédé la prise du pouvoir à Saint-Pétersbourg. Le film est tiré du livre célèbre de John Reed *Six Jours qui ébranlèrent le monde*. En réalité, on sait que Staline, inquiet, s'était plutôt opposé à la conquête immédiate du pouvoir, comme d'ailleurs une bonne partie du bureau politique de l'époque.

Qu'en pense M. Gorbatchev ? Les convictions de M. Tchernenko, pour autant qu'on l'ait su au cours de son bref règne, le portaient à réhabiliter encore le « vojd », et les recueils de ses articles *idéologiques ne comportaient* pas l'ombre d'une critique. Mais il y a des limites à ne pas franchir. Staline va un peu sortir de l'oubli cette année et recevra, sans doute, quelques éloges rétrospectifs et discrets. Mais il y retournera probablement l'an prochain. Il y a des morts encombrants, même si certaines nostalgies tendent à se développer.

DOMINIQUE DHOMBRES.

QATAR

La magnificence dans l'austérité



Il existe un Etat, dans le Golfe ravagé par la guerre, où la nécessaire austérité n'interdit pas la magnificence. C'est le Qatar. Oasis de paix agrémentée d'une université superbe.

De notre envoyé spécial

Doha. – Le nouveau campus de l'université de Qatar aurait fasciné Alice au pays des merveilles. Sa silhouette, découpée le jour dans un ciel bleu azur, ou, encore mieux, éclairant de mille feux les ténèbres de la nuit, tient du fantastique. De loin, on aperçoit une multitude de blocs octogonaux, les parois blanches et lisses, surmontés de tours carrées dont les vitraux projettent des rayons multicolores. Situés entre le vert émeraude de la nappe ondoyante du Golfe et la blondeur soyeuse du désert, les bâtiments s'ordonnent, s'articulent comme dans une farandole autour des patios fleuris, des jets d'eau, des bouquets d'arbres plantés de fraîche date.

L'architecte-urbaniste, l'Egyptien Kamal El Kafrawi, diplômé de l'Ecole nationale des beaux-arts à Paris, où il réside depuis 1961, expert rattaché à l'UNESCO, a passé dix ans à concevoir et à réaliser une œuvre qui allie harmonieusement tradition et modernité, le « fonctionnel futuriste » et l'art arabo-musulman.

Les tours à vent carrées, ces *badgir* dont se dotaient depuis les temps immémoriaux les Bédouins pour aérer leurs habitations, servent ici d'agents de conditionnement d'air. Les moucharabiehs – les grillages de fenêtre en bois sculpté qui préservaient l'intimité des femmes et des familles – adoucissent, en la filtrant, la lumière crue du soleil d'Arabie. Les patios, qui tournent le dos à l'immensité inquiétante du désert, constituent des oasis sécurisant, dans un campus qui s'étend sur plus de 70 hectares. Il abrite, pour le moment, les amphithéâtres, les salles d'étude, des centres audiovisuels, des bibliothèques, des cantines ; il devrait ultérieurement être doté – sur 30 hectares supplémentaires – d'installations socioculturelles et sportives ainsi que d'une mosquée et d'une crèche.

La « protection de la vertu »

Cependant, les autorités hésitent à entamer la deuxième phase du projet, en raison de la contestation, imprévue, des milieux religieux ultra-conservateurs. Ceux-ci estiment que les locaux universitaires n'offrent pas de garanties suffisantes pour la « protection de la vertu » des étudiantes. La séparation des facultés prévues respectivement pour les filles et les garçons – situées aux deux extrémités du campus mais reliées les unes aux autres par des passages piétonniers – ne serait pas suffisamment étanche.

L'émir de la principauté, le cheikh Khalifa Ben Hamad, lui-même musulman puritain, mais éclairé, a fini par céder aux vives *pressions auxquelles il a été soumis*. Il a décidé, à la veille de l'inauguration des bâtiments – intervenue le *22 février* pour marquer le treizième anniversaire de son accesssion au trône, – que les étudiantes attendraient pour s'installer sur le campus qu'une formule satisfaisante soit trouvée.

La décision n'a pas été aisée à prendre, on s'en doute, compte tenu du coût des installations – 6 milliards de francs pour les deux phases – et de la proportion des filles (près de 70 %) fréquentant l'université. Conçue pour six mille jeunes gens des deux sexes, celle-ci n'abritera, jusqu'à nouvel ordre, que quelque mille cinq cents étudiants. Il est vrai que plus de deux mille Qataris poursuivent actuellement leurs études à *l'étranger*, pour la plupart aux Etats-Unis, et que l'un des objectifs de l'émir est de les inciter à fréquenter l'université nationale, au fur et à mesure que celle-ci étendra son enseignement aux disciplines scientifiques.

Bien entendu, cet incident alimente les propos polémiques de ceux qui reprochent à la nouvelle université son relatif gigantisme – la population de Qatar s'élève à quelque 200 000 personnes, dont *seulement 50 000 de citoyens de* l'émirat, – le luxe excessif de ses équipements, le coût élevé de sa construction dans une période d'austérité engendrée par la récession. Mais ces critiques font hausser les épaules des responsables, qui font valoir la détermination de l'émir de parachever l'édification de l'Etat-providence.

Malgré la chute sensible des revenus de l'émirat, les étudiants, dans le pays ou à l'étranger, continuent à percevoir une généreuse mensualité : l'enseignement qu'il soit primaire, secondaire ou universitaire, demeure gratuit, tout autant que les soins médicaux, l'eau et l'électricité ; le coût de la vie est encore tempéré par la modicité du prix des produits de première nécessité, subventionnés par l'Etat, tandis que les revenus des personnes physiques sont exonérés d'impôts.

Les finances de l'Etat sont pourtant sérieusement atteintes par la mévente ainsi que par la baisse des prix du pétrole, la principale ressource du pays qui fournit 85 % à 90 % des recettes budgétaires. Les revenus de l'or noir se sont réduits de moitié depuis 1981, passant de 5,5 milliards de dollars à environ 2,5 milliards vraisemblablement cette année, et encore si l'émirat parvient à écouler les 280 000 barils par jour que lui attribue le quota de l'OPEP.

Le manque à gagner a conduit le gouvernement à réduire les frais de fonctionnement – notamment en licenciant plusieurs centaines d'étrangers travaillant dans l'administration (1), – à *observer* une pause dans l'achat d'armements (essentiellement de provenance française) et à mettre en veilleuse plusieurs grands projets, jugés non prioritaires. Le déficit budgétaire, ainsi réduit, a été comblé soit par les réserves placées à l'étranger, soit par des emprunts, contractés avec parcimonie.

L'économie *et sa gestion* sont généralement jugées saines. Les perspectives sont, en revanche, incertaines à moins que l'émirat ne *mette en œuvre rapidement son* « projet du siècle » destiné à mettre en valeur un gisement de gaz offshore, au nord du pays, le North Field, réputé être le plus grand au monde avec ses 300 000 milliards de pieds cubes en réserves prouvées.

Le projet, à l'étude depuis la découverte du gisement il y a une quinzaine d'années, est d'autant plus pressant que le gaz est destiné à prendre la relève du pétrole, dont le déclin ira en s'accentuant jusqu'à épuisement dans vingt-cinq ou trente ans; que la pénurie d'énergie freine d'ores et déjà l'essor des industries locales, lesquelles fonctionnent à peu près toutes au gaz; qu'il faudra une dizaine d'années avant que les usines de liquéfaction du gaz puissent travailler à plein rendement pour l'exportation, tandis que les marchés disponibles sont enlevés progressivement par d'autres fournisseurs. Déjà l'accord gazier conclu entre l'URSS et certains pays européens a réduit singulièrement le potentiel d'exportation du Qatar, qui s'interroge tout autant sur les capacités d'absorption des pays asiatiques, le Japon en particulier, que sur les sources éventuelles de financement d'une entreprise qui coûtera, à son terme, plus de 7 milliards de dollars, selon la dernière en date des estimations.

Cependant, l'aspect économique n'est pas tout. Encore faut-il déterminer si le « projet du siècle » ne sera pas remis en cause par des facteurs politiques, que les responsables ne perdent pas de vue. L'extraction, la *liquéfaction et la commercialisation* du gaz sur une grande échelle nécessiteront un apport massif de main-d'œuvre supplémentaire, *réduisant ainsi davantage la proportion*, déjà congrue (25 %) des autochtones par rapport à la population résidente.

Certes, ce déséquilibre est compensé par la surveillance exercée par des services de sécurité réputés efficaces et des mesures préventives draconiennes. Les travailleurs immigrés sont contraints de partir dès l'expiration de leur contrat de travail, généralement de courte durée ; tout étranger suspect d'idées ou d'activités subversives est discrètement déporté ; les Qataris, comblés de privilèges, s'abstiennent, eux aussi, de toute activité politique. Le mal ne pouvant venir que de l'extérieur, les responsables préféreraient néanmoins réduire la dépendance du pays à l'égard de la main-d'œuvre étrangère. Raison supplémentaire de *leurs hésitations à mettre en chantier* de grands projets de développement.

La guerre irako-iranienne

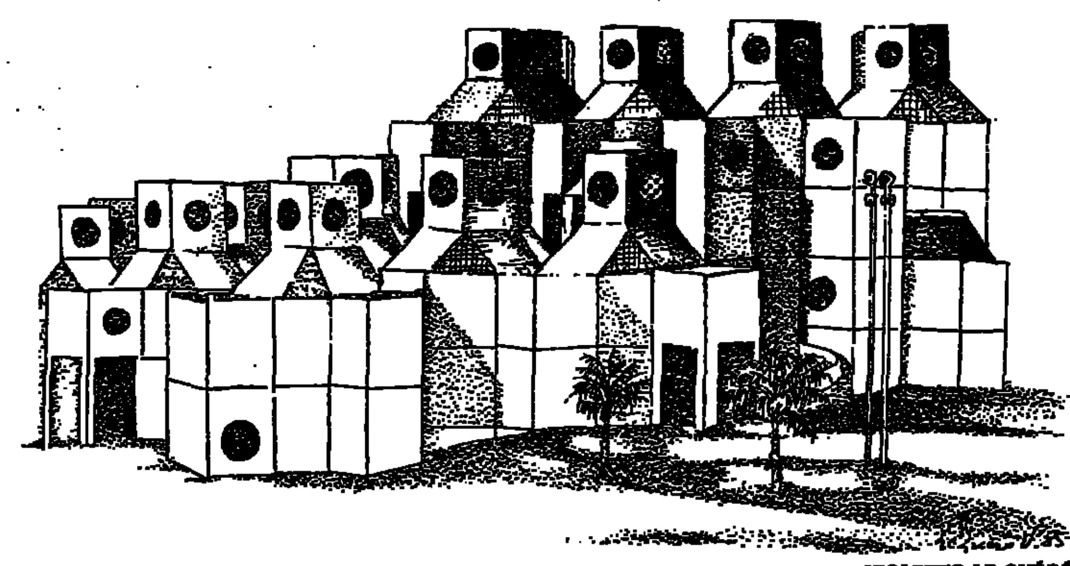
A tout prendre, c'est la conjoncture régionale qui les préoccupe devantage. La relance du conflit israélo-arabe risque d'étendre l'agitation au Qatar, où vivent quelque vingt mille Palestiniens, dont un certain nombre occupent des positions-clés dans l'administration et les médias. Plus grave encore est l'extension, toujours possible, de la guerre irako-iranienne. D'éventuels raids sur les stations de dessalement d'eau ou d'énergie électrique, vitales dans cette partie du monde, susciteraient dans l'émirat une situation critique. Déjà l'insécurité qui règne dans le Golfe, entretenue par le bombardement de pétroliers par l'aviation iranienne ou irakienne, tend à décourager les acheteurs de l'or noir qatari.

D'où l'extrême prudence qui guide les pas de l'émir Khalifa, tant en matière économique que dans le domaine de la politique étrangère. Invoquant la baisse des revenus de l'émirat, il a cessé de verser des subsides à l'Irak, détournant ainsi les foudres vengeresses de l'Iran. Le souverain se déclare d'ailleurs *« neutre »* dans cette guerre qui oppose *« deux peuples islamiques frères »*. Dans le conflit israélo-arabe, il soutient – sans autres précisions – toute initiative que prendrait *« la direction légitime de l'OLP »* et se rallie aux décisions prises par le CCG (le Conseil de coopération du Golfe), par la Ligue arabe, par l'ONU.

Le souverain pousse la discrétion jusqu'à éviter toute implication dans la confrontation Est-Ouest, en multipliant encore les liens avec l'Europe, en particulier avec la France, pour contrebalancer l'influence, parfois envahissante, des Etats-Unis.

Le Qatar ? *« Un pays sans histoires, où l'on s'ennuie »*, répondent, mi-figue, mi-raisin, nombre de résidents étrangers. *Et de faire* remarquer qu'actuellement les conversations portent essentiellement sur les avantages, ou les inconvénients, du nouveau campus universitaire...

ÉRIC ROULEAU.



L'université du Qatar.

VIOLETTE LE QUÉRÉ.

(1) Environ 50 000 expatriés, au total, auraient quitté le pays depuis deux ans, mais la plupart d'entre eux avaient perdu leur emploi dans le secteur privé, mis en difficulté par le marasme des affaires.

document

Le dirigeant clandestin le plus recherché de Pologne, Zbigniew Bujak, a été emmené pour interrogatoire à la prison de Varsovie, sans que les policiers le reconnaissent... C'est lui-même qui raconte cette plaisante aventure, dans un livre édité sous le manteau et où plusieurs autres clandestins de Solidarité lèvent le voile sur certains aspects de leur vie quotidienne. Un livre qui, au même titre que le phénomène de la clandestinité lui-même, constitue une de ces aberrations, de ces étrangetés de la Pologne « normalisée ». C'est le cinquantième titre publié par les éditions Przedswit (Lueur de l'aube), et il a été rédigé par trois auteurs, dont l'un n'a même pas pris la peine de se dissimuler sous un pseudonyme. Il coûte 370 zlotys (le prix d'un modeste repas) et est devenue le best-seller de la littérature prohibée; nous en publions ici quelques bonnes feuilles, avec, comme on dit, l'« aimable autorisation de l'éditeur ».

Les clandestins polonais racontent leur vie quotidienne

La vie quotidienne des dirigeants clandestins de Solidarité, recherchés depuis le 13 décembre 1981 par toutes les polices du pays, est un des secrets les mieux gardés de Pologne. Ceux qui savent quelque chose restent évidemment fort discrets. Aussi fallait-il attendre que les intéressés eux-mêmes veuillent en parler. La chose est faite désormais, avec l'apparition en Pologne d'un récit édité par les clandestins de Solidarité et devenu aussitôt le premier best-seller du livre prohibé.

Konspira (un mot qui désigne la clandestinité politique dans un nouveau jargon de milieu dont le livre offre de nombreux autres exemples) est un recueil de témoignages des principaux dirigeants clandestins : Zbigniew Bujak, Wladyslaw Frasyniuk, Bogdan Lis, Eugeniusz Szumiejko (les premiers membres de la direction nationale clandestine de Solidarnosc) et d'autres, moins connus à l'étranger. Les clandestins parlent de leur vie quotidienne, révèlent des détails inconnus sur leur fuite après la proclamation de l'état de guerre, leur rencontre avec Lech Walesa, leurs arrestations et même leurs contacts avec... les autorités.



● Les premières heures de l'état de guerre

Le 12 décembre 1981, la commission nationale de Solidarité est réunie à Gdansk. Les débats prennent fin peu avant minuit, et la quasi-totalité des membres de la direction nationale seront arrêtés par la police dans les premières heures de l'état de guerre, proclamé le 12 décembre à minuit. Mais Wladyslaw Frasyniuk, président du syndicat de Wroclaw (sud-ouest) a quitté Gdansk par le train avant la fin des débats, avec un groupe de ses collaborateurs. Dans la nuit du 12 au 13 décembre, il se trouve à Poznan où une serveuse du restaurant de la gare centrale lui apprend la proclamation de l'état de guerre : *« Evidemment nous n'y avons pas cru. Mais peu après, un milicien est venu nous annoncer qu'il y avait « état de guerre » et qu'ils allaient « nous ramener à l'ordre ». (...)*

» Nous avons repris le train. Quand un contrôleur est entré dans notre compartiment (nous étions confortablement assis en première avec des billets de seconde), nous nous sommes confondus en excuses et avons proposé de payer la différence. Le contrôleur a répondu : « Messieurs, maintenant plus rien ne compte, les billets non plus ; je sais qui vous êtes, et on vient de m'informer qu'on vous attend à la gare de Wroclaw. Il faut que vous descendiez au prochain arrêt. »

» Le prochain arrêt était Leszno, où seul le président de cette région est descendu. Personne ne l'attendait, tout était silencieux et calme. Il est descendu et, dans les premiers jours de l'état de guerre, il a donné une interview pour dire qu'il était « de toute manière un ferme partisan du socialisme ».

» Le contrôleur est revenu avant Oborniki, pour nous dire que c'était notre dernière occasion de descendre. Nous lui avons répondu : « Nous allons à Wroclaw ; nous allons essayer de sauter en marche avant la gare, car le train de toute façon ralentira. » Il a haussé les épaules mais, visiblement, a fait ce qu'il fallait. Quelques kilomètres avant la gare, le train a en effet ralenti. J'ai sauté en marche, mais les autres sont descendus tout à fait confortablement, car le convoi était tout bonnement arrêté. Je ne peux pas dire à cent pour cent que les cheminots l'ont arrêté exprès mais, pour la légende, qu'il en soit ainsi : exprès. »

● « De faux tampons meilleurs que les vrais »

Zbigniew Bujak, président du syndicat à Varsovie, aujourd'hui numéro un de la direction nationale clandestine, a passé la première semaine de la « guerre » caché à Gdansk : *« Je n'aurais peut-être pas tenté ma percée vers Varsovie sans l'animation excessive qui commençait à régner à Gdansk. Dès le début je savais que beaucoup dépendait de l'Occident, des opinions qu'on allait y transmettre. Je suis parti par le train le septième jour de l'état de guerre. J'ai été aidé par des cheminots qui m'avaient procuré leurs habits : capote à tirants et à boutons dorés, casquette et bonnes chaussures. J'ai mis des lunettes trouvées dans mon premier lieu de séjour, mais c'était pure farce car les cheminots doivent avoir bonne vue. Une fois dans le train, j'ai voulu acheter un billet et les contrôleurs ont tout de suite compris que quelque chose n'allait pas. J'ai encore demandé si les trains étaient contrôlés, ils ont répondu avec empressement : « Dans les trains l'armée et la police n'ont pas le droit, vous vous imaginez ! La moitié des passagers sauteraient par les fenêtres... » Alors que je me frayais un chemin vers un compartiment, un des conseillers de Solidarité m'a bousculé. Il s'est excusé sans me reconnaître. (...)*

» J'ai utilisé l'uniforme de cheminot jusqu'en janvier, il me donnait un sentiment de sécurité (...) Mais très vite tout le monde savait à Varsovie que j'étais déguisé en cheminot. Il m'a fallu changer d'apparence.

» On m'a trouvé des habits civils et une carte d'identité « perdue » par quelqu'un à qui on m'a fait ressembler. Si mal, qu'avec mes cheveux teints on voyait de loin que je n'étais pas en règle. Outre la carte d'identité on devait me fournir une carte d'employé, mais elle n'était pas satisfaisante : on avait utilisé de vrais tampons qui avaient l'air faux. Plus tard on en a fabriqué de faux qui étaient parfaits. »

● « Je suis allé à la plage »

Bogdan Lis, un des fondateurs de la TKK (direction nationale clandestine) et responsable de l'organisation de Gdansk, est resté caché dans la conurbation formée par Gdansk, Gdynia et Sopot :

« Je n'ai pas compté combien de fois j'ai dû changer d'appartement. Au début, les déménagements constants m'épuisaient, je m'habituais aux gens qui m'hébergeaient, des gens tout à fait étrangers mais toujours courageux. Quand il fallait changer de local, je n'avais pas toujours le temps de prendre mes affaires, mes tickets de rationnement, mais cela ne posait pas trop de problèmes.

» Après un certain temps j'ai appris à connaître les caractères, à deviner ce qui énervait mes hôtes. J'ai habité, par exemple, chez une dame qui, à partir de la deuxième ou troisième journée de mon séjour, passait l'essentiel de son temps à la fenêtre. Je m'apercevais non sans gêne que ses nerfs lâchaient, et je changeai de local. Quelque temps après je suis revenu, et la dame avait changé d'attitude. Tout simplement, n'ayant rien constaté d'anormal devant sa maison, elle avait pris courage (...)

» Un couple dans les trente-cinq à quarante ans avait, lui, pensé que je n'allais pas du tout sortir. Il est vrai qu'ils ne savaient pas qui j'étais (normalement je ne le dis pas), mais quand je suis sorti pour la première fois ils ont eu des palpitations. Ils s'imaginaient que j'allais rester comme une souris dans son trou et au premier coup de sonnette me cacherais dans les toilettes. (...)

» Durant l'été 1982, j'ai été plusieurs fois à la plage. Je voulais bronzer : j'étais blanc comme une craie ; en pleine saison, au bord de la mer, en maillot de bain, tous se ressemblent, je n'avais même pas besoin de déguisement. Après, j'ai aussi pêché à la ligne et cueilli des champignons. En 1983, je suis presque tombé sur Walesa qui ramassait des champignons dans le même bois. J'ai rencontré ses enfants et filé très vite parce que sûrement la bezpieka (police politique) était à proximité. » [Walesa est constamment suivi. NDRL]

● Mes enfants derrière la porte

Eugeniusz Szumiejko, le quatrième membre de la direction clandestine, est originaire de Wroclaw, comme Frasyniuk. Marié, père de deux petites filles, il parle de sa famille :

« Je vois ma femme rarement, pratiquement seulement quand on m'annonce qu'elle en a marre de tout. Je prends ces alertes très au sérieux car depuis que je suis clandestin ma femme a suivi des traitements psychiatriques, dont un dans une maison de santé. C'est une fille intelligente, politiquement mûre. Elle sait très bien quel est l'enjeu, mais de là à ne pas faire une dépression ! Le début de l'état de siège était particulièrement dur. Ma femme avait des visites presque quotidiennes de la police politique, subissait des interrogatoires et des perquisitions volontairement perverses.

» Ils ont installé des micros dans toute la maison, et huit à neuf mois après le début de la « guerre », le jour où ma femme a mis une cassette où j'avais enregistré mes jeux avec les enfants, quelques minutes plus tard, les policiers étaient à la maison. Tout cela a beaucoup marqué mes filles. Au début elles pleuraient presque sans arrêt, après elles se levaient la nuit pour voir si papa n'était pas dans son lit...

» Quand on en parle, ce n'est rien, mais il faut être dans la peau d'une mère qui est seule avec son sentiment d'impuissance. Entendre pleurer son gosse est la chose la plus terrible. (...) Je n'ai pas vu mes filles depuis trois ans. Heureusement, pour les enfants le temps est une notion différente. Dès le début elles savaient très bien que papa combattait pour Solidarnosc — pour qu'il y ait du pain et du beurre, pour que tous les enfants aient ce qu'ils désirent : des vélos, des robes, des poupées et leur père.

» Le moment le plus pénible pour moi, ce fut quand lors d'une des brèves rencontres avec ma femme, elle se vit obligée de venir avec les filles. Il paraît qu'on n'avait pas trouvé où les caser. Bien entendu il ne fallait pas qu'elles me voient, car tout le cirque aurait recommencé. Elles couraient dans l'appartement, regardaient dans tous les coins, voulaient ouvrir la porte de la pièce où j'étais. Et moi, leur père, j'ai dû tenir cette porte avec mon pied. Parfois ce n'est vraiment pas facile. »

● La grosse ruse du ministre de l'intérieur

Zbigniew Bujak révèle que des contacts officieux avaient eu lieu entre le pouvoir et les clandestins, par l'entremise du vice-premier ministre Rakowski et du ministre de l'intérieur, le général Kiszczak.

« La première offre venait de Rakowski, qui m'a proposé de le rencontrer au début de 1982. Rakowski est un homme extrêmement vaniteux, et une telle farce lui aurait permis de se mettre en valeur. Il aurait gagné en outre un bon argument de propagande : « Oui, nous avons discuté, mais l'« extrémiste » n'a rien voulu comprendre. » Une autre proposition est venue du général Kiszczak, qui m'a même délivré un sauf-conduit pour la période du 1er au 3 mai 1982 — il ne m'arrêterait pas si pendant ce temps tout restait calme. Une grosse ruse (1) !

» Le chef du ministère de l'intérieur a encore tenté de me sonder à plusieurs reprises. Entre autres, il a convoqué chez lui Jan Jozef Szczepanski, président de la ZLP (Association des gens de lettres), ensuite dissoute par les autorités, a fait déblayer sa table de travail, l'a recouverte d'une nappe blanche et a fait servir un dîner. Quel cirque ! Le général de police qui débat avec un grand écrivain de l'avenir de l'Association des écrivains...

» La conversation allait son petit train quand soudain Kiszczak s'est mis à parler des clandestins : « Bujak se cache inutilement, dit-il, car il n'a commis aucune faute politique, et en plus il est repéré. Le ministère dispose de bandes et de films. La meilleure solution c'est qu'il se livre à la police », et si Szczepanski voulait bien lui transmettre cette offre... « Mais bien sûr, répond Szczepanski, c'est évident, vous pouvez compter sur moi. Seulement, Monsieur le ministre, donnez-moi son adresse... »

» La dernière offre, en date, de Kiszczak m'a été faite par l'intermédiaire d'Andrzej Wielowieyski (ancien conseiller de Solidarité). J'ai répondu par lettre (Wielowieyski était chargé de la lire), que j'appréciais cette proposition intéressante, mais sous conditions : le contenu du sauf-conduit serait diffusé par la télévision, il concernerait tous les clandestins, les internés et les prisonniers politiques seraient libérés et l'état de guerre serait levé... »

● Un anniversaire manqué

En avril 1983, les quatre Polonais les plus recherchés par la police — Bujak, Lis, Frasyniuk et Szumiejko ont rencontré en secret le Polonais le plus surveillé par cette même police, Lech Walesa. Depuis la TKK a organisé deux autres rencontres avec l'ancien président de Solidarnosc, Bogdan Lis.

« La chose a été préparée dans les moindres détails. Lech, depuis un bon mois, laissait entendre publiquement qu'il participerait aux célébrations du 40e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. Il l'a si bien fait que tous les journalistes étrangers ont filmé son départ en voiture de Gdansk et se sont rués à Varsovie pour ne pas rater son arrivée.

» Mais Lech n'y est jamais parvenu. Dans un endroit prévu à l'avance, il a quitté sa voiture demandant à une autre personne (qui d'ailleurs n'était pas au courant) de continuer encore une demi-heure dans la direction de Varsovie, pour que les postes de contrôle de la police d'Elblag signalent le passage de la voiture. Walesa lui-même a été transporté par un autre moyen. La police politique a été complètement leurrée ; elle a eu besoin de 2 heures 20 minutes pour bloquer les routes. Walesa était déjà loin et après la réunion qui a duré trois jours [les 9, 10 et 11 avril, NDLR], il a regagné son domicile en taxi en toute tranquillité. »

● Le faux psychiatre et le vrai policier

Zbigniew Bujak, le numéro un de la direction clandestine de Solidarité, se cache depuis plus de trois ans. Deux ans après les faits, il raconte comment il a été interpellé, interrogé et détenu pendant quelques heures dans la prison centrale de Varsovie, sans être reconnu par les policiers.

« Le début de 1983 était une période de nombreuses réunions des clandestins de Varsovie, consacrées aux questions d'organisation. Nous voyions toutes sortes de gens, changeant souvent de locaux. Un jour des Ubek [policiers politiques] *sont entrés dans l'appartement où nous étions réunis, après avoir fait encercler le quartier tout entier par un millier de Zomos* [forces antiémeutes]. *Ils nous ont demandé nos papiers et nous ont tous emmenés pour vérification d'identité, sans très bien comprendre qui nous étions. Ils nous ont conduits à la prison centrale de Rakowiecka et fait asseoir dans un foyer, où j'ai tout de suite avalé ce que j'avais à faire disparaître. Peu après ils ont appelé mon (faux) nom pour l'interrogatoire. L'Ubek m'a fait asseoir et m'a posé des questions de routine : nom, prénoms, date de naissance, parents, adresse, profession (j'étais alors « psychiatre »). Puis il est passé à des questions plus délicates : avec qui étais-je venu, pour quoi faire ? Là, j'ai dû refuser de répondre.*

» L'Ubek était surpris : « Quoi, une simple réunion d'amis et vous refusez de répondre ? » Je lui ai répondu : « Moi, je vous dirais une chose, mon hôte, une autre, et vous m'accuseriez de mensonge. »

» A un moment, il m'a demandé le nombre de pièces de mon appartement. N'ayant jamais mis les pieds « chez moi », j'ai encore refusé de répondre. « Vous êtes fou ? » J'ai répliqué : « Savez-vous que je suis psychiatre, j'ai déjà soigné des gens qui avaient accepté de répondre à des questions aussi simples et nous savons tous les deux ce que vous avez en avez fait. »

» Finalement, furieux, il décide que nous irons « chez moi » pour une perquisition. Nous partons vers 21 heures, trois policiers et moi. En voiture, ils me demandent encore combien il y a de pièces chez moi, probablement pour savoir combien de temps leur prendrait la perquisition. Nous arrivons par de petits chemins devant une maison qui m'est complètement inconnue. Je savais que c'était ma dernière chance. Je pouvais compter sur mes jambes, dans l'armée j'avais appris à courir, il me fallait seulement les prendre par surprise. Nous descendons et je leur dis, charmant : « Je vous en prie, prenez l'escalier. » Ils me répondent : « Non, non, après vous. » Je fais trois bonds en avant, je tourne et fonce. Je jette encore mon manteau de mouton et je continue. Les Ubek se lancent à ma poursuite — bruits de pas, cris : « Halte, ou je tire ! » Quand je me retourne, après quatre cents mètres de sprint, ils sont en train de regagner leur voiture. La chance m'a encore souri. »

Epilogue

Wladyslaw Frasyniuk a été arrêté par la police dix mois après la proclamation de l'état de guerre, le 5 octobre 1982. Condamné à six ans de prison, il a été libéré par l'amnistie générale le 28 juillet 1984. Arrêté de nouveau le 31 août, il a passé deux mois en prison. Arrêté encore le 13 février 1985, il est en prison sans procès.

Bogdan Lis a été arrêté le 10 juin 1984, il a été libéré le 8 décembre 1985 et arrêté de nouveau avec Frasyniuk le 13 février.

Eugeniusz Szumiejko a demandé en décembre dernier à la TKK l'autorisation de « refaire surface » en raison de graves problèmes de famille. Il a quitté la clandestinité le 6 décembre 1984.

Zbigniew Bujak n'a toujours pas été découvert.

(1) Le 1er et le 3 mai sont des dates traditionnellement sensibles en Pologne, fréquemment marquées par des manifestations « illégales » [NDLR].

LE BOTSWANA
riche et ignoré

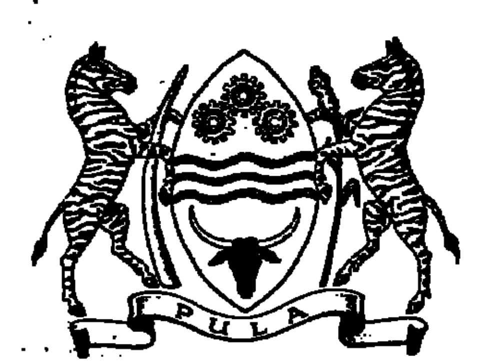
Ignoré du monde, perdu au cœur de l'Afrique australe, le Botswana est un pays neuf qui a été servi par la chance. Une aubaine qui est venue du Kalahari : le diamant. En quelques années, ce pays d'éleveurs est devenu le troisième producteur du monde, dépassant même son voisin, l'Afrique du Sud. Cette manne providentielle a permis à cette nation que l'on croyait déshéritée de rattraper et souvent de dépasser bon nombre de pays africains. Elle lui a permis de jeter les bases d'un développement, certes encore modeste mais mené avec le bon sens et la raison qui caractérisent ce peuple de paysans.

Tirant les enseignements de la fragilité de son passé, ce pays, doté d'une économie de type capitaliste, parvient tout juste à desserrer l'emprise du néo-colonialisme. Disposant de peu de cadres, il est encore loin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Son agriculture est embryonnaire et son industrie à l'état d'ébauche. Les trois années consécutives d'une sécheresse catastrophique ont retardé son développement et ne lui ont pas permis de se dégager autant qu'il le souhaitait de la zone d'influence sud-africaine.

Situé au milieu d'une zone tourmentée, le Botswana est le plus souvent obligé de subir la loi sud-africaine. L'étendue de son pays, la modestie de son armée (trois mille hommes), et la présence sur ses frontières sud et ouest de « la République Boer » lui interdisent toutes velléités de s'affranchir pleinement. Cela n'empêche pas pour autant ses dirigeants de condamner sans restrictions la politique de l'apartheid et de réclamer des droits politiques égaux pour tous.

De ce point de vue, le Botswana montre l'exemple, non seulement à Pretoria mais aux autres nations africaines. Véritable démocratie, doté d'un système multipartite, le régime botswanais laisse une totale liberté d'action et de parole à ses opposants. Non seulement il a pour titre de gloire de n'avoir jamais eu de prisonniers politiques, mais il accueille sur son sol bon nombre de réfugiés ayant fui soit l'Afrique du Sud, soit le Zimbabwe. Ce qui ne va pas sans lui causer certains désagréments avec ses voisins.

Le Botswana n'en reste pas moins un havre de paix qui ignore les conflits raciaux et un pôle de stabilité dans cette partie du continent. Le président, M. Quett Masire, s'appuie sur une confortable majorité pour mener son pays sur la voie d'une capitalisme pragmatique. Si les jours difficiles paraissent faire partie du passé, le Botswana n'est pas pour autant tiré d'affaire. Les retombées des nouvelles richesses ne profitent pas à tous et les revendications des plus démunis sont une menace à prendre en compte. L'exode vers la ville et la montée du chômage représentent une difficulté de taille pour ce régime qui s'identifie au laisser-faire économique. Le Botswana a trouvé son identité, il lui reste maintenant à l'affirmer et surtout à l'imposer.



« Nous faisons de notre mieux pour pratiquer la démocratie »
nous déclare le président Quett Masire

NÉ le 23 juillet 1925 à Kanye, petite ville située au sud-ouest de la capitale, Gaborone, M. Quett Masire a été élu président de la République le 18 juillet 1980, après la mort du fondateur de l'Etat, Sir Seretse Khama et réélu par le nouveau Parlement après les élections générales du 8 septembre dernier. Enseignant, puis journaliste, très proche de son prédécesseur, à tel point qu'on l'avait baptisé « l'ombre de Seretse », l'ancien numéro deux du régime est un personnage modeste, père de six enfants, resté fidèle à ses origines paysannes. M. Masire poursuit la politique modérée et pro-occidentale de Khama. Secrétaire général du parti majoritaire, le Botswana Democratic Party (BDP), il a maintenu la tradition démocratique d'un pays qui, en dix-neuf ans, est passé du rang des vingt pays les plus pauvres du monde à celui d'Etat économiquement sain où la famine n'existe pas. Adversaire de l'apartheid, il n'en est pas moins obligé de composer avec son puissant voisin, l'Afrique du Sud.

« Le Botswana a souvent été cité comme un modèle de démocratie en Afrique. Qu'en pensez-vous ?

— Je ne sais si nous sommes un modèle, mais nous faisons certainement de notre mieux ici non seulement pour prôner la démocratie mais aussi pour la pratiquer. Et ce n'est pas si difficile pour nous, parce que cela a toujours été notre manière d'être. C'est dans l'éthique du Botswana. Les hommes et les femmes sont égaux et ont chacun leur mot à dire. Donc, lorsque nous pratiquons la démocratie à l'occidentale, nous ne trouvons pas cela nouveau par rapport à notre manière d'agir habituelle.

— Comment définiriez-vous la nature de votre système économique et politique : est-ce une démocratie libérale, conservatrice, ou un régime social-démocrate ?

— Heureusement, nous ne sommes pas prisonniers d'une idéologie. Comme l'a dit un sociologue, la coutume est comme un mur de brique contre lequel viennent se heurter les systèmes de pensée. Je pense qu'il en est de même pour l'idéologie, qui conduit à l'impasse. Nous avons été pragmatiques dans notre approche. Nous vivons au jour le jour, suivant les exigences du moment. Dans le domaine économique, le gouvernement est favorable à un système d'économie mixte. L'Etat intervient dans tous les domaines où le secteur privé n'y suffit pas, soit parce qu'ils sont trop importants pour le pays pour être laissés aux étrangers, soit parce qu'ils relèvent du secteur public où les profits sont peu élevés.

— Y a-t-il un pays en Afrique qui vous serve d'exemple en matière de développement ?

— Nous avons essayé d'éviter cela. Nous prenons tout ce que nous estimons intéressant et prometteur dans tous les Etats. Nous sommes individualistes. Nous n'avons pas honte d'être nous-mêmes. Nous faisons ce qu'exigent notre peuple et notre nation.

— Le Botswana a souffert depuis trois ans de la sécheresse. Comment le pays et sa population ont-ils fait face à cette situation ?

— Le pays a vécu une période très dure. Les années passées, nous avons dépensé 70 millions de pulas pour nous procurer des produits de base alimentaires et donner à la population un travail qui lui permette de vivre. Les plus vulnérables, à savoir tous les enfants en bas âge, les femmes enceintes, les écoliers, ont eu un repas par jour. Tous ceux qui sont faibles et dans le besoin ont été pris en charge sans contrepartie.

« Le système de l'apartheid est mauvais »

— La sécheresse est-elle terminée ?

— Nous ne pouvons jamais être sûrs car les pluies ont été tardives. Si elles continuent, nous pouvons espérer avoir une récolte, mais ce sera une maigre récolte, car les pluies sont arrivées après la période de pousse. Mais il y aura de l'herbe pour le bétail.

— Le Botswana est un des pays les plus hostiles à l'apartheid. Comment conciliez-vous cela avec le fait que vous gardez de bonnes relations commerciales avec Pretoria, à un point tel que vous achetez la plupart de vos produits à l'Afrique du Sud ?

— Je pense que nous devons accepter la réalité historique et géographique. Nous sommes le voisin de l'Afrique du Sud et, historiquement, nos racines et nos économies sont liées. Nous ne pouvons changer cette situation en un jour. Donc, nous commerçons avec et à travers l'Afrique du Sud, mais nous ne fermons pas les yeux sur le système de l'apartheid, parce que nous pensons qu'il est inhumain. Je pense que l'Afrique du Sud a conscience que nous ne nous exprimons pas avec arrogance mais par conviction. Nous disons que le système est mauvais, non pas pour offenser l'Afrique du Sud, mais parce que nous pensons réellement qu'il est mauvais. Il est facile de distinguer la critique frivole d'une critique sincère.

— Récemment, vous avez publié un communiqué évoquant une menace d'invasion par l'Afrique du Sud. Prenez-vous cette menace au sérieux ?

— Nous la prenons au sérieux car l'Afrique du Sud a proféré de telles menaces à l'encontre de ses voisins, comme le Lesotho, le Mozambique et d'autres.

— Que pouvez-vous faire ?

— Nous ne pouvons rien faire, car la puissance militaire sud-africaine est de loin supérieure à ce que nous pouvons soutenir. Nous n'avons rien fait pour offenser ce pays. Nous n'avons pas autorisé les « combattants de la liberté » à opérer à partir du Botswana. Non seulement nous ne les avons pas laissé faire, mais nous les en avons empêché.

— Cette menace va-t-elle influencer votre politique traditionnelle d'asile aux réfugiés sud-africains, y compris aux membres de l'ANC ? Vous soumettriez-vous à une pression sud-africaine exigeant l'expulsion des combattants de l'ANC, comme ce fut le cas au Lesotho ?

— Tout ce que nous avons fait l'a été pour des raisons humanitaires. Nous faisons partie de la communauté internationale et nous ne faisons que suivre les recommandations de la convention de Genève. Nous sommes les premiers à dire que le moins de temps ils restent chez nous, le mieux c'est. Nous sommes le premier pays d'asile. Si les autres pays ne veulent pas les recevoir, nous sommes contraints de les garder.

— Quelle est l'attitude de votre gouvernement face aux pressions sud-africaines concernant la signature d'un pacte de non-agression ? Pensez-vous toujours que ce n'est pas nécessaire ?

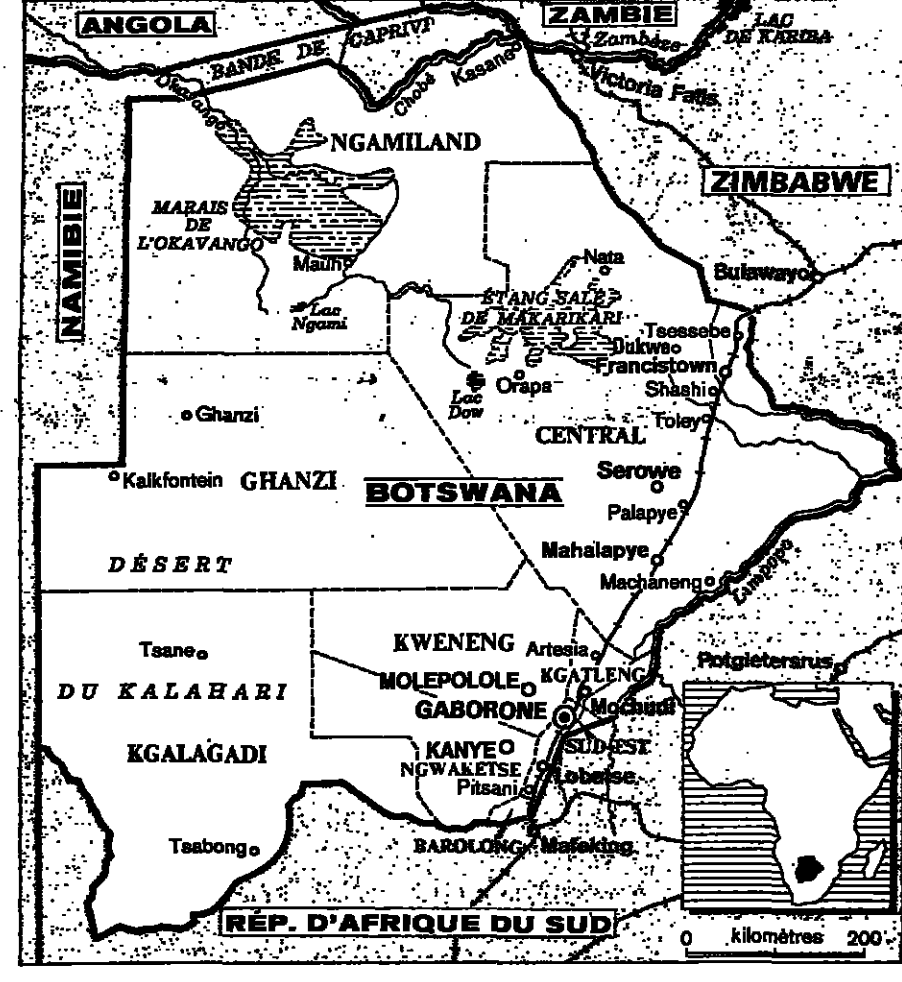
— Nous estimons qu'il n'est pas nécessaire pour nous de signer un tel pacte, parce que nous ne sommes pas en guerre avec l'Afrique du Sud. Le Mozambique et d'autres pays l'ont été, donc ils doivent dire : « *Faisons une trêve, faisons la paix, signons un accord.* » Pour nous, cela n'a aucun sens. L'Afrique du Sud veut que nous prouvions notre bonne foi, ce qui n'est pas nécessaire car nous sommes voisins depuis cent ans et nous n'avons jamais eu une attitude belligérante.

— Quel est l'état des relations politiques, culturelles et économiques entre le Botswana et le bantoustan « indépendant » du Bophuthatswana, considérant le fait que vous n'êtes qu'un peuple, ethniquement parlant ?

— Ethniquement, c'est vrai, mais politiquement nous sommes divisés par une frontière. Philosophiquement, nous voyons les choses d'une façon différente. Ils ont accepté que 15 % de la terre, la moins productive d'Afrique du Sud, soient donnés aux Noirs et que 85 %, la partie la plus productive, appartiennent aux Blancs. Ils se sont résignés. Nous n'avons pas perdu espoir. Nous pensons toujours que, au lieu d'une balkanisation de l'Afrique du Sud, celle-ci ne devrait former qu'un seul Etat, pour le bien de tous les habitants, au lieu de parquer les Noirs sur des terres arides. Il n'y a pas de liens politiques et économiques avec le Bophuthatswana. Il fait pour nous partie intégrante de l'Afrique du Sud, avec laquelle existe une union douanière.

— Quel est le point de vue du Botswana sur les nouvelles réformes annoncées par M. Pieter Botha concernant les Noirs urbanisés en Afrique du Sud ? Voyez-vous un changement d'attitude des Blancs dans ce pays ?

— Cela ne signifie pas grand-chose. Ce qui importe, c'est l'égalité de tous devant la loi. Le peuple veut une égalité de chances, veut avoir des droits politiques égaux. Lorsque cela se produit, il n'est pas besoin de le dire. »



Le Botswana, légèrement plus grand que la France (581 730 km²), compte environ un million d'habitants. Ancien protectorat anglais sous le nom de Bechuanaland, ce pays totalement enclavé dans la pointe australe de l'Afrique, est indépendant depuis le 30 septembre 1966.

Dépendant à 85 % de l'Afrique du Sud pour son commerce, le Botswana est le troisième producteur mondial de diamants (12,9 millions de carats en 1984). Nation d'éleveurs, son cheptel est la deuxième richesse nationale (environ 3 millions de têtes). Il dispose également d'importantes réserves de charbon (17 milliards de tonnes) et de soude (350 000 tonnes par an).

Quatre-vingts pour cent de la superficie du pays sont occupés par le désert du Kalahari. Le produit intérieur brut s'élevait à 1 030 millions de pulas (1) en 1983-1984, ce qui donne un revenu par habitant de 1 030 pulas. Le taux de croissance pour l'année 1983-1984 était de 12 %.

(1) 1 pula ≃ 6 FF.

Supplément réalisé par MICHEL BOLE-RICHARD

EN DÉPIT D'UNE TERRIBLE SÉCHERESSE EN 1984

Un pays où nul ne meurt de faim

PULA : qu'il pleuve. Ce mot – qui exprime aussi l'unité monétaire – figure sur les armoiries nationales. Le chef de l'Etat ne termine pas une allocution sans le prononcer. Une incantation que la foule reprend pour que tombe le précieux liquide qui a tant fait défaut ces trois dernières années. Un vœu qui a finalement été exaucé au cours du dernier été austral en train de s'achever. Le 21 décembre, le rationnement imposé dans la circonscription Gaborone-Lobatse a été levé après vingt et un mois de restrictions. L'activité économique et la construction, paralysées par cette pénurie, ont pu enfin redémarrer. Mais le bilan est lourd et le montant des dégâts est encore aléatoire, d'autant que le répit n'est peut-être que provisoire. Les conséquences financières, agricoles, humaines, sont incalculables. En 1984, l'Etat a consacré 21 millions de pulas (un pula vaut environ 6 F) à réduire les effets dévastateurs de ce fléau.

La plus sévère sécheresse depuis près d'un siècle, au dire des officiels. Et pourtant, toujours selon les mêmes sources gouvernementales, personne n'est mort de faim au Botswana malgré une chute vertigineuse de la production céréalière. Deux raisons à cela : l'aide internationale et la mise en place par le gouvernement d'un programme considéré comme un modèle et une réussite par les organisations humanitaires.

Les besoins en céréales du Botswana sont estimés à 190 000 tonnes chaque année. Or, en 1984, la récolte n'a été que de 9 700 tonnes, la plus faible depuis l'indépendance. L'écart n'est pas entièrement comblé par les donations, mais celles-ci permettent de fournir au moins un repas par jour à ceux qui en ont besoin. M. Georges Lambrinidés, le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM) à Gaborone, estime cependant que 31 % de la population sont au-dessous du seuil normal de nutrition (moins de 80 % du poids normal).

Cet ingénieur agronome d'origine grecque considère qu'au Botswana personne ne meurt de faim. D'abord parce que les habitants sont peu nombreux mais aussi parce que la distribution est parfaitement organisée. Chaque camion arrive à destination. Il n'y a pas de corruption, et une infrastructure efficace de répartition a été mise au point, permettant d'atteindre les endroits les plus reculés. Même les Bushmen, qui vivent au fond du désert du Kalahari, sont approvisionnés depuis *le début du mois de janvier.*

Limiter les dégâts

La population nécessiteuse est divisée en trois groupes, les enfants des écoles primaires, les plus vulnérables (femmes enceintes, femmes allaitantes, enfants en bas âge, vieillards, malades) et les enfants qui nécessitent un soin tout particulier, ce qui fait au total 590 000 personnes. Les uns, en zone rurale surtout, reçoivent un repas tous les jours de l'année, les autres pendant deux cents jours. Un repas est, en général, composé de 100 g de sorgho, de 60 g de haricots, de 15 g d'huile et de 10 g de lait écrémé. La distribution a lieu dans les écoles et les hôpitaux.

Au mois de septembre 1984, le PAM avait classé 337 000 personnes dans le groupe dit des « vulnérables ». Un peu plus de 60 000 tonnes de nourriture doivent être distribuées au cours de l'année 1985. Le PAM en fournit près de 80 %, le reste étant donné par les Etats-Unis, le Canada et la Communauté européenne.

Les efforts conjugués du PAM et du gouvernement du Botswana ont en tout cas permis de limiter les dégâts et surtout d'éviter que la sécheresse ne tue. 57 % de la population ont ainsi reçu, l'an dernier, des rations supplémentaires et quatre cent soixante-dix écoles ont été approvisionnées. Un comité interministériel de lutte contre la sécheresse a été mis sur pied afin de rassembler les informations et de coordonner l'action. Un programme a été élaboré. Son propos : fournir à une partie de la population la possibilité d'exécuter des travaux d'intérêt collectif. Ceux-ci concernent trente-cinq mille personnes qui réparent les barrages et les routes, construisent des maisons, aménagent des jardins, etc. Chacune d'entre elles reçoit la somme *symbolique de deux pulas par jour* (environ 12 F). Cela permet aux plus démunis de n'être pas trop dépendants de la communauté et *de l'aide internationale.*

Cette initiative originale, qui permet en outre de combattre le chômage, a rencontré, au dire des responsables, un certain succès. A tel point qu'on envisage d'en faire un outil de développement rural si la sécheresse n'est plus au rendez-vous cette année. M. Richard Morgan, secrétaire du comité interministériel, constate : *« Je pense qu'il est remarquable qu'il n'y ait pas eu de détérioration appréciable de l'état nutritionnel de la population ces douze derniers mois, bien que la sécheresse dure depuis trois ans. »*

Que personne ne soit mort des conséquences directes de cette calamité qui décime des populations entières ailleurs en Afrique méritait tout de même qu'on s'y arrête en quelques lignes.

Le Kalahari : une réserve naturelle

LE Kalahari n'est pas un désert. Mlle Eleanor Warr, dirigeante de la Kalahari Conservation Society, bondit chaque fois que l'on nomme ainsi cette immense étendue qui couvre près de 80 % du territoire, et se prolonge à l'ouest en Namibie : 450 000 kilomètres carrés, où la température dépasse quelquefois les 50 degrés à l'ombre, *mais qui, contrairement à* ce que l'on pourrait croire, est un réservoir de vie. Le Kalahari est certes un espace de sable et de rochers. *Mais cette superficie sans* grand relief est aussi presque totalement recouverte de buissons et d'arbustes. Même l'herbe y pousse, *car la finesse du sable permet* de conserver suffisamment d'humidité.

Le Kalahari n'a donc rien à voir avec ces étendues hostiles, ces fours *invivables où la vie n'est que survie.* C'est en fait une zone de pâturage pour les troupeaux et l'une des plus grandes réserves naturelles au *monde de la faune africaine : près de* 300 000 gnous, autant de hartebeests (un animal similaire), 170 000 antilopes (springboks et *gemsboks), 70 000 autruches,* 20 000 élans, 3 000 girafes, des zèbres, des fauves, au total 800 000 animaux sauvages et des espèces *innombrables. Un zoo gigan*tesque, mais menacé, comme sa population, les Bushmen, une ethnie sacrifiée par le progrès, qui pénètre *dans les endroits les plus reculés.*

Un progrès qui, combiné à une sécheresse de trois années, risque de transformer le Kalahari en un véritable désert. L'une des raisons principales est la prolifération du bétail, richesse des paysans du Botswana ; 80 % du cheptel national paissent sur ces espaces infinis. Au cours de la dernière décennie, celui-ci n'a cessé de s'accroître avec l'élévation du niveau de vie. L'élevage est de plus en plus intensif car favorisé par le forage de puits et par le développement de l'industrie de la viande. Une classe de riches ranchers est née au fil des ans. On estime que 5 % de la population possèdent plus de 50 % de tout le cheptel. Parmi eux, le président, M. Quett Masire, et surtout son frère Peter, qui passe pour être le deuxième rancher du pays après un descendant d'émigrant sud-africain, M. Derek Brink, qui posséderait 396 000 hectares de terres.

Ce très nombreux cheptel engendre un surpâturage, stérilise la terre et dévaste des contrées entières où la faune sauvage ne peut plus se nourrir. Un phénomène aggravé par la sécheresse et amplifié par la pose à travers le Kalahari et à l'est du pays de 2 880 kilomètres de barrières sanitaires en vingt ans. *Des clôtures* infranchissables par les troupeaux d'animaux sauvages et qui sont destinées à contrôler la progression de la fièvre aphteuse.

Depuis 1954, année de l'installation des premières barrières qui courent, rectilignes, à travers le bush, des dizaines de milliers d'animaux, coupés de leurs points d'eau, contraints à d'immenses détours dans leur migration, sont morts. M. Douglas Williamson, un zoologiste, estime qu'en 1983 près de cinquante mille gnous ont péri à proximité du lac Xau. Epuisés, amaigris, pourchassés par les villageois et les braconniers, les gnous ont disparu parce qu'ils n'ont pu s'adapter sur ces terres domestiquées par l'homme, et qui, si on n'y prend pas garde pourraient devenir le Sahel de l'Afrique australe.

L'industrie de la chasse

Fort heureusement pour l'instant, le bassin de *l'Okavango est épargné* par les bœufs dévastateurs grâce à une barrière qui leur en interdit l'accès. Mais le lobby des éleveurs plaide sans relâche auprès des services publics pour que leurs vaches, animaux presque sacrés, puissent aller paître sur ces terres vierges. Ce conflit d'intérêt entre les protecteurs de l'héritage national et les défenseurs du développement économique n'est pas qu'une simple querelle entre les anciens et les modernes. Elle met en jeu des intérêts financiers opposés à la préservation d'un patrimoine national menacé. Les écologistes et les membres de la Kalahari Conservative Society sont *conscients* des impératifs nécessaires de progrès économique mais ils estiment qu'il faut préserver un équilibre aujourd'hui rompu. « *A cette allure,* fait remarquer M. Williamson, membre de la société zoologique de Francfort, *dans une décennie il n'y aura plus de faune. Comment pouvez-vous avoir un système de production qui détruit ses bases mêmes de production ?* »

Le Kalahari est un écosystème d'autant plus menacé que la sécheresse l'a éprouvé. M. Christian Blanchard, délégué de la CEE à Gaborone, reconnaît que l'accord préférentiel sur la viande a servi à financer la dégradation du Kalahari. Mais il y a aussi d'autres dangers. A commencer par le braconnage, qui a pris de l'ampleur en raison de l'amélioration des voies de pénétration dans le Kalahari pour accéder plus facilement aux mines de diamants et aux aires de prospection minière. Mlle Eleanor Warr raconte que des Sud-Africains viennent remplir des camions frigorifiques entiers de gibier abattu de façon illégale. Elle estime que la période d'ouverture de la chasse est trop longue et que les quotas sont trop élevés. En 1984, ils étaient de 53 654 têtes, dont 28 000 gnous ou assimilés, 4 000 springboks, 300 lions, 200 léopards. La chasse est devenue une industrie qui n'est pas encore véritablement contrôlée. La possession de trophées est toujours le signe de prouesses cynégétiques.

Au nord, le long de la rivière Chobé, dans la réserve du même nom, célèbre pour son grand nombre d'éléphants, le braconnage est devenu *préoccupant car l'ivoire per*met un profit rapide et important. Il n'est pas que le fait des étrangers. Les Botswanais possèdent maintenant de plus en plus d'armes à feu.

La mise en place d'unités anti-braconnage, l'affirmation d'une volonté de lutter contre ce danger croissant et une répression dissuasive n'en sont qu'à leurs débuts. D'une manière générale, le Kalahari est victime d'une invasion humaine

RICHE ET IGNORÉ

en voie de disparition

illustrée par les agissements de tours-operators pirates qui exploitent les possibilités touristiques de cette région en dehors de tout contrôle étatique. Les responsables du département du tourisme ne peuvent que constater leur impuissance. Mme Chawa Bogosi, qui le dirige, déplore le manque de moyens mis à sa disposition. Le budget qui lui est alloué est ridicule. Il n'existe pas encore de véritable politique, non seulement pour exploiter la richesse touristique du pays mais aussi pour combattre les abus et mettre un frein à une anarchie facilitée par la superficie des zones à surveiller et la longueur des frontières à contrôler.

La sensibilisation des pouvoirs publics a commencé sous l'impulsion d'un petit nombre de gens qui ont mesuré les risques encourus par le Kalahari. Une ligne d'action devrait être prochainement définie pour protéger cet espace de liberté. Les Bushmen, qui s'étaient réfugiés dans cet îlot abrité des tourments du monde, ont déjà été rejoints par les poisons de la civilisation. Une image illustrée par la bouteille de Coca-Cola dans le film *Les dieux sont tombés sur la tête*. Le plus grand nombre de ces rescapés du plus vieux groupe ethnique d'Afrique australe sont maintenant devenus bouviers. Des chasseurs nomades se sédentarisent ou servent de manœuvres dans les mines du pays.

A défaut de pouvoir sauver les derniers descendants d'un peuple sacrifié sur l'autel du progrès, le Botswana peut encore préserver ce qui fut leur refuge. Il n'est pas trop tard.

Un authentique multipartisme

SEPT partis politiques ont officiellement pignon sur rue au Botswana. Chacun d'entre eux a choisi une représentation graphique. Certaines sont étonnantes. Un cric rouge pour le parti majoritaire, BDP (*Botswana Democratic* Party), une clef jaune pour le principal mouvement d'opposition BNF (Botswana National Front), un bougeoir pour le BPU (Botswana Progressive Union), ou enfin une vache noire pour le BIP (Boswana Independence Party) et une étoile noire pour le BPP (Botswana People Party). Tout le monde peut ainsi s'y retrouver, d'autant que chacune des formations est symbolisée par une figure géométrique de couleur.

Ce souci de la matérialisation pour les partis politiques peut paraître enfantin. Il témoigne en tout cas de la vitalité politique du Botswana et illustre la réalité d'un réel multipartisme. Ce pays est une véritable démocratie parlementaire où les députés, élus pour cinq ans, élisent à leur tour le président de la République désigné par le parti majoritaire. C'est ainsi que M. Quett Masire, secrétaire général du BDP, s'est vu confier l'an dernier un second mandat présidentiel, sans pour autant avoir eu à affronter d'adversaires dans une circonscription. Un avantage qui lui a permis d'éviter la déconvenue d'être battu, comme ce fut le cas en 1965 dans sa ville natale de Kanye.

Son ministre des finances, M. Peter Mmusi, qui est également vice-président, n'a pas eu cette chance. Il a été défait lors d'une élection partielle le 30 novembre dernier par le chef de file de l'opposition, M. Kenneth Koma, président du BNF. Une élection provoquée par la découverte d'une urne oubliée après le dépouillement du scrutin général du 8 septembre.

Cette affaire a provoqué beaucoup d'émotion à Gaborone. Mais elle a démontré que si la démocratie botswanaise pouvait avoir des ratés, elle ne tardait pas à les rectifier. Ces élections du 8 septembre ont permis d'atteindre le taux de participation record de 77,6 % sur les quelque 300000 électeurs inscrits. Un chiffre qui se passe de commentaires sur le continent africain, d'autant qu'il a été atteint après une campagne où chacun a pu exprimer publiquement ce qu'il pensait de la conduite des affaires de l'Etat.

Pas de prisonniers politiques

La tradition veut, en effet, que tout citoyen ait le droit de parler librement lors de réunions appelées *xgotla*, qui ont lieu dans les villes et les villages. Une sorte de carrefour où la population peut exprimer ses doléances. Le Botswana s'enorgueillit à juste titre de n'avoir jamais eu, en dix-neuf années d'existence, de prisonniers politiques.

Cette conception anglaise du débat politique a été facilitée par la prédominance du Parti démocratique, titulaire de 28 des 34 sièges parlementaires. Quatre autres députés sont désignés par le chef de l'Etat. L'opposition, pour sa part, n'a que six élus, cinq du BNF et un du BPP. Cependant, les dernières élections ont permis de constater son influence grandissante (deux sièges en plus) et plus particulièrement l'émergence du Front national (BNF), une coalition social-démocrate qui a pris le contrôle de la capitale, Gaborone. La deuxième ville du pays, Francistown, est également aux mains de l'opposition, le BPP.

Incontestablement, le Front national a réalisé une percée en milieu urbain, le Parti démocratique restant majoritaire dans les campagnes. M. Kenneth Koma, président du Front, estime que le parti au pouvoir est beaucoup trop conservateur, qu'il a adopté un système « *ultra-capitaliste de développement* » et que l'économie du pays est contrôlée par les sociétés étrangères.

Le nouveau maire de Gaborone, M. Paul Rantao, membre du Front national, se plaint, de son côté, de n'avoir aucune autonomie d'action et de ne disposer que de très peu de fonds propres. Il est indéniable que le Parti démocratique, du fait de sa position dominante, contrôle tous les rouages de l'Etat et que l'opposition, qui, jusqu'à présent, n'avait qu'une faible audience, veut avoir son mot à dire dans la conduite des affaires nationales. L'afflux vers les villes des ruraux en quête de travail, les résistances d'un appareil administratif, sont quelques-uns des facteurs qui lui profiteront dans l'avenir. Mais les dirigeants du Parti démocratique sont sereins, et le président de la République lui-même ne croit guère à la victoire prochaine de ses adversaires politiques.

Le coût de la diversification minière

LES 430 millions de dollars de recettes sur les ventes de diamants opérées par la De Beers Botswana en 1984 n'ont pas fait perdre la tête aux dirigeants économiques du pays. Le Botswana reste trop dépendant, pour le maintien de sa croissance, des ressources en devises provenant de ce seul produit et de cette seule firme. Diversifier la production minière afin de réduire l'impact des fluctuations des cours sur l'économie du pays reste la préoccupation du gouvernement. Si l'exploitation du cupronickel de Selebi-Phikwe s'avère coûteuse pour Bamangwato Concessions Ltd (Anglo-American et Amax), seuls les bas prix des matières premières en sont tenus responsables et la voie reste ouverte au développement par l'exploitation de ressources minières. Deux projets, principalement, pour lesquels le gouvernement est prêt à des concessions vis-à-vis des investisseurs, sont à un stade d'étude très avancé.

Le plus proche d'aboutir est l'exploitation par British Petroleum Mineral International des dépôts de saumure saline de Suan-Pan, qui permettrait d'écouler, en Afrique du Sud pour la plus grande partie, 350 000 tonnes de soude par an. Malgré les résultats prometteurs du projet pilote conduit par BP, la décision de lancement reste politique. L'Afrique du Sud est actuellement importatrice de soude. Pretoria, qui envisageait d'un bon œil la création par le groupe AECI d'une usine de soude artificielle dans la province du Cap, vient juste de renoncer à ce projet et négocie, sans entrain, les tarifs douaniers applicables à la soude importée à l'intérieur de l'Union. Le soutien de cette dernière est, en effet, décisif pour la protection et la viabilité du projet face aux concurrents américains et européens. La bonne volonté de Pretoria reste la seule barrière. BPMI cherche à se la concilier en intéressant des investisseurs sud-africains au projet. Les milieux économiques botswanais restent optimistes et prévoient la mise en route du projet pour la fin 1985.

Au lendemain du premier choc pétrolier, les importantes réserves de charbon du Botswana (17 milliards de tonnes) ont suscité l'intérêt de nombreux minéraliers. Amax, Anglo-American, Shell, BP, Total et plus tardivement CdF (Charbonnages de France) ont pris des licences de prospection et réalisé des études de faisabilité qui n'ont pas abouti, compte tenu du marché mondial en régression. Seule l'Anglo-American exploite le gisement de Morupule (400 000 tonnes/an), approvisionnant ainsi sur le site une centrale thermique de 90 MW.

Le projet le plus ambitieux demeure l'exploitation par la Shell du gisement de Kgaswe, qui permettrait de produire 7,3 millions de tonnes de minerai par an. Les investissements sont estimés à 600 millions de pulas, non inclues les dépenses d'infrastructures. La Shell Coal Botswana, *joint venture* entre le gouvernement et la multinationale, a terminé l'étude technique du gisement : l'exploitation en sera coûteuse eu égard à la qualité moyenne du minerai, avec un rendement de lavage de 51 % (le taux pour un bon charbon se situe à 70 %). Outre les problèmes de débouchés et de coût d'extraction, le plus gros obstacle reste le problème du transport vers un port minéralier.

Deux options ont été envisagées par le gouvernement, dont c'est la responsabilité, à la suite des accords passés avec la Shell. L'exportation par Walvis Bay, enclave sud-africaine en Namibie, nécessiterait la construction du Transkalahari (ligne ferroviaire de 1 500 kilomètres) et n'a pu être retenue faute d'un trafic annuel suffisant pour rentabiliser la ligne : 10 millions de tonnes minimum. Plus économique, l'utilisation du port de Richards-Bay (RSA) exige tout de même la construction de 200 kilomètres de voie ferrée pour rejoindre le réseau sud-africain. Il reste que, quelle que soit la solution retenue, l'accord de Pretoria est indispensable. Dans la présentation de son budget pour 1985, le ministre des finances, M. Peter Mmusi, a exclu la possibilité de démarrage du projet avant six années. Sa viabilité n'est pas seulement en cause. Les projets moins ambitieux de BP ou de Charbonnages de France, qui ne nécessitent pas de dépenses d'infrastructure et approvisionneraient à moindre coût des industries frontalières d'Afrique du Sud, se heurtent au même obstacle : la bonne volonté d'un puissant voisin qui exporte déjà 35 millions de tonnes de charbon par an.

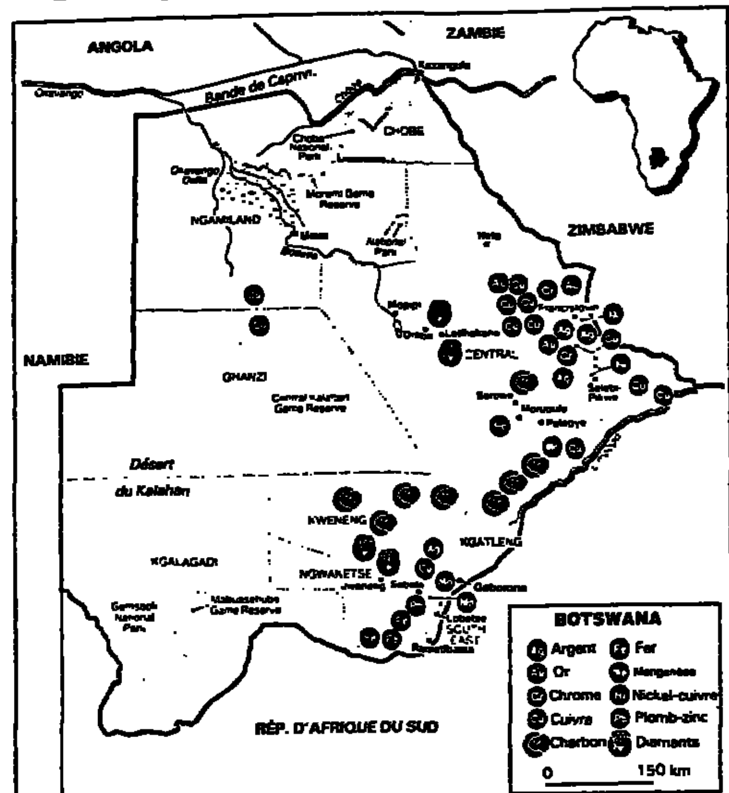
Manque de moyens de transport, de débouchés, mais aussi d'informations précises sur le sous-sol, telles sont les difficultés rencontrées par le ministère des mines dans son action de promotion auprès des sociétés privées. Les recherches pétrolières dans le désert du Kalahari sont grevées par l'immensité de la région, dont les cartes géologiques sont très vagues. Les sociétés pétrolières attendent la hausse des prix du brut pour se lancer dans cette prospection très coûteuse. En attendant cette date hypothétique, le gouvernement compile les informations sur le sous-sol du pays et profite de la bienveillance des organismes internationaux pour faire financer ses études.

M. HENRI.





BOTSWANA



Situé dans le sud de l'Afrique, le Botswana est sensiblement aussi grand que la France. C'est un pays à la faune variée, riche en minéraux et diverses ressources naturelles.

*Le Botswana jouit de longs étés chauds suf*fisamment humides dans l'est du pays, mais plus secs à l'ouest, où s'étend la légendaire bande de sable de Kgalagadi.

Au Botswana, les gens sont modestes, amicaux et chaleureux. Ils mettent un point d'honneur à conserver leur tradition hospitalière envers leurs hôtes et leurs visiteurs.

Les investisseurs, soucieux du meilleur placement de leur argent, les touristes et leurs rêves d'exotisme et ceux qui aiment profiter des joies de l'existence sont les bienvenus.

Sans aucun doute tous les visiteurs arrivant dans ce pays trouveront que le Botswana et son peuple leur offrent tous les plaisirs qu'un *investisseur ou un touriste peut en attendre.*



ADRESSES UTILES :

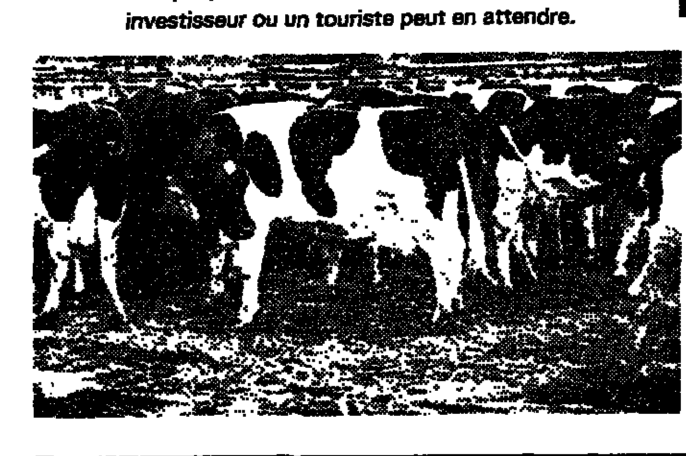
Ministry of Commerce and Industry,
Private Bag 004,
Gaborone.
Telephone 53881.

Ministry of Mineral Resources
and Water Affairs
Private Bag 0018,
Gaborone.
Telephone 52454.

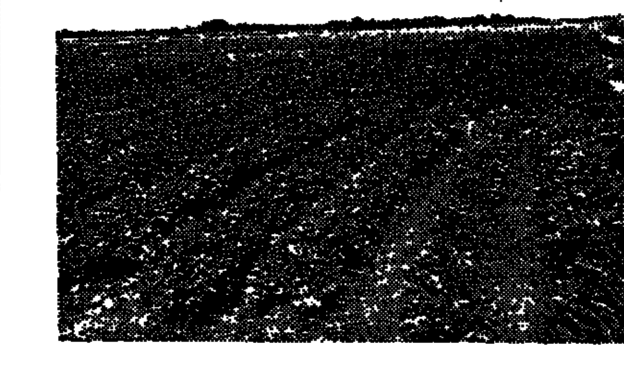
Wildlife and National Parks,
P.O. Box 131,
Gaborone.
Telephone 51461.

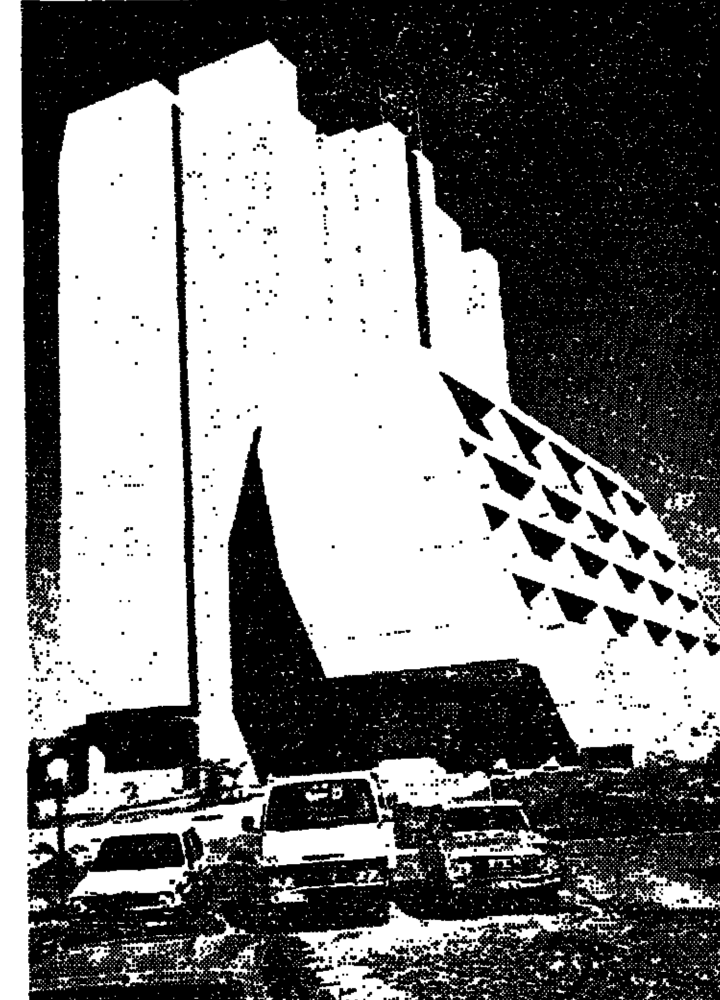
Tourism Division,
Private Bag 0047,
Gaborone.
Telephone 53024/3314.

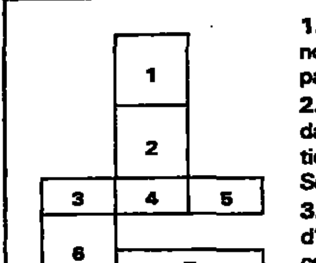
Immigration Department,
P.O. Box 942,
Gaborone.
Telephone 55565.











1. — Le Botswana est un pays riche en minéraux. La carte montre les nombreux gisements et leur présence dans les différentes régions du pays.

2. — L'industrie minière est importante au Botswana : mineur travaillant dans la mine de nickel/cuivre de Selebi-Phikme. Estimation de la production : vingt ans. Un autre gisement de cuivre a été découvert récemment à Selebi-Phikme.

3. — Les vaches frisonnes que l'on trouve dans de nombreuses régions d'Europe sont élevées avec succès au Botswana et fournissent le lait nécessaire à la population. Certains fermiers produisent suffisamment de lait pour assurer l'*approvisionnement d'une industrie laitière.*

4. — Une race améliorée de bétail fournit de la viande de bœuf, qui se vend dans de nombreux pays du monde et dans la CEE. Le bœuf constitue pour le Botswana la deuxième source de devises.

5. — Les habitants du Botswana développent différents types d'exploitations agricoles. Le gouvernement a élaboré plusieurs plans pour aider le peuple à améliorer ses exploitations.

6. — Orapa House, qui pointe dans le ciel de Gaborone. La capitale est le siège de la Botswana Diamond Valuing Cº. Les diamants — qui sont la principale source de devises du Botswana — y sont sélectionnés et vendus.

7. — Des milliers de touristes viennent chaque année au Botswana admirer sa faune abondante. Le tourisme constitue la troisième source de devises du Botswana.





Le diamant et le bœuf

QUI aurait pu croire il y a vingt ans que le Botswana avait un avenir économique prometteur devant lui ? En présentant le budget 1985, le ministre des finances, M. Peter Mmusi, a annoncé que les réserves de la Banque du Botswana étaient passées de 457 millions de pulas (1) en 1983 à 720 millions en 1984, soit l'équivalent de huit mois d'importations. Un signe de bonne santé que les autres indicateurs économiques confirment.

L'inflation a été ramenée de 8,3 % en 1983 à 6,5 % l'an dernier. Si les importations ont augmenté de 5 % en 1984 (de 675 millions de pulas, à 710 millions), en revanche les exportations sont passées de 707 millions de pulas à 809 millions, soit une progression de 14 %, ce qui laisse un surplus non négligeable. Le taux de croissance pour l'année 1984-1985 a été de 12 % (13 % en 1983-1984).

Le secret de cette réussite tient en un mot : le diamant. Après douze années de recherche, la De Beers, une filiale de l'Anglo-American, découvre en 1967, à Orapa, un premier filon, puis, quelques années plus tard, un deuxième à Letlhakane, 40 kilomètres au sud-est. Le jackpot ne viendra qu'un peu plus tard, en 1979, avec Jwaneng, à 125 kilomètres au sud-ouest de Gaborone, au beau milieu du désert du Kalahari. Un fabuleux trésor. *« Probablement la plus importante veine de kimberlite jamais découverte dans le monde depuis celle de Kimberley* [Afrique du Sud], *il y a plus de cent ans »*, affirmait M. Harry Oppenheimer, alors PDG de la De Beers. Il ne s'est pas trompé. Jwaneng produit près des deux tiers des diamants du Botswana. Avec un total de 12,9 millions de carats en 1984, le Botswana se situe au troisième rang mondial. Une augmentation de 20,6 % par rapport à l'année précédente, qui a assuré un revenu de 554 millions de pulas (370 pour Jwaneng, 123 pour Orapa et 61 pour Letlhakane). Le diamant représente les deux tiers des exportations. Malgré tout, les prévisions pessimistes du marché incitent à ralentir la production afin de ne pas gonfler les stocks déjà importants. M. Louis Nchindo, président de la Debswana, la société *d'exploitation dans laquelle* l'Etat et la De Beers ont respectivement 50 % des parts, refuse d'en indiquer le montant. Il est également discret sur la part du produit des ventes qui revient au pays, se contentant d'indiquer : *« aux alentours de 70 % »*.

Sans cette manne providentielle, le Botswana aurait sans doute connu une période encore plus difficile que celle qu'il a vécue au début des années 80 en raison d'une sécheresse catastrophique qui a provoqué une sévère récession.

La mine de cupro-nickel de Selebi-Phikwe, qui continue d'être déficitaire (5,5 millions de pulas en 1984), n'aurait jamais apporté les rentrées nécessaires en dépit d'une production en évolution (18 216 tonnes de nickel, 20 261 tonnes de cuivre et 223 tonnes de cobalt en 1983). La réduction maximale des coûts d'exploitation ne permet pas encore de rentabiliser cette mine en raison de la faiblesse du marché international.

L'un des points forts du Botswana reste également la production de viande. Il est difficile de connaître le nombre exact de têtes de bétail de ce pays d'éleveurs. Le troupeau de bœufs a toujours été l'once qui permet de mesurer la fortune du paysan. Pour le Bostwanais, c'est un coffre-fort sur pattes, tout revenu étant immédiatement investi dans l'achat d'une tête de bétail. La sécheresse a quelque peu décimé le cheptel. Il aurait été réduit à moins de trois millions de têtes (trois par habitant en moyenne), soit une diminution de cinq cent mille en l'espace de trois ans.

Néanmoins, la production de viande reste toujours le deuxième poste d'exportations avec deux cent trente-neuf mille têtes abattues en 1984. La CEE a conclu un accord préférentiel avec le Botswana pour un quota de 19 000 tonnes sur lequel le pays se voit octroyer un abattement douanier de 90 %, qui lui a permis, en 1984, de faire un bénéfice supplémentaire de 40 millions de pulas.

Le chômage

La Botswana Meat Commission (BMC), qui dispose d'un gigantesque abattoir à Lobatse et d'une toute petite unité à Maun, fait vivre une très grande partie de la population. On avance le chiffre de 50 %. Cette industrie est la seule véritable du pays, avec des usines textiles à Francistown, où l'on fabrique des vêtements, *notamment* des jeans à partir du coton importé du Zimbabwe. La Bostwana Development Corporation (BDC), un organisme *para-étatique créé en 1970 et dirigé* par un Néerlandais, M. Klaas Kuiper, a jeté les bases d'une infrastructure industrielle, mais le marché est étroit et la qualification fait défaut. Il faut néanmoins créer des emplois. Chaque année, huit mille des vingt mille jeunes arrivant sur le marché du travail ne peuvent trouver un « job » ; vingt mille personnes travaillent dans les mines d'Afrique du Sud mais la crise économique raréfie les possibilités. Ce problème du chômage risque d'être, dans les années à venir, une véritable source de tracas pour le gouvernement. Le taux de croissance de la population est en effet de 3,3 %. Chaque jour ou presque, de nouveaux arrivants s'entassent aux portes de la capitale. Des brigades ont été mises sur pied pour leur enseigner les rudiments d'un métier et pour les occuper. Leur réussite n'est pas à la hauteur des espérances.

Non seulement il faut leur trouver du travail mais il faut également pouvoir les nourrir. Or l'agriculture en est encore au stade du balbutiement. L'eau fait défaut, et les grands projets d'irrigation, prévus notamment au nord du pays, sont, pour la plupart, au niveau de l'étude. En raison de la sécheresse, la récolte de céréales a été catastrophique en 1984, seulement 9 700 tonnes, contre 14 000 tonnes en 1983 et 60 000 tonnes en 1981. Le Botswana devra plus que jamais solliciter l'aide internationale et avoir recours aux importations. Ces dernières ont été de 120 000 tonnes en 1983. M. Mmusi a annoncé le 19 février que la production agricole, qui avait chuté de 25 % entre les années 1981-1982 et 1982-1983, avait encore accusé une baisse de 31 % en 1983-1984.

Ce pays est donc loin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Son économie est, en outre, entièrement dépendante de l'Afrique du Sud, en provenance de laquelle viennent 85 % des *produits, qu'ils soient* fabriqués dans cet Etat (environ 25 %) ou qu'ils transitent par lui. Le Bostwana fait d'ailleurs partie, avec le Lesotho et le Swaziland, de l'Union douanière sud-africaine, la Southern African Customs Union (SACU), qui le lie à Pretoria. Une dépendance qui se traduit également sur le plan monétaire, même si Gaborone refuse toujours d'être membre de la zone rand. Le pula, la monnaie locale, très apprécié sur le marché, a dû être dévalué à deux reprises en juillet dernier (5,07 %) et au mois de janvier (15 %), pour rétablir une parité qui desservait l'activité commerciale en raison de l'effondrement du rand.

Des communications difficiles

Pour s'assurer un brin d'autonomie, le Botswana a projeté, il y a bien longtemps déjà, de construire une ligne de chemin de fer, le Trans-Kalahari, qui lui permettrait d'accéder, après 1 400 kilomètres, au port de Walvis-Bay, l'enclave sud-africaine en territoire namibien. Le coût et la faible rentabilité de ce projet n'ont pas encore permis qu'il voie le jour.

La seule voie ferrée existante est celle qui traverse le pays du nord au sud, du Zimbabwe vers l'Afrique du Sud, et qui est toujours la propriété du National Railways of Zimbabwe. Elle devrait, en principe, passer sous le contrôle du Botswana en 1987, selon les projets gouvernementaux. *Des efforts ont également été faits* pour créer un réseau routier digne de ce nom. En vingt ans, 1 700 kilomètres de chaussées ont été bitumés.

Malgré tout, les communications restent difficiles, à l'exception de la partie est du pays, cette voie qui, au temps de la colonisation, était appelée la « route des missionnaires » et qui a été empruntée par le célèbre Livingstone en direction des chutes du Zambèze, appelées chutes Victoria. L'immense Kalahari n'est accessible qu'au moyen de véhicules tout-terrain.

En dépit d'un certain nombre de handicaps qui tiennent à la géographie du pays et à sa position en Afrique australe, le Botswana, s'il n'a pas encore conquis son indépendance économique malgré son appartenance au groupe des neuf pays qui forment la Southern African Development Coordination Conference (SADCC), dispose d'atouts sérieux pour l'avenir. Son *décollage est indéniable. En vingt* ans, il a rattrapé, et souvent dépassé, bon nombre d'Etats africains, à tel point qu'on affirme dans les cercles gouvernementaux qu'il a eu la croissance la plus rapide de l'Afrique. Un record relatif, puisque le Botswana est parti de très bas, mais qui témoigne néanmoins du chemin parcouru.

(1) Un pula vaut environ 6 F.

Un îlot de quiétude dans une région agitée

LA capitale, située à une vingtaine de kilomètres de la frontière sud-africaine, ressemble à un gros bourg tranquille. Noyée dans la verdure, écrasée sous le soleil, étalée dans la plaine de la rivière Ngotwane, Gaborone n'était à l'indépendance qu'un village. Il doit son nom au chef de la tribu du Bamatel, qui s'appelait alors Gaberone Matlapin.

C'est en 1964 que s'est effectué le transfert des services administratifs de Mafeking, l'ancienne capitale, vers Gaborone. Ce village de la brousse compte aujourd'hui 100 000 habitants disséminés autour du cœur de la cité : le Mall. Ensemble de boutiques et de bureaux, carrefour piétonnier où déambule la vie nonchalante de cette oasis de tranquillité. La circulation n'est disciplinée par des feux que depuis une année seulement. Une révolution pour cette capitale à la porte du désert, dont les habitants ne comprenaient pas toujours la signification. La municipalité a dû disposer des panneaux expliquant le fonctionnement des feux tricolores.

Aujourd'hui, ce symbole de l'ère moderne est entré dans les mœurs et Gaborone se développe rapidement, ses faubourgs se gonflent avec l'afflux des gens de la campagne chassés par la sécheresse. Des bidonvilles ont fait leur apparition dans le quartier de Old Naledi, et le réservoir approvisionnant la ville en eau a dû être surélevé pour augmenter sa capacité. Gaborone connaît le taux de croissance le plus fort des capitales du continent africain.

Un motif de satisfaction ? Pas vraiment, car il faut procurer du travail à tout le monde et combattre les premiers signes d'insécurité. Le Botswana entre à petits pas dans le monde moderne. Perdu au centre de l'Afrique australe, cet état méconnu et isolé n'a suscité l'intérêt de la Grande-Bretagne qu'à la fin du siècle dernier. En 1876, le roi Khama III demande la protection de la couronne britannique face à la menace des Boers venus du Sud. Celle-ci se fera attendre et ne sera accordée finalement qu'en *1885*, pour s'opposer aux visées germaniques venues de Namibie. Le Bechuanaland – du nom de l'ethnie dominante, les Batswana, que les Anglais avaient transcrit par Bechuana, une branche des Sotho-Tswana, qui avaient émigré il y a mille ans de la région des grands *lacs – restera sous la domination de* Londres jusqu'au 30 septembre 1966, date de la proclamation de l'indépendance et de la naissance du Botswana.

Seretse Khama en devint le président et le resta jusqu'à sa mort en septembre 1980. Chef de la tribu des Bamangwato, il provoqua un véritable scandale lorsqu'en 1948, faisant ses études à Oxford, il annonça son intention d'épouser une Anglaise, Miss Ruth Williams. Son oncle le destitua de son titre pour ne pas avoir été consulté, et les autorités britanniques le contraignirent à vivre en exil à Londres jusqu'en 1956. De retour au pays, Seretse *Khama, qui n'était pas encore Sir, se* lança dans la politique et fonda en 1962 le Bechuanaland Democratic Party (BDP), qui, aux élections de 1965, remporta vingt-huit des trente et un siège à pourvoir. Devenu président de la République à l'indépendance, il eut pour première tâche de sortir son pays du sous-développement et de la pauvreté.

En 1966, le Botswana était l'un des pays les plus déshérités de l'Afrique. L'agriculture et l'industrie étaient inexistantes dans cet Etat occupé à 80 % par le désert du Kalahari. Son revenu par tête d'habitant n'était que de 50 dollars. Les Anglais ne s'étaient guère préoccupés de leur protectorat, qui ne présentait pas d'intérêt stratégique et ne disposait d'aucune ressource. A l'indépendance, il n'y avait que 5 miles de route goudronnée et la seule richesse de ce pays d'éleveurs était ses troupeaux de bœufs. Seuls quarante Botswanais avaient un diplôme d'études supérieures et il n'existait que deux écoles secondaires.

Une gestion saine

La population est toujours concentrée, pour 80 %, dans toute la partie Est, le long de la seule voie de chemin de fer qui, venant d'Afrique du Sud, se prolonge vers le Zimbabwe. Dans cette frange orientale, le pays utile, une grande partie des terres bordant la frontière avec l'Afrique du Sud est encore aux mains des descendants des Boers qui s'étaient installés dans les zones cultivables.

Parti de rien, le Botswana s'est hissé en moins de vingt ans au rang des nations respectées qui ont su imposer la confiance aux bailleurs de fonds. Le secret de cette réussite réside dans la stabilité de son régime et des promesses d'avenir alléchantes. *« Lorsque nous avons acquis notre indépendance*, raconte le président, M. Masire, *tout le monde pensait que nous ne serions pas capables d'équilibrer notre budget sans l'aide britannique avant une vingtaine d'années. Nous y sommes parvenus en moins de dix ans. »*

Un redressement spectaculaire qui a pour origine la découverte du nickel, du cuivre et surtout du diamant, qui remplit les caisses du Trésor et procure presque les trois quarts des revenus à l'exportation. Les premières pierres furent extraites en 1971 et la découverte à *Jwaneng d'un gisement considéré* comme le plus riche du monde a permis de voir l'avenir de ce pays en rose, d'autant que la prospection continue et que les autres réserves minérales s'annoncent prometteuses.

Ces trésors, qui gisent encore dans le sous-sol du Botswana, n'ont pas pour autant fait tourner la tête *de ses dirigeants. De l'avis de tous*, le pays est géré sainement, et son développement est considéré comme un modèle en Afrique. Pas de constructions tapageuses, ni de dépenses de prestige. La première folie du régime a été la création d'un aéroport international (70 millions de pulas) qui a été mis en service au mois de décembre dernier. Les investisseurs étrangers sont unanimes : il n'existe pratiquement pas de corruption. Et les responsables économiques administrent ce jeune Etat avec sagesse et prudence.

Modestie et mesure sont les règles cardinales de ce peuple qui préfère arrondir son magot plutôt que de le dilapider. A Gaborone, par exemple, il n'existe ni monument ni statue, même à la gloire du toujours vénéré Seretse Khama. Les difficultés du passé et la fragilité de la position du pays, situé au milieu d'une zone de tempêtes, ont enseigné la circonspection à cette nation toute neuve.

Totalement enclavé, le Botswana *sait qu'il est à la merci de Pretoria.* Mais s'arracher à la mouvance de son voisin nécessite du temps et de la constance. Siège de la SADCC (Southern African Development Coordination Conference), organisation qui regroupe neuf pays d'Afrique australe et dont l'objectif est de se désengager de la tutelle économique de Pretoria, le Botswana n'ignore pas qu'il est dans une situation géographique difficile.

Au début du mois de février, il a fait part de ses craintes d'une invasion par l'Afrique du Sud. La raison : il est supposé être une voie de pénétration pour les militants de l'ANC (*Congrès national africain*). Le différend a été provisoirement aplani après une rencontre à Pretoria le 21 février entre une délégation du Botswana et le gouvernement sud-africain. M. Pik Botha, ministre des affaires étrangères, a affirmé que les assurances du Botswana lui suffisaient et que son pays n'exigeait pas la signature d'un pacte de non-agression que Pretoria a toujours souhaité imposer à son voisin récalcitrant.

Que le Botswana n'arrive pas à contrôler chaque kilomètre de ses frontières est une évidence. M. Masire n'entend pas pour autant renoncer à sa tradition d'hospitalité pour les « combattants de la liberté ». *Qu'ils aient fui la répression après les émeutes de Soweto en 1976, ou la guerre de libération en* Rhodésie avant 1980, ou enfin les troubles du Matabeleland plus récemment, le Botswana a toujours été une terre d'accueil, même si ces réfugiés sont une cause de tracas. Certains d'entre eux sont regroupés à Dukwe, un camp près de Francistown, sous l'aile protectrice de l'UNHCR (Haut comité pour les réfugiés aux Nations unies), d'autres ont refait leur vie à Gaborone ou ailleurs en attendant la stabilisation du Zimbabwe et la « libération » de l'Afrique du Sud.

Etre un îlot de quiétude au milieu d'une contrée agitée engendre des désagréments. Le Botswana les assume, même si ce n'est pas toujours facile.

La France, troisième partenaire commercial

LE *chef de* l'Etat, *M.* Quett Masire, s'est rendu pour la première fois, en novembre 1982, en France, où il a rencontré M. François Mitterrand. Un accord de coopération culturelle, scientifique et technique devait en résulter. Si la France reste le troisième partenaire commercial du Botswana, le volume des échanges a diminué en 1984. Cependant, le solde reste positif (17,7 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1984). La France importe essentiellement de la viande et des produits de l'agriculture, et exporte des biens d'équipement (génie civil, câbles, matériel aéronautique). *Elle n'a, d'autre part,* fourni en 1983 que 1,2 % de l'aide technique bilatérale.

Plusieurs sociétés françaises sont présentes au Botswana. Tout d'abord SPIE-Batignolles, qui a réalisé trois contrats d'un montant de 300 millions de francs. Le premier concernait la *construction d'une ligne à haute* tension de 400 kilomètres entre Gaborone et Selebi-Pikwe. Un contrat réalisé en onze mois qui, selon M. Jean-Luc Mevel, représentant de la société au Botswana, a permis d'établir un record *mondial* : 25 km de pose par semaine. Au total, deux cent vingt mille pylônes ont été installés. Cette ligne doit permettre de transformer le courant électrique de la centrale thermique de Morupule, en cours d'achèvement.

Le deuxième contrat concernait *les postes de transformation* de cette ligne et le troisième l'équipement électrique et électromécanique du nouvel aéroport. Dans le passé, SPIE-Batignolles avait réalisé la construction du BVI (Botswana Vaccine Institute), qui, grâce à des vaccins de l'Institut Mérieux, *a permis de combattre la fièvre* aphteuse qui ravage les troupeaux. Le Botswana produit maintenant ses propres vaccins.

SPIE-Batignolles va cependant plier bagages, sa candidature pour la construction du nouvel hôpital de Francistown et de la ligne électrique Gaborone-Lobatse n'ayant pas été retenue.

Outre cette société, les Charbonnages de France et le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) ont des contrats de prospection.

France

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

1 231 cantons en jeu

Sur les 2 044 sièges à pourvoir à l'occasion du renouvellement des 10 et 17 mars, 813 l'ont été dès le premier tour de scrutin. Le second tour des élections cantonales du dimanche 17 mars concerne donc 1 231 sièges restés en ballottage (1 197 en métropole, trente outre-mer et quatre dans la collectivité territoriale de Mayotte).

A l'exception de M. Joseph Franceschi, réélu au premier tour dans le Val-de-Marne, les huit autres ministres et secrétaires d'Etat qui s'étaient mis sur les rangs sont encore en compétition : Mme Edith Cresson (Vienne) ; MM. Roland Carraz (Côte-d'Or) ; André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques) ; Louis Mexandeau (Calvados) ; Jean-Michel Baylet (Tarn-et-Garonne) ; Raymond Courrière (Aude) ; René Souchon (Cantal) et Guy Langagne (Pas-de-Calais).

Certains élus ne bénéficieront pas de la prime aux sortants, assez traditionnelle, pour des élections locales. Ainsi dix-huit *élus communistes ont été* devancés le 10 mars par des candidats socialistes. Trois d'entre eux – MM. Chevailler dans le canton de Lyon-XII, Brunel *dans le canton de Vaires*-sur-Marne (Seine-et-Marne) et Guérin à Courbevoie-Sud (Hauts-de-Seine) n'ont pas réussi à franchir la barre des 10 % des inscrits, *indispensable pour se* maintenir au second tour. Un candidat communiste a toutefois devancé un sortant MRG à Champagney dans la Haute-Saône.

Dans l'opposition, quatorze conseillers sortants UDF ont été devancés par des candidats de l'opposition dont quatre par un RPR. A Saint-Priest (Rhône), M. Huon (UDF-CDS) a même été éliminé dès le premier tour. Et dans les Alpes-Maritimes (Mandelieu-Cannes-Ouest), le sortant UDF-PR a obtenu moins de voix que le candidat du Front national.

Il est d'ores et déjà acquis que la Corrèze et l'Oise, dont la présidence des assemblées départementales était détenue par un élu de la majorité au seul bénéfice de l'âge (M. Boucheteil, PC en Corrèze et M. Bonan, PS dans *l'Oise), passeront à l'opposition.* Il est fort probable, d'autre part, que la Gironde, l'Eure-et-Loir et le Var basculent à droite. On observera avec attention les *résultats* plus incertains d'une douzaine de départements actuellement gérés par la gauche : Alpes-de-Haute-Provence ; Charente-Maritime ; Corse-du-Sud ; Dordogne ; Drôme ; Indre ; Isère ; Tarn ; Vaucluse ; Territoire de Belfort ; Val-de-Marne.

Au-delà des présidences d'assemblées départementales, ce sont les présidences des conseils régionaux qui sont en jeu. Et la gauche pourrait bien en perdre deux à quatre des neuf régions qu'elle détient : l'Aquitaine, la Picardie, Provence-Côte d'Azur et Poitou-Charentes.

N.A.

● *La Ligue des droits de l'homme : contre le Front national et ses alliés.* – La Ligue des droits de l'homme indique, dans un communiqué publié le vendredi 15 mars, que, ayant « *stigmatisé à différentes reprises la pénétration des idées de l'extrême droite dans les partis de la droite traditionnelle* », elle « *invite les citoyennes et les citoyens à refuser leur vote, non seulement aux candidats du parti xénophobe, du racisme et de l'anti-égalitarisme, mais aussi à tous les candidats qui acceptent l'alliance avec lui* ».

● *Deux militants du Front national inculpés pour attentats.* – Après leur interpellation le mardi 12 mars, M. Patrick Mensuy, trente ans et M. Serge Lopez, trente-six ans, responsable du Front national à Béziers, ont été inculpés le mercredi 13 mars de « *destruction de biens par matière explosive* » et écroués. M. Menguy avait avoué être l'auteur de l'attentat à la bombe commis dans la nuit du 8 au 9 mars, contre la Maison des rapatriés à Béziers. Au cours d'une conférence de presse ce même mercredi à Montpellier, M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, a estimé que « *cet attentat tendant à créer un climat de passion chez les rapatriés rappelle amèrement certaines méthodes de provocation dont les rapatriés ont déjà beaucoup trop souffert lors des événements d'Algérie* ». Pour lui, les auteurs de cet attentat « *ont jeté le masque sur leurs intentions*

A MARSEILLE

Le « bis » de M. Le Pen

De notre correspondant régional

Marseille. – Marseille a eu les faveurs, vendredi 15 mars, du seul meeting tenu par M. Le Pen entre les deux tours des élections cantonales. Le président du Front national s'était déjà déplacé dans la cité phocéenne le 20 février. Mais il était « *bien normal* » qu'il en fût l'hôte à nouveau puisque « *c'est Marseille qui s'est le mieux battue* ».

Tour de force de la fédération des Bouches-du-Rhône : tout a été organisé *en moins de trois jours.* « *M. Defferre*, expliquait avec un petit sourire l'un des responsables, *nous a donné en quelques heures la réponse pour la salle...* »

A l'autre bout de Marseille on joue ce soir-là au football. Avec une affiche alléchante : O.M.-Bastia, le derby de l'année. Salle Vallier, ils sont pourtant plus de trois mille. On a manqué de temps pour fignoler le décor, et d'un meeting à l'autre le nombre des candidats présents à la tribune fond. Huit seulement restent en lice sur les vingt qui étaient en mesure de se maintenir après le premier tour. Déjà absent le 20 février, M. Laurens Deleuil, maire (Div. Op.) de Marignane, candidat « œcuménique » de tous les partis de l'opposition et du Front national, a encore fait faux bond. Mais M. Jean Roussel, transfuge du PR, n'a pas boudé, lui, sa nouvelle famille politique.

Savourant par avance la victoire qui lui est promise sur le député RPR M. Hyacinthe Santoni, dans le deuxième canton de Marseille, il pose, radieux, pour les photographes sur l'épaule de M. Le Pen. Déception : le leader de l'extrême droite ne parlera pas de la « *guerre des droites* » qui a fait rage les jours précédents à Marseille. La campagne se termine et il préfère en établir le bilan. Pour le Front national, les élections cantonales « *c'était un peu le passage du Saint-Bernard* ». Mais « *il n'était pas possible d'attendre (...). Il fallait prendre tous les risques.* » Le plus étonnant ? L'attitude « *à peine croyable* » de l'opposition parlementaire dont les coups ont été « *les plus perfides* ». En fait, « *il y a eu dans sa démarche intellectuelle quelque chose de criminel* ». Malgré la calomnie, en dépit aussi de l'intrusion dans le débat politique de « *quatre évêques sur cent qui ont fait du bruit comme mille* », les résultats ont constitué « *un événement d'une portée exceptionnelle dans notre pays (...) auquel les historiens feront sans doute remonter le début du changement* ».

G. P.

DERNIERS INCIDENTS

Comme toujours à la veille d'un deuxième tour, divers incidents se sont produits dans des cantons où le résultat s'annonce particulièrement serré. Ainsi, par exemple, le bureau national du FN, dans un communiqué, affirme qu'à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), il appelle *« à faire barrage à la gauche »* et donc à voter pour M. Alain Robert, le candidat du CNIP, soutenu par le RPR, arrivé en tête de la droite au premier tour, contre le sortant communiste, et cela contrairement à ce qui est déclaré sur place par des affiches et des communiqués *« qui n'émanent pas du FN »*.

De même à Aulnay-sous-Bois, toujours en Seine-Saint-Denis, le parti de M. Le Pen rappelle que son candidat, M. Guy Viarengo, a retiré sa candidature, même si elle a été juridiquement déposée, alors que plusieurs centaines d'électeurs ont reçu à domicile un bulletin de vote portant son nom.

Dans l'Isère, ce sont les fédérations du PS, du PC et du MRG qui ont décidé de porter plainte après la distribution de tracts appelant les électeurs communistes à ne pas voter pour les candidats socialistes, et réciproquement, alors qu'un accord de désistement est intervenu entre ces trois partis de gauche.

RECTIFICATIF : M. Jean-Hugues Colonna, député socialiste des Alpes-Maritimes nous fait remarquer que – contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 15 mars) – il n'est pas électeur dans le canton d'Antibes-Centre où ne seront candidat au deuxième tour qu'un représentant de l'UDF et un du Front national. Il n'aura donc pas personnellement à manifester une préférence. Pour autant il confirme que s'il était dans cette situation il voterait pour le candidat de l'UDF afin de faire barrage au Front national.

A Avignon

M. ROUX (RPR) N'A PAS DE CONCURRENT SUR LA DROITE

(De notre correspondant.)

Avignon. – La déclaration de M. Le Pen, président du Front national, *annonçant le mercredi 13 mars* que son parti retirait ses candidats dont le maintien pourrait faciliter l'élection d'un socialiste ou d'un communiste, a été acccueillie avec *soulagement dans le* Vaucluse *par* tous les partis de l'opposition. Toutefois, en ce qui concerne le canton d'Avignon-est (où se présente M. Jean-Pierre Roux, maire RPR et membre de l'Assemblée des communautés européennes) le retrait de Me Jean Tanham, candidat du Front national, était acquis dès le matin. Des négociations discrètes s'étaient engagées entre états-majors locaux pour dégeler une situation préoccupante pour le candidat du RPR. En revanche, dans les cantons d'Avignon-sud et Apt, les candidats de l'opposition parlementaire ayant été éliminés par la barre des 10 % des inscrits, seuls restent en lice les candidats du Front national face à la gauche. – *(Corresp.)*

A la Réunion

QUATRE ÉLUS DU PREMIER TOUR REFUSENT D'ÊTRE RÉCUPÉRÉS PAR LE FRONT NATIONAL

Les quatre élus de la Réunion classés « *divers droite* » par le ministère de l'intérieur et revendiqués par M. Jean-Marie Le Pen au titre du Front national niaient le vendredi *15 mars* toute *appartenance* à ce parti.

Ces quatre personnalités élues au premier tour des cantonales sont le sénateur M. Paul Bénard – apparenté RPR au Sénat *et suppléant* à l'Assemblée nationale du député M. Jean Fontaine, qui a rejoint le Front national –, son fils M. Alain Bénard, ainsi que MM. José Pinna et Christophe Kichenin. Le sénateur Bénard a indiqué que lui-même et son fils n'avaient « *jamais demandé ni obtenu l'investiture ni le soutien du Front national. Et il y a malhonnêteté à vouloir faire croire le contraire. Si je devais compter sur le Front national pour m'apporter des voix, je serais zéro* », a-t-il ajouté.

M. Kichenin affirme qu'il n'est « *nullement disposé à rallier l'extrême droite ni à cautionner son action* ». M. José Pinna affirme lui aussi n'avoir pas sollicité le soutien de M. Le Pen. « *Mais*, précise-t-il, *ce soutien est tout à fait normal à partir du moment où j'étais le seul candidat de la droite dans (mon) canton* ».

Les points-clefs de la bataille

(Suite de la première page.)

Le pouvoir veut faire la démonstration selon laquelle l'opposition a besoin, dans un scrutin de type majoritaire à deux tours, des voix du Front national pour l'emporter. Le comportement de l'opposition dans les Bouches-du-Rhône sera de ce point de vue exemplaire. Les voix du Front national lui seront nécessaires dans la plupart des cantons où elle est en mesure de l'emporter. Il convient de surveiller, entre autres, les reports de voix à Lambesc où l'écart entre la droite et la gauche au premier tour n'est que de 2,5 points.

De même, en Seine-et-Marne, la droite a besoin des voix de l'extrême droite dans huit des dix-neuf cantons en ballottage.

Quelle que soit l'ampleur de sa défaite au second tour, quel que soit l'impact de ses « sursauts » éventuels entre les deux *tours, la gauche* aura besoin de faire oublier au plus vite cet échec. Elle n'y était pas parvenue au lendemain des élections européennes de juin 1984 et elle *avait continué de plonger* dans les sondages. Cette fois, il est décisif pour elle d'éviter que les mauvais résultats de dimanche brisent le « *frémissement* » enregistré par les *socialistes* au premier tour et l'effet d'opinion qu'ils en attendent.

On peut donc prévoir la relance rapide du débat sur la réforme du mode de scrutin pour les élections législatives de 1986. La France sera immédiatement repartie pour un petit tour de campagne électorale.

JEAN-YVES LHOMEAU.

DANS LA DROME

Accord UDF-FN

Dans la Drôme où la bataille est particulièrement serrée entre la droite et la gauche qui peut perdre la majorité au conseil général (*le Monde* du 15 mars), un accord en bonne et due forme est intervenu entre l'UDF et le Front national. Les responsables locaux du parti de M. Le Pen exigeaient en effet, avant d'appeler à voter pour les candidats de la droite traditionnelle, que ceux-ci signent une déclaration où ils reconnaissaient que « *le Front national est une composante de l'opposition nationale* », se « *désolidarisant* » ainsi des positions des responsables nationaux de leur parti.

M. Hervé Mariton (UDF-PR) qui dans le canton de Valence III a besoin des voix d'extrême droite pour battre M. Rodolphe Pesce, le maire socialiste de la ville, hésitait. Finalement, M. Mariton, qui est président départemental du PR, a accepté le jeudi 14 mars au soir de signer cette déclaration, le jour même où M. François Léotard, dont il est aussi un conseiller économique, est venu à Valence pour le soutenir. Mais dans un communiqué, M. Mariton affirme que cette signature n'est « *en aucun cas un quelconque désaveu de M. Léotard* » ; pour le candidat de l'UDF, il s'agit simplement « *d'adapter à la situation locale, les décisions prises par nos dirigeants nationaux comme l'a fait M. Jean-Claude Gaudin à Marseille* ».

RECTIFICATIF : *Dans l'article* consacré à l'UDF *(nos éditions du 16 mars)* une erreur d'impression a rendu inexact le pourcentage des suffrages recueillis par le candidat de l'UDF à Exmes. *Celui-ci est de* 22,29 %.

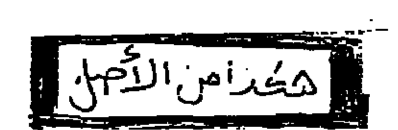
POLÉMIQUE

La droite la mort

par MARGUERITE DURAS

Quelle est la différence entre un amant et un mari ? me demande J.-L. B. Je ne sais pas. La nuit et le jour, dit J.-L. B. Oui, c'est beau, simple. Ce n'est pas tout. Je viens de voir Mitterrand à Moscou et Chirac à Sercelles, je ne sais pas si c'est un « coup » de la télé, mais ce coup est éclatant. Mitterrand, fin comme l'ambre, aigu et clair, avec des mots précis, parlait du monde entier. Chirac, boy-scout, vieux langage et nullité profonde, parlait encore de Mitterrand, oui, et encore de Le Pen. Ce qu'il racontait ? Je ne sais pas. Ce que j'ai fait c'est que j'ai quitté la télé et que je suis venue écrire ça, à savoir que si les Français continuaient à faire du dépit à l'égard du PS, à voter dans la marelle de droite, il faudrait qu'ils sachent de quoi et de qui ils seraient privés si cette droite venait au pouvoir.

Devant les pancartes « chemin privé » de la campagne, un ami à moi disait toujours : « Eh bien, cher ami, vous l'aurez voulu, ne venez pas vous plaindre, vous serez privé de moi. » *Je suis là pour vous le dire : si vous continuez, vous allez vous retrouver devant les épouvantails Gaudin-Pasqua-Lecanuet, et seuls avec eux, et ce sera trop tard, vous ferez partie d'une société que nous, nous ne voulons plus connaître, plus jamais et de ce fait vous serez membres d'une société privée de nous : sans hommes véritablement et profondément intelligents, sans intellectuels, oui c'est le mot qui va, sans auteurs, sans poètes, sans romanciers, sans philosophes, sans vrais croyants, vrais chrétiens, sans juifs, une société sans juifs, vous entendez ? sans Arabes, sans Noirs, sans Maghrébins, sans Guinéens, sans, disons le mot, internationalité, sans Chiliens, sans Chinois, sans Cambodgiens, sans Palestiniens, sans Libanais, sans Afghans, sans Nicaragua, sans Argentine, sans Brésil, sans Colombie, sans Amérique aucune, sans Allemagne, sans Italie, sans Pologne, sans Afrique noire, une société de région qui jamais ne prendra le large vers le dehors, qui restera assise devant sa porte à attendre la mort.*



LES CANTONALES

Propos et débats

M. Chirac: le retour de l'abbé Pierre

M. Jacques Chirac, s'adressant vendredi soir 15 mars, à plus de deux mille personnes réunies à Avignon, a évoqué le « frémissement » *enregistré par les socialistes.* « Ce frémissement n'a été ressenti ni par les chômeurs, ni par les ménagères, ni par les personnes âgées », *a-t-il fait remarquer. Pour le président du RPR* « les acquis sociaux depuis 1981 sont inexistants. Il a fallu quatre ans de socialisme pour voir revenir l'abbé Pierre ». *Au sujet de l'insécurité, il a déclaré:* « Je la dénonce depuis des années comme le terrorisme. On a libéré les terroristes, supprimé les QHS (quartiers de haute sécurité), les tribunaux militaires, aboli la loi anticasseurs et la peine de mort. On manque aujourd'hui de fermeté à l'égard de la délinquance. » *M. Chirac a conclu :* « On n'a pas le droit de s'abstenir quand on est un démocrate ! » — *(Corresp.)*

M. Mermaz: cul-de-jatte

« M. Chirac a un tempérament d'extrême droite », *a déclaré M. Louis Mermaz, à Grenoble, au cours d'un « Face à la presse » organisé, vendredi soir, à Radio-France-Isère.* « Je me dis qu'il est en manque d'extrême droite. M. Chirac, c'est le cul-de-jatte de Le Pen : il a les jambes et les bras sciés. Sans l'extrême droite, lui et Léotard ne peuvent plus rien. » *Selon M. Mermaz:* « Les électeurs et les électrices qui s'abandonnent *[au vote en faveur du FN]* sont des gens qui, pour la plupart, sont tout différents d'un Stirbois ou d'un Le Pen. Moi, mon problème est de reconquérir ces pauvres gens qui se laissent détourner de la République, et, quand ils viennent des partis de gauche, je leur dis : revenez parmi nous, il y a mieux à faire que de vous laisser égarer. » — *(Corresp.)*

M. Léotard: trois maux

M. François Léotard, secrétaire général du PR, venu soutenir les candidats de l'opposition dans la région parisienne, a affirmé, vendredi, à Villepreux, que la Nouvelle-Calédonie, « où une communauté de citoyens français est jetée dehors, constitue bien l'illustration exemplaire des trois maux dont souffre la France : l'asphyxie, l'affaiblissement et l'amertume ».

M. Quilès: encore un an

Venu soutenir la candidate socialiste à Eragny (Val-d'Oise), M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, a déclaré, vendredi soir 15 mars: « Je ressens véritablement un malaise. On nous parle de problèmes nationaux comme s'il s'agissait, dimanche soir, de changer de gouvernement ou de politique. (...) Pour ceux qui sont pressés, il y a encore un an à attendre, et, en tant que membre du gouvernement, je puis vous faire cette confidence : quel que soit le résultat *[des cantonales]*, le gouvernement restera en place, et j'ai bien l'impression qu'il ne changera pas de politique. »

M. Toubon: inefficacité

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a souligné, vendredi, à Tarascon-sur-Ariège, que « voter RPR-UDF, c'était obtenir l'alternance pour 1986, alors que le vote FN est inefficace ». *Le vote Front national, a-t-il ajouté,* « aboutirait à un résultat inverse de celui espéré, c'est-à-dire qu'il introduirait la proportionnelle et empêcherait la formation d'une vraie majorité nécessaire pour gouverner ».

M. Juquin: les grandes valeurs de la gauche

M. Pierre Juquin, membre du comité central du Parti communiste, a déclaré, le vendredi 15 mars, au cours d'une conférence de presse à Jarny (Meurthe-et-Moselle), que les socialistes, les communistes et les « hommes et femmes de progrès, attachés aux valeurs démocratiques » *doivent se rassembler pour le second tour des élections cantonales,* « et au-delà », *afin de* « barrer la route du pouvoir » *à la droite et, l'extrême droite. M. Juquin, venu soutenir le conseiller général sortant de Jarny, M. Michel Gilles (PCF), s'exprimait pour la première fois en public depuis le vingt-cinquième congrès de son parti (du 6 au 10 février dernier), au terme duquel il avait été reconduit au comité central mais pas au bureau politique.* « Je n'estompe pas les difficultés (...) et n'esquive pas les différences d'appréciation ou de conception qui traversent aujourd'hui la gauche », *a déclaré M. Juquin. Selon lui, la* « remontée *[du PCF]* suppose une réflexion approfondie » *et* « elle doit être abordée dans un esprit de promotion des grandes valeurs de la gauche ». « C'est une très vaste tâche, *a déclaré M. Juquin.* Je crois qu'il y a pour cela un espace, je dirai même une attente. » *Il estime qu'*« il faudra beaucoup chercher, beaucoup débattre sur le fond des choses, pour mettre sur pied une gauche rénovatrice », *c'est-à-dire* « une gauche qui serait apte à revaloriser les valeurs traditionnelles de progrès ».

M. Leroy: l'hypocrisie de Le Pen

M. Roland Leroy, membre du bureau politique du PCF, écrit, dans l'éditorial de l'Humanité *du samedi 16 mars, que,* « après un petit tour de bateleurs, les candidats de la droite dite « classique » ou « parlementaire » et ceux de l'extrême droite, les hommes de Le Pen pour les nommer, se sont associés », *et que* « voter pour l'un, c'est voter pour l'autre ». *M. Leroy dénonce* « l'hypocrisie de Le Pen », *qui, après avoir critiqué la* « magouille politicienne », y participe de la façon la plus infâme ». « Le RPR et l'UDF traînent dans leurs fourgons, quand ils ne poussent pas en avant d'eux, les hommes de la haine, de la xénophobie, de la violence, de l'intolérance, les hommes de Le Pen », *ajoute-t-il.*

Le directeur de l'Humanité *souligne que* « le seul moyen » *de faire face à ce* « danger réel » *est de* « voter pour les candidats qui réunissent le soutien des communistes, des socialistes, des radicaux de gauche et du PSU ».

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Un entretien avec M. Pisani

(Suite de la première page.)

Il ne répond pas, je me trouve en face d'un homme que je croyais connaître un peu, et ce que j'en connaissais me laissait penser que c'était un homme courtois, ouvert. Je constate qu'il a réagi contrairement à son tempérament et à la tradition de son peuple, et je commence à m'interroger pour savoir s'il est réellement lui-même ou s'il est un automate.

— D'après les contacts que vous avez eus malgré tout, dans quel sens comptez-vous infléchir vos premières propositions ?

— Tous ceux qui ont réfléchi savent bien que le statut de 1984 n'est pas capable de fonctionner et qu'à une échéance ou à une autre l'indépendance est inexorablement inscrite sur le chemin de la Nouvelle-Calédonie. A partir de là, j'ai rencontré les gens les plus pressés, mais pas très conscients des difficultés auxquelles ils auraient à faire face. J'ai rencontré aussi les gens les plus inconscients, qui se masquent la réalité, qui estiment l'indépendance impossible dans l'immédiat et refusent d'en parler.

» Je dois dire que la majorité des personnes que j'ai vues se situent entre les deux : les indépendantistes conscients de la difficulté des problèmes et les anti-indépendantistes conscients de la nécessité et prêts à entrer dans le débat des garanties. Ma réflexion conduit à deux conclusions : le facteur temps est important, car il faut convaincre, et le facteur «garanties» est encore plus important, toujours parce qu'il faut convaincre.

— Aurez-vous assez de temps pour convaincre et offrir les garanties qui convaincront ?

— Quand je mesure que je suis aujourd'hui à mon centième jour ici et que nous sommes parvenus à une relative désescalade de la tension, quand je vois l'accumulation extraordinaire de nuances, d'ajustements, que j'ai pu réaliser grâce à mes contacts, je me dis que, compte tenu des délais constitutionnels, d'ici le vote, nous aurons cent vingt à cent quarante jours pour expliquer notre idée et aboutir à un résultat positif.

» C'est important, car en abordant le problème par la voie difficile du vote d'autodétermination, avec pratiquement tout le corps électoral, nous avons créé un facteur d'incertitude sur le résultat qui, à mon avis, crée un facteur de plausibilité politique.

— Ne pensez-vous pas qu'à l'heure actuelle le référendum est perdu d'avance ?

— Pas du tout. Je suis convaincu que, grâce aux apports de mes interlocuteurs, des solutions existent qui sont largement susceptibles de l'emporter majoritairement. L'indépendance-association aménagée comporte pour l'avenir moins d'incertitudes que le maintien d'une situation dont nous savons qu'elle a provoqué les événements actuels.

— Avez-vous trouvé parmi vos interlocuteurs un dénominateur commun ?

— J'ai eu deux groupes d'interlocuteurs, les uns qui, à partir de mon texte, ont cherché à obtenir des garanties complémentaires pour l'indépendance, et d'autres qui ont cherché à obtenir des garanties complémentaires pour les non-Mélanésiens, toujours dans l'indépendance.

— Et les autres, ceux qui refusent l'indépendance ?

— Certains de ceux qui manifestent dans les rues sont venus me voir pour discuter des modalités de l'indépendance, des garanties. Les seuls qui aient refusé toute approche, ce sont donc bien les forces politiques et économiques dont je parlais tout à l'heure.

— S'agissant des propositions que vous allez soumettre au président, seriez-vous prêt, s'il vous le demandait, à appliquer une solution qui ne serait pas celle ayant votre préférence ou de gérer une solution d'attente en retardant les échéances ?

— Seul le président de la République connaîtra le contenu de mon rapport. J'imagine mal des différences de contenu avec le président de la République ou le premier ministre.

— Sans parler de situation conflictuelle, il pourrait y avoir un désir, de la part du président de la République, de différer des échéances qu'il estimerait dangereuses pour son gouvernement ?

— J'ai tiré un trait. Je n'imagine pas que le président de la République me demande d'aller au-delà de ce trait, car il y a entre nous une grande proximité.



Dessin de SZLAKMANN.

— S'il apparaissait que votre plan est voué à l'échec (électoral s'entend), est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux gérer la situation pendant quelque temps plutôt que de risquer cet échec ?

— J'admets parfaitement que le président de la République prenne cette décision. Il lui appartiendrait alors de dire quelle solution il envisage pour gérer cet entre-temps. Mais je ne suis pas convaincu que l'échec électoral sur la base d'un texte clair soit nécessairement un échec politique.

» Nous nous trouvons devant une situation qu'il faut dénouer. La seule hypothèse aujourd'hui sûre de succès serait de poser aux Calédoniens la question du maintien ou non de la Calédonie dans la France, elle répondrait en majorité oui à la France. Mais si, à l'intérieur de ce vote, il y a une majorité de Canaques qui disent *« nous voulons en sortir »*, alors, en quoi aurons-nous fait avancer le problème ?

— Est-ce que, entre le plan Ukeiwé et vos propres propositions vous imaginerez une solution intermédiaire ?

— J'ai retenu du plan Ukeiwé l'approche régionale, même si je rejette vigoureusement sa cartographie qui privilégie Nouméa au détriment du reste du territoire. Le système qu'il propose consiste à mettre dans une région 70 % de la population et 85 % de la richesse ; il y aurait donc trois régions : l'une représenterait 14 000 habitants, l'autre 16 000 habitants et la troisième 115 000. Quant à la richesse, ce serait encore pire en tant que déséquilibre. Je retiens donc l'idée régionale, mais dans, un souci d'aménagement du territoire, alors qu'il la retient dans un sens qui peut conduire à la partition.

— Vous ne pensez pas que le plan Ukeiwé est une autonomie poussée ?

— C'est un recul, et c'est une avancée par rapport au statut de 1984, qui, lui-même, est régressif par rapport à ce qu'il faut faire dans ce territoire. Je ne me situe pas par rapport à un statut, mais par rapport à une réalité politico-économique. Je constate le déséquilibre entre les régions de ce territoire, la concentration du pouvoir et de l'argent dans une ville et, à l'intérieur de cette ville, entre les mains de quelques individus et de quelques groupes, je constate que l'agriculture régresse d'année en année, que dans 100 F de nickel exporté, il y a 40 F de pétrole importé, que 40 % du PNB de ce territoire vient de la métropole, et je dis que continuer dans cette voie ce n'est pas avancer.

» Au début, j'ai eu du mal à comprendre ce que me disaient mes interlocuteurs indépendantistes lorsqu'ils manifestaient leur refus absolu du statut de 1984. J'en arrive à la conviction que plus d'autonomie arrache des mains de l'Etat le pouvoir d'arbitrage et confie à une catégorie tous les pouvoirs de domination politico-économique. Ce n'est pas seulement un combat sur la définition du territoire national, c'est aussi un combat sur la conception des relations de l'économique et du politique.

» Et le miracle que renouvelle chaque jour et chaque mois les tenants de la majorité territoriale actuelle, c'est d'arriver à faire vibrer à l'unisson de leurs propres cris les foules de petits Blancs et des membres des communautés non européennes, alors que, à l'évidence, leurs intérêts ne sont pas concordants.

» Il y a mille raisons qui font que l'agriculture n'est pas productive ici, mais la plus importante est que nous sommes dans un pays dominé par l'économie de comptoir. On n'a pas construit d'agriculture comme dans un pays tendant à une autonomie réelle. Ce débat n'est pas qu'un débat de décolonisation, c'est beaucoup plus compliqué que cela. Il n'y a pas un Mélanésien sur cent qui mette en cause la France. Ils mettent en cause le déséquilibre qui, sous la protection de la France, s'est créé; et neuf Mélanésiens sur dix demandent à la France de rester pour garantir les nouveaux équilibres.

— Mais ce rééquilibrage n'implique pas nécessairement l'indépendance ?

— Seule une authentique participation du peuple canaque à la responsabilité de son propre destin peut conduire à renverser les logiques qui sont en place.

— Quel est alors l'autre système envisagé?

— Il existe des exemples à prendre aux Fidji, en Malaisie où il y a des systèmes de quotas, de préférence d'aménagement, etc.

— Aux îles Fidji, il y a une communauté qui n'a pas de droit de propriété de la terre...

— Qui pourtant prospère bien! Mais elle peut utiliser la terre. Nous sommes en train d'élaborer des solutions. Ainsi savez-vous que dans leur ville certains Londoniens sont bailleurs des terrains pour 999 ans?

— Et la coutume? Avez-vous envisagé une sorte de « codification » pour favoriser l'initiative individuelle sur le plan foncier et agricole?

— La coutume et le droit écrit sont en contradiction. Ce dont il faut parler, c'est d'une « interface » entre la coutume et l'économie d'échange dans laquelle ce territoire doit entrer.

» Les indépendantistes croient qu'ils arriveront à faire une économie moderne en Mélénésie en gardant certains aspects de collectivisation automatique, de solidarisation automatique des profits... Ils se trompent. A un moment donné, il faudra qu'ils choisissent entre le solidarisme et une économie d'échange. La seule chose que je puisse faire, c'est de faire figurer, parmi les garanties données aux non-Mélanésiens qui resteront sur ce territoire à dominante mélanésienne, la garantie d'entreprendre et de faire des profits. Ce qui m'a le plus frappé dans toutes ces recherches, c'est le caractère ouvert de la revendication indépendantiste et le caractère défensif de certaines attitudes anti-indépendantistes. »

Propos recueillis par THOMAS FERENCZI et FRÉDÉRIC FILLOUX.

LE DÉBAT SUR LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES

M. Barre propose de « limiter » le service public

Le mois dernier, dans sa revue *Faits et arguments*, M. Raymond Barre redoutait que l'audiovisuel public, en augmentant sensiblement ses recettes publicitaires, n'assèche dès aujourd'hui les réserves financières qui devraient permettre la naissance des télévisions privées. Cette préoccupation a été reprise par de nombreux partenaires de la communication : Pierre Barret, président d'Europe 1 ne déclarait-il pas récemment que les télévisions privées étaient *« menacées d'interruption volontaire de grossesse »* ?

M. Barre revient à la charge dans le numéro de mars de *Faits et arguments*, qui présente un dossier sur « La communication audiovisuelle, pour un vrai régime de liberté ». Après avoir critiqué *« l'incohérence de la politique socialiste »* en matière audiovisuelle, l'ancien premier ministre propose que le service public soit *« limité quant à son étendue et redéfini dans ses objectifs »*. Le futur service public ne compterait qu'une chaîne de télévision consacrée à des programmes éducatifs et culturels et une société nationale pour les émissions en direction de l'étranger.

M. Barre invite l'Etat à se retirer *« de toutes les autres sociétés dans lesquelles il a un intérêt direct ou indirect »*, c'est-à-dire deux des chaînes de télévision publique dont FR 3, une ou deux chaînes de la radio nationale et les radios décentralisées, la Société française de production, la société de commercialisation, Havas, Canal Plus, RTL, Europe 1, Radio Monte-Carlo et Télé Monte-Carlo. *« La première décision et la plus spectaculaire,* poursuit le texte de M. Barre, *en faveur de la communication audiovisuelle consistera à distribuer les actions de l'Etat à de nouveaux actionnaires. »*

Un service public *« limité »* et financé par la seule redevance libérerait 2,3 milliards de francs de recettes publicitaires pour les télévisions privées. Cadeau d'autant plus intéressant qu'il est ainsi proposé aux investisseurs potentiels de racheter des chaînes publiques avec toute leur audience et leur expérience, en supprimant du même coup une concurrence difficile.

Refus de la CFDT

C'est cette solution que dénonce le syndicat de l'audiovisuel SURT-CFDT dans un texte adopté par son secrétariat national, le 11 mars.

Refusant à la fois *« la dérégulation sociale et l'amputation du service public »*, la CFDT souligne que *« la coexistence de télévisions privées gratuites et de chaînes du service public « payantes » par la redevance risque fortement de faire chuter celles-ci, vu l'incivisme bien connu »*. Le syndicat, qui ne veut pas se replier *« sur une ligne Maginot du service public »*, propose de réformer et de simplifier les organismes publics en *« regroupant certaines entreprises »*. Il réclame également la mise en place d'une société financière tant pour les investissements que pour le financement des programmes.

Le débat sur les télévisions privées évolue ainsi au fil des jours, quittant le terrain généreux mais naïf de la *« liberté d'émettre »* pour gagner celui moins exhaltant des réalités économiques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le malaise des internes des hôpitaux

« Nous sommes pour l'élitisme républicain »

Les représentants nationaux des internes et chefs de clinique des hôpitaux universitaires ont rencontré, vendredi 15 mars, M. Paul Bouchet, conseiller spécial auprès de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. Les internes, qui avaient fait grève à Paris jeudi et vendredi, se félicitent de voir les négociations enfin entamées, en soulignant que, pour l'instant, rien n'a été réglé. Au ministère, on indiquait samedi matin que les négociations portant sur les conditions d'accès au clinicat étaient en passe d'aboutir. En revanche, le problème de la rémunération des internes demeurait toujours dans l'impasse.

« *Simple coup de fièvre* », comme nous le disait un grand patron ? « *Discrimination des internes de CHU à l'égard des internes en médecine générale* » ? comme l'affirment un certain nombre d'associations ? Ou expression du malaise croissant qui s'est emparé du monde médical hospitalier depuis quelques mois ? Philippe Godeberge, vingt-huit ans, interne en anesthésiologie à l'hôpital Bichat, explique à sa manière le succès de ces deux jours de grève.

« *Un interne*, dit-il, *c'est un médecin qui travaille près de soixante-dix heures par semaine. Tous les matins, j'arrive à l'hôpital à 7 h 30 et je me rends immédiatement au bloc opératoire. Là, je prépare et j'endors les malades qui vont être opérés au cours de la matinée ; ces opérés, je les surveille ensuite pendant toute la période d'anesthésie, jusqu'à leur réveil. Plus tard, dans l'après-midi, je vais dans les étages voir les patients qui doivent être opérés le lendemain et leur prescris une prémédication anesthésique.* » A cette activité journalière s'ajoutent un certain nombre de gardes : une nuit sur quatre et un week-end sur quatre. « *Il m'est arrivé parfois de voir près de soixante-dix malades en une nuit ; de l'accidenté de la route à celui qui souffre d'une péritonite parce qu'il vient de perforer un ulcère. Et tout cela pour environ 15 F par heure de garde...* »

« Ce titre, nous y tenons »

Philippe Godeberge est, comme tous ceux qui ont fait grève pendant ces deux jours, un interne ancien régime : son salaire varie entre 7 500 à 8 000 F par mois, selon le nombre de gardes effectué. « *Mes successeurs*, précise-t-il, *les internes de spécialité, qui, en théorie, devraient prendre leurs fonctions le 1er avril prochain, feront le même travail que nous mais pour un salaire de 4 800 F par mois.* »

Un salaire insuffisant, tout le monde le reconnaît. Mais pourquoi le salaire d'un interne de spécialité devrait-il être supérieur à celui d'un interne de médecine générale ? N'est-ce pas une revendication de caractère élitiste ? « *Absolument. Comme M. Chevènement, nous sommes pour un élitisme républicain. Nous pensons que le fait d'avoir été reçus à un concours très difficile nous donne droit à un salaire supérieur. Ce qui ne signifie pas que nous sommes opposés à une revalorisation de la médecine générale. Bien au contraire. Nous n'acceptons pas les raisonnements du type : « Puisque je n'ai rien, je veux que les autres n'aient rien. » Ce pseudo-égalitarisme risque de tuer le service public.* »

Après tout, les internes en grève pourraient très bien ne pas se sentir concernés par ces diminutions de salaire, puisque celles-ci ne toucheront que leurs successeurs. D'où vient alors cet élan de solidarité désintéressé ? « *Nous faisons grève avant tout pour nous-mêmes*, reconnaît Philippe Godeberge. *Nous ne voulons pas que notre titre d'ancien interne du CHU soit galvaudé. Ce titre, nous avons énormément travaillé pour l'obtenir et nous y tenons. Je n'aimerais pas qu'un jour le grand public ne fasse pas la différence entre le titre d'ancien interne de médecine générale des hôpitaux de l'Ile-de-France et celui d'ancien interne des hôpitaux de Paris. Une fois qu'on y est, pourquoi ne pas aligner le tarif des consultations de spécialistes sur celui des consultations de médecine générale ?* »

Même raisonnement à propos de leur deuxième revendication : l'accès pour les internes de spécialité au poste de chef de clinique. « *Si nous désirons devenir chef de clinique, c'est avant tout pour améliorer notre formation, ne serait-ce que pendant deux ou trois ans. Mais c'est aussi, pourquoi le nier, pour pouvoir se prévaloir du titre d'ancien chef de clinique. Dans le cadre de la médecine libérale, c'est un atout non négligeable.* »

En somme, des revendications catégorielles. « *Sans doute*, reconnaît Philippe Godeberge, *mais, si ces revendications n'aboutissent pas, on finira par assister à une véritable remise en cause de l'égalité à l'accès des soins. Déjà, la carrière hospitalière n'intéresse plus les internes, en grande majorité attirés par le secteur libéral. En dévalorisant encore davantage leur statut, le pouvoir va dans le sens d'un renforcement du secteur privé. Bientôt – cela a d'ailleurs commencé depuis plusieurs années, – il y aura une médecine des riches et une médecine des pauvres.* »

Quand on lui parle d'une possible récupération politique du mouvement des internes, Philippe Godeberge répond : « *Nous n'avons demandé le soutien de personne ; ni celui du RPR ni celui de Force ouvrière ; mais le fait est qu'un grand nombre d'organisations soutiennent notre action. A partir du moment où un tel consensus s'est dégagé, je vois mal comment nous pourrions être récupérés et,* a fortiori, *manipulés politiquement.* »

FRANCK NOUCHI.

TSUKUBA EXPO 85

Robots en fête

De notre correspondant

Tokyo. – L'exposition internationale Tsukuba expo 85 ouvre ses portes le 17 mars en bordure de la cité de Tsukuba, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Tokyo. Le thème retenu pour cette manifestation (la troisième organisée par le Japon après l'Exposition universelle d'Osaka en 1970 et l'Exposition océanographique internationale d'Okinawa, en 1975) est : « La maison et son environnement : science et technologie au service de l'homme chez lui ».

Une trentaine de participants japonais, et une cinquantaine de gouvernements étrangers exposent séparément ou collectivement dans les pavillons répartis sur une centaine d'hectares. Le coût total de l'opération est estimé à 2,5 milliards de dollars.

L'exposition doit durer jusqu'à la mi-septembre. Les organisateurs attendent vingt millions de visiteurs, dont plus d'un million d'étrangers. A la veille du vingt et unième siècle, Tsukuba 85, est, affirment-ils, « *une chance unique de se pencher sur l'avenir de l'homme, de réfléchir aux moyens d'utiliser au mieux les ressources naturellles limitées de notre planète, de protéger l'environnement et d'assurer le bien-être économique, social et culturel de l'humanité tout entière* ».

Côté japonais, le gouvernement prend en charge quatre installations : le parc de la science, le pavillon historique, – celui consacré au thème de l'exposition (technologie, homme, habitat), – un centre d'information électronique de trois mille places et le centre de l'exposition doté d'un forum de la science où seront présentés divers projets scientifiques et techniques d'organismes de recherche japonais. L'exposition est placée dans le cadre de la cité des sciences de Tsukuba, créée par le gouvernement pour regrouper une partie des organismes de recherche scientifique et technologique, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur. Une partie des installations de l'expo 85 sera ultérieurement intégrée à cet ensemble.

A cela s'ajoute le déploiement puissant, et concurrentiel, d'une trentaine d'entreprises nippones du secteur privé. Il s'agit de la fine fleur de l'industrie, tout particulièrement des géants de l'électronique, des télécommunications, de la sidérurgie et de l'édition : Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Hitachi, Toshiba, Sony, Fujitsu, Matsushita,Kodansha, NTT, NEC, etc. Leurs pavillons forment l'essentiel de l'exposition.

Les thèmes retenus sont divers, mais traitent pour l'essentiel de l'évolution, de l'interaction et même du dialogue, entre l'homme et la machine, à la maison, au bureau et à l'usine, sur terre, sous la mer et dans l'espace.

En famille

Beaucoup d'exposants japonais ont sacrifié à la surenchère des robots. On trouve cet automate apparemment indispensable à l'environnement et au futur de l'homme chez Hitachi, il sculpte dans la glace ; chez Sumitomo, il joue de la musique ; chez Matsushita, il dessine et chez NEC, il joue avec des billes.

Côté international les organisateurs, qui avaient initialement lancé des invitations à participer à cent soixante gouvernements et à bon nombre d'organisations internationales, n'attendaient, en fait, qu'une cinquantaine d'exposants étrangers – dont IBM par le biais de la filiale japonaise – effectivement représentés aux côtés des Japonais. A la veille de l'ouverture nombre d'invités n'avaient finalement pas fait l'effort de participer.

La nature même de l'exercice, son côté parfois jugé trop japonais ou encore, pour certains, le manque d'intérêt initial et de moyens semblent avoir plus ou moins joué.

Les Français, qui exposent dans le cadre du pavillon de la CEE, présentent certaines technologies, tout particulièrement leur nouvel appareil de plongée marine de grande profondeur, le « Nautile » SM 97, qui doit participer en juillet prochain à la campagne scientifique franco-japonaise d'examens des grands fonds en bordure du Japon.

Les prévisions des organisateurs, qui s'attendent à voir défiler en six mois un Japonais sur six paraissent optimistes, même compte tenu de fierté légitime des Japonais pour leurs succès technologiques, ou encore des consignes que des milliers d'employés recevront de s'y rendre en famille. En effet, les sondages réalisés ont fait apparaître un engouement modéré du public pour Tsukuba 85. Peut-être, comme l'écrivait un journal japonais, les gens perçoivent-ils « *l'exposition scientifique comme un terrain d'affrontement pour les fabricants* [japonais] *de haute technologie* ». Peut-être certains commencent-ils, justement, à être saturés d'un environnement publicitaire qui vante du matin au soir les merveilles de la robotique et de l'électronique. Quoi qu'il en soit la presse, en accord avec les exposants, va multiplier les articles sur l'exposition internationale de Tsukuba pour attirer la clientèle.

R.-P. P.

CORRESPONDANCE

Autisme et psychanalyse

La défense, par trente-six pédopsychiatres éminents, des travaux psychanalytiques qui auraient contribué à la compréhension et à la prise en charge des enfants atteints d'autisme (le Monde des 2, 14 et 20 février), continue d'attirer une correspondance abondante. Nous en publions ci-dessous des extraits.

Pourquoi tant d'acharnement ?

Etant moi-même mère d'un garçon autiste de treize ans, j'ai été très intéressée par l'article sur les travaux récents du professeur Ritvo, et je ne suis pas particulièrement surprise par la réaction échauffée des professeurs de pédopsychiatrie français qui voient là une atteinte à leur autorité dans le domaine – autorité jusqu'ici si peu contestée en France.

Pourtant, comme beaucoup de parents français, je ne peux pas être d'accord avec eux en ce qui concerne le rôle que peut jouer la psychanalyse dans la compréhension et le traitement de l'autisme. Je remarque néanmoins que le discours évolue ; les psychiatres, ne pouvant plus longtemps nier les progrès des sciences biologiques, génétiques et cognitives, ont déplacé le problème : ils prétendent moins, même si certains le font encore, que les parents sont responsables de l'autisme chez leur enfant (hypothèse contestée et abandonnée par le monde entier ou presque), mais essaient de nous faire croire que la psychanalyse permettrait de comprendre les mécanismes du handicap et même d'en améliorer le pronostic !

Mais il serait bon que vos lecteurs sachent que le docteur Ritvo n'est pas le seul spécialiste de haut niveau qui pense ainsi. En Angleterre, où je réside actuellement, le « traitement » de l'autisme par la psychanalyse, étant considéré comme intile, n'est même pas pris en charge par la sécurité sociale (National Health Service) et, dans les écoles spécialisées pour enfants autistes, la psychanalyse est absente et l'éducation structurée la remplace depuis plus de vingt ans... Il en est de même aux Etats-Unis, en Suède, au Danemark, en Espagne et dans bien d'autres pays. (...)

CHANTAL TREHIN
(Londres.)

Faire au moins le diagnostic exact

Je suis médecin-chef d'un établissement qui accueille deux cent douze enfants et adultes débiles profonds et arriérés profonds pour des séjours de très longue durée (pour la plupart définitifs en fait). Bon nombre d'entre eux présentent des troubles de la série psychotique et ont été « étiquetés » : « autisme infantile ». Ce diagnostic d'autisme, porté très précocement, a souvent contribué à occulter l'origine des troubles et vraisemblablement empêché une recherche étiologique précise. Pourtant nombre d'entre eux ont été vus par d'éminents spécialistes dont la compétence ne saurait être discutée : F. Dolto, S. Lebovici, Maud Manonni, pour ne citer que quelques noms célèbres.

La conséquence de ce diagnostic « passe partout » est de deux ordres :

– une culpabilisation des parents que l'on retrouve constamment lorsque l'on rencontre les familles ;

– mais surtout, ce qui à mes yeux de médecin me paraît beaucoup plus grave est le fait d'avoir privé ces mêmes familles de la possibilité de recevoir un « conseil génétique » pour les grossesses à venir, de la mère ou de la fratrie.

C'est comme cela que l'on retrouve, dans les arbres généalogiques, des familles lourdement frappées par la naissance de plusieurs enfants handicapés mentaux.

Je tiens à la disposition des trente-six signataires de l'article du 14 février la photocopie de quelques arbres généalogiques révélateurs et accusateurs.

Je crois qu'en 1985 il n'est plus de mise de défendre telle ou telle école de pensée. Les scientifiques, que devrait être tous les médecins, se doivent d'ojectiver des faits au travers d'examens précis et d'observations non orientées, au-delà de tout dogmatisme. (...)

DOCTEUR PIERRE PONTAUD
Médecin-chef du Centre médico-éducatif de la Mutuelle générale de l'Education nationale.

Ne pas seulement constater les dégâts

(...) L'autisme , contrairement à ce qu'écrit le Dr. Escoffier-Lambiotte, ne désigne pas une maladie mais un mode de relation gravement perturbé entre un sujet et le monde extérieur. De nombreuses entités cliniques peuvent se traduire par cette destructuration psychique. Si dans certains cas on a pu mettre en évidence des anomalies génétiques, l'absence de toute référence organique reste majoritaire dans les examens médicaux des enfants autistes.

Quoi qu'il en soit de la participation éventuelle d'un facteur génétique, il se pose la question de la prise en charge thérapeutique. Pour cela, il faut pouvoir établir une relation avec ces enfants enfermés dans un monde imaginaire, chaotique et morcelé. Toutes les personnes qui se sont réellement impliquées dans une fonction soignante n'ont pu le faire que grâce à des repères théoriques solides, au premier rang desquels se situe la psychanalyse. Il est évident qu'à ce titre, Bruno Bettelheim, par son témoignage, a ouvert des voies nouvelles dans la compréhension de l'autisme, et a motivé et soutenu ceux qui ne se contentaient pas de constater les dégâts. La citation concernant Bruno Bettelheim, et toujours avec l'alibi du Dr Ritvo, est scandaleuse par son caractère diffamatoire.

Enfin, en ce qui concerne les effets culpabilisants de la psychanalyse, ils ne peuvent être que le produit d'une méconnaissance de ce qu'il en est du statut de l'inconscient et de la place du sujet par rapport à la parole qui le précède, le constitue et le dépasse. Mais cela est une vieille histoire qui est apparue en même temps que la psychanalyse.

Dr R. A. MARSAUDON
Psychiatre. CHS Vaucluse Epinay-sur-Orge.

L'indigence extrême du système français

(...) Il reste beaucoup d'autres problèmes de l'autisme sur lesquels on ferait mieux de s'indigner. Il s'agit surtout de l'indigence extrême du système socio-éducatif *français*. Contrairement à des pays plus à l'ouest, plus à l'est ou plus au nord, nous ne disposons d'aucune loi, d'aucun décret qui règle la question essentielle que se posent les familles des personnes autistes : le cadre, les moyens matériels et les méthodes d'éducation. Tout comme les autres handicapés de la communication et du langage (les aphasiques, les dyslexiques,...), les autistes ont besoin d'une prise en charge individualisée dans des institutions de jour capables d'accueillir aussi les proches. Il s'agit de construire très lentement, à partir de quelques éléments positifs que le diagnostic et les tests définiront, un comportement relationnel minimal, pour que la personne handicapée puisse survivre avec son groupe familial, puis jouer un rôle social ou paraprofessionnel gratifiant.

Mais avant que le législateur n'intervienne, il faut que l'opinion publique soit sensibilisée à la notion même de handicap verbal et communicationnel (handicap non reconnu en France, si l'on excepte l'armée). Comment peut-on vivre sans parler, sans lire, ou sans même savoir communiquer par le geste avec son entourage ? Pour le moment, le Français de la rue et ses lois considèrent encore que l'absence de relations linguistiques ou d'interactions communicationnelles humaines est moins grave que les handicaps perceptifs, moteurs, ou viscéraux.

M. LAVOREL
Professeur M. Lavorel Neuropsychologie-Université de Lyon-II.

Un effet désastreux

Je viens vous apporter mon témoignage en tant que mère d'une fille autiste de vingt-sept ans, dont le handicap a été décelé vers le quatrième mois suivant une naissance prématurée.

Aucun établissement de jour n'ayant accepté de se charger d'un cas jugé trop lourd – en dehors d'un EMP qui a tenté l'expérience dans des conditions particulières pour la période de onze à seize ans, – nous avons entièrement dirigé et assumé son éducation dans tous les domaines, aidés de quelques professeurs pour enfants normaux. Je puis assurer ainsi que, sans emprunter les lumières de la psychanalyse, on n'est pas pour autant désarmé devant ce qu'il faut bien nommer un handicap : on établit une relation ayant pour support l'éducation, en tendant la main à l'enfant pour l'aider à dominer ses difficultés (...) Quant à la psychanalyse, nous en avons fait l'expérience la durée d'une année scolaire. Ayant sollicité sans succès l'un des signataires de l'article pour inscrire ma fille dans son établissement, je me suis vu par contre diriger vers une psychanalyste en renom. La « cure » devait apporter la guérison, à condition que le postulat de départ fût le bon. Il ne l'était pas, et l'effet fut désastreux tant sur l'enfant que sur mon propre équilibre et celui de la cellule familiale. Il a fallu beaucoup de courage pour l'interrompre au moment des grandes vacances, *car de sombres catastrophes ont* été prophétisées par cette professionnelle devant une telle évasion de l'univers psychanalytique, décidée de notre propre chef. Il ne restait plus qu'à reprendre l'éducation, qu'elle avait formellement interdite, et à modérer les effets invivables d'une permissivité qu'elle avait imposée.

La relation et la « compréhension du psychisme humain » ne passent pas forcément seulement par la psychanalyse, qui n'est sans doute pas non plus le seul canal pour atteindre « la compréhension des mécanismes psychopathologiques de l'autisme ». Elle n'a d'ailleurs jamais fait la preuve de ses affirmations, et on ne voit pas pourquoi elle imposerait ses théories. En outre, si maintenant « la prise en charge fait une place importante aux mesures éducatives », il faut savoir que le mot « éducation » prend un sens particulier dans cette perspective.

Jusqu'ici, l'impérialisme, en France, ne s'est manifesté que d'un seul côté. Ce que souhaitent les parents, c'est d'avoir la liberté du choix, car cette responsabilité leur incombe ; et, dans l'incertitude actuelle, personne ne saurait la prendre à leur place.

DENISE HERBAUDIÈRE
(La Celle-Saint-Cloud) auteur de « Cati ou l'enfance muette » Mercure de France 1972 « Cati, une adolescente autistique » Fleurus 1981

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 17 MARS

« Le château de Maisons-Laffite », 15 h 30, vestibule gauche, accès par train gare Saint-Lazare.

« L'hôtel de Soubise, la vie sous Louis XIV », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois.

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, boulevard de *Ménilmontant*, entrée principale (Vincent de Langlade).

« Saint-Eustache et le quartier des Halles », 15 h, métro Louvre.

« Un ossuaire souterrain, huit millions de squelettes, 17 800 mètres de galeries », 9 h 15, métro Denfert-Rochereau.

« La peinture italienne de Léonard de Vinci au Caravage », 10 h 30, musée du Louvre, porte Jaujard.

« La rue Visconti et ses célèbres habitants, l'ex-palais de la reine Margot », 15 h 150, 21, rue Visconti.

« Le Marais flaneur », 15 h 30, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

« Père-Lachaise, cent tombeaux oubliés », 14 h 45, entrée Batignolles (Vincent Langlade).

« Les dieux de l'Egypte », visite des collections égyptiennes du Louvre, 10 h, porte Denon.

LUNDI 18 MARS

« Le septième siècle français », 15 h, entrée de l'Arsenal, 1, rue de Sully.

« L'église métallique Notre-Dame du Travail et le projet de Ricardo Bofill, 15 h, 59, rue Vercingétorix.

« Un quartier de roture : le Trone et la Nation », 14 h 45, métro Picpus (Vincent de Langlade).

« Quand Paris s'appelait Lutèce : les salles souterraines des thermes interdites au public », 15 h, entrée musée, place Paul-Painlevé.

« Le Palais de justice et la vie sous Saint-Louis, la Conciergerie et la Sainte-Chapelle », 15 h, métro Cité.

« Hôtels et jardins du Marais » métro Saint-Paul.

« La peinture de la Renaissance italienne au Louvre : Cinquecento », 14 h, devant la victoire de Samothrace.

« Le cœur de Paris », 15 h, 10, rue Saint-Martin (Paris autrefois).

« L'Age d'or de la peinture danoise », 15 h, Grand Palais.

« L'Opéra : chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 30, *entrée Opéra*.

« Les impressionnistes : peintres de la joie de vivre de la lumière et du mouvement », 14 h 30, entrée du Musée du Jeu de Paume.

« Vermeer et l'école de Delft », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Denon.

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 16 h, 128, rue de l'Université.

« Appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 h, métro Louvre.

« Le Marais des Précieuses », 14 h 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine.

« L'hôtel de Lauzun et ses décors dorés », 15 h, 17, quai d'Anjou.

CONFÉRENCES

DIMANCHE 17 MARS

16 h, église Saint-Roch, 196, rue Saint-Honoré, Révérend-Père Carré :« Lacardaire témoin de la liberté ».

15 h, 1, rue des Prouvaires, M. Ambroise Moute : « Les voyages de l'âme d'après l'Egypte antique ».

15 h 30, 38, rue Ribera, M. A. Sala : « La Sicile, terre d'histoire et de feu ».

LUNDI 18 MARS

18 h30, musée Guimet, 6, place d'Iéna « Le livre d'or du Haikai ».

20 h 30, 12, rue des Fossés Saint-Jacques, M. Laisant et le professeur P. Samuel : « L'humanité malade de la surpopulation ».

14 h 30, 62, rue Madame : « Picasso ».

19 h, même adresse : « La Chine ».

L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les automobilistes n'entretiennent pas correctement leurs pneus

Les automobilistes français ont encore beaucoup de progrès à réaliser en matière de comportement routier. Ils connaissent mal leur véhicule et les soins qu'il exige. Par exemple, ils méconnaissent l'importance que représentent les pneus en matière de sécurité.

Un sondage, effectué en décembre 1984, auprès de cinq cents usagers de l'autoroute de Normandie, fait apparaître d'inquiétantes lacunes : 38 % des personnes ignorent qu'il vaut mieux trop gonfler ses pneumatiques plutôt que le contraire. 8,2 % seulement vérifient convenablement la pression de leurs pneus c'est-à-dire au moins une fois par mois et 52,4 %, une fois par an, *« quand ils partent en vacances »*.

L'Association pour la sécurité sur les autoroutes (ASSECAR), qui a effectué ce sondage, aura fort à faire pour ramener les conducteurs à plus de prudence, car 16 % des accidents sur autoroutes ont pour cause un éclatement d'un pneu lui-même provoqué par un sous-gonflage qui produit un échauffement anormal. L'ASSECAR pourrait dresser une carte des « points noirs » de ce type d'accidents. Elle ferait apparaître qu'ils se produisent, en règle générale, à une distance de 150-200 kilomètres des grandes agglomérations au moment où l'échauffement parvient à son maximum.

Parce qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort, l'association mettra l'accent tout au long de l'année 1985 sur la nécessité de prendre ses pneus au sérieux. Par voie d'affichages, de messages à la radio ou dans la presse, elle incitera l'automobiliste à les surveiller au moins une fois par mois.

★ ASSECAR-Sécurité-autoroute, 41 bis, avenue Bosquet, 75007 Paris. Tél. : (1) 550-32-29.

Autopsies des accidents mortels

La direction de la sécurité et de la circulation routières mène actuellement des enquêtes pluridisciplinaires systématiques pour analyser tous les accidents mortels survenant en France. Ce programme a été baptisé « Réagir » (1). A l'image des études épidémiologiques qui aident le corps médical à comprendre les conditions d'apparition du cancer ou des maladies cardiovasculaires, ces enquêtes analysent dans le détail l'enchaînement des facteurs qui ont conduit au drame.

Voici le récit de deux accidents « disséqués » par les spécialistes.

M. Y... sait ce que conduire veut dire. Il possède les permis A 1, A 2, A 4, B, C, C 1, DE. Aucun accident depuis dix ans. Bonus maximum. Sa Citroën CX-GTI répond parfaitement à ses sollicitations. Une belle bête. Il est un *peu fatigant de conduire depuis* 5 h 30 du matin, mais il a vu pire. Il sort de l'autoroute vers 20 h 30. Une Fiat-Panda le dépasse. Culottée cette petite cylindrée ! Elle va voir de quel bois il se chauffe. C'est tellement plus amusant ce jeu de saute-mouton que la conduite somnolente sur autoroute !

La Panda et M. Y... au volant de sa CX rattrapent une Renault 18, qui file ses 90 km/h réglementaires. Ils la dépassent. Ils rattrapent un poids lourd. Les flèches marquées sur le sol indiquent que l'autorisation de « doubler » va bientôt finir, car une cuvette et un virage à droite approchent. La Panda se lance tout de même. M. Y... la suit dans sa manœuvre. Après tout, de nuit, on voit les lueurs annonçant l'arrivée de véhicules survenant en sens inverse.

D'un coup de volant, la Panda se rabat devant le camion qu'elle oblige à freiner. M. Y... voit deux phares surgir dans son pare-brise. Il appuie en catastrophe sur le frein, mais ne peut se rabattre sur la droite de la route en raison de la présence du camion qu'il dépasse et de la R 18 qui suit celui-ci.

Hurlements des pneus. Trente-cinq mètres de chaussée signés par la gomme des quatre roues bloquées. Le temps de voir grandir les phares d'en face. Grandir, grandir, grandir... La CX heurte de plein fouet le véhicule qui arrive. C'est une Renault 5. La conductrice, Mme D..., sa passagère, et sa fille de onze ans, sont prisonnières des tôles déchirées. Elles sont mortes. Dans la CX, M. Y..., lui est blessé au pied.

L'enquête fera apparaître que les véhicules en cause ne présentaient aucun défaut : voitures d'un ou deux ans d'âge, pneus en bon état. Les conducteurs n'avaient pas bu d'alcool. Les ceintures de sécurité étaient bouclées. La route ne comportait aucune difficulté. Le revêtement était en bon état et sec. Dans ces conditions, on aurait pu penser que l'enquête « Réagir » conlurait *à la faute du conducteur responsable* d'un tel massacre. Mais le rapport s'est efforcé d'aller au-delà. Il insiste sur le repos nécessaire lors des longs voyages. Il estime qu'il faut apprendre aux conducteurs à adapter leur comportement lorsqu'ils quittent une autoroute pour une route ordinaire. Il préconise des habitacles résistants sur les petits véhicules.

L'autoroute aussi

Il est 8 heures du matin. Une pluie fine tombe sur l'autoroute. M. Z... conduit un poids lourd qui dépose deux ouvriers sur la bande d'arrêt d'urgence à proximité d'un chantier. Il redémarre sur le bas-côté de la chaussée, mais un véhicule qui y stationne l'oblige à *pénétrer sur la voie dite « de circulation lente »* à 15 km/h. Il jette un coup d'œil dans son rétroviseur — déréglé — et n'y voit aucun véhicule. M. Z. s'engage dont sur l'autoroute. Il ne se presse pas pour passer ses vitesses et roule à 45 km/h.

M. B., conducteur dans une entreprise de messagerie routière, a passé une nuit blanche au volant. Il rentre chez lui avec la fourgonnette de sa société. Il a *repris la tournée d'un de ses collègues* tué dans un accident de la route. Il fait presque toujours plus que ses huit heures de travail quotidien. Il s'est plaint de la fatigue consécutive à ses conditions de travail. Il a sommeil.

Bien que la visibilité soit de 500 mètres, M. B... ne comprend pas la manœuvre du camion qui vient de s'engager sur la voie de circulation lente. Croit-il que celui-ci roule à une vitesse plus élevée ? Ou qu'il se trouve toujours sur le bas-côté ? Toujours est-il qu'il ne cherche pas plus à éviter le camion qu'à freiner. Sa fourgonnette s'encastre sous l'arrière du poids lourd. M. B... est mort.

L'enquêteur « Réagir » insiste sur les causes déterminantes de l'accident : en trente-six heures, M. B... s'est reposé seulement seize heures, *« encore que l'on puisse se demander si l'on peut véritablement se reposer au rez-de-chaussée d'une HLM entre 12 h 30 et 22 h 30 »*. D'autre part, il a été arrêté, un mois plus tôt, pour excès de vitesse. Il ne boit pas.

Le rapport préconise la mise au point d'un dispositif anti-encastrement à l'arrière des camions, ainsi qu'une amélioration de leur signalisation arrière et un dispositif de verrouillage des rétroviseurs latéraux. Il lui apparaît nécessaire de rappeler aux usagers d'une autoroute qu'une vitesse minimum est requise avant de s'insérer dans la circulation. Il demande le respect de la réglementation sur le temps de travail et l'installation systématique d'un contrôlographe sur les véhicules utilitaires de société.

Comme on le voit dans ces deux exemples, un accident n'est pas dû à une seule cause qu'on pourrait placer dans la colonne « imprudence ». Quand les acteurs du drame se mettent en place, la psychologie et le vécu pèsent autant que la cylindrée de l'auto ou le profil de la route. Un enchaînement des causalités provoquant la catastrophe, c'est sur chacune d'entre elles que devra peser l'action préventive des autorités chargées de la sécurité routière.

Dans chaque département, une équipe est constituée pour cette tâche. On y trouve, par exemple, un policier, un médecin, un pompier et un ingénieur des ponts et chaussées, qui peuvent s'adjoindre un représentant de parents d'élèves lorsqu'un enfant est impliqué. Cinq mille personnes sont aujourd'hui à pied d'œuvre, et les ordinateurs engrangent une masse considérable de données qui vont beaucoup plus loin que les simples statistiques.

On sait que l'abus d'alcool vient au premier rang des facteurs d'accidents. On ignore que la deuxième cause est la fatigue, devant l'infraction au code de la route et la conduite dangereuse. On croit savoir que la puissance de l'automobile est déterminante pour la gravité du sinistre, alors que c'est son état d'entretien qui fait la différence.

Encore quelques années d'enquêtes « Réagir » — tellement plus pénétrantes que les procès-verbaux habituels ! — et la direction de la sécurité routière pourra orienter mieux à propos la répression, les campagnes de sensibilisation et les conseils aux *constructeurs automobiles*. Les souffrances de millions d'accidentés n'auront pas été complètement vaines.

ALAIN FAUJAS.

(1) C'est-à-dire « Réagir par des enquêtes sur les accidents graves et par des initiatives pour y remédier ».

La Cour d'appel de Paris réduit la peine d'un Arménien

Par un arrêt rendu vendredi 15 mars, la dixième cour d'appel de Paris, présidée par M. Jacques Seguin, a ramené de quatre à trois ans de prison la peine prononcée le 21 décembre 1984 par la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Créteil (Val-de-Marne) à l'encontre de Avedis Catanassian, vingt-huit ans, militant du Mouvement national arménien (MNA), reconnu coupable d'association de malfaiteurs et de détention d'armes et d'explosifs (*le Monde* du 24 décembre 1984).

Après l'attentat commis à Orly le 15 juillet 1983 (huit morts et quarante blessés), six Arméniens avaient été poursuivis pour avoir, selon l'accusation, fourni une assistance délictueuse aux actions de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie), l'organisation qui revendiqua l'attentat commis le 13 avril 1981 contre un établissement Mac Donald à Paris, celui du 24 juillet 1982 au Pub Saint-Germain et la prise d'otages à l'ambassade de Turquie le 24 septembre 1981. Cinq d'entre eux avaient été condamnés à des peines de deux à quatre ans de prison, la sanction la plus forte ayant été infligée à Avedis Catanassian, qui avait interjeté appel.

A l'audience de vendredi, Me Henri Leclerc, sans contester la détention par son client, en 1982, d'une valise contenant des armes et des *explosifs*, a *réfuté* l'accusation d'association de malfaiteurs. Il a, notamment, soutenu que Catanassian, comme beaucoup d'autres militants du MNA, avait rompu avec la branche dure de l'ASALA dès le mois de janvier 1983.

L'avocat général Ginsburger a demandé à la cour de confirmer la peine prononcée en affirmant que Catanassian n'était pas seulement un relais mais *« un rouage »* de l'organisation arménienne. Une vingtaine de victimes turques de l'attentat d'Orly avaient de leur côté fait appel du rejet de leur demande de dommages et intérêts contre Catanassian et les quatre autres Arméniens condamnés à Créteil.

La cour a confirmé ce rejet, conformément aux décisions de diverses juridictions, selon lesquelles il ne peut être invoqué de préjudice direct dans le cadre de poursuites pour association de malfaiteurs.

M. P.

VOUS AVEZ DIT « CAMPING-GAZ » ?

Dans le compte rendu des audiences du procès intenté aux accusés arméniens de l'attentat survenu à Orly le 15 juillet 1983, nous avons fait usage du terme « camping-gaz ». La société Application des gaz *nous prie de préciser que* ce terme est une marque déposée et enregistrée à son nom et ne peut être, en conséquence, utilisé sans son autorisation.

[Nous donnons acte bien volontiers de cette précision. Il reste que le terme « camping-gaz » fut employé tout au long des quinze jours de débats de ce procès des Arméniens devant la cour d'assises du Val-de-Marne. Il figurait à plusieurs reprises dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de Paris dont fut donnée une lecture publique. Il fut repris à l'audience tant par le président de la cour d'assises que par l'avocat général, par les avocats des parties civiles, ceux de la défense et par les accusés eux-mêmes. Il fut même traduit en arménien : *« camping-gazi »*. Nous pouvions penser que l'autorité judiciaire et ses auxiliaires ne l'employaient pas sans avoir eu eux-mêmes l'autorisation que la société Application des gaz invoque envers *le Monde.*]

L'assassinat de Grégory

LES NOUVELLES EXPERTISES GRAPHOLOGIQUES SERONT COMMUNIQUÉES AUX AVOCATS DE M. BERNARD-LAROCHE

L'enquête sur l'assassinat de Grégory Villemin, quatre ans et demi, retrouvé mort le 16 octobre à Docelles (Vosges), pourrait connaître de nouveaux développements au cours des prochains jours. Comme il y est tenu, le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, notifiera les conclusions du rapport des experts en écriture à l'inculpé, M. Bernard Laroche, et à ses avocats. M. Laroche demeure, en effet, inculpé d'assassinat bien qu'il ait été mis en liberté le 4 février dernier, après trois mois de détention. M. Lambert nous a fait savoir qu'il n'a pas l'intention, toutefois, de rendre publiques ces conclusions comme les avocats de M. Laroche l'avaient souhaité.

La discrétion observée par le juge d'instruction est aussi souhaitée de la part des médias. Vendredi 15 mars, le procureur général de la cour d'appel de Nancy, M. Roger Descharmes, a demandé à la presse *« devant la multiplication des rumeurs faisant état d'un prochain rebondissement de l'affaire du meurtre du jeune Grégory Villemin »*, d'observer, *« dans toute la limite compatible avec les exigences de l'information du public, la réserve qu'impose une affaire particulièrement douloureuse par l'âge de la victime et les circonstances de sa mort »*. Le procureur général rappelle que *« la liberté de la presse, liberté fondamentale, doit s'exercer dans le respect des droits et de la dignité des personnes, et se concilier avec la nécessité de faire progresser, dans la sérénité, la difficile recherche de la vérité »*.

Incidents entre la police municipale et des habitants de Levallois

Des incidents ont eu lieu dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 mars, entre des habitants de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) et des membres de la police municipale. Celle-ci a été mise en place par le maire RPR, M. Patrick Balkany, lorsqu'il a été élu, en mars 1983, face à M. Parfait Jans, maire sortant et député communiste.

Selon M. Jans, quatre membres de la police municipale se sont présentés, vendredi vers 1 h 30, sur appel pour tapage nocturne, au domicile de Mme Christine Kuemy où sept personnes étaient réunies. L'un des policiers aurait frappé l'une des personnes, d'autres seraient entrés dans l'appartement, cassant de la vaisselle et utilisant des gaz lacrymogènes. Les policiers municipaux se seraient retirés lorsqu'ils auraient entendu Mme Kuemy appeler le commissariat de police (police nationale). Deux personnes ont été blessées parmi les occupants de l'appartement et soignées à l'hôpital de Levallois.

Le secrétariat général de la mairie de Levallois donne une autre version des faits. Il s'agirait, selon lui, d'une intervention normale de la police *municipale* à *l'occasion d'un tapage* nocturne. Les occupants de l'appartement se seraient *« énervés »*, et deux membres de la police municipale présenteraient des blessures justifiant un arrêt de travail de quatre et cinq jours. Tous nient avoir pénétré dans l'appartement. Une plainte a été déposée par les locataires et une enquête est ouverte.

[Ce n'est pas la première fois que des incidents ont lieu entre la population et des membres de la police municipale de Levallois. Celle-ci, comprenant une trentaine de membres chargés de la sécurité, est dirigée par M. Didier Gandossi, ancien président de la FPIP (Fédération professionnelle indépendante de la police), proche de l'extrême droite et révoqué par M. Mauroy pour sa participation à la manifestation des policiers contre M. Badinter en juin 1983. Le 7 septembre dernier, deux agents de la police municipale ont été condamnés à six mois de prison, dont cinq avec sursis. Conduisant en état d'ivresse, ils avaient utilisé un véhicule de la police, blessé une passante, effectué un contrôle d'identité sans en avoir le droit, heurté une voiture et endommagé la vitrine d'un magasin.]

En bref

Nominations de magistrats

Par décrets publiés au *Journal officiel* du 15 mars sont nommés présidents d'un tribunal de grande instance : MM. Stéphane Lapeire (Nancy), Michel Carmet (Evry), Philippe Texier (Melun), Jean-Pierre Chaussebourg (Le Mans), Jean-Pierre Cottin (Béthune), Mme Elisabeth Deville-Linden (Laval), MM. Jean-Claude Humbert (Dunkerque), Jean-Pierre Attbenont (Quimper), Robert Paris (Basse-Terre, Guadeloupe), Mme Odile Mondineu-Hederer (Belfort), MM. Pascal Vincent (Digne) et Alain Chauvet (Riom).

Sont nommés procureurs de la République : MM. Louis Fouletier à Clermont-Ferrand, Jean-Paul Dupont à Millau et Jean-François Gallice à Albertville.

● FOOTBALL : *Bordeaux battu à Tours. — Les matches de la 28e journée du championnat de France de première division disputés le 15 mars ont donné les résultats suivants :*

*Sochaux et Toulon 0-0
*Rouen et Lille 0-0
*Strasbourg b. Toulouse 1-0
*Laval et Monaco 0-0
*Tours b. Bordeaux 1-0
*Auxerre b. Paris-SG 2-1
Nantes b. *Lens 1-0
*Marseille b. Bastia 5-0
*Metz b. Brest 2-0

Classement : 1. Bordeaux, 45 pts ; 2. Nantes, 42 ; 3. Auxerre, 36 ; 4. Toulon, 34 ; 5. Monaco et Metz, 32 ; 7. Brest, 30 ; 8. Lens, 29 ; 9. Paris-SG, 26 ; etc...

● HOCKEY SUR GLACE : *championnat du monde « C »*. — A l'occasion du deuxième tour du championnat du monde « C », la France et la Chine ont fait match nul 4 à 4, le 15 mars à Saint-Gervais. Les autres matches ont donné les résultats suivants : Yougoslavie b. Roumanie 5-2 ; Danemark b. Espagne 1-0 ; Bulgarie b. Corée du Nord 8-1.

Un éducateur condamné à la réclusion perpétuelle pour le meurtre d'une fillette

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, vendredi 15 mars, à la réclusion criminelle à perpétuité Christian Marletta, trente-quatre ans, accusé d'avoir étranglé une fillette de treize ans dont le corps fut ensuite dépecé.

La victime, Christelle, était pensionnaire d'un établissement spécialisé, Le Bois fleuri, où Marletta était éducateur. La fillette avait disparu le 10 juin 1982 et une partie de ses restes furent retrouvés une semaine plus tard. Christian Marletta, que les policiers interrogeaient déjà, avait alors avoué être l'auteur du crime. Par la suite il se rétracta et tout au long de l'audience il se déclara innocent. La précision de ses aveux, corroborés par les constatations, a entraîné la conviction de la cour et du jury.

● *Manifestation après la mort d'un jeune Algérien.* — A l'appel de l'Amicale des Algériens en Europe, près de six cents personnes ont manifesté, vendredi 15 mars en fin d'après-midi, à Vaulx-en-Velin (Rhône), près de Lyon, après la mort, le 8 mars, d'un jeune Algérien de seize ans. Bardet Barka était tombé de vélomoteur alors qu'il essayait de passer à vive allure entre deux policiers. Selon certains témoins, l'adolescent aurait été frappé par un des policiers, mais l'autopsie n'a révélé aucune trace de violence volontaire (*le Monde* du 13 mars).

Les manifestants ont observé une brève halte devant le commissariat de Vaulx-en-Velin avant de se disperser dans le calme.

« Le racisme est incompatible avec l'Evangile »

déclare l'archevêque de Besançon

Deux archevêques viennent de faire de nouvelles déclarations contre la xénophobie et le racisme. Dans *la Semaine religieuse de Tours* du 15 mars, Mgr Jean Honoré, archevêque de Tours, qui avait signé un communiqué commun avec des responsables des communautés protestante, orthodoxe, juive et de travailleurs immigrés (*le Monde* du 6 mars), explique pourquoi il avait dérogé *« au principe de ne pas intervenir pendant une période de campagne électorale »*.

« Au cœur du débat politique, précise-t-il, *un grave problème d'éthique sociale est en cause, celui du respect qui est dû à la dignité de l'homme, de tout homme. J'ai reçu des témoignages accablants sur la situation qui est faite aujourd'hui à de nombreux immigrants, victimes d'intolérance et de mépris. J'ai tenu à affirmer ma solidarité avec les autres responsables des confessions religieuses qui, spontanément, ont donné leur signature au communiqué qui nous était proposé. »*

De son côté, Mgr Lucien Dalloz, archevêque de Besançon, rappelle que *« le racisme est incompatible avec l'Evangile »* (...) *« L'Evangile,* précise-t-il, *a des conséquences dans la vie sociale et politique, il n'est pas un recueil de croyances qui se surajouterait à la vie quotidienne. Il provoque des attitudes et à des comportements précis. Il appelle à des engagements ainsi qu'à une conception de l'homme et de la vie en société. »* Mgr Dalloz ajoute que *« les étrangers ne sont pas des instruments dont on se sert pour obtenir des voix »*.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS

Montpellier candidate à l'organisation du nouveau match Karpov-Kasparov

M. Jean-Claude Loubatière, directeur technique de la Fédération française des échecs et président du cercle montpelliérain Anatoli Karpov, a annoncé, vendredi 15 mars, que la ville de Montpellier présentera sa candidature pour l'organisation du match de championnat du monde à rejouer, Karpov-Kasparov.

Actuellement, Moscou est la seule ville a avoir déposé officiellement sa candidature. D'après M. Loubatière, Londres, Barcelone, Mexico, Graz et une grande ville française (autre que *Montpellier*) seront également sur les rang pour l'organisation de ce match qui doit se dérouler au mois de septembre.

La date limite de dépôt des dossiers, accompagnés des offres financières, est fixée au 1er mai par la Fédération internationale des échecs (FIDE), qui déterminera son choix en fonction des conditions proposées et de l'avis des deux grands maîtres soviétiques concernés.

Société

Les habits neufs du Club Méditerranée

« Du bonheur et rien d'autre ! »
C'est ce que, en toute modestie, vous propose, sur papier glacé, le Club Méditerranée.
« Etre bien dans sa peau, être bien dans son corps. »
Pour tous les goûts et pour tous les âges : tout ce que vous voulez, quand vous le voulez. En toute liberté, de faire ou de ne rien faire :
« C'est vous qui décidez. »
En bref, finis les contraintes des horaires fixes et les sports obligés. Le Club fait peau neuve.

Du bonheur et rien d'autre ? Derrière ce bonheur-là, il y a, aujourd'hui, 91 villages de par le monde, dans 24 pays, 54 000 lits : plus de 20 millions de repas annuels ; 18 000 employés (en période de pointe), dont près de 8 000 GO (gentils organisateurs). 650 moniteurs de skis, 845 spécialistes de divers sports, 45 professeurs de bridge, de scrabble ou d'informatique, 400 cuisiniers et pâtissiers, 385 régisseurs de spectacles, décorateurs, costumiers, animateurs. Toute une équipe, sans oublier, pêle-mêle, 30 piscines, 669 courts de tennis, 1 244 bateaux, 1 280 planches à voile et 400 chevaux ! Derrière le bonheur, une institution, l'artillerie lourde !

Aujourd'hui, le Club fête ses trente-cinq ans. Regard en arrière. L'occasion, en tout cas, de faire le point, de se poser des questions. Voilà une affaire qui tourne bien. Mais ne risque-t-elle pas de tourner en rond ? Le produit existe. Mais ne risque-t-il pas de s'essouffler, de sombrer dans la routine ?

Individualisme

« *Le produit*, observe M. Michel Perchet, coordinateur des services commerciaux, *a beaucoup changé, et ce qu'il est aujourd'hui résulte d'une série d'évolutions. Certes, nous avons été portés par tout le mouvement des loisirs et des vacances. Nous avons navigué dans le sens de la vague, un peu en avance mais pas trop pour ne pas choquer et être commercialisable. A partir d'une animation minimale, nous avons peu à peu mis l'accent sur la dimension sportive, puis culturelle, avant de faire sa place au spectacle et à la fête.* »

« *Le début des années 80 a vu un retour en force du sport avec la découverte de son corps et la volonté d'être bien dans sa peau, mais aussi l'arrivée de l'informatique (premier atelier à Kamarina, en Sicile, en 1981), de la vidéo, de la photo, de l'expression corporelle, du théâtre. Après le corps, l'esprit. Aujourd'hui nous avons vingt-quatre « villages informatiques » qui, en 1984, ont initié 100 000 GM* [gentils membres]. *Une véritable explosion !* »

« *En fait*, constate M. Perchet, *un grand virage s'est opéré au cours des trois dernières années avec le fractionnement du temps de vacances, l'importance du rapport qualité-prix et un retour de l'individualisme. Cela signifie que nous ne pouvons plus seulement gérer des groupes, mais que nous devons penser en termes d'individu. Résultat : c'est toute notre dynamique qui doit changer, au niveau du recrutement et de la formation de nos GO, comme de l'animation. Avec, pour objectif, une plus grande flexibilité (la notion d'horaires doit disparaître), des possibilités de choix accrues.* »

En résumé : fais ce qu'il te plaît, comme il te plaît, quand il te plaît. A entendre M. Perchet, il ne s'agit plus d'évolution, mais de révolution ! Même les colonnes du temple sont touchées. Ainsi les GO sont-ils désormais invités à vouvoyer les GM en attendant que ces derniers prennent l'initiative de les tutoyer. Ainsi, le fameux collier qui permettait de régler ses consommations est-il voué à céder la place à la carte à mémoire, qui serait expérimentée, dès cet été, dans quelques villages. Jusqu'à la sacro-sainte et symbolique table de huit (qui favorisait les rencontres) qui est, aujourd'hui, remise en cause !

On pouvait déjà, dans certains villages, opter pour une chambre individuelle ; on pourra désormais, si on le souhaite, manger seul ou avec un groupe d'amis. « *Lorsque les vacances duraient deux ou trois semaines*, explique M. Perchet, *la table de huit n'était pas vraiment gênante. Mais quand le séjour se fait plus court, quand la femme travaille également, un couple peut avoir envie de se retrouver en tête-à-tête.* »

A l'écoute

D'ores et déjà, on envisage une restauration différente : fini le traditionnel dîner servi à la table ; vive les petits restaurants offrant chacun une cuisine différente, accessibles tout au long de la journée et tard dans la nuit.

Même flexibilité, même souplesse en ce qui concerne l'accès aux activités sportives. Là encore il s'agit de s'adapter à des vacances plus courtes. De plus, les GM arrivent de partout, à des jours différents. Aussi ne peuvent-ils ou ne veulent-ils pas nécessairement entrer dans le cycle dimanche-à-dimanche. La notion de semaine doit donc disparaître pour être remplacée par celle de journée, afin de permettre un accès permanent et rapide aux multiples activités offertes.

« *Ainsi*, relève M. Perchet, *profitons-nous de notre position de force, de notre situation de leader, pour nous remettre en cause, complètement. Certes, nous sommes constamment à l'écoute de nos adhérents et les 80 000 questionnaires qui nous sont renvoyés chaque année constituent pour nous un précieux baromètre qui nous permet de sentir le vent. Mais il s'agit également de lancer des défis à nos GO afin qu'ils ne se laissent pas gagner par la routine. Nous avons aussi la chance d'avoir à notre tête un président* [M. Gilbert Trigano] *plutôt visionnaire, qui pousse le Club en avant. Enfin, chacun de nos villages est, à sa manière, un laboratoire où l'on peut innover, faire des « coups » qui, en cas de succès, seront renouvelés ailleurs.* »

Il est vrai que le succès attire le succès, suscite convoitise et imitations, aiguillonne la concurrence et voit se multiplier les copies plus ou moins conformes.

« *Etre copié ne nous gêne pas*, explique aujourd'hui M. Perchet ; *cela serait même plutôt flatteur. De plus, il y a de la place pour tout le monde (nous comptons quelque 360 000 adhérents français, mais le marché du tourisme en France, c'est 35 millions de personnes !) et des possibilités d'expansion pour tous. Mais en utilisant notre image, tout en prétendant s'en différencier, nos « concurrents » troublaient la conscience du consommateur. En fait, on le trompait souvent, en jouant sur les mots.* »

Reste qu'au siège de la société, place de la Bourse à Paris, on a senti le vent du boulet. La leçon n'a pas été oubliée. D'autant que l'offensive visait les points supposés « faibles » du Club. D'abord, le fait que le Club est perçu comme un produit cher. « *Nous sommes chers quand on nous achète*, reconnaît M. Perchet, *mais il ne faut jamais oublier le rapport qualité-prix. A produit égal, nous sommes toujours les moins chers.* » Ensuite, l'image d'un Club paradis des célibataires : *sea, sex and sun* (mer, sexe et soleil). « *Il y a belle lurette que le Club, ce n'est plus les noceurs*, constate M. Perchet. *Le Club, c'est très, très famille.* » Enfin, la faiblesse de la dimension touristique du produit. « *Là encore*, répond M. Perchet, *il y a longtemps que le Club a ouvert ses portes sur l'extérieur et multiplie les circuits de découverte.* »

Bien décidés à ne pas s'endormir sur leurs lauriers, conscients que qui n'avance pas recule, les responsables du Club concoctent déjà le Club de l'an 2000. On y hume l'air à l'affût des courants porteurs. D'une part, en se diversifiant et en créant de nouveaux produits *(voir ci-dessous)* ; d'autre part, en étudiant de nouvelles utilisations du produit existant.

Un filon

Le Club s'est ainsi résolument engagé sur le marché en pleine expansion (46 000 clients en 1984) des séminaires et des voyages de stimulation. Un filon qu'il exploite déjà avec succès depuis plusieurs années. On loue, par exemple, pour une période donnée (généralement hors saison) un village tout entier à de grandes compagnies. On accueille également des groupes plus restreints, tout en veillant au dosage avec les GM individuels qui restent prioritaires. On fait du « management » : « *Donnez-nous vos hommes, nous en ferons une équipe !* »

Un des premiers à s'être engagés dans l'aventure informatique *(« tout ce qui est sérieux n'est pas forcément ennuyeux »)*, le Club entend également accentuer son avance dans ce créneau d'avenir. Ainsi organise-t-il, cet été, à Marbella, des semaines d'informatique appliquée à certaines professions libérales.

Le raisonnement est simple : les membres de ces professions savent qu'ils devront, un jour ou l'autre, s'informatiser. Mais ils sont inquiets, surtout perdus (quel matériel choisir, quel logiciel ?), et ils disposent de peu de temps. La solution ? Joindre l'utile à l'agréable : s'initier pendant ses vacances, quatre heures par jour, avec plusieurs matériels et, surtout, sous la conduite non d'un informaticien mais d'un confrère qui connaît exactement leurs besoins. On commencera par les médecins, puis on s'adressera aux dirigeants de PME-PMI, aux architectes, aux avocats, aux pharmaciens, etc.

PATRICK FRANCÈS.

F. Retali

RETALI.

Au premier rang mondial

La carte de la diversification, le Club l'a, d'abord, jouée en développant son réseau de villages. Ainsi est-on passé de la tente à la case, puis au bungalow et à des réalisations de plus en plus sophistiquées. La diversification a été ensuite géographique. A l'origine française, la clientèle s'est européanisée au fur et à mesure de l'expansion autour de la Méditerranée. En fait, il existe dans le monde trois grandes zones de vacances bordées de marchés potentiels très importants : la Méditerranée (bordée par l'Europe), les Caraïbes (bordées par l'Amérique du Nord), la mer de Chine et l'océan Indien (bordés par le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande).

Après un développement européen dans les années 50-60, le Club s'installe à la Guadeloupe en 1968, base de sa conquête de l'Amérique du Nord et prélude à son implantation dans les Caraïbes et au Mexique. La seconde moitié des années 70 voit le Club s'attaquer aux marchés asiatique et sud-américain avec l'installation en Nouvelle-Calédonie, en Malaisie, aux Maldives, à l'île Maurice, à la Réunion et au Brésil.

Prochaines ouvertures : les Maldives et Tahiti avec des villages « new-look » (mars 1985), la Thaïlande (Noël 1985), Bali (1986), la Chine et le Japon, deux nouveaux villages au Mexique (1987). De nouveaux sites sont recherchés dans les Caraïbes et aux Etats-Unis. En Europe, L'Alpe-d'Huez (Noël 1985), un village dans le sud de l'Italie (1986), Carcassonne (1987) et Tozeur en Tunisie. Auxquels s'ajoutent des projets à Opio dans les Alpes-Maritimes, en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Turquie.

En 1982-1983, les clients européens (558 700, dont 360 000 Français) représentaient encore près de 70 % des 807 400 adhérents ; les Nord-Américains 20 % ; les « Asiatiques » près de 7 %, et les Sud-Américains 2,5 %.

Troisième et dernier volet de la diversification, la création de produits différents mais complémentaires : l'hôtel du Club à Neuilly et une chaîne de cinq hôtels au Mexique, près de sites archéologiques. Le Club est actionnaire de Valtur Vacanze, une chaîne italienne de douze villages de vacances (plus de 9 000 lits), situés dans quatre pays. En 1976, il a racheté Club-Hôtel (multipropriété saisonnière). Sa filiale Maeva gère la location d'appartements. En 1981, le Club a racheté l'activité locative de la société Utoring. Clubhotel-Maeva représente 58 résidences de vacances totalisant 26 000 lits.

Avec l'ensemble de ses filiales, le groupe Club Méditerranée gérait, en 1983, 165 établissements, soit plus de 90 000 lits, et il avait reçu, au total, près de 1,2 million de vacanciers, ce qui en fait le premier groupe mondial.

NOUVEAUX ALPINISTES EN BASKETS

L'Eiger vite fait

La face nord de l'Eiger : 1 700 mètres de roc et de glace, verticaux, balayés par les tempêtes, la plus effroyable face nord des Alpes. Sans corde, sans piton, sans mousqueton, Christophe Profit l'a vaincue en onze heures. Exploit sans précédent réalisé devant les caméras de télévision. Consécration d'un alpinisme révolutionnaire.

La montagne tueuse d'hommes. L'ogre de granit. L'Eiger. Les alpinistes détestent voir dresser l'*autel de leurs exploits* au-dessus des tombes de leurs camarades. Il n'empêche ! Cette face nord de l'Eiger qui attire les tempêtes comme l'aimant la limaille a tué plus de « chevaliers du vide » qu'aucune des quatre autres grandes parois d'ubac des Alpes. Des générations de touristes accourues de Grindelwald et de Lauterbrunnen ont braqué leurs jumelles vers cette noire pyramide labourée par les avalanches pour tenter d'apercevoir la périlleuse progression des cordées à travers la brume. Ils ont ainsi suivi au mieux l'échec, au pire l'agonie, des audacieux, avant que, enfin, les Allemands Heckmair et Vörg et les Autrichiens Harrer et Kasperek atteignent le sommet (3 970 mètres) dans des conditions dramatiques en 1938. Les tentatives ultérieures pour établir les voies directes ont encore renforcé le mythe de l'Eiger, montagne cruelle. Pourtant, lorsque le Français Ivan Ghirardini a réussi, en 1978, une hivernale en solo, le monstre paraît définitivement dompté. Il a fallu six jours au guide chamoniard pour déjouer les périls de cette ascension infernale.

L'ère des sprinters

Après sa performance, l'Eiger peut-il encore faire la « une » ? A la fin des années 70, l'Himalaya, avec ses quatorze « plus de 8 000 », paraît désormais être le seul terrain de jeu digne des nouveaux grimpeurs. Les Dolomites, l'Oberland, le Mont-Blanc, le Valais, l'Engadine ne sont plus que des sentiers de la gloire pour ces alpinistes dont le chef de file est l'Italien Reinhold Messner. Pour conquérir méthodiquement le toit du monde en solitaire et sans oxygène, ce Tyrolien du Sud apporte une innovation radicale dans l'approche de la montagne : il s'entraîne comme un athlète, il suit un régime alimentaire strict, il prône une conquête « propre » des sommets, c'est-à-dire avec le moins de matériel possible. La mobilité et la légèreté supplantent les assauts lourds quasiment militaires des sommets himalayens.

Dans la vallée de Chamonix, toute une génération de grimpeurs suit ces préceptes. Et, en les poussant à l'extrême, elle trouve la quatrième dimension de l'alpinisme : la vitesse.

Les montagnards n'apprécient guère ces jeunes fous. Ils s'élancent en baskets — les chaussons d'escalade n'ont plus rien à voir avec les lourdes chaussures traditionnelles — à l'assaut des voies ouvertes par les grands anciens au prix de mille souffrances. Pour tout bagage, ils ont seulement un sac de magnésie assurant la prise des doigts. On dénonce les coups de pub, les risques inutiles, le sensationnalisme d'un Berrault ou d'un Edlinger. Mais quand, au cœur de l'hiver 1983, un jeune aspirant guide fête son brevet en enchaînant en vingt-trois heures trois des faces nord les plus sévères du Mont-Blanc, il faut bien convenir que l'alpinisme est entré dans l'ère des sprinters.

Ce Carl Lewis des cimes, c'est Christophe Profit. Un Normand. Il a découvert l'alpinisme de pointe en faisant son service national au groupe militaire de haute montagne (GMHM) du commandant Marmier. Et il lance des défis impossibles. Avec lui, l'Eiger ressort donc de l'histoire, toujours aussi terrifiant, pour une sorte de record du monde que ce garçon de vingt-quatre ans établit en progressant à la vitesse de 164 mètres à l'heure. Il dira cependant à notre correspondant à Grenoble, Claude Francillon : *« J'ai été bloqué par la tempête à 100 mètres du but ; pour la première fois, j'ai ressenti qu'il fallait à tout prix que je puisse m'échapper de cette face. J'ai approché mes propres limites, c'était démoniaque. La couche de neige fraîche qui recouvrait la calotte sommitale de l'Eiger coulait sur moi sous l'effet du vent. »* Et il s'échappe en effet de ce piège redoutable pour atteindre son objectif onze heures seulement après son départ. Où va-t-il courir maintenant ? *« Ce qui m'intéresse aujourd'hui, c'est de voir jusqu'où un alpiniste peu aller »*, dit-il. Prochain objectif : l'aiguille de Peuterey et l'enchaînement hivernal des grandes faces nord des Alpes. Puis Christophe Profit partira, toujours au pas de course, à l'attaque des « 8 000 » himalayens.

A. G.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3924

HORIZONTALEMENT

I. Tient le guidon ou se trouve aux commandes. Symbole. II. Ne manque pas de culot. Résume collectivement le programme de personnes mécontentes. Qui a perdu la « vie ». — III. Les derniers mots avant le premier acte. Entre l'Australie et la Tasmanie. — IV. Beau geste. Action d'éclats. Symbole chimique. S'échappe donc ou laisse échapper. — V. Donne des « bras » maigres. Vieille branche. — VI. Surface de prédilection pour des champions de la raquette. — VII. Subit donc une influence céleste. De quoi en mettre plein la panse. Symbole. — VIII. Centre de culture. Pronom. A de belles couleurs. — IX. Qui peut dévorer en ayant la ligne. Pris en main. — X. Favorise le retour à la terre. En perdition. Désigne un métal. — XI. A donc tout du ténébreux. Cuit à cœur. Grosse partie d'un vaisseau ou petite partie d'une nef. — XII. Offre de bonnes prises. Qui ne reflète donc pas obligatoirement la réalité. — XIII. Donner bon teint ou bonne teinte. Plus d'un. Compris ! — XIV. Légumes. Participe à certaines réunions. Pour les Anciens, c'était le pied ! — XV. Fleuve. Etait toujours prête à vider son sac.

VERTICALEMENT

1. Boîte de nuit. Gris ou jaunes. — 2. Un « faux » frère mais un véritable fidèle. Qui n'a donc pas l'apparence d'un spectre. — 3. L'amour des animaux. En Allemagne. Tour de cochon ou coup de vache. — 4. Menait la vie de Bohème. Rasé de près. — 5. Homme influent à qui l'on demande parfois un coup de main. — 6. Peut se prendre avec douceur ou avec douleur. Manière d'être. Démonstratif. — 7. Apprend à chasser. En Chine. Coule parfois de source. Titre de bénédictin ou de trappiste. — 8. Donne du mordant. Cœur d'acier. — 9. Travaille souvent sur une grande échelle. Personnel. A donc une solide formation. — 10. Préposition. Peut se voir en peinture. Symbole chimique. Prise par l'eau et reprise par Lalo. — 11. Le tombeur de ces dames. Eclair qui peut annoncer de l'orage. Battement qui permet à un flûtiste de souffler. — 12. Où la baignade est étroitement surveillée. — 13. Nous fait tirer la « patte ». Négation. Qui concerne le bâtiment. — 14. Pour les personnes à cheval sur le règlement. Réunit les amis de la bande. — 15. L'homme qui « monte ». Conjonction.

Solution du problème n° 3923

Horizontalement

I. Jardinier. — II. Amour. Fla. — III. Las. Rn. Et. — IV. Onirismes. — V. Ute. Tain. — VI. Servage. — VII. Telle. — VIII. Essai. Les. — IX. Et. Obèse. — X. Eve. Nouée. — XI. Test. Axes.

Verticalement

1. Jalousie. Et. — 2. Amante. Sève. — 3. Rosiéristes. — 4. Dû. — 5. Irritation. — 6. Usage. Boa. — 7. If. Mielleux. — 8. Eléen. Lésée. — 9. Rats.

GUY BROUTY.

Culture

« MITHRIDATE » DE MOZART, A NICE

Les fringants seigneurs du désert

« Viva il Maestrino ! » En 1778, les Milanais acclamaient l'opéra d'un gamin de quatorze ans, Mozart, qui connaît aujourd'hui en France une surprenante carrière.

L'Opéra de Nice — nous l'avons dit récemment à propos de *Capriccio* — a le vent en poupe. Le 24 mars, il inaugurera avec *Tannhäuser* l'Acropolis, sa nouvelle salle de deux mille cinq cents places, où Iouri Lioubimov montera *Rigoletto* le 26 avril (et deux *Ring* en 1988) (1). Il présente actuellement le *Mithridate* étincelant du Festival d'Aix-en-Provence de 1983.

Délaissée pendant deux cents ans comme une curiosité musicologique — pensez donc, un *opera seria* de trois heures et demie, écrit par un gamin de quatorze ans ! — cette œuvre de Mozart, dont le livret est calqué sur la pièce de Racine, s'est révélée une espèce de folie, un ouragan de musique juvénile avec ses airs d'une virtuosité échevelée menés tambour battant, d'une psychologie certes schématique, mais pleine de la sensibilité d'un cœur ardent, ambitieux, qui brûle les étapes.

Du côté de Persépolis

Nous ne reviendrons pas sur cette musique étonnante (*le Monde* du 29 juillet 1983), sinon pour dire qu'elle a besoin de la scène pour révéler tout son pouvoir. Par-delà le caractère quelque peu stéréotypé des formes vocales, que l'audition des disques accuse (2), on sent naître chez Mozart l'instinct dramaturgique, qui le conduit à varier la coupe de ses arias, l'incidence des récitatifs, tantôt secs, tantôt accompagnés, interrompant un air pour le réorienter, etc., avec un art du théâtre qui se développe au fur et à mesure de la composition. Jusqu'à ce duo d'amour d'Aspasie et de Sifare, deux rossignols échangeant leurs vocalises en écho, qui est le sommet délicieux et bouleversant de la partition.

Cette résurrection de *Mithridate* doit beaucoup au metteur en scène Jean-Claude Fall et à son décorateur Gérard Didier, à ce cadre insolite et suggestif : sur le sable du désert s'élève un haut rempart, bordé par un chemin de ronde orné de frises de cyprès et d'animaux sculptés ; ce pourrait être Persépolis, que rappelle ce chapiteau à deux têtes de chevaux posé sur le sable, voisinant avec une bergère Louis XVI...

De fringants seigneurs du désert, en burnous et turbans, comme des Bédouins, Touaregs ou cheikhs arabes, tourbillonnent sur ces deux niveaux, imageant les péripéties de l'action, mettant en évidence les sentiments des personnages, la violence des conflits, la tendresse ou la brutalité des amours, avec une acuité des gestes, une perfection des groupes, et en même temps une grâce et une désinvolture qui soulignent la jeunesse de cette musique, écartant toute liturgie compassée ou hiératique.

Plaisir d'une distribution elle aussi juvénile, avec les couleurs claires de quatre sopranos, une mezzo et deux ténors : l'émouvante Aspasie (Monime chez Racine) de Georgine Resick, fragile, mais escaladant sans peur des vocalises terrifiantes ; l'éblouissante Ashley Putnam, grande voix ronde, épanouie, aux roulades un peu dures, pour le chevaleresque Sifare (Xipharès) ; Brenda Boozer, Farnace d'une sombre ardeur ; Michèle Pena en Arbate ; et la tendre Ismène d'Anne-Marie Liautaud qui se sacrifie humblement sans perdre cette voix fruitée faite pour le bonheur. Côté hommes, le Mithridate, de Rockwell Blake montre une grande intensité dramatique, tandis que James Doing, malgré un timbre d'une charmante innocence, accuse la « barbarie » des Romains par une vocalisation plus que rudimentaire...

Et Claire Gibault attise sans cesse le feu de la représentation par sa direction précise et étourdissante d'un Orchestre de Nice enchanté d'être à pareille fête.

JACQUES LONGCHAMPT.

(1) Au programme de la saison prochaine : *les Noces de Figaro, Anne Boleyn*, de Donizetti, *Simon Boccanegra, la Dame de pique, les Pêcheurs de perles, la Dame du lac* de Rossini, *les Maîtres chanteurs, Daphné* de Richard Strauss, et *la Bohème*.

(2) *Cf.* L'enregistrement de Leopold Hager, avec Arleen Auger, Edita Gruberova, Agnès Baltsa, Ileana Cotrubas, Werner Hollweg et l'orchestre du Mozarteum (4 disques DG, 2711.021).

KLAUS RINKE AU CENTRE POMPIDOU

L'eau dans tous ses états



Ce qu'on voit d'abord, c'est l'horloge, une grosse horloge de gare à cadran lumineux suspendue au-dessus du Forum. Elle donne l'heure, surprend à peine en ces lieux, dont elle renforce le côté salle de pas perdus. C'est un peu la même chose qui se passe en bas, dans le trou. L'effet de choc produit par la découverte des seaux et des tuyaux pleins d'eau, qui constituent le gros de l'*Instrumentarium* de Klaus Rinke, est atténué par l'effet Beaubourg : l'un dans l'autre provoque un intéressant jeu d'images de canaux et veines technologiques, un rien dépassées, presque archaïques et humaines — une chair froide, mais une chair palpable.

Tout cela devrait être rendu sensible pas l'exposition prochaine des « Immatériaux », que prépare Jean-François Lyotard et où, ici même, au Centre, il sera question de ce qui occupe Rinke depuis quinze ans : l'espace, le temps, la relativité, l'homme et sa relation au monde.

L'*Instrumentarium* de Rinke, artiste allemand de Düsseldorf, est mis à la disposition de tous. Après des années d'actions, de performances et d'utilisation de son propre corps — pour montrer le temps, la gravitation, la signification d'un geste, d'un pas, et le B.A.-Ba de la mécanique humaine, — l'artiste nous livre, dans un ordre assemblé par lui, sous forme de mise en scène ou mise en forme, une bonne partie de son matériel de travail et de réflexion. Tout ce qui concerne l'eau et sa mesure.

Mesure du temps, sculpture de l'eau. Comprendre le monde, saisir ce qui échappe, maîtriser ce qui fuit, analyser pour soi et sa conscience d'être. Mais seulement à distance — on n'a pas accès à l'intérieur du forum, — d'un regard qui plonge sur les cuves, les chenaux, les bacs et les seaux métalliques en quantité industrielle, emplis à ras bord, alignés, rangés en carré, parqués, au milieu des tuyaux de plastique, des mètres et des mètres de tuyaux enroulés, en spirale, embobinés, déroulés, étalés, défaits, embroussaillés, raccordés ou non à des pompes, des moteurs, des robinets. Avec, en plus, quelques fils à plomb.

De l'eau dans tous ses états. Ici, elle stagne découpée en rondelles dans des carcans de métal, là elle chuinte, glougloute et bat — enfin on l'imagine plutôt — dans des gaines transparentes, chevelure d'algues à marée basse, sans commencement ni fin, échafaudage qui coule dans les méandres du vécu et de l'angoisse.

L'*Instrumentarium*, bien sûr, peut fonctionner sans maître. L'eau draine assez de métaphores. Cette eau que l'artiste est allé chercher à la source, qu'il a puisée à la louche dans le Rhin ; dans laquelle on a pu le voir patauger comme un enfant, s'immerger, se rincer le corps et l'esprit ; avec laquelle il a signé mille fois l'acte obscur de la naissance — la sienne dans la Rhur, là où la pollution industrielle bat des records. Cette eau enfin, dont il a observé l'usage et les rituels dans les sociétés primitives d'Australie.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ L'*Instrumentarium* de Klaus Rinke, forum du Centre Georges Pompidou, jusqu'au 8 avril.

« TAMERLAN », DE HAENDEL, A LYON

Si tendre est le barbare

En cette année du tricentenaire, Haendel marche de succès en succès. Ses opéras quasi inconnus, jamais représentés en France, fleurissent sur les affiches de Paris et de province. Dernier en date,* Tamerlan*, à l'Opéra de Lyon.

Le public lyonnais écoute religieusement *Tamerlan*. Il ne se montre nullement découragé par l'accumulation des airs qui illustrent une intrigue passablement embrouillée, dans une mise en scène pittoresque et d'un comique involontaire qui n'est pas du meilleur goût.

C'est le miracle Haendel qui, en vingt-huit jours (du 3 au 31 juillet 1724, l'année de *Jules César*), a écrit cette partition remplie de beautés à ras bord, au point qu'à chaque instant on se demande comment l'inspiration pourra monter plus haut. Ou bien est-ce John-Eliot Gardiner qui, à la tête de l'English Baroque Soloists, avec des chanteurs inconnus, transfigure cette musique, raffine sans cesse sur la douceur et l'intériorité pour nous emporter sur les cimes de Monteverdi ? Il y a certes du génie là-dedans, probablement du côté du chef comme de celui du compositeur...

Intrigue sanglante de palais et de sérail, ce *Tamerlan* est surtout étonnamment élégiaque. Le barbare tartare enflammait les imaginations de l'époque, surtout depuis la pièce de Marlowe, et aussi celle de Pradon qui avait déjà servi à deux opéras d'Alessandro Scarlatti et de Gasparini.

Vainqueur du sultan Bajazet, Tamerlan veut épouser Asteria, fille de son ennemi, qu'aime en secret son allié, le prince grec Andronico ; très gêné, celui-ci doit favoriser ce dessein ; la jeune fille, se croyant trahie, accepte (au grand désespoir de Bajazet) cette alliance contre nature pour tuer le tyran. Incapable de feindre plus longtemps (Tamerlan veut l'obliger à marcher sur le corps de son père pour accéder au trône...), Asteria dévoile le pot aux roses, Andronico révèle ses sentiments ; *Tamerlan les voue au châtiment* suprême ; Bajazet s'empoisonne et le barbare pardonne, tout heureux d'épouser Irène, princesse de Trébizonde, tandis qu'Asteria et Andronico fileront le parfait amour.

Ce tissu de situations fausses, dans « *le cercle claustrophobique* » d'un palais — comme dit Gardiner — était évidemment favorable à l'expression de mille replis psychologiques que Haendel exploite avec une étonnante délicatesse, dans cette forme de *l'aria da capo*, où le retour obligé de la musique à son point de départ est l'image même du remâchement introspectif ! Quelques airs de fureur ou de bravoure viennent émailler ce contexte un peu languissant d'éclairs fulgurants, ainsi que deux scènes dramatiques où les événements s'accumulent comme dans un film accéléré, en moins de temps qu'il n'en faut à une aria pour user jusqu'à la corde les deux vers de son obsession fondamentale...

Sous la direction de Gardiner

La présentation scénique d'Anthony Besch et de Robin Don laisse perplexe : décor de maison moderne toute blanche en construction, avec échafaudages, blocs de pierre taillés, poulies (une allusion franc-maçonne nous aurait-elle échappé ?), qui s'achèvera en prison au dernier acte ; de nombreuses échelles permettent aux personnages sans beaucoup d'imagination de chanter l'air au rez-de-chaussée et la reprise au premier étage. Une belle tente noire pour Tamerlan, de confortables sofas de la Pakistan Airways, au-dessus desquels brûlent des encensoirs, agrémentent le spectacle, moins cependant que la profusion des éphèbes nus et des bayadères sanguinolentes, qui auraient *ravi Cocteau. La séance de massage* au bain turc en particulier vaut le déplacement, avec Tamerlan aux bras *et* jambes écartelés, comme une rose des vents, par ses soigneurs pour figurer les fioritures de son *da capo*.

Mais cette inconsistance scénique est amplement rachetée par la qualité des jeunes protagonistes qui s'épanouissent sous la direction de Gardiner. Deux extraordinaires hautes-contre d'abord, Derek Ragin, tendre Tamerlan, dont la délicieuse voix féminine fait quelque peu sursauter dans ce corps de barbare velu, et surtout Michaël Chance (Andronico), le soprano le plus parfait, le plus naturel et le plus viril qu'on puisse imaginer, tous deux avec une technique baroque étincelante.

Puis l'exquise Asteria de Nancy Argenta, aux récitatifs très incisifs qui se métamorphosent en des airs d'un lyrisme idéal comme ceux des mozartiennes Constance et Pamina. Enfin, avec la belle Irène de Judith Malafronte et le Leone de René Schirrer, le superbe Bajazet de Nigel Robson, un vrai ténor, aux vocalises parfois un peu flottantes, mais d'une fabuleuse intensité dramatique au dernier acte, à la fois Rigoletto et Boccanegra devant cette fille chérie, perdue et retrouvée, pour laquelle il donne sa vie.

J. L.

★ Dernières représentations les dimanche 17 mars (17 heures) et lundi 18 (à 20 h 30).

« LA VEILLÉE », DE JÉROME DESCHAMPS

La fête à l'animateur

Jérôme Deschamps a remisé le landau qui traîne les trésors de la famille Deschiens de théâtre en théâtre. En cours de route, un étranger a traversé son champ de vision : un personnage entré dans le folklore culturel, l'animateur.

Jérôme Deschamps a décortiqué l'apparence de l'animateur, ses comportements et motivations, il s'est imprégné de son inébranlable foi dans les vertus sociales de la créativité pour tous. Puis, il l'a mis en situation, d'abord en sa terre d'élection, le Festival d'Avignon. A minuit, au cloître des Carmes, la compagnie Deschamps présentait l'une de ces veillées qui meublent les loisirs organisés des classes travailleuses : piano à quatre mains, protest-songs, farce paysanne, danse du terroir...

La Veillée se donne ensuite chez ses coproducteurs. Il y a eu le TNP en attendant, la Maison de la culture de Grenoble. Le spectacle s'est étoffé, dans un décor d'un hyperréalisme déprimant : le vert des murs, les grosses lampes boule dont une ne marche pas, les carreaux livides des lavabos, perçus au-dessus de la cloison à portes battantes.

Les portes claquent, et filent des paniers de vaisselle, des clowns jongleurs merveilleusement rapides, précis — alors que le déclic du comique est la maladresse en conflit avec l'acharnement à aller jusqu'au bout. Jérôme Deschamps est un virtuose de la rupture. Les jongleries interviennent comme un hoquet incongru au milieu d'une belle phrase.

Hagards, crispés, soutenus par la gravité de leur mission, les croisés de la culture de base affrontent l'adversité — objets fuyants, projecteurs qui crament, talons qui tournent, micros calamiteux... Avec un courage admirable, ils accomplissent leurs exploits dérisoires. La parodie s'affine d'une observation intransigeante, et de moments aigus qui filtrent du fond de la naïveté — fascinations secrètes, vérité d'un malaise : le regard de Jean-François Dinacaroupin, l'émigré de service, pendant qu'il écoute le barbu en chemisette à carreaux et sandales, l'animateur (Jérôme Deschamps) débiter des balourdises sur le « *jazz, musique des peuples opprimés* ». Regard écrasant, démarche écrasée jusqu'à la petite caisse qui sert de batterie.

Jean-Marc Bihour, Marie-Christine Ory, Sylvie Jobert, Alain Margoni et les autres, ils sont poignants, exaspérants. Ils sont cousins de Buster Keaton, frères des créatures de Woody Allen-Danny Rose, avec un plus de poésie quand il s'agit de Michèle Guigon, patineuse à roulettes, oiseau siffleur. Le spectacle est inégal, et quand même irrésistible : un rêve rose emporté par un cauchemar, et qui avance par soubresauts, s'accélère, s'achève en apocalypse dans le fracas du TGV... Le train bouscule tout ça, casse les murs, et dans le crépuscule sans électricité, l'animateur tourne en rond, jouant les Sganarelle devant le cadavre de Dom Juan, et pleure « *mes crédits, mes crédits* »...

COLETTE GODARD.

★ Maison de la culture de Grenoble, du 19 au 23 mars.

Le tandem Lanvin-Giraudeau

On sait déjà, à voir les affiches, que Gérard Lanvin et Bernard Giraudeau, enchaînés ensemble par des menottes, « *ont fait l'impossible* ».

Le premier est Carella, un petit casseur qui n'avait plus qu'un an à tirer, le second est Brandon, un dangereux bandit qui entraîne l'autre de force. Leur rencontre, lors d'un transfert par route, semble un coup du hasard. Or, il y a un mic-mac. Mais il suffit de savoir que « l'impossible » est — projet de Brandon — le cambriolage du coffre imprenable d'un casino près de Nice. Pour cela, il faut avoir les mains libres, et l'histoire des menottes ne dure pas trop longtemps.

A partir d'un scénario de film noir qui en rappelle bien d'autres, Patrice Leconte démontre qu'il est capable de filmer, d'une manière très spectaculaire, des scènes d'action, des poursuites haletantes (la fuite dans les gorges du Verdon), des cascades, un hold-up, des fusillades. On se soucie moins de l'intrigue que des exploits de Lanvin et Giraudeau, de vrais hommes faits pour l'aventure, la castagne, l'amitié virile. Ils échangent parfois des répliques de comédie ; on ne voit qu'eux, à leur avantage.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Jean-Paul Wenzel en rôdeur

Un homme joue un air d'harmonica ; une rengaine plaintive, douloureuse, qui se termine comme un cri. Cet homme, c'est *le Rôdeur*, imaginé par Enzo Cormann et interprété par Jean-Paul Wenzel. Entre deux longs silences, il raconte sa vie, ses rêves. Couteaux, meurtres, prison, souvenirs de coups reçus, cauchemars d'enfant abandonné dans l'obscurité. Les évocations se mêlent sans qu'on puisse démêler phantasmes et réalité.

La mise en scène de Philippe Goyard est lente. Peu de gestes, peu de pas, quelques attitudes. Jean-Paul Wenzel se tient de profil. Il ressemble à ce faucon dont les serres reposent sur son poing fermé. La force de l'animal enchaîné, celle de l'homme, inspirent de la crainte. Ce sont deux rapaces qui vivent en marge de la société. Ils sont frères de solitude, mais leurs cris ne parviennent pas jusqu'à nous. Ils restent accrochés dans les sphères sibyllines où Enzo Cormann les a conçus.

On n'écoute pas Jean-Paul Wenzel, on ne cherche pas à savoir s'il est un homme perdu, sans racines ni cœur à aimer, dont l'esprit a basculé dans la haine et la violence. Mais on le regarde, fasciné par le roulement d'une épaule sous sa veste de cuir, par ses joues creusées, ses yeux qui se portent vers un horizon où l'avenir n'existe pas. — C. Ba.

★ Théâtre 13, à 20 h 30.

Films de femmes à Créteil

Le Festival international de films de femmes, qui avait lieu à Sceaux depuis 1979, s'implante, cette année, du 16 au 24 mars, à la Maison des arts de Créteil (1). Il y disposera d'une salle de 1 000 places, d'une autre de 300 places et d'un marché du film avec un studio de 100 places.

La compétition internationale comprend 20 longs métrages inédits, des documentaires et des courts métrages. Mais on pourra voir quelque 80 films, et un nouveau prix, celui des femmes journalistes, accompagnera le Prix du public et le Prix du jury. Outre une rétrospective Helma Sanders-Brahms, le festival propose un hommage à Loïs Weber, pionnière américaine du cinéma féministe au cours des années 1910-1920. Elle fut, alors, aussi célèbre que Griffith, mais elle est restée pratiquement inconnue en France.

(1) Place Salvador-Allende. Tél. : 899-90-50.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

OTHELLO III : Bastille (357-42-14), sam. 19 h, dim. 17 h.

LULU : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30 ; dim. 16 h.

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19), sam. 18 h 30 ; dim. 16 h.

ATLANTIDE MA MORT : Grand Hall Montorgueil (296-94-06), sam. 20 h 30.

HALO : Plaisance (320-00-06), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

UNE CONSPIRATION : Théâtre 347 (874-44-30), sam. 20 h 30.

L'OMBRE D'EDGAR : Lucernaire (544-57-34), sam. 18 h.

L'HEUREUX STRATAGÈME : Odéon (325-70-32), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h.

RELAX : Eden Théâtre (356-64-37), sam. 21 h.

TRAGÉDIE DANS LES CLASSES MOYENNES : Escalier d'or (523-15-10), sam. 15 h 30 et 21 h ; dim. 17 h.

LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD : Boulogne, TBB (603-60-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : sam. 20 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (mus de Stravinski) et le Palais de cristal, de G. Balanchine. (mus. de G. Bizet).

SALLE FAVART (296-06-11) : sam, 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 14 h 30 : le Triomphe de l'amour ; sam. dim. 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand théâtre sam. 20 h, dim. 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON, (325-70-32), sam., dim. 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : les Trois Chaleurs.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi, sam. dim. à 13 h : Mais qu'est-ce qu'elles veulent, de C. Serreau ; 16 h : L'envers de la forme : Nicolas de Staël de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images : sam. dim. à *13 h* : Sartre, d'A. Astruc et M. Coutat ; à 16 h : Albert Camus, de P. Vecchiali et C. Clairval ; D'un Céline l'autre, de Y. Bellon. Cinéma du réel. Sam., dim. de 14 h à 20 h 30 : *Pour le programme téléphoner au Centre.*

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Lyrique : sam., 20 h 30 : La Traviata.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; sam. 18 h 30 : Paolo Conté.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils.

AMANDIERS (366-42-17), sam. 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30 : le Terrier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : Roo Too Too it Parade.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. 15 h : Moi-29e à l'ombre.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, sam. 20 h 30, dim. 16 h : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, sam. 20 h 30 : Impasse Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30, dim. 17 h : Othello III.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I, sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves (dern.). II. Sam. 21 h ; dim. 15 h 30 : Premier Amour (dern.). ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61), sam. 20 h 30 : dim. 16 h : les *Incurables. Chaudron* (328-97-04), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Lulu.

☞ CINQ DIAMANTS sam. 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), sam. 20 h 45 ; dim. 15 h : Sang, en hommage à Martin Luther King.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense (dern.) ; La Resserre sam. 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné.

☞ CITHEA (357-99-26), sam. 19 h : Miroirs (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), *sam. 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.*

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, au bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), sam. 21 h : Relax.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Calisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 17 h : Tragédie dans les classes moyennes.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), sam. 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42), I. sam. 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 : Un habit d'homme. II. sam. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), sam. 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06), sam. 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. sam. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

LYCÉE V.-DURUY (607-91-51), sam. 20 h 30 : Macbeth.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09), sam. 18 h 30 et 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ *MARIE-STUART* (508-17-80), sam. 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte, la crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. *Salle Gabriel (225-20-74), sam.* 21 h 30 : la Berline.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h, 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle, sam. 20 h 45 : les Fantasmes du boucher (Dern.).

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle sam. 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle sam. 21 h. dim. 16 h : Tchekov Tchekova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre (dern.).

ŒUVRE (874-42-52), sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils (dern.) ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), *sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mademoiselle Julie.*

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 20 h 45 : Double Foyer.

PROLOGUE (575-33-15), dim. 20 h : Petite suite pour femme solo ; sam. 21 h 30, dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30 : Un Œdipe américain.

RANELAGH (288-64-44), sam. 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30 et 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. sam. 20 h 30 : Huis clos ; sam. 22 h 15, *dim. 17 h, 20 h 30 : Et si Beauregard* n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 et 22 h : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on *nous dit de faire.*

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), sam. 17 h, dim. 15 h : la *Passion à Ménilmontant.*

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), sam. 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE 347 (874-44-30), sam. 20 h 30 : Une conspiration en 1537.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. sam. 20 h : le Petrel Fulmar ; *22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim.* 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. – II. sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

☞ TOURTOUR (887-82-48), sam. 16 h et 18 h 30 : Tac ; 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; sam. 22 h 30 : Carmen Cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), sam. 18 h, dim. 15 h : Forum Nohain.

Samedi 16 - Dimanche 17 mars

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Serre (dern.)

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), sam., dim. 14 h 30 et 17 h : Emilie Jolie.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

☞ ESPACE-GAITÉ (327-95-94), sam. 20 h 30 : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), sam. 21 h : Mamick.

GYMNASE (246-79-79), sam. 17 h 30 et 21 h : Thierry Le Luron.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ MOGADOR (285-28-80), sam. 16 h 30 et 20 h 30, dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

☞ OLYMPIA (742-25-49), sam. 20 h 30, dim. 17 h et 20 h 30 : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04), sam. 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

☞ PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

TROU NOIR (570-84-29), sam., dim. 21 h 30 : Hatz.

ZENITH (200-22-24), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Sheila.

La danse

☞ CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : K. Koko.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), sam. 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), sam. 20 h 30, Dim. 17 h : El Teatro del Arte Flamenco (dern.).

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Cie A. Dreyfus.

TEMPLIERS (278-91-15), sam. 20 h 30 : Cie TMA, Cie R. Descartes (dern.).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 16 MARS

17 h : Jardin de Guerra, de M.-D. D'Almeida ; 19 h : les Années du Christ ; 21 h : Cinéma japonais (I. Yamada) : Osen aux cigognes, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 17 MARS

15 h : L'amour veille, de H. Roussel ; Festival de Pesaro : 17 h : Pas de gué dans le feu, de G. Panfilov ; 19 h : la Préhistoire des partisans, de N. Tsuchimoto ; 21 h : Cinéma japonais (Oyuki) : la Vierge, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)
SAMEDI 16 MARS

Cinéma albanais : 17 h : l'Octobre des chants, l'Epouvantail, Edi et la note 4, le Berceau du cycle épique au Moyen Age, les Deux Festins ; 19 h : le Second Novembre, de V. Cjika ; 21 h : 70 ans d'Universal : Charlie Bubbles, de A. Finney.

DIMANCHE 17 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : la Tragédie de la mine, de G.-W. Pabst ; Cinéma albanais : 17 h : Terres prospères, Nos enfants, Iliria, le Poussin blanc, l'Art moyenâgeux, la Manifestation sportive, la Jeune fille et l'Oie ; 19 h : l'Appassionata, de I. Mucaj et K. Mitro ; 21 h : 70 ans d'Universal : Danger : planète inconnue, de R. Parrish.

Jazz, pop, rock, folk

☞ AMERICAN CENTER (335-21-50) sam. 21 h : Guem.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), sam 20 h 30 : Corcovado Band ; 22 h 30 : Filidie Diedhiou.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : sam. : D. Doriz ; dim. : Fon Troc de Montpellier.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), sam. 20 h 45 : A. Mansion, Maljean-Willems.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), sam. 22 h 30 : D. Ponce (dern.).

DUNOIS (584-72-00), sam., dim. 20 h 30 : M. Westbrook.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; 0 h 30, sam. : W. Gregg Hunter ; dim. : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08), sam. 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), sam. 22 h : S. Lazarevitch, M. Benita, A. Romano.

☞ NEW MORNING (523-51-41), sam. 21 h 30 : L.C. Ewande.

NOTES BLEUES, sam., dim. 21 h 30 : M. Ducret, D. Loloup, F. Chassagnite, M. Michel, V. Pagnini.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), sam. 21 h 30 : Certains l'aiment chaud.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : P. Adams, Trio Arvanitas.

PHIL'ONE (776-44-26), sam. 22 h : Apartheid not.

83, RUE DOUDEAUVILLE (346-66-28), dim. 18 h : D'Emballage percussions.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : Royal Tencopators.

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : Groupe Saga.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Murat, 16e (561-99-75) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES FOLIES ORDINAIRES DE *CHARLES BUKOWSKI (Fr.)* : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : *Cinoches, 6e (633-10-82).*

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Calypso, 17e (380-30-11), Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : *Gaumont* Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40), Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; *Espace Gaîté, 14e* (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC *Gobelins, 13e* (336-23-44).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

LES FILMS NOUVEAUX

LOUISE L'INSOUMISE, film français de Charlotte Silvera : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, film américain de George Roy Hill, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-58-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

BAS LES PROFS, film américain d'Arthur Miller, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA RIVIÈRE, film américain de Mark Rydell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SPECIALISTES, film français de Patrice Leconte : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz Halles, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 2e (636-10-96).

STALINE, film français de Jean Aurel : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOYAGE A CYTHERE, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

FESTIVALS

Festival de films antillais et brésiliens, Black Stars ou Silver Screen, cinéma africain. Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

Festival international du film de femmes, Panorama international. Maison des Arts de Créteil, 94.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Les grands succès de la scène : la Xe de Beethoven.
De Peter Ustinov (spectacle du Théâtre de la Madeleine). Mise en scène P. Rondest, avec J. Desailly, S. Valère, B. Fresson...
Stephen Fauldgate, critique musical réputé, et content de l'être, est dérangé dans son univers familial londonien par l'arrivée de... Ludwig van Beethoven. Première surprise, il est sourd. Fauldgate lui fait mettre une prothèse auditive. Beethoven entend alors avec horreur les enregistrements phonographiques de ses œuvres.

22 h 45 Droit de réponse : Œdipe sans complexe.
Emission de Michel Polac.
Avec les docteurs et les professeurs G. Zwang, P. Debray-Ritzen, N. Bensaïd, C. Koupernik, A. Bourguignon, R. Dadoun, D. Deccempt, C. Desjours.

0 h 20 Journal.

0 h 40 Ouvert la nuit.
Alfred Hitchcock présente : *On offre une récompense.*

1 h 30 Nuit du Japon.
Inauguration de l'exposition internationale de Tsukuba sur des images de la NHK retransmises par satellites et commentées par L. Zitrone et G. Leclère. Jusqu'à 3 h 30.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de François Valéry, Annie Cordy, Richard Berry...

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Rockline : avec Ultravox, The Blue Bells, Lloyd Cole, Elton John... Deuxième partie : Black dance America, avec The Alvin Ailey American Dance Theater, Chuck Davis, Leon Jackson, Easy jazzy jumpers.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Rugby.
Tournoi des cinq nations : Angleterre-Ecosse.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 4 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.

21 h 55 Journal.

22 h 20 Feuilleton : Dynastie.

23 h 5 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités-vedettes.

23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Série : Colette ; 22 h 5, Le radeau d'Olivier ; 22 h 55, les Désirs de melody in love, film de H. Frank ; 0 h 30, le Mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 2 h 25, l'Alchimiste, film de C. Band ; 3 h 45, Boxe ; 4 h 45, Batman ; 5 h 10, la Palombière, film de J.-P. Denis.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Anne Engstrandt de Ch. Pellet
22 h 10 Démarches avec... Renaud Camus. Notes sur les manières du temps.
22 h 30 Musique : Libre-parcours-jazz ; Atelier jazz de Villeurbanne.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (saison lyrique — en direct de la Salle-Pleyel) : *Fedora*, de Giordano, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Nello Santi, sol. M.-A. Nicolas, S. Sass, L. Sabitch, S. Igoghossian...
23 h Les soirées de France-Musique : le Club des archives : Fritz Busch, chef d'orchestre ; à 1 h : l'arbre à chansons.

Dimanche 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 2 Midi presse.
De P.-L. Séguillon.
Invité : M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

16 h 30 Variétés : La belle vie.
De Sacha Distel.
Avec Linda de Souza, Gloria Gaynor, Robert Manuel...

17 h 30 Les animaux du monde.
De la petite pierre au Markstein.

18 h 10 Série : Les roses de Dublin.

19 h Sept sur sept.
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair, qui reçoit Elie Wiesel, écrivain.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : la Guerre des polices.
Film français de R. Davis (1979), avec C. Brasseur, M. Jobert, C. Rich, J.-F. Stevenin, G. Staquet, R. Mirmont (rediffusion).
Les chefs respectifs de la brigade territoriale et de la brigade anti-gang se trouvent en rivalité pour l'arrestation d'un truand. Un scénario bien construit, inspiré par certains faits divers réels, une réalisation efficace, pour montrer le fonctionnement et les bavures de deux corps de police.

22 h 20 Elections cantonales.
Résultats du second tour. Les responsables des grandes formations politiques seront réunis pour un débat animé par Alain Denvers, Pierre-Luc Séguillon et Arlette Chabot pour TF 1, associés à Gérard Carreyrou et Catherine Nay pour Europe 1 et à ????? de *VSD*.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

17 h Série : Molière ou la vie d'un honnête homme.
Le grand film écrit et réalisé par Ariane Mnouchkine.

18 h Stade 2 (et à 20 h 20).

19 h Série : Hôtel de police.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : Le grand raid.
Etape : Chan Sha-Zhenghou, en Chine.

21 h 35 Elections cantonales.
Résultats du second tour. Analyses et commentaires, avec Bernard Rapp, Paul Amar, Patricia Charnelet, René Rémond. Les principaux leaders politiques : Bertrand Delanoé (PS), Alain Juppé (RPR), François Léotard (UDF), Jean-François Stirbois (FN), sont invités.

22 h 50 Désirs des arts : La mutation impressionniste.
Magazine de P. Daix, réal. P. Collin et P.-A. Boutang.
Pourquoi et comment l'impressionnisme a pu passer de l'opprobre à la consécration ? Avec Sophie Monneret, auteur du Dictionnaire international de l'impressionnisme, *et le peintre Olivier Debré.*

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Magazine 85.
Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.

15 h Musique pour un dimanche (et à 17 h 15).

15 h 15 Théâtre : les Fausses Confidences.
Comédie en trois actes de Marivaux (enregistré au Théâtre de Carouge à Genève). Mise en scène et réal. Marcel Bluwal. Avec D. Lebrun, F. Germond...
Où chacun ment à l'autre, parce qu'il s'agit d'être bien armé dans la guerre-éclair que se mènent les cœurs et les intérêts contradictoires.

17 h 35 RFO Hebdo.
En raison des élections cantonales, l'émission est exceptionnellement avancée à 17 h 35 au lieu de 20 h.

18 h Emission pour les jeunes.
Fraggle Rock, Lucky Luke...

19 h Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.

20 h Elections cantonales.
Après le journal national, avec les premières estimations, les vingt-cinq régions décrocheront pour donner chacune les résultats qui les concernent, puis, à 21 h 30, le national donnera les résultats pour toute la France. A 22 h 30, décrochages à nouveau des régions avec leurs analyses, leurs commentaires.

23 h 5 Cinéma de minuit : The Bowery.
Film américain de R. Walsh (1933), avec W. Beery, G. Raft, J. Cooper, F. Wray, P. Kelton, G. Walsh (v.o. sous-titrée. N.).
New-York, fin du dix-neuvième siècle. Un truculent patron de brasserie et un séduisant aventurier se disputent, de manière fantaisiste, la célébrité dans le Bowery, quartier populaire des bars et des caf'conc's. Bagarres et farces, chronique d'un monde pittoresque. Une mise en scène et des interprètes dynamiques.

0 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

9 h 25, Celles qu'on n'a pas eues, film de P. Thomas ; 11 h 20, Un justicier dans la ville, film de M. Winner ; 13 h 5, Robin des Bois ; 13 h 55, Batman ; 14 h 20, Cabou Cadin (Les Minipouss, Cobra, Paul et les Dizygotes) ; 16 h 15, Hill Street Blues ; 17 h 5, Julio Iglesias en concert ; 18 h 4, Tout le monde peut se tromper, film de J. Couturier ; 19 h 45, club de la presse ; 21 h, Prénom Carmen, film de J.-L. Godard ; 22 h 25, le Jeune marié, film de B. Stora ; 0 h, Courage... fuyons, film d'Y. Robert ; 1 h 35, le radeau d'Olivier ; 2 h 10, le meilleur dessin animé de Y. Norstein.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous ; 7 h 45, Dits et récits ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h, Messe ; 11 h, Histoires du futur ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Holbein le jeune, au Louvre ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Comédie-Française : le Triomphe de l'amour, de Marivaux ; 16 h 30, Conférence de Carême, en direct de Notre-Dame de Paris ; 17 h 20, La tasse de thé : ça s'est passé cette semaine ; à 17 h 45, histoire-actualité ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Eric von Stroheim.
20 h 10 Atelier de création radiophonique : les Moutons, par Taye Mortlay.
22 h 30 Musique : Journées de musiques arabes à Nanterre, l'Egypte.
0 h Clair de nuit : Chasse au snark.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; 9 h 5, Cantate : BWV 202 de Bach, 10 h, Gustav Mahler à Vienne : la saison 1906-1907, sa dernière saison à Vienne ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Disques compacts : œuvres de Palestrina, Mozart, Beethoven, Haendel, de Falla, Mendelssohn ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? La traversée des temps, par Claude Roy, écrivain et poète : œuvres de Monteverdi, Machaut, Verdi, Beethoven ; 19 h 5, Jazz vivant : la Mahavishnu Orchestra 84 de John Mac Laughlin ; 20 h, Spécial élections cantonales : premières estimations (et à 22 h : résultats) ; 20 h 10, Avant-concert : œuvres de Beethoven, Lutoslawski.
20 h 30 Concert (donné à la salle Pleyel le 9 janvier) : Extraits de *Salomé*, de Haendel ; *Concerto pour piano et orchestre nº 3 en ut mineur*, de Beethoven ; *Symphonie nº 3* (création française), de Lutoslawski, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. A. Brendel, piano.
22 h 30, Les soirées de France-Musique : feuilleton « Zarah, Marlène et Hildegarde », Zarah Leander au cinéma ; à 23 h : Ex-libris ; à 1 h : Les mots de Françoise Xenakis.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 17 MARS

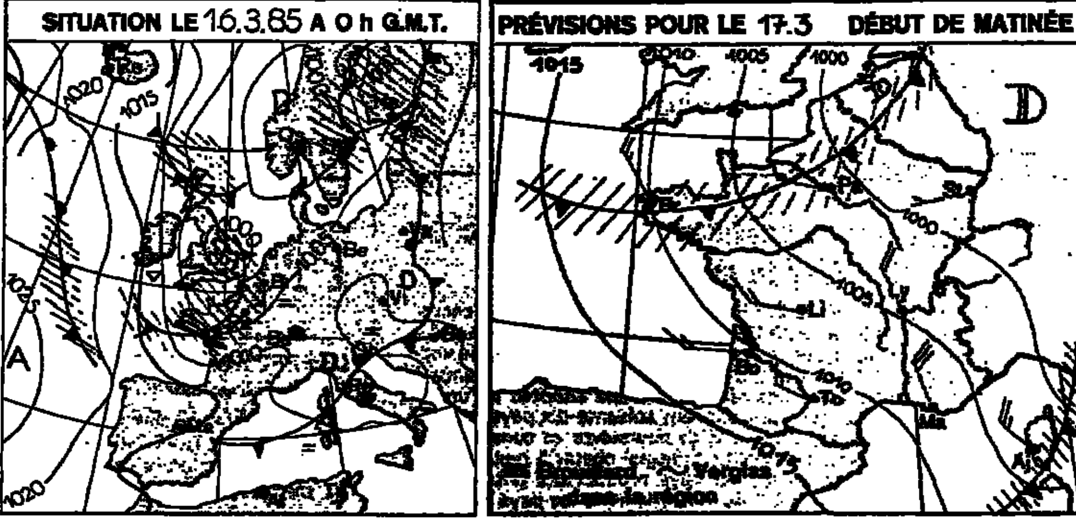
— *M. Mohamed Mzali*, premier ministre de Tunisie, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 8 h 15.

LES SOIRÉES DU LUNDI 18 MARS

TF1	20 h 35, L'avenir du futur ; 22 h 40, Cinéma : *Wolfen*, film de Michaël Waldleigh ; 22 h 30, Débat : les grandes expèces en voie de disparition ; 23 h 15, Journal ; 23 h 35, C'est à lire.
A2	20 h 35, « L'heure de vérité », avec Mgr Decourtray, archevêque de Lyon ; 21 h 55, Le petit théâtre ; 22 h 15, Document : l'Atelier ; 23 h, Journal.
FR3	20 h 30, Cinéma : *la Formule*, film de John G. Avidsen ; 22 h 35, Journal ; 23 h, Thalassa ; 23 h 45, Prélude à la nuit.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.3.85 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 17.3 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 mars à 0 heure et le dimanche 17 mars à 24 heures.

L'ensemble du pays restera sous l'influence d'un temps instable et frais.

Dimanche : sur les régions méditerranéennes, les éclaircies prédominent (sauf en Corse où il y aura de fréquentes averses) ; elles seront favorisées par un fort vent de secteur nord-ouest. Les nuages resteront par contre très abondants des Pyrénées au Massif Central et aux massifs orientaux ; il neigera à toutes altitudes, notamment sur les versants ouest et nord. Sur le reste du pays alterneront éclaircies et nuages abondants qui donneront de fréquentes averses de pluie, de grêle ou même de neige. Les vents souffleront assez fort de secteur nord-ouest. Il fera plutôt frais ; les températurs avoisinneront au lever du jour 0 degré (3 degrés sur les côtes), dans l'après-midi 5 degrés. Des risques de verglas sont à craindre en début de journée localement dans l'intérieur du pays.

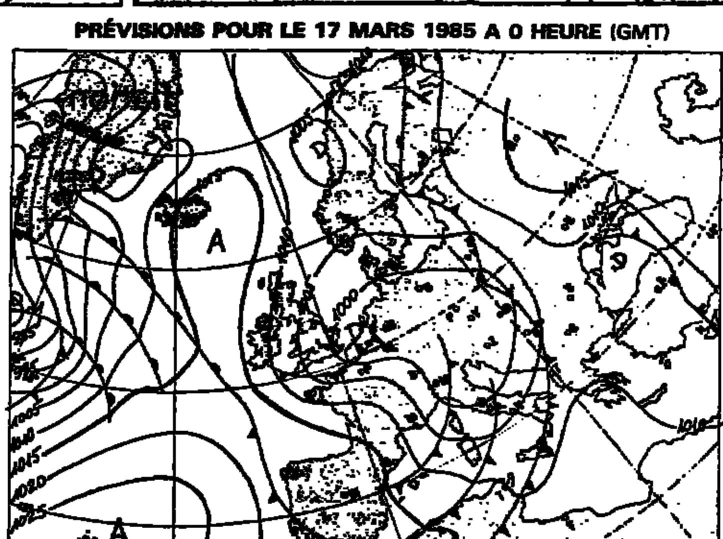
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le samedi 16 mars à 7 heures, de 998,1 millibars, soit 748,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 mars ; le second, le minimum de la nuit du 15 mars au 16 mars) : Ajaccio, 13 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 5 ; Bordeaux, 11 et 4 ; Bourges, 8 et 1 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 8 et 1 ; Cherbourg, 7 et 0 ; Clermont-Ferrand, 8 et 2 ; Dijon, 8 et 1 ; Grenoble-St-M.-H., 11 et −2 ; Grenoble-St-Geoirs, 7 et −2 ; Lille, 6 et 0 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille-Marignane, 11 et 0 ; Nancy, 6 et 0 ; Nantes, 11 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, 6 et 3 ; Paris-Orly, 6 et 2 ; Pau, 11 et 3 ; Perpignan, 13 et 2 ; Rennes, 9 et 0 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 7 et 1 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 ; Amsterdam, 4 et −1 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 5 et −1 ; Bonn, 5 et −5 ; Bruxelles, 6 et 0 ; Le Caire, 27 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 3 et −2 ; Dakar, 21 et 16 ; Djerba, 15 et 6 ; Genève, 6 et −2 ; Istanbul, 13 et 8 ; Jérusalem, 21 et 12 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 6 et −1 ; Luxembourg, 3 et −1 ; Madrid, 13 et −2 ; Montréal, 0 et −10 ; Moscou, 6 et −4 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 7 et 0 ; Palma-de-Majorque, 16 et 0 ; Rio-de-Janeiro, 30 et 22 ; Rome, 15 et 6 ; Stockholm, 3 et −5 ; Tozeur, 17 et 6 ; Tunis, 16 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 17 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 16 mars :

DES DÉCRETS

● Du 14 mars 1985 autorisant la participation financière de l'État dans le capital de la Société d'études pour la télévision directe par satellite.

● Du 15 mars 1985 relatif aux pensions minières et modifiant le décret nº 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines.

● Du 14 mars 1985 portant prorogation d'une taxe parafiscale affectée à la formation professionnelle des collaborateurs d'architectes.

● Du 14 mars 1985 portant modification du décret nº 78-924 du 22 août 1978 modifié fixant les conditions de location de certains locaux anciens vacants.

UN ARRÊTÉ

● Du 8 mars 1985 relatif aux indemnités pour charges supplémentaires allouées à certains fonctionnaires civils prêtant leur concours à l'Institut des hautes études de défense nationale.

STAGES

CENTRE DOCUMENTATION RECHERCHE. — Le CDR organise, à Paris, les stages suivants : *Expression orale et communication*, du 3 au 5 avril. *Expression corporelle analytique pour une véritable culture des affects et des pulsions*, du 30 mars au 2 avril, *Vers un couple évolutif* : aspects pulsionnels et relationnels, du 16 au 19 mai.

★ *Renseignements* : CDR, 108, bis, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : (1) 222-07-48.

Carnet

Naissances

— M. Côme IDRAC et Mme née Marie-Odile de CORTA,
Sybille, Anne Cécile et Charles-Antoine,
ont la joie de faire part de la naissance de

Marguerite,

le 8 mars 1985.

— Thierry et Catherine SÊTE-TELLIER ont la joie d'annoncer la naissance de

Delphine,

le 11 mars 1985.
Freuen sich über Delphines Geburt am 11. März 1985.
21, rue Nungesser-et-Coli,
91200 Athis-Mons.

— M. Yves THIEBAUD et Mme,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Pierre-Henry,

le 7 mars 1985.
101, boulevard des Belges,
69006 Lyon.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Delphine MASSONAUD,

fille de M. Michel MASSONAUD
et de Mme MASSONAUD,
née Frédérique Chaumié,
avec

le baron Nicolas de BODMAN,

Fils du baron Robert de BODMAN
et de Mme Bernard HIBON,
née d'Augustin de Bourguisson.
Le 13 mars 1985.

Décès

— Le docteur et Mme Henri Baille-Barrelle,
M. et Mme Jean-Louis Allain-Launay,
M. et Mme Jérôme Le Masson,
M. et Mme Philippe Baille-Barrelle,
M. et Mme Alain Bourquin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Geneviève Zielinska,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André BAILLE-BARRELLE,

survenu le 7 mars 1985.

La cérémonie religieuse a eu lieu à La Boissière (Deux-Sèvres).

— M. et Mme Ferhat Larbi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Daniel Dieterlé
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Baubérot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René BAUBEROT,
née Violette Soustre,
ancienne élève de l'Ecole normale de Fontenay-aux-Roses,
professeur honoraire à l'Ecole normale d'institutrices de Limoges,

survenu le 8 mars 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.
Un service religieux a été célébré à l'église réformée de Villefavard (Haute-Vienne).
23, rue de Valmy,
94220 Charenton,
6, Clos-du-Marquis,
07300 Tournon,
35, avenue du Docteur-Durand,
94110 Arcueil.

— M. Philippe Pelletier et Mme,
née Françoise Poitrat,
Marie, Claire, Jeanne et Antoine,
ont la tristesse de faire part de la naissance et du rappel à Dieu, muni du sacrement du baptême, de

Pierre.

Paris, le 14 mars 1985.

— M. Christian Gouillart et Mme,
née Dominique Rabaud
et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur belle-mère, mère et grand-mère,

Mme Jacqueline RABAUD,

survenu à Paris le 15 mars 1985 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Bremontier, 75017 Paris, le mercredi 20 mars, à 14 heures,

85, rue Cardinet,
75017 Paris.

Remerciements

— Les enfants Ekodo-Nkoulou-Essama, profondément touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

docteur Fabien EKODO-NKOULOU-ESSAMA

remercient très sincèrement sa famille et ses nombreux amis.

Communications diverses

— La première des « Rencontres de Paris », — organisées par l'Association Culture et animation, que préside Pierre Bas, député et maire du 6e, et qui vont se poursuivre tous les lundis après-midi — accueillera, le 18 mars, de 16 heures à 19 h 30 : le commissaire principal Georges Moréas, pour son livre *Un flic de l'intérieur* ; le commissaire Pierre Ottavioli, pour son livre *l'Echec au crime* ; Germaine Frigot, pour l'anniversaire de Jules Vallès ; Lionel Stoléru, ancien ministre ; et un débat sur les projets du Louvre avec :

— pour : Emile Biasini, président de l'établissement public du Grand Louvre, et Guillaume Gillet, de l'Institut, président de l'Académie d'architecture ;

— contre : Georges Foucart, professeur à la Sorbonne.

Pour s'abonner à ces « Rencontres de Paris », qui vont mettre en présence du public les personnalités faisant l'actualité dans tous les domaines, appeler le 309-14-30, de 11 heures à 14 heures.

Économie

REPÈRES

Matières premières : nouvel échec de la Conférence sur le cacao

La troisième session de la Conférence internationale sur le cacao, réunie, depuis le 19 février, à Genève sous les auspices de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), a mis fin à ses travaux le 15 mars, sans être parvenue à conclure un accord. Dans une résolution finale adoptée à l'unanimité, les participants, qui représentaient soixante-dix pays producteurs et consommateurs, ont décidé de poursuivre les consultations en vue d'une quatrième session. Le principal obstacle reste la définition des prix d'intervention : les pays producteurs ont proposé une « fourchette » de 1,10 à 1,60 dollar la livre, les pays consommateurs de 0,90 à 1,20 dollar. Faute de résultat, le Conseil international du cacao peut, lors de sa réunion en juillet, à Londres, prolonger l'accord actuel jusqu'au 30 septembre 1986.

Prix : nouvelle poussée inflationniste en Israël

Le coût de la vie en Israël a augmenté de 13,5 % en février. Cette poussée inflationniste survient après quelques mois d'accalmie (+ 5,3 % en janvier et + 3,7 % en décembre) due au « contrat social », signé le 2 novembre et renouvelé le 23 janvier pour huit mois. Calculée sur douze mois, la hausse des prix s'est établie à 406 %, après être revenue légèrement en dessous de 400 % en janvier, pour la première fois depuis août 1984. Selon l'Institut des statistiques, cette poussée serait due à la baisse des subventions gouvernementales dans divers secteurs.

Textile : en Italie, Marzotto (laine) absorbe Bassetti (lin)

Deux des plus grands noms italiens du textile, Marzotto (spécialisé dans la laine) et Bassetti (lin), ont décidé de fusionner pour constituer un groupe qui devient premier en Italie dans les fibres naturelles et l'un des premiers producteurs de lin. Selon l'accord de principe, Marzotto va absorber complètement Bassetti, reprenant son holding financier, Finbassetti, ainsi que Linificio (lin) et ses sociétés de production. Le nouveau groupe, qui sera entièrement géré par Marzotto, aura un chiffre d'affaires d'environ 800 milliards de lires (près de 4 milliards de francs) par an. La famille Bassetti devrait conserver une participation d'environ 15 % dans le capital. La conclusion définitive de l'accord dépend encore d'une consolidation des dettes, demandée aux banques. Les frais financiers représentent actuellement 12 % du chiffre d'affaires. Le dernier bilan consolidé de Bassetti, en 1983, faisait apparaître une perte de 6,3 milliards de lires (32 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 360 milliards de lires (1,8 milliard de francs). Le groupe Marzotto a réalisé un chiffre d'affaires de 420 milliards de lires (2,1 milliards de francs) et un bénéfice net de 4,5 milliards de lires (22 millions de francs) en 1983.

UN COMBAT EXEMPLAIRE

PMI française contre multinationale japonaise

Une PMI française particulièrement performante, la société ETRI SA (1), spécialisée dans la conception et la fabrication de matériels électroniques, est engagée depuis bientôt deux ans dans une épreuve de force technique et judiciaire avec une multinationale japonaise : Minebea, numéro un mondial du roulement à bille. Les Français, qui estiment être les victimes de violations de contrats et de pillage technologique, demandent des dommages et intérêts ainsi que l'arrêt de la fabrication de certains produits par la partie adverse.

De notre correspondant

Tokyo. – L'affaire, qui est loin d'être terminée, n'est pas simple, mais elle mérite d'être exposée avec quelque détail, surtout si on la replace dans le contexte industriel et commercial franco-Japonais. On peut, en effet, la considérer comme doublement exemplaire. D'abord, de la volonté des PME/PMI françaises de faire un effort sur le marché japonais. Ensuite, de la volonté des Japonais de faciliter une présence dont ils déplorent justement les insuffisances.

Selon ses dirigeants, Etri SA, qui emploie près de cinq cents personnes en France, a réinvesti la totalité de ses bénéfices depuis dix ans et exporté 60 % de sa production. Soucieux de développer une stratégie triangulaire (Europe-Etats-Unis - Extrême-Orient), son directeur, M. Cyril Havard, signe en 1968 un contrat de licence pour une partie de ses produits avec une société japonaise, Kondo. En 1979, il fonde aux Etats-Unis Etri Inc. En quelques années, cette société sœur, fabriquant sous licence d'Etri SA, va se hisser au deuxième rang des producteurs américains de petits ventilateurs utilisés dans l'industrie informatique et dans la bureautique, dépassant la société IMC, filiale du groupe multinational japonais Minebea/NMB.

Au Japon, entre 1968 et 1980, Kondo, *« attiré par la qualité technique et l'avance technologique des produits Etri »*, accepte une augmentation des redevances de licence et une réduction des territoires concédés, en Asie, au profit direct d'Etri SA. Tout semblait aller pour le mieux, lorsque M. Havard apprend indirectement, en mars 1983, que Minebea, société mère du principal concurrent d'Etri aux Etats-Unis, s'apprête à acquérir, en secret, le capital de Kondo. Or les accords de licence passés avec Etri SA interdisaient à Kondo de travailler, directement ou non, avec des concurrents.

M. Havard résilie d'abord le contrat ; puis un compromis est trouvé : la licence pourra se poursuivre jusqu'à fin octobre 1983 ; mais, pendant ce temps, la gestion de Kondo doit rester indépendante de Minebea-NMB-IMC. Le délai était censé permettre à Minebea de créer un nouveau produit destiné à remplacer ceux d'Etri. Les Japonais s'engageaient à ne plus utiliser ni les brevets, ni le savoir-faire, ni le design d'Etri après l'expiration du préavis. De son côté, la société française s'engageait à ne pas ouvrir de filiale japonaise avant la fin du délai.

M. Havard et son avocat, M. Marc Barbe affirment avoir rempli leur part du contrat. En novembre 1983, pas avant, Etri Japon, dont l'usine emploie quelque deux cents Japonais, a vu le jour. Par contre, ils accusent Minebea *« d'avoir violé, dans des conditions inadmissibles, la totalité des accords »*.

Ils font valoir que : 1) Pendant la période de préavis, le nom d'Etri, qui devait figurer sur tous les prospectus commerciaux de Kondo, a disparu, Minebea affirmant que la technologie exposée était la sienne ;

2) Minebea a écrit à la clientèle, affirmant que ces produits étaient désormais les siens ;

3) Postérieurement au préavis, Minebea a distribué mondialement des catalogues utilisant les photos, plans et dessins des produits Etri.

Les *« nouveaux »* catalogues apparaissent, en effet, comme des copies conformes des anciens, et il ne faut pas être expert pour deviner que la mention Etri, qui figurait sur les anciens, a été simplement recouverte ou effacée. Travail hâtif, puisque cette mention a même été... oubliée dans un catalogue et que, dans un autre, on constate une inversion du plan et de la pièce exposés.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que le rapport d'experts – établi par le président de la cour d'appel de l'Office européen des brevets – soit tout à fait favorable à Etri. Toutefois, la procédure n'est pas terminée, et Minebea, puissance mondiale aux moyens et aux appuis considérables, ne manque pas de recours pour la faire durer, tout en continuant à fabriquer des produits litigieux et à faire baisser les prix.

Le porte-parole de Minebea, que nous avons interrogé, s'est borné àrépondre que sa firme *« était très étonnée »* de l'action d'Etri en justice, estimant que Minebea n'avait *« rien à se reprocher »*. En attendant le verdict, la firme japonaise *« préfère se passer de commentaires »*. Elle souhaiterait cependant qu'*« un compromis intervienne avant que l'affaire ne devienne un problème politique entre les deux pays »*.

Le dossier Etri a déjà fait l'objet d'interventions politiques discrètes. M. Laurent Fabius, alors ministre de l'industrie, puis Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur, ont, semble-t-il, plaidé en faveur d'Etri lors de leurs visites à Tokyo l'an dernier. Le ministère japonais du commerce international et de l'industrie (MITI) avait même laissé entendre qu'il pourrait intervenir auprès de Minebea pour faire cesser la fabrication des produits contestés. Il aurait, depuis, renoncé pour des raisons qui demeurent imprécises. Pendant que la justice suit son cours lent et sinueux, les politiques semblent avoir perdu leur intérêt pour ce cas, en dépit des arguments de poids des experts.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Études techniques et représentations industrielles.

GOUVERNEMENT CONTRE SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

La difficile exploitation du cuivre et de l'or en Nouvelle-Guinée

Une mine d'or perdue dans la jungle inhospitalière de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, d'une valeur de 1 millard de dollars : tel est l'enjeu d'une bataille engagée entre le gouvernement de Port-Moresby et un consortium d'entreprises américaine, australienne et allemande.

Le premier ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Michael Somare, a ordonné la fermeture de la mine OK Tedi à moins que le consortium n'accepte d'exploiter le gigantesque gisement de cuivre situé sous la couche aurifère. La mine se trouve au sommet du mont Fubilani, à 1 000 kilomètres du golfe de Papouasie.

M. Somare déclarait récemment que son gouvernement adoptait une *« ligne dure »* afin de contraindre la compagnie minière OK Tedi à prendre un *« engagement total »* pour l'exploitation du cuivre. *« Nous ne voulons pas que l'or soit extrait en quatre ou cinq ans sans que l'on dispose d'infrastructure pour le traitement du minerai de cuivre »*, a-t-il déclaré.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée avait envoyé il y a longtemps un émissaire à Hongkong pour exposer la position du gouvernement aux banques internationales. Celles-ci furent convaincues et accordèrent un prêt de 745 millions de dollars. Il faut dire que le gouvernement avait plaidé sa cause à pleines pages de publicité dans les journaux internationaux.

La société minière OK Tedi est financée conjointement par les compagnies australienne Broken Hill Proprietary Ltd, américaine Amoco Minerals et allemandes de l'Ouest Metallgesellschaft AG, Degussa AG et DGE.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée possède pour sa part 20 % de la mine, qui n'est pratiquement accessible que par avion de Port-Moresby ; le voyage par camion et péniche prend une semaine.

Catastrophes en chaîne

La mine est entrée en exploitation en juillet 1984 après huit ans de préparation et de construction des installations : un travail des plus rudes jamais entrepris compte tenu d'une pluviosité de 8 mètres par an et d'un relief à l'origine dépourvu de routes et de moyens de communication.

En 1984, les pluies ont entraîné un glissement de terrain important qui a détruit un barrage de résidus, provoquant le déversement de déchets contaminés à l'arsenic – provenant du traitement du minerai aurifère – dans le fleuve Ok Tedi, qui se jette dans le golfe de Papouasie. Peu de temps après, une des péniches coulait dans une tempête à Port-Moresby, déversant 265 tonnes d'arsenic dans le golfe.

Ces catastrophes ont été aggravées par la chute des prix internationaux des matières premières, qui a remis en question la rentabilité de la mine, qui, en 1982, était estimée à 10 milliards de dollars.

Le gouvernement accuse la société de n'avoir pas honoré le contrat qu'elle avait signé, notamment en ce qui concerne la construction d'un barrage de filtrage des résidus, d'une station hydroélectrique et d'une installation de traitement du minerai de cuivre.

La société estime que la chute du prix du cuivre a rendu l'exploitation non rentable. Le gouvernement récuse cet argument : les prix du cuivre suivent une courbe cyclique et *« les bas prix actuels ne peuvent servir de base de calcul pour une mine dont la durée de vie sera de vingt-cinq ans »*.

La société a déclaré dans un communiqué qu'elle était prête à investir davantage pour mettre en place un programme à long terme d'exploitation des minerais d'or et de cuivre, mais d'*« une façon judicieuse, logique et opportune »*. – *(AFP.)*

L'INDE POURRAIT A NOUVEAU LIBÉRALISER SON RÉGIME DES IMPORTATIONS

Le premier budget du premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, qui sera présenté au Parlement samedi 16 mars, comprendrait des mesures de libéralisation du régime des importations, particulièrement dans le secteur de l'électronique et de la haute technologie.

Ce projet de budget (avril 1985-mars 1986) pourrait également inclure des augmentations d'impôt pour les riches agriculteurs ainsi qu'une hausse des tarifs douaniers, ce qui permettrait de réduire le déficit budgétaire. Ce budget sera le premier du nouveau plan quinquennal indien – le septième – qui débute en avril.

Le budget en cours pour l'année 1984-1985, la dernière du sixième plan quinquennal, fixait les dépenses à 300 milliards de roupies (23 milliards de dollars environ). – *(AFP.)*

[Le taux de croissance économique (en termes de PNB) a été en moyenne de 5 % l'an en volume pendant le sixième plan quinquennal. Le septième plan vise un objectif de 7 % l'an, notamment par une amélioration du rendement de l'outil de travail, qui n'est actuellement que d'environ 6 % en moyenne (utilisation des capacités installées).]

ETATS-UNIS

● **Baisse de la production industrielle...** – La production industrielle et minière a baissé de 0,5 % en février, soit son plus fort recul mensuel depuis septembre 1984. Cette baisse, qui a touché pratiquement tous les secteurs, doit être attribuée au mauvais temps. En outre, selon des calculs révisés, la production industrielle et minière n'a augmenté en janvier et décembre que de 0,3 % et 0,1 %, et non pas de 0,4 % et 0,5 % comme annoncé initialement. En février la production du secteur automobile a, pour sa part, reculé de 1,8 %, le taux annuel étant tombé à 8,2 millions d'unités contre 8,6 millions en janvier. – *(AFP.)*

...et fléchissement des prix de gros. – L'indice des prix de gros a fléchi de 0,1 % en février après avoir été stable en janvier. Ce fléchisssement, qui a surpris la plupart des économistes, est dû principalement à une nouvelle baisse des prix de l'essence et du mazout qui a plus que compensé une augmentation des prix des fruits et légumes. Pour l'ensemble de 1984 la hausse des prix de gros avait été de 1,8 %. – *(AFP.)*

En Grande-Bretagne

IL FAUDRA SEPT MOIS POUR SUPPRIMER LA COMPAGNIE NATIONALE PÉTROLIÈRE

La décision du gouvernement britannique de supprimer la British national Oil Company et de laisser aux marchés libres un rôle prédominant dans la fixation des prix du pétrole n'a pas provoqué de mouvement de grande ampleur (*le Monde* du 15 mars). Il est vrai que l'on s'interroge encore, à Londres, sur le système de fixation des prix transitoires pendant les sept mois qui seront nécessaires pour faire voter la dissolution de la société. Et que l'on attend de savoir comment sera commercialisé le pétrole des petites compagnies qui ne disposent pas de départements commerciaux, ainsi que le système qui devrait être mis en place pour permettre à la Grande-Bretagne de disposer de son pétrole en cas de crise.

Plusieurs courtiers londoniens affirment par ailleurs que cette décision pourrait avoir des effets bénéfiques. La commercialisation du brut de la mer du Nord sera désormais assurée par les grandes compagnies, plus compétentes et mieux à même que la BNOC seule de tenir les prix. Douze ans après avoir perdu le pouvoir de fixer les prix, les *« majors »* seraient ainsi en train de le récupérer. Et leur intérêt n'est pas forcément de voir les prix baisser.

La presse des Emirats arabes unis pense, en revanche, que la décision britannique *« prouve l'absence de coopération de Londres aux efforts de l'OPEP pour stabiliser le marché pétrolier »* et *« va provoquer une pression à la baisse sur les prix du marché libre »*. Les dirigeants de l'OPEP vont d'ailleurs pouvoir analyser les effets de la décision britannique sur le marché. Les ministres des cinq pays (Arabie saoudite, Koweït, Nigéria, Venezuela et Indonésie) membres du conseil exécutif chargés de faire appliquer les quotas répartis par l'organisation se réuniront le 19 mars à Genève. C'est la première fois qu'ils se voient depuis la dernière conférence de l'OPEP et à la veille du printemps, période traditionnellement difficile pour l'organisation avant la reconstitution des stocks, qui commence au début de l'été.

RÉUNIS EN CONGRÈS A NANTERRE

Les cadres CFTC réclament une « organisation contractuelle du travail »

La banderole de la tribune du cinquième congrès de l'Union générale des ingénieurs, cadres et assimilés UGICA-CFTC, qui s'est achevé le 16 mars à Nanterre, donnait le ton : *« Non à la lutte des classes, non à la lutte des places. Oui à une société contractuelle. »* Affirmant s'exprimer au nom de 42 000 cadres dans la CFTC, l'UGICA est la plus petite des unions de cadres existant au sein des centrales de salariés, mais elle a recueilli 9,13 % des voix aux élections prud'homales de 1982 dans la section encadrement. Réélu président, M. Bernard Ibal a axé son rapport d'orientation sur les mutations technologiques qui *« sont économiquement bonnes mais peut-être socialement dangereuses »*.

Pour M. Ibal, *« en comblant son manque à agir par la machine, et son manque à penser par l'ordinateur, l'homme se robotise lui-même sans trop sans apercevoir. Il se rend esclave de sa propre technologie. (...) Les lois se décident de moins en moins dans les Parlements, elles se découvrent, s'apprennent et nous contraignent, comme des lois scientifiques, par l'intermédiaire de la haute technocratie et de l'informatique, qui ne varient pas d'un gouvernement à l'autre. Bref, l'humanité perd peu à peu la maîtrise de son destin »*.

Ce constat pessimiste a amené l'UGICA à revendiquer *« une organisation contractuelle et personnalisée du travail contre l'éventuelle inhumanité d'une robotisation »*. Les cadres CFTC réclament des *« contrats d'objectifs »* consistant à *« définir par écrit et après concertation personnelle entre chaque cadre et sa direction, le plan de charge, les buts et les moyens de chacun, en prévoyant un contrôle essentiellement* a posteriori ». Cette idée a été reprise dans le *« contrat de confiance »* présenté par M. Le Garrec au nom du gouvernement le 18 avril 1984. Un an après, les cadres CFTC se montrent très déçus, estimant que ce contrat de confiance – comme l'accord interprofessionnel sur le personnel d'encadrement d'avril 1983, dont le bilan, prévu un an plus tard, n'a jamais été fait, – n'a guère été suivi d'effets. Le 15 mars, devant M. Gérard Moine, directeur de cabinet de M. Curien, qui représentait le ministre de la recherche en voyage au Brésil, M. Ibal a parlé de *« meurtre avec préméditation de la politique contractuelle pour le personnel d'encadrement »*. M. Moine a répondu en rappelant les priorités du gouvernement pour favoriser l'innovation et dynamiser la recherche en *« y intégrant complètement la dimension sociale »*.

M. Jean Bornard, président de la CFTC, a rappelé le *« prix »* que la centrale chrétienne attache à *« une activité spécifiquement cadre »* au sein d'une confédération rassemblant tous les salariés, en dénonçant au passage les *« dangers du syndicalisme catégoriel »*. Reprenant un thème cher aux UGICA, M. Bornard s'est inquiété tant pour la réglementation du travail, le rôle du SMIC et la prévoyance sociale des risques, d'un mouvement de balancier de l'*« étatisme »* au libéralisme : *« Au nom d'un certain libéralisme, on arriverait à accroître les inégalités au détriment des plus malheureux. »*

M. N.

« UNE DÉCENTRALISATION DE L'IMPOPULARITÉ »

Les éducateurs redoutent la politisation de l'action sociale

De notre envoyé spécial

Nevers. – Isolés et méconnus, les éducateurs en milieu ouvert sont actuellement inquiets. Ils craignent les conséquences de la loi de décentralisation qui, depuis le 1er janvier 1984, a entraîné, pour l'action sanitaire et sociale, le transfert de compétence vers les départements. D'autant que cela se traduira, d'ici au 31 mars, par la partition des DDASS (directions départementales de l'action sanitaire et sociale), par conventions passées entre l'Etat et les conseils généraux. Enfin, ils attendent avec anxiété le contenu de la loi particulière qu'on leur a promise pour le 1er janvier 1986.

« Personne ne voulant porter la responsabilité de la rigueur, la décentralisation peut provoquer une cascade de rejets », a expliqué M. Georges Gontcharoff, lors des 5es Assises nationales des AEMO (Association des éducateurs en milieu ouvert) qui se sont tenues à Nevers (Nièvre) du 6 au 8 mars avec la participation de quatre cents congressistes. *« Nous assisterions alors à une décentralisation de l'impopularité »*, devait-il prédire devant une salle qui partageait sa conclusion.

Située entre l'éducation surveillée, le juge pour enfants, et l'insertion sociale des jeunes, l'action des éducateurs consiste à suivre les jeunes en difficulté et leur famille, sans rien changer de leur mode de vie.

Ce faisant, ils s'occupent, comme le remarquait l'un d'entre eux, d'une *« population à faible valeur électorale ajoutée »* et, pis, que l'opinion juge généralement avec méfiance.

Dès lors que les élus ont à gérer ce nouveau budget, par ailleurs fort coûteux, on peut redouter que les moyens financiers, surtout en période de crise, ne soient soumis à des critères d'opportunité politique ou, plus simplement, de stricte rentabilité. Souvent d'origine rurale, les conseillers généraux pourraient être tentés de réduire les subventions pour des actions destinées à combattre un mal plus spécifiquement citadin. De même, pourrait-on être tentés de fixer le montant des efforts en fonction des résultats obtenus, alors que ceux-ci sont, par définition, difficiles à établir.

Embarrassés pour aborder un dossier sur lequel ils ne s'estiment pas compétents, les conseils généraux peuvent également s'en remettre à d'autres pour élaborer une politique. Déjà, une vingtaine de départements ont confié des expertises à un cabinet privé de consultants qui bâtit un programme « sur mesure » et distribue un document intitulé « Comment maîtriser vos dépenses sociales ». A terme, la tendance serait le partage des dépouilles de l'ancienne action sociale de l'Etat autour de deux pôles : le département se réserverait la partie de l'aide correspondant aux obligations légales, les communes prendraient le relais pour une intervention facultative. Malgré le risque que la répression, *« plus spectaculaire »*, ne l'emporte sur l'action sociale, les éducateurs, praticiens au plus près des réalités locales, veulent croire aux vertus de la décentralisation. Ce pourrait être, disent-ils, une occasion pour réussir le décloisonnement des actions. *« Nous avons tellement espéré, tellement attendu »*, ont-ils répété, alors que le maire de Nevers, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances mais aussi leur ancien ministre de tutelle, prenait note de leurs observations angoissées.

ALAIN LEBAUBE.

LES RETRAITÉS CGT ORGANISENT UNE JOURNÉE D'ACTION LE 23 MAI

(De notre correspondant.)

Valence. – Le deuxième congrès de l'Union confédérale des retraités CGT (UCR), qui déclare compter trois cent sept mille adhérents, – comme au moment de son précédent congrès, malgré l'abaissement de l'âge de la retraite et la multiplication des départs en préretraite, – a lancé le 15 mars un appel à une journée d'action nationale le 23 mai. Il a estimé que les améliorations obtenues – retraite à soixante ans, promesse de mensualisation des pensions – ne suffisent pas. L'UCR réclame une indexation des retraites et préretraites sur l'évolution réelle des prix (selon l'indice CGT, le «minimum» du régime général est tombé de 67 % du SMIC en 1983 à 56,8 % en 1984), le paiement réel de 70 % du salaire brut aux préretraités, le passage de la pension de réversion de 52 % à 60 % de la retraite, le droit à la retraite à taux plein à cinquante-cinq ans pour les salariés ayant trente-sept ans et demi d'activité, et le maintien des régimes spéciaux notamment ceux des entreprises nationalisées.

A cette occasion, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a déclaré que *« la France est sur la voie du déclin et elle est menacée de ne plus être un pays industriel de niveau international »*. *« Pour sortir de la crise,* a-t-il affirmé, *il faut la combattre et non céder aux exigences du capital et à une prétendue fatalité. »* Il s'est aussi *« inquiété de la recrudescence de la répression anti-syndicale »*, qui, selon lui, *« vise particulièrement la CGT »*.

La société Serge Dassault verse quinze mois et demi de salaire...

Austérité connais pas... Les 3 685 salariés d'Electronique Serge Dassault, dont le siège social est à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), vont bénéficier pour l'exercice 1984 de quinze mois et demi de salaire au lieu des quatorze mois prévus. La société, dirigée par M. Serge Dassault, qui a réalisé un chiffre d'affaires de près de 2,8 milliards de francs en 1984, pratique *« la gestion participative »*. A ce titre, elle a signé le 30 mai 1984, en application de l'ordonnance de 1959 (1), avec la CGC, la CGT et la CFDT, un accord d'intéressement lié à la participation collective aux résultats de l'entreprise. Cet accord a été homologué par l'administration le 29 janvier dernier.

Dans un communiqué, Electronique Serge Dassault indique que *« au terme de cet accord et en fonction des résultats de l'exercice 1984, il sera réparti au personnel une somme, exonérée de charges sociales, de 40 669 600 F (s'ajoutant aux sommes versées au titre de l'ordonnance 1967 qui seront de 21 587 121 F). Ces versements, au titre de l'ordonnance de 1959, qui représenteront en moyenne un mois de rémunération nette, atteindront pour les salaires les moins élevés, jusqu'à 1,3 mois de rémunération nette »*. Les sommes versées au titre de l'ordonnance de 1967 représentent environ un demi-mois de salaire mais sont bloquées pendant cinq ans.

(1) L'ordonnance du 7 janvier 1959 prévoit trois formules d'intéressement : aux bénéfices, à l'accroissement de la productivité et au capital. Cette législation a un caractère facultatif et les formules d'intéressement sont négociées par voie d'accords collectifs avec le personnel. L'ordonnance encourage cependant l'intéressement par des déductions fiscales et sociales. L'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation aux fruits de l'expansion a, elle, institue une formule obligatoire, dans les entreprises occupant habituellement plus de cent salariés, d'épargne salariale en donnant aux salariés un droit sur les bénéfices réinvestis.

LE CONTROLE DE LA SOCIÉTÉ DES VINS DE FRANCE

Vers une bataille juridique ?

Me Bellue se rebiffe. Me Bellue, c'est l'administrateur de la SAPVIN, société de négoce sous règlement judiciaire depuis avril 1981. Chargé de vendre la participation de cette SAPVIN, dans la Société des vins de France (SVF), Me Bellue a dénoncé dans un communiqué, vendredi 15 mars, les *« pressions »* dont il est l'objet. Il déclare qu'il ne se laissera pas *« intimider »*.

L'intimidation, c'est une lettre adressée la semaine passée par la banque Stern aux pouvoirs publics et aux autorités judiciaires, dans laquelle elle accuse Me Bellue de faire traîner la vente des actions de la SVF. La banque Stern, qui agit pour le compte du groupe Pernod-Ricard notamment, lequel groupe entend, avec l'appui du Crédit agricole et le feu vert des pouvoirs publics, prendre le contrôle de la SVF – estime que Me Bellue n'avait pas le droit de prendre en compte l'offre formulée *in extremis* par le négociant marseillais Sénéclause.

On risque de s'orienter vers une bataille juridique car l'administrateur judiciaire conteste ce point, indiquant qu'il a notifié en temps utile aux banques créancières les offres d'achats formulées successivement par la banque Stern, qui déclarait agir en son nom propre, et celles qui ont suivi : un négociant italien, une firme de courtage, Intradex, M. Jean-Baptiste Doumeng, et enfin Sénéclause. Aussi Me Bellue se déclare-t-il prêt à demander réparation si les pressions exercées ne cessent pas. Dans les milieux spécialisés, on laisse entendre que ce dossier bien « marseillais » était en fait bouclé avec le groupe Stern et Pernod-Ricard (*le Monde* daté 10-11 février), mais que des offres nouvelles ont été suscitées. On prête ainsi l'intention à la famille Crémieux, ex-propriétaires de la SAPVIN, dont le chef de file, M. Paul Crémieux, a été poursuivi pour fraude, de vouloir conserver des intérêts dans la SVF. Il n'échappe à personne l'importance économique et le caractère politique de cette affaire : la SVF serait devenue le second producteur mondial de vin de marque et essentiellement de vin de table, un vin dont la France regorge.

J. G.

Tenneco-Case négocie le rachat d'International Harvester France

Tenneco, groupe pétrolier américain, a confirmé son intérêt pour le rachat des usines d'International Harvester en Europe, dont les trois de France, qui emploient environ trois mille personnes. Tenneco, déjà présent dans le machinisme agricole par sa filiale Case, avait repris la division agricole d'International Harvester Etats-Unis et Grande-Bretagne en novembre 1984. L'option d'achat pour les autres actifs européens (France, RFA et Danemark) déposée alors devrait expirer le 1er avril prochain. Avec la filiale française, lourdement endettée, le président de Case, M. Jérôme Green, négocie actuellement. Il souhaiterait conserver l'acquis d'IH en France, où le marché du machinisme agricole s'est montré moins vulnérable à la crise que celui des autres pays.

Mais les conditions posées par Tenneco-Case posent problème : il demanderait une renégociation de l'accord de coopération conclu avec Renault en octobre 1984, du plan de refinancement accepté par les banques, et l'autorisation de diminuer les effectifs d'IH-France. Les pouvoirs publics s'étaient engagés financièrement dans IH-France et avaient fortement incité Renault et IH à collaborer. Il semble que Tenneco-Case joue sur deux tableaux : d'une part il indique que le rachat est conditionné par les facilités de financement qui lui seront accordées ; d'autre part il fait dire par International Harvester que, si les unités européennes ne sont pas rachetées, elles devront être fermées.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Lutte d'influence autour de la Poste

Les membres du gouvernement de Bonn sont divisés sur l'avenir de la poste. Le ministre de l'économie, M. Martin Bangemann, est contre le monopole dont bénéficie la Bundespost. Il vient de le préciser dans une interview donnée à deux quotidiens, *Stuttgarter Narichten* et *Südwestpresse*.

Le ministre, qui est également président du Parti libéral, estime que la poste ne doit pas bénéficier d'un marché protégé. Sinon, la technologie des postes ouest-allemandes risque d'avancer *« à une vitesse d'escargot »*, a-t-il déclaré. Ce faisant, le ministre de l'économie apporte son soutien à son collègue, ministre de la recherche et des sciences, M. Heinz Riesenhuber, qui est lui chrétien-démocrate. Ce dernier reproche à la Bundespost son conservatisme et ses liens trop étroits avec quelques fournisseurs privilégiés, notamment dans le domaine des télécommunications.

Tel n'est pas l'avis du ministre des postes, M. Christian Schwarz-Schilling, chrétien-démocrate également. Il a l'appui de son collègue des finances, M. Gerhard Stoltenberg, qui craint que la privatisation d'une partie des activités de la Bundespost ne retire à l'Etat fédéral des recettes substantielles.

● **ITT retourne aux Pays-Bas.** – ITT, numéro deux mondial du téléphone, vient de renforcer sa présence en Europe en signant un important contrat avec les Pays-Bas, d'où le groupe était absent depuis 1977, ont indiqué vendredi 15 mars, à Paris, les responsables de la filiale de la firme américaine.

ITT fournira à partir de 1989 environ 20 % des équipements téléphoniques, sur un montant total de 17 milliards de francs environ prévus dans le plan de modernisation du réseau néerlandais qui s'étale sur vingt ans.

Le groupe a engagé un investissement de 100 millions de dollars aux Pays-Bas et emploie trois mille personnes qui réalisent un chiffre d'affaires de 260 millions de dollars.

Faits et chiffres

Affaires

● **Le Crédit agricole de Haute-Normandie en déficit de 9,6 millions de francs en 1984.** – Comme beaucoup de grandes banques régionales, le Crédit agricole de Haute-Normandie connaît des difficultés, ce qui va à l'encontre de l'idée d'un Crédit agricole à l'abri de la crise. A une mauvaise conjoncture et à un ambitieux programme d'investissement informatique, s'ajoutent les difficultés de certains clients, comme la Centrale laitière de Haute-Normandie (Nova). En 1983, la banque a provisionné 48,2 millions de francs et, en 1984, le montant des provisions pour créances à risque a progressé de 34 %, pour atteindre 64,4 millions de francs, pour un encours de 6,2 milliards de francs.

● **Regain d'inquiétude chez les exportateurs de spiritueux français.** – Le président de la Fédération française des exportateurs de vins et spiritueux, M. Jean-Jacques Bouffard, s'inquiète d'une nouvelle offensive protectionniste aux Etats-Unis, où les viticulteurs californiens ont dégagé un budget de 1 million de dollars qui pourrait financer le dépôt d'une nouvelle plainte contre les exportations de la Communauté. De plus, il redoute une éventuelle baisse du dollar, qui ferait perdre aux exportateurs français une partie des marchés américains gagnés en 1984. L'an passé, les ventes de vins et spiritueux aux Etats-Unis ont représenté 23 % des exportations totales, soit 5 milliards de francs sur 21,7 milliards.

Énergie

● **Front ouest-européen pour l'essence sans plomb.** – Les ministres ouest-allemand et autrichien de l'environnement et le directeur de l'office fédéral suisse chargé de la protection de l'environnement, réunis le jeudi 14 mars au Tyrol, ont demandé l'introduction de l'essence sans plomb en Europe. Selon le représentant allemand, les pays qui accueillent des touristes tels que l'Italie, la Yougoslavie, la Grèce et l'Espagne, devront vendre de l'essence sans plomb au plus tard en 1986, *« en raison des besoins du marché »*. D'après lui, la RDA, la Hongrie et la Tchécoslovaquie ont donné leur accord pour vendre de l'essence sans plomb le long des grands axes routiers. Ainsi la lutte contre la pollution devient-elle un élément de concurrence touristique.

Étranger

JAPON

● **Recul du chômage.** – Le nombre des chômeurs a baissé au Japon de 130000 personnes en janvier par rapport au mois précédent, pour s'élever à 1 520000, soit 2,44 % de la population active, selon les statistiques officielles. C'est la première fois depuis vingt-six mois que le chômage descend au-dessous de la barre de 2,5 % de la population active. Ce recul pourrait refléter une amélioration de l'activité économique. En janvier, 56,6 millions de personnes (22 millions de femmes) travaillaient, soit 1,02 million de plus qu'en janvier 1984. – *(AFP.)*

Social

● **Grèves à la SNCF le 19 mars.** – Mécontente de l'accord salarial 1985 signé par FO, la CFTC, la CGC et la FMC (cadres autonomes), la fédération des cheminots CGT a appelé les agents de conduite et les agents de train de la SNCF à des arrêts de travail – dont les modalités seront décidées localement – le mardi 19 mars. De son côté, la FGAAC (agents de conduite autonomes) a déjà appelé à une grève de vingt-quatre heures le même jour, pour les mêmes raisons. Selon la direction de la SNCF, seul le réseau grandes lignes et banlieue du Sud-Ouest et de l'Ouest devrait être perturbé. D'autre part, la CGT a appelé les agents de surveillance des installations électriques et des équipes techniques à une semaine d'action, du 25 au 29 mars avec un arrêt de travail d'une heure le 29.

● **Renault Douai : échec du mot d'ordre d'arrêt de travail lancé par la CGT.** – Annoncé par un titre en première page de *l'Humanité*, le 15 mars, le mot d'ordre d'arrêt de travail lancé par la section CGT de l'usine Renault à Douai s'est soldé par un échec. Selon la direction de l'établissement, huit personnes seulement, dont sept délégués, ont débrayé pendant une demi-heure le 15 mars. La CGT, qui organise ces jours-ci différentes actions dans plusieurs entreprises de la Régie, avait présenté cette action, à Douai, comme étant *« un arrêt de travail d'avertissement et de mécontentement »*. Aux dernières élections pour les délégués du personnel en avril 1984, la CGT y avait obtenu 52,59 % des voix dans le collège ouvrier sur 5 419 votes exprimés.

● **Fin de la grève du nettoyage à Roissy.** – Après dix-huit jours de grève, le personnel du nettoyage à l'aéroport de Roissy-en-France devait reprendre le travail ce samedi matin 16 mars. Selon la section CFDT de l'aéroport, les grévistes ont obtenu une augmentation de 350 francs par mois pour l'équipe de jour et de 450 francs pour l'équipe de nuit, ainsi que la promesse de négociations sur une modification de la convention collective des aéroports parisiens.

● **La CGT et la situation chez Technip.** – Le cabinet Arthur Andersen à qui la direction de l'entreprise Technip, spécialisée dans l'ingénierie et en difficulté, avait confié un audit, estime que 1,2 milliard de francs sont nécessaires pour renflouer l'affaire, c'est-à-dire plus que prévu. La CGT pense qu'il faut accueillir avec prudence ces conclusions. Le syndicat demande par ailleurs que Saint-Gobain entre dans le capital et que le groupe Schneider rembourse les sommes « indûment supportées » par Technip. Le passif de Creusot-Loire Entreprise (CLE), filiale de Schneider rachetée par Technip, a été *« sous-évalué d'au moins 200 millions de francs »* lors de l'opération, selon la CGT.

● **La CFDT évoque le « glissement à droite » de Force ouvrier.** – La CFDT craint *« un glissement à droite »* de Force ouvrière, écrit *Syndicalisme-Hebdo*, l'hebdomadaire de la confédération, dans son numéro du 14 mars. Tandis que *« la CGT s'isole dans son bunker, ce qui rend difficile l'évolution des rapports »*, les dirigeants de la CFDT considèrent que *« l'opportunisme anti-gouvernemental de Force ouvrière lui permet d'agréger tous les mécontentements et réflexes corporatistes mais risque d'accentuer son glissement à droite »*. Précisant la critique, *Syndicalisme-Hebdo* note *« certaines convergences entre la CGT et FO sur des bases « anti » qui font d'ailleurs perdre de la crédibilité à cette dernière »*.

Le jugement de la CFDT, sévère, paraît d'autant plus surprenant que, depuis un certain temps, les deux organisations avaient paru se rapprocher ou, du moins, entretenir des relations meilleures.

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 15 mars 1985

« Et pourtant, elle monte... »

ENTRE deux tours d'élections cantonales et une nouvelle veillée funèbre à la Maison des syndicats, à Moscou, la Bourse de Paris a, une nouvelle fois, affiché ses opinions : le cœur – et le portefeuille – résolument à droite, mais une pensée émue pour ce gouvernement de gauche qui, pense-t-elle, risque de quitter la scène, en 1986, après avoir encouragé l'émergence d'une nouvelle catégorie socio-boursière : les *« nouveaux riches ».*

Déjà, on sent bien, au hasard des conversations autour de la corbeille, que la perspective de la prochaine véritable échéance électorale – les législatives – suscite quelques appréhensions. On commence à s'interroger sur les réactions du marché financier, certains professionnels escomptant, d'ores et déjà, une phase de baisse des cours, alimentée par le nouvelle polémique que devrait alors susciter la « reprivatisation » des entreprises nationalisées souhaitée par l'opposition, si tant est qu'elle réussisse à reprendre les rênes du pouvoir. Mais, dans l'immédiat, il s'agit surtout de placer au mieux l'argent qui continue de circuler sous les colonnes et dont une bonne partie provient de l'étranger, faisant monter les cours.

Cette semaine, en dépit d'un léger tassement observé, jeudi et vendredi, les actions françaises se sont bien comportées, avec une hausse générale voisine de 1 % pour l'ensemble de la cote. Paris devance ainsi largement Tokyo, Londres, Francfort et, surtout, New-York au « hit-parade » des places internationales. Signe de cette activité, *le volume d'affaires s'est sensiblement étoffé au fil* des séances jusqu'à atteindre les 500 millions de francs, par exemple, en milieu de semaine. L'attention des familiers du palais Brongniart s'est surtout portée sur les valeurs de portefeuille, actuellement très « soignées » par les OPCVM, ce sigle barbare désignant simplement les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, véritables acteurs du marché.

On retrouve ainsi, parmi les hausses supérieures à 10 % sur l'ensemble des cinq séances, des titres tels que Schneider SA et CFDE, autre société du groupe Empain-Schneider, ou encore la société de portefeuille OPFI-Paribas. Dans un autre chapitre, Galeries Lafayette, en hausse de 14 % environ, a continué à susciter d'importants achats après les informations rapportées *dans cette rubrique la semaine précédente, ultérieurement* confirmées par voie de communiqué et directement liées à la reprise du réseau commercial de Paris-France allégé de plusieurs magasins moyennant sans doute un millier de suppressions d'emplois. Ces « dégraissages » ne sont d'ailleurs pas spécifiques à cette société puisque, en l'espace de quelques jours, d'autres entreprises appartenant aux groupes Radar et Promodès ainsi que les Nouvelles Galeries ont également annoncé des licenciements, ce qui n'a pas empêché l'action de cette dernière de progresser de 6 % en Bourse.

● Parmi les autres titres en vue, outre Peugeot qui vient de s'offrir un débouché important en Chine populaire et Michelin dont on continue à escompter le redressement, Arjomari-Prioux et Sodexho se sont aussi distinguées. La première société a bénéficié, semble-t-il, d'une révision en hausse de ses perspectives de résultats pour 1984 et 1985 tandis que la seconde, Sodexho, a tiré profit de la prise de contrôle d'un des *grands noms américains* de la restauration collective (dans l'État de la Nouvelle-Angleterre) annoncée mercredi, ces deux titres gagnant respectivement 13 % et 11 %.

A l'inverse, des dégagements ont été observés sur Agence Havas, actionnaire principal de « *Canal moins* », ainsi que les boursiers ont baptisé la quatrième chaîne de télévision de M. André Rousselet, et sur CFAO, la *spéculation à la hausse s'étant dégonflée* comme un ballon de baudruche dès que fut connue l'identité d'un acheteur (la compagnie d'assurance UAP-Vie) susceptible d'avoir fait grimper les cours de la Compagnie française de l'Afrique occidentale, puisqu'il détient à présent plus de 10 %.

Sur le second marché qui suscite toujours autant d'enthousiasme (au bas mot, une bonne dizaine d'introductions sont attendues pour les deux prochains mois), le fait marquant a été l'arrivée à Paris de la Compagnie occidentale forestière (COF), filiale de la Générale occidentale de M. Jimmy Goldsmith. Mise sur le marché le 14 mars avec un million de titres selon la procédure d'offre publique de vente, cette société a vu son premier *cours coté, conformément* à l'OPV, à 180 F et à 186 F le lendemain. A cette occasion 3,85 millions de titres étaient demandés et 26 % d'entre eux ont pu être servis le premier jour. Ce que *les initiateurs de l'opération* considèrent comme un succès, compte tenu des capitaux en jeu (180 millions de francs), en dépit de l'avis peu favorable sur la COF émis par une société réputée dans l'analyse financière, Detroyat.

SERGE MARTI.

Valeurs diverses

	15-3-85	Diff.
Accor	283	+ 7,20
Agence Havas	570	– 85
Air Liquide	625	– 4
Appl. Gaz	186	– 2
Arjomari	1 045	+ 118
Bic	552	– 9
Bis	318	– 22
CGIP	690	+ 18
Club Méditerranée	1 207	– 13
Essilor	3 000	+ 50
Europe 1	941	– 42
Hachette	1 872	+ 37
Navi Mixte	400	+ 17,5
Nord Est	81,50	+ 1,90
L'Oréal	2 375	– 25
Presses de la Cité	1 910	– 25
Sanofi	632	+ 18
Skis Rossignol	2 000	inch.

Métallurgie construction mécanique

	15-3-85	Diff.
Alspi	119,50	+ 9,5
Avions Dassault-B.	1 220	+ 120
Chiers-Châtillon	49,30	– 1,2
De Dietrich	450	+ 10
FACOM	1 074	– 20
Fives-Lille	395,50	+ 7,5
Fonderie (Générale)	57	– 0,5
Marine Wendel	209,40	+ 19,4
Penhoët	800	– 5
Peugeot SA	292,50	+ 13,5
Poclain	51,95	+ 1,95
Pompey	181	+ 1
Sagem	1 550	+ 27
Valéo	229	– 4,10
Vallourec	109	+ 8,90

Banques, assurances

	15-3-85	Diff.
Bail Équipement	286,80	– 1,70
Bancaire (Cie)	600	+ 19
Cetelem	540	+ 7
Chargeurs SA	490	+ 3
CFF	763	+ 18
CFI	311	inch.
Eurafrance	1 254	+ 3
Hénin (La)	445	+ 27
Imm. Pl.-Monceau	449	– 1
Locafrance	342	– 6
Locindus	757	+ 8
Midi (1)	2 211	+ 3
Midland Bank	225,50	+ 3,50
O F P (Omn. Fin. Paris)	1 050	+ 39
Parisienne de résc.	1 015	+ 15
Préabail	1 110	– 2
Schneider	155,50	+ 22
UCB	349,50	– 15,50

Matériel électrique services publics

	15-3-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	258	– 6
CIT-Alcatel	1 241	– 12
Crouzet	250	– 10
Générale des Eaux	578	+ 25
IBM (1)	1 370	– 20,25
Intertechnique	2 300	+ 129
ITT	344	– 9,10
Legrand	2 218	+ 83
Lyonnaise des Eaux	731	– 64
Matra	1 645	– 5
Merlin-Gérin	1 750	– 35
Moteurs Leroy-Somer	508	+ 25
Moulinex	109	– 3,5
Philips	172,90	– 3,60
PM Labinal	475	+ 11
Radiotechnique	271,50	+ 2,30
SEB	425	+ 6
Signaux	643	– 22
Téléméc. Electrique	2 440	+ 40
Thomson-CSF	497	+ 2
Schlumberger	410	– 12,8
Siemens	1 793	+ 43

(1) Compte tenu d'un coupon de 9,75 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-3-85	Diff.
Géophysique	865	– 45
Imétal	92,95	– 1,95
Michelin	925	+ 15
Min. Penarroya	89	– 4
Charter	23,50	– 0,20
Inco (1)	133,50	– 9,20
RTZ	73,60	– 2,40
Zambia	2,07	– 0,07

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,40 F.

Produits chimiques

	15-3-85	Diff.
BASF	658	– 11
Bayer	708	+ 11
Hoechst	665	– 2
Imp. Chemical	96,90	– 1,10
Institut Mérieux	1 646	– 9
Laboratoire Bellon	945	+ 50
Norsk Hydro	117	– 1
Roussel-Uclaf	1 710	+ 69

Bâtiment, travaux publics

	15-3-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	853	– 17
Bouygues	622	– 17
Ciments Français	340	– 21
Dumez	595	– 7
GTM	272	+ 7,40
J. Lefebvre	228	+ 3
Lafarge	435	– 4,80
Maisons Phénix	226	+ 11,5
Poliet et Chausson	527	+ 10
SCREG	131	+ 4,5
SGE-SB	61,80	+ 0,80

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-3-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 649	+ 1
7 % 1973	7 670	+ 60
10,30 % 1975	97,10	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	96,70	inch.
8,80 % 1977	118	+ 1,01
10 % 1978	95,90	– 0,15
9,80 % 1978	95,80	+ 0,15
8,80 % 1978	97,25	+ 0,05
9 % 1979	92,25	+ 0,05
10,80 % 1979	98,40	inch.
12 % 1980	101,05	– 0,25
13,80 % 1980	105,60	– 0,05
16,75 % 1981	112	+ 0,20
16,20 % 1982	117,09	+ 0,56
16 % 1982	116,70	+ 0,55
15,75 % 1982	114,32	+ 0,32
CNE 3 %	3 995	– 45
CNB bq. 5 000 F.	102,61	+ 0,31
CNB Paribas 5 000 F	102,90	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,90	– 0,25
CNI 5 000 F	102,33	+ 0,03

Pétroles

	15-3-85	Diff.
Elf-Aquitaine	243	+ 1
Esso	532	– 11
Francarep	317	+ 25
Pétroles (Française)	267	– 3,80
Pétroles B.P.	124,50	– 1,5
Primagaz	315	– 19
Raffin. fr.	80	– 0,5
Sogerap	505	– 6
Exxon (1)	521	– 1
Petrofina	1 081	– 39
Royal Dutch	558	– 11

(1) Compte tenu d'un coupon de 8 F.

Marché à terme d'instruments financiers : la Sainte Alliance

A ma gauche, MM. Jean Dromer, président de l'Association française des banques (AFB), et David Dautresme, président du Crédit du Nord et, sans doute, l'un des meilleurs spécialistes des marchés financiers sur la place. A ma droite, MM. Xavier Dupont, le «patron» des agents de change, et Alain Ferri, son premier adjoint, considéré comme le technicien de la profession. Au milieu, trois feuillets dactylographiés symbolisant l'accord *«réalisé sur des bases équilibrées»*, en vue de créer à Paris un marché à terme d'instruments financiers déjà doté de son sigle : le MATIF.

Il a toutefois fallu cinq mois de réunions et de négociations serrées, sous l'autorité du Trésor de la Rue de Rivoli et avec le concours de la Commission des opérations de Bourse, pour que puisse être célébrée cette Sainte Alliance entre banquiers et agents de change. Avec, comme troisième partenaire, mais en arrière, plan, l'ensemble des investisseurs institutionnels qui doivent constituer le gros de la clientèle de ce nouveau marché, dont les prémices ont été annoncées à la fin de l'année dernière (*le Monde* des 18 et 19 novembre 1984 et des 15 et 16 janvier 1985).

Comme dans tous les traités, et celui-ci ne fait pas exception, il manque toujours un siège le jour de la signature, en l'occurrence celui qui aurait pu être réservé aux représentants de la Bourse de commerce de Paris, là où s'effectuent depuis plusieurs années des transactions à terme sur certaines *matières premières* (sucre blanc, café, cacao, tourteaux de soja), indépendamment de l'existence *d'autres marchés à terme, mais à* caractère régional (laine, pomme de terre).

Professionnalisme trop sélectif ou surface financière limitée ; toujours est-il que les commissionnaires agréés ont été jugés *personnae non gratae* par la Bourse des valeurs, qui entend bien garder la haute main sur ce nouveau marché à terme. A l'inverse, il faut bien le reconnaître, de ce qui se pratique sur les grandes places anglo-saxonnes, où ce type *d'activité est plutôt du ressort* des Bourses de commerce.

Dans les faits, le MATIF sera physiquement installé dans les locaux de la Bourse, même si son *«autonomie»* doit faire l'objet d'une convention d'assistance technique vraisemblablement sur *l'actuel marché hors-cote*, au troisième étage du palais Brongniart. Il fonctionnera *«dans un même lieu, d'une manière identique pour l'ensemble des instruments qui auront vocation à y être négociés»*. La création de ce marché à terme d'instruments financiers, officiellement fixée au 1[er] janvier 1986, sera réalisée en deux étapes :

1) **A compter du 1[er] septembre 1985**, sera mise en place *«une première phase d'organisation du marché, portant sur des obligations»*, conformément aux directives d'un groupe de pilotage réuni sous la présidence du syndic de la Compagnie des agents de change (M. Xavier Dupont). Précision importante : les agents de change seront jusqu'au 1[er] septembre 1986, les seuls négociateurs habilités à opérer sur ce compartiment du marché à terme *«qui sera d'abord organisé dans le cadre provisoire d'une annexe au règlement général de la Compagnie des agents de change»*.

2) **A compter du 1[er] septembre 1986**, ce marché sera ouvert *«à l'ensemble des intermédiaires»* avec la possibilité d'intervenir sur tous les contrats négociables sous la houlette de deux institutions :

● **Le Conseil du marché à terme**, *chargé de son fonctionnement* et de son développement et dont le président n'a pas encore *été désigné*. Il sera composé de quatre agents de change, d'un nombre identique de représentants de l'Association française des établissements de crédit (AFEC), liée à l'AFB, de deux représentants de la Fédération française des assurances, d'un courtier de banque désigné par sa chambre syndicale, d'un directeur de la Caisse des dépôts, d'un trésorier d'entreprise et de l'inévitable *«personnalité qualifiée»* que l'on retrouve toujours dans ce type d'organisme.

● **La Chambre de compensation**, chargée d'assurer la *bonne fin des opérations* et la surveillance des positions. Cette institution, qui aura le statut d'établissement de crédit, sera dotée d'un capital fourni par les trois catégories d'intermédiaires financiers (agents de change, banquiers, investisseurs institutionnels), étant entendu que seules les deux premières agiront en tant que négociateurs sur le MATIF.

En attendant d'en savoir un peu plus sur la nature exacte des instruments financiers traités (on sait seulement qu'il s'agira de contrats à court et long terme), le *montant des contrats (la somme* de 500 000 F avait été avancée dans le projet initial des agents de change), le coût final de l'investissement pour créer ce marché (*«il dépasse la dizaine de millions de francs»*) et, surtout, l'important *effort de formation nécessaire* pour un personnel peu rompu aux techniques des marchés à terme, *ce schéma d'ensemble appelle* plusieurs réflexions. Pour la première fois, les banquiers vont réellement prendre pied à la Bourse de Paris aux côtés des agents de change. Mais, comme le monopole de ces derniers ne s'exerce que sur les valeurs mobilières *«et qu'il n'existe pas de définition légale de la valeur mobilière»*, rappelle M. Alain Buisson, *l'honneur est sauf...*

Plus sérieusement, le délai d'un an qui permettra de tester, dans un premier temps, le fonctionnement d'un marché à terme obligataire, donnera probablement une impulsion nouvelle à une restructuration juridique et financière de la profession qui s'annonce inévitable. Sans passer, pour autant, par la suppres*sion d'un monopole qui, tout* compte fait, est bien sécurisant pour l'épargnant et... pour les *pouvoirs publics grâce à la garan*tie totale que leur assure le *«trésor de guerre»* de la compagnie. *Mais des accords et des rapprochements devront nécessairement* intervenir entre des charges généralement pauvres en fonds propres (la plupart sont encore constituées en commandite, très peu en sociétés anonymes) et des banques bénéficiant de la surface financière requise pour intervenir sur ce type de marché.

Par ailleurs, pour que ce dernier soit réellement efficace et qu'il permette aux trésoriers et aux gestionnaires de portefeuilles de se *«couvrir»*, autrement que sur des instruments monétaires exprimés en francs, en devises donc, de nouveaux aménagements au contrôle des changes apparaissent inévitables. Enfin, *face aux initiatives et à la capacité* d'imagination décuplée par la concurrence dont font preuve les *grandes places internationales* (un marché identique doit s'ouvrir à l'automne 1985 à Tokyo), Paris devra affirmer sa spécificité comme le London International Financial Futures Exchange a su le faire sur l'eurodollar, le point fort de la City, qui a incité d'ailleurs le LIFFE *à lancer bientôt des options* sur ce contrat. A cet égard, l'ECU, dont le rôle a été renforcé ces derniers temps dans de nombreux pays européens, en dépit du combat d'arrière-garde de la Bundesbank ouest-allemande, pourrait apparaître comme *«un marché naturel»* pour notre place.

S. M.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
CNE 3 %	28 361	112 253 218
Sodexho	35 810	101 943 395
BSN	27 988	66 594 285
Pétroles française	227 732	62 236 860
Club Méditerranée	49 207	60 129 305
Carrefour	29 736	57 857 752
Moët-Hennessy	25 846	51 688 106
Lyonnaise Eaux	61 896	49 011 417
Michelin B	53 222	48 749 472
Lafarge-Coppée	109 590	47 633 355

(*) Du 8 au 14 mars inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 mars	Cours 15 mars
Or fin (kilo en barre)	96 600	96 400
– (kilo en lingot)	96 550	96 550
Pièce française (20 fr.)	584	577
Pièce française (10 fr.)	431	436
Pièce suisse (20 fr.)	561	564
Pièce latine (20 fr.)	560	553
Pièce tunisienne (20 fr.)	550	560
Souverain	700	696
Souverain Elizabeth II	699	698
Demi-souverain	395	402
Pièce de 20 dollars	4 000	3 975
– 10 dollars	2 010	2 082
– 5 dollars	1 380	1 380
– 50 pesos	3 630	3 605
– 20 marks	685	692
– 10 florins	580	578
– 5 roubles	435	440

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars	15 mars
RM	439 504	609 658	607 193	542 123	541 344
Comptant R. et obl.	2 498 014	2 303 967	2 004 594	1 824 052	1 876 221
Actions	114 440	112 901	130 522	88 602	152 905
Total	3 051 958	3 026 526	2 742 309	2 454 777	2 570 470

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

Franç.	111	111,4	111,4	111,3	–
Étrang.	112,3	112,1	112,2	110,8	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1984)

Tendance	112,4	112,4	113,1	112,7	112,8

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	207,2	208	208,4	208,4	208,1

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	15 mars	8 mars	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	109,3	109,4	– 0,1	109,6	99,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Maussade

Semaine maussade et relativement peu active à Wall Street où les investisseurs ont adopté une attitude réservée en raison de l'incertitude de la conjoncture américaine. L'indice des valeurs industrielles a terminé la semaine en retrait de 22,31 points à 1 247,34, par rapport à la clôture de vendredi dernier. L'activité n'a pas dépassé 487,9 millions de titres échangés. Tout au long de la semaine, la Bourse a connu des séances irrégulières qui se sont généralement terminées en légère baisse, à l'exception de celle de mardi. Selon les analystes, les indications contradictoires relatives à l'activité économique ont contraint les investisseurs à une attitude prudente.

	Cours 8 mars	Cours 15 mars
Alcoa	34 5/8	33 5/8
ATT	21 1/2	21 1/8
Boeing	63 7/8	62
Chase Man. Bank	51 5/8	51 3/8
Du Pont de Nemours	52 3/8	50 1/2
Eastman Kodak	69 1/2	68 5/8
Exxon	48 1/4	48 1/4
Ford	44 1/4	43 1/8
General Electric	62 1/2	61 1/4
General Foods	60 1/2	59 5/8
General Motors	79 7/8	77 1/8
Goodyear	27 5/8	26 1/2
IBM	129 3/4	128
ITT	32 3/8	31 1/2
Mobil Oil	29 3/8	29
Pfizer	40 1/2	40
Schlumberger	39 1/8	38
Texaco	35 3/8	34 3/8
UAL Inc.	46 3/8	45 1/8
Union Carbide	38 7/8	36 3/4
US Steel	26 3/4	26 1/4
Westinghouse	31	30
Xerox Corp	44 5/8	42 3/4

LONDRES

En hausse

Après un départ incertain, le Stock Exchange a repris du terrain, et son indice a refranchi la barre des 1 000 points pour la première fois depuis janvier.

L'annonce mercredi de la suppression de la Société nationale des pétroles (BNOC), qui commercialisait la plus grande partie de la production de la mer du Nord britannique et déterminait le prix officiel du brut britannique, a provoqué une grande nervosité parmi les pétrolières et a généralement perturbé le Stock Exchange. Mais une série de bons résultats, notamment des sociétés de construction mécanique Guest Keen and Nettlefolds et Tube Investment, et des pétrolières Ultramar et Royal Dutch-Shell, ainsi que de Rowntree Mackintosh (alimentation), ont ranimé la confiance.

Indices « FT » : industrielles : 1 002,5 contre 988,1 ; mines d'or : 479,9 contre 474,9 ; fonds d'État : 80,26 contre 80,30.

	Cours 8 mars	Cours 15 mars
Beecham	366	368
Bowater	256	264
Brit. Petroleum	561	535
Charter	203	200
Courtaulds	158	159
De Beers (*)	442	447
Dunlop	–	–
Free State Ged. (*)	20 1/4	21 1/2
Glaxo	11 29/32	11 51/64
Gt. Univ. Stores	714	747
Imp. Chemical	842	812
Shell	771	758
Unilever	12 13/32	12 13/32
Vickers	252	266
War Loan	34 7/8	34 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Mieux tenu

Le marché nippon a progressé dans le sillage de la sidérurgie, de l'électricité lourde et des chantiers navals. L'indice Nikkeï Dow Jones, en baisse de 92,13 yens la semaine précédente, a clôturé, vendredi, à 12 487,38 yens, soit une hausse de 139,85 yens d'une période à l'autre, l'indice général étant en progrès de 16,74 points, à 998,65 yens.

	Cours 8 mars	Cours 15 mars
Akaï	435	500
Bridgestone	523	505
Canon	1 410	1 470
Fuji Bank	1 650	1 630
Honda Motors	1 440	1 490
Matsushita Electric	1 620	1 620
Mitsubishi Heavy	247	272
Sony Corp.	4 790	4 720
Toyota Motors	1 300	1 330

FRANCFORT

Au plus haut

Dopé par des achats étrangers, relayés en milieu de semaine par des ordres d'investisseurs ouest-allemands, Francfort a enregistré, mardi, son plus haut niveau historique. La cote a un peu fléchi par la suite, mais les actions locales sont restées empreintes de bonnes dispositions (Siemens, Veba, Nixdorf, valeurs chimiques), après le refus annoncé de la Bundesbank, de modifier sa politique monétaire. L'indice de la Commerzbank s'est établi, vendredi, à 1 214, contre 1 203,01 la semaine précédente.

	Cours 8 mars	Cours 15 mars
AEG	112	109,80
BASF	212,70	211,50
Bayer	226	223
Commerzbank	165,60	166,50
Deutschebank	422,50	426
Hoechst	212,50	215,40
Karstadt	213	211,50
Mannesman	158,40	158,80
Siemens	551	565
Volkswagen	199,50	199

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Variations sur le « MisMatch »

Le secteur libellé en dollars du marché international des capitaux reste fondamentalement mauvais, et il y a peu de chance pour qu'il s'améliore dans le proche avenir. Les taux d'intérêt à court terme ont maintenant progressé de plus de 100 points de base depuis la mi-janvier. Les rendements des obligations à moyen terme ont enregistré des hausses presque similaires au cours des seules quatre dernières semaines. Le dynamisme de l'activité économique américaine qui se révèle plus fort que prévu, la croissance de la masse monétaire qui dépasse les objectifs que lui avait assignés le Fed et la lenteur des progrès pour réduire le déficit gigantesque du budget fédéral, sont des facteurs qui s'opposent à toute détente des taux malgré le bas niveau de l'inflation aux Etats-Unis.

En fait, la question n'est plus de savoir si les taux vont ou non continuer de monter, mais d'anticiper l'ampleur de leur nouvelle envolée, qui, à son tour, conditionnera la vigueur du dollar sur les marchés des changes.

Devant d'aussi sombres perspectives, aucune euro-émission nouvelle à taux fixe en dollars n'a été lancée cette semaine. En revanche, l'activité primaire à taux variable a été très intense. Dans ce compartiment, dix opérations, totalisant près de 2,2 milliards de dollars, ont vu le jour, portant ainsi à environ 11,5 milliards le volume des euro-emprunts de ce type lancés depuis le début de l'année. C'est, en l'espace de seulement deux mois et demi, 40 % du montant à taux variable euro-émis durant toute l'année 1984 (29 milliards de dollars). L'appétit pour le papier à taux flottant s'explique bien évidemment par la hausse des taux à court terme, qui paralyse les émissions à taux fixe. Mais c'est surtout l'engouement des prêteurs pour la technique dite « MisMatch », c'est-à-dire de contre-transformation, qui a favorisé l'extraordinaire floraison des transactions actuelles parce qu'elle permet d'emprunter à plus court terme (généralement à un mois) et donc à meilleur marché, des fonds qui seront ensuite prêtés à plus longue échéance (généralement à six mois), et donc à un taux plus élevé.

Cette technique bénéficie avant tout aux prêteurs, qui, ainsi, peuvent prendre avantage de l'écart le plus élevé jamais enregistré sur l'euromarché puisqu'il atteint 1,125 %, entre le taux du *Libor* à un mois et celui du *Libor* à six mois. Mais elle permet aussi aux emprunteurs de réduire substantiellement leurs coûts.

Il y a dix-huit mois, la règle était d'emprunter à taux d'intérêt variable à partir d'une marge de 0,25 % se superposant, en général, au taux du *Libor* à six mois. Par la suite, cette marge s'est progressivement réduite à 0,125 %, puis à 0,0625 % avant de disparaître. Pendant un court laps de temps les euro-banques se sont mises à euro-emprunter sur la base du seul *Libor*, qui s'est rapidement révélé trop onéreux parce que les fonds ainsi levés sont, par suite d'une concurrence de plus en plus vive, prêtés à partir d'un taux très voisin. Ainsi, en est-on, de fil en aiguille, arrivé à emprunter à partir du « *Libid* », c'est-à-dire du taux interbancaire « demandé » sur les dépôts en euro-dollars à court terme entreposés à Londres qui est, par nature et traditionnellement, inférieur de quelque 0,0625 % au *Libor*, c'est-à-dire au taux « offert » sur les mêmes dépôts. Les prêteurs qui ne trouvaient plus d'avantage à ce jeu ont eu alors l'idée de profiter de la différence entre les taux du *Libor* à un et six mois, c'est-à-dire d'emprunter à partir de celui-là pour les sommes qu'elles prêteront à partir de celui-ci.

Cette contre-transformation, qui s'avère actuellement des plus rentables pour les prêteurs explique pourquoi sept sur les dix euro-transactions à taux variable offertes cette semaine, sont basées sur des « MisMatch ». Mais, cette technique a, toutefois, un double désavantage pour les emprunteurs. D'une part, ils sont contraints d'offrir des commissions plus élevées que celles qu'ils consentaient sur des opérations plus classiques. D'autre part, ils ne retirent pas directement avantage du taux généralement moins onéreux du *Libor* à plus courte échéance. Pour contrebalancer ce déséquilibre, deux emprunteurs ont décidé, cette semaine, de proposer des euro-émissions à taux variable dotées de marges inférieures au *Libid*. Disons-le de suite : la formule n'a pas séduit.

La banque danoise Den norske Creditbank (DnC) a la première, offert mercredi, au pair, 150 millions de dollars sur six ans à partir d'un intérêt semestriel qui sera la déduction de 0,0625 % au taux, réajusté mensuellement, du Libid à six mois. Le tout est agrémenté d'une commission bancaire de 28 points de base. La DnC n'était certainement pas l'euro-établissement bancaire idéal pour tester une nouvelle formule, celle du « sous-Libid ». La banque danoise ne dispose pas d'une euro-image suffisament pussante pour lancer un concept nouveau, surtout lorsqu'il requiert des prêteurs d'abandonner 6,25 points de base. Le gain que permet la contre-transformation six mois/un mois n'est pas net. Il faut déduire des frais divers, qui peuvent atteindre jusqu'à 30 points de base. On a calculé qu'au cours de la période 1976-1985, le bénéfice net moyen obtenu par les « MisMatch » avait été de 18 points de base et qu'il s'était même transformé en une perte de 1 point de 1980 à 1985. On comprend donc aisément la réticence des prêteurs à rogner leur profit.

La Suède est le second emprunteur à s'être appuyé sur la même technique en proposant, jeudi, 500 millions de dollars à partir d'une marge d'également 0,0625 % en dessous du Libid à six mois réajusté mensuellement (« MisMatch ») et d'une commission pour les banques de 26 points de base. La durée de l'euro-emprunt sera de vingt ans mais les porteurs pourront en demander le remboursement anticipé après sept, dix et quinze ans. Malgré tout son prestige, la Suède n'a pas réussi à soulever l'enthousiasme. Vendredi, l'émission se traitait avec une décote proche de la totalité de la commission bancaire.

Un beau coup de la BNP

En contraste, la BNP a levé aisément 300 millions de dollars sur vingt ans en choisissant la formule du « MisMatch » classique : un coupon payable chaque semestre qui sera l'équivalent du taux du *Libid* à six mois réajusté tous les mois. L'ensemble qui est coiffé d'une commission bancaire globale de 65 points de base, représente pour la BNP un coût de 9 points de base inférieur au *Libor*. Par comparaison, la Suède obtient 19 points en dessous du *Libor* mais sur sept ans seulement, qui est la première date de remboursement anticipé. Vendredi les euro-obligations BNP se traitaient avec une modeste décote de 25 à 22 points de base.

EDF a choisi d'être le premier débiteur français à solliciter le marché helvétique des capitaux cette année en lançant en début de semaine une émission, garantie par la République française, de 200 millions de francs suisses en deux tranches égales. La première, à taux fixe, s'étend sur dix ans et comporte un coupon annuel de 5,875 % sur un prix de 99,75. La seconde, à taux variable, a une durée de douze ans et est offerte au pair avec un coupon semestriel qui sera l'ajout de 0,125 % au taux du *Libor* à six mois. La tranche à taux variable a tout de suite connu un très vif succès. La partie à taux fixe rencontre, par contre, quelque résistance parce que 6 % est actuellement la norme pour les coupons en Suisse et qu'en sortant de la règle par le bas, EDF s'est montrée un peu trop gourmande.

Pour terminer, il faut signaler l'opération multidevises de 300 millions de dollars que le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) est venu proposer en fin de semaine sous la garantie de la République française. La transaction qui a une durée de dix ans servira de support à l'émission ultérieure d'europapier commercial, d'euro-notes libellées en ECU et a des avances bancaires à court terme.

CHRISTOPHER HUGHES.

Marché monétaire et obligataire

Brouillard sur l'Amérique

Il est ahurissant que, dans un pays bourré d'ordinateurs, d'instituts de prévisions, de banquiers anxieux de ne point laisser passer une semaine sans faire de déclarations, et de «gourous» financiers soucieux de monayer leurs prédictions, le diable seul sache – et encore! quelle sera l'évolution des taux d'intérêt, ne fût-ce qu'à un mois. Ce pays s'appelle les Etats-Unis et ce qui s'y passe intéresse au plus haut point le monde entier, bon gré, mal gré.

Ainsi cette demaine, on a assisté à un petit ballet tout à fait psychédélique sur les marchés financiers américains où le loyer de l'argent a varié comme un ludion au gré des «sentiments» des opérateurs.

Au début, des prévisions pessimistes sur le rythme de l'expansion et sur l'emploi firent baisser les taux puisqu'il en résulterait une demande de crédits moins forte de la part des entreprises et donc une diminution des pressions sur le marché. Du coup, l'eurodollar revint de 10 1/4 % à 9 7/8 % et même 9 3/4 %. Au milieu de la semaine, virement de bord à 180 degrés : la conjoncture s'est inversée en février, la consommation a sensiblement augmenté et les taux se sont mis à remonter puisque c'est bien entendu les entreprises qui auront besoin d'emprunter.

En fin de semaine, deux indications ont plongé les opérateurs derechef dans l'incertitude. Les prix à la production industrielle ont baissé de 0,1 % (c'est bon pour l'inflation) et les ventes de produits manufacturés ont chuté de 0,7 % en janvier, le plus fort recul depuis près de deux ans (c'est mauvais pour l'expansion). Là-dessus, la réserve fédérale a fait connaître que la masse monétaire (M1) avait diminué de 400 millions de dollars (c'était attendu) mais que le recours des banques à l'escompte fédéral avait fortement augmenté (ça ne l'était pas). Le marché d'en conclure que ladite réserve s'apprêtait vraisemblablement à durcir sa politique. Comprenne qui pourra.

Dans un contexte aussi flou, l'Europe s'est débrouillée comme elle a pu. En Grande-Bretagne, les taux sont restés élevés (14 % à 15 %), en dépit du léger raffermissement de la livre sterling. En Allemagne, la Banque fédérale n'a pas relevé ses taux directeurs, comme la rumeur en avait couru en début de semaine, sur l'annonce d'une hausse des prix assez forte en février.

Cela a bien fait l'affaire de la Banque de France, qui a imperturbablement alimenté à 10,5 % un marché qui cotait 10,5/8 % en fin de semaine et refuse énergiquement de baisser. Cela, en ravanche, ne fait pas du tout l'affaire de M. Bérégovoy qui va demander aux banques de multiplier les crédits à taux variable, afin que, lorsque la baisse reprendra, les emprunteurs puissent en bénéficier sans retard.

Sur le marché obligataire de Paris, la morosité continue à régner. Dans l'immédiat, on ne voit pas pourquoi cela changerait, l'environnement international demeurant toujours aussi médiocre.

Pour ce qui concerne les rendements, les taux ont légèrement fléchi à 11,29 % contre 11,37 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 11,08 % contre 11,12 % pour ceux de moins de sept ans et 12,50 % contre 12,53 % pour les emprunts du secteur public, selon les indices Paribas. Ils n'ont même pas retrouvé leur niveau du début janvier. Conséquence logique, les prêteurs se détournent des émissions à taux fixe et préfèrent celles à taux variable.

Tenant compte de ce climat, le crédit d'équipement aux PME, pour lequel on attendait une émission à taux fixe traditionnelle, a lancé un emprunt à taux variable (95 % du taux moyen des obligations) à hauteur de deux milliards de francs. Cette émission a été très bien accueillie.

Pour la semaine prochaine, on attend un emprunt de la CECA et, pour celle d'après, un emprunt de 600 millions de francs du Crédit national, suivant une formule assez originale élaborée par la banque Morgan et Indosuez. Non seulement la rémanération retenue serait indexée sur le taux annuel du marché monétaire (TAM), une première pour un émetteur public, mais encore une formule de SWAP serait utilisée, c'est-à-dire que le Crédit national emprunterait en définitive à taux fixe, un autre établissement assumant à sa place la charge du taux variable. Une émission à suivre.

Les conclusions du rapport Tricot (du nom du président de la Commission des opérations de Bourse) s'appliqueront bientôt sur le prochain emprunt SNCF, dit-on. Il s'agit d'une refonte des barèmes pour le placement des obligations par les banques : davantage de concurrence, avec un réajustement des commissions, en hausse pour celles de garantie, en baisse pour celles de placement. Un choix plus discrétionnaire pour les établissements participant aux syndicats d'émission. Les temps deviennent durs...

F. R.

Les devises et l'or

Un dollar plutôt agité

« Monnaie bien sous tous rapports, joli teint vert, avec états d'âme, cherche tendance. Pas sérieux s'abstenir. » Cette petite annonce imaginaire résume assez bien une semaine plutôt agitée pour le dollar, où les marchés des changes ont connu d'assez fortes fluctuations au gré d'indications passablement contradictoires.

Ainsi, dès le premier jour de la période sous revue, le billet vert, encore très ferme le vendredi précédent à 3,42 DM et 10,44 F, amorçait un glissement qui s'accélérait fortement mardi : on touchait à un moment 10,02 F et 3,28 DM pour remonter un peu vers 10,25 F et 3,35 DM. Motif : des prévisions moins optimistes sur le rythme de l'expansion de l'économie aux Etats-Unis, aussi bien à court qu'à moyen terme.

Des organismes aussi connus que Chase Econometrics, Wharton ou Data Resources (DRI) avançaient pour 1986 une augmentation du produit national brut américain inférieur à 4 %, qui serait insuffisant pour maintenir l'emploi. De coup, les taux d'intérêt américains s'orientaient à la baisse *(voir en rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*.

Jeudi, changement à vue : le dollar remontait vivement, dépassant 3,37 DM et 10,30 F, pour atteindre, vendredi, 3,40 DM et 10,39 F. Il terminait la semaine aux alentours de 3,38 DM et 10,35 F. Nouveau motif : les ventes au détail aux Etats-Unis avaient progressé de 1,4 % au mois de février, à la surprise générale, car on attendait moins. Conséquence : les taux s'orientaient à la hausse outre-Atlantique.

Au terme d'une semaine mouvementée, et passablement coûteuse pour certains opérateurs, totalement pris à contre-pied, on peut faire deux observations. La première, c'est que les «signaux» en provenance des Etats-Unis paraissent singulièrement brouillés et souvent contradictoires, avec cette inconnue du déficit budgétaire, champ clos où s'affrontent Maison Blanche et Congrès, sans qu'une issue rapide soit prévisible. Dans cette bataille, le président Reagan vient de réaffirmer avec force qu'il opposerait son veto à tout projet d'augmentation des impôts. Dans ces conditions, toute réduction du déficit budgétaire ne saurait être obtenue que par des économies sur les dépenses, ce qui promet encore de beaux jours pour les emprunts du Trésor et risque de ne pas faire baisser les taux avant un temps indéterminé.

La livre sterling s'est finalement fort bien accommodée de l'annonce du projet gouvernemental d'abolir la compagnie pétrolière d'Etat (BNOC) qui commercialise le pétrole de la mer du Nord. Cette opération, qui permettrait au budget britannique de ne plus soutenir indirectement les prix du pétrole, allégerait d'autant ses charges. La semaine précédente, la fin de la grève des mineurs britanniques, déjà largement escomptée, n'avait pratiquement pas influé sur les cours de la monnaie anglaise.

La tenue du franc français est restée satisfaisante, notamment vis-à-vis du mark, d'autant que le taux d'inflation de la France, depuis le début de l'année, n'est guère supérieur à celui de l'Allemagne, gonflé, il est vrai, par le renchérissement de l'alimentation en raison du froid. En RFA, les indices répercutent intégralement cette augmentation, tandis que, à Paris, elle est corrigée des variations saisonnières.

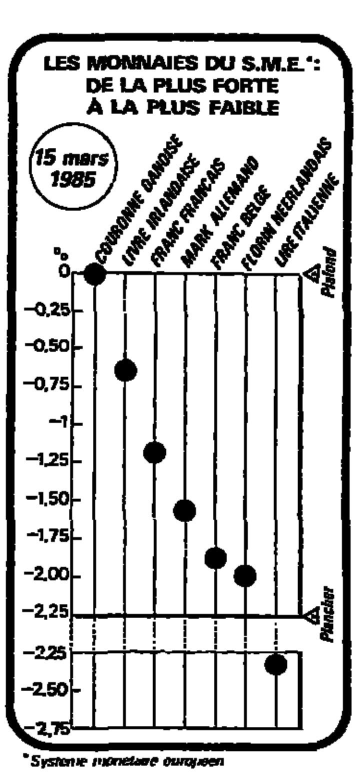
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 MARS AU 15 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,0830	–	9,6665	34,6620	29,5333	1,4652	26,1028	0,04683
	1,0685	–	9,6432	34,6320	29,4551	1,4658	26,0620	0,04717
Paris	11,2836	10,3450	–	358,57	305,52	15,1575	270,03	4,8454
	11,0803	10,3700	–	359,13	305,45	15,2808	270,26	4,8915
Zurich	3,1244	2,8850	27,8885	–	85,2037	4,2271	75,3067	1,3512
	3,0853	2,8875	27,8447	–	85,05	4,2326	75,2541	1,3620
Francfort	3,6670	3,3860	32,7310	117,36	–	4,9611	88,3842	1,5859
	3,6276	3,3950	32,7387	117,58	–	4,9765	88,4806	1,6014
Bruxelles	73,9147	68,25	6,5973	23,6568	20,1565	–	17,8151	3,1967
	72,8930	68,22	6,5786	23,6260	20,0943	–	17,7795	3,2179
Amsterdam	4,1489	3,8310	37,0329	1,3279	113,14	5,6151	–	1,7943
	4,0998	3,8370	37,0010	1,3288	113,02	5,6245	–	1,8099
Milan	2312,20	2135	206,38	740,03	630,53	31,2820	557,29	–
	2265,22	2120	204,44	734,20	624,45	31,0759	552,51	–
Tokyo	282,33	260,70	25,2009	90,3639	76,9935	3,8197	68,0501	0,1221
	279,20	261,30	25,1977	90,4935	76,9661	3,8303	68,1081	0,1233

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 mars, 3,9681 F contre 3,9686 F.



*Système monétaire européen

Les matières premières

Baisse des métaux non ferreux

Le fait marquant de la semaine a été constitué par un léger repli de l'ensemble des métaux non ferreux. L'équilibre entre l'offre et la demande est un objectif difficile à atteindre, l'entente entre les producteurs pour réduire leurs capacités étant loin d'être parfaite. Le taux de l'argent reste encore élevé dans plusieurs pays, ce qui freine un mouvement de reconstitution des stocks.

MÉTAUX. – *Une légère détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. En effet, la société chilienne ENAMI n'invoquera pas la clause de force majeure pour réduire ses livraisons de métal, comme on avait pu le craindre à la suite du récent tremblement de terre, celles-ci ne subiront que des retards évalués tout au plus à une décade. Pour la première fois depuis octobre 1974, les stocks britanniques de métal sont revenus au-dessous de la barre des 100 000 tonnes, soit à 99 475 tonnes, en diminution de 5 300 tonnes.*

L'aluminium a reperdu, et au-delà, son gain de la semaine précédente. Les réductions de capacité de production mises en pratique par certains « grands » du secteur, auraient dû, selon les estimations du négoce, entraîner, à fin janvier, une réduction des stocks comprise entre 50 000 et 100 000 tonnes. Au contraire, déception pour le marché, à fin janvier, les stocks des pays non communistes s'accroissaient de 33 000 tonnes par rapport à ceux du mois précédent pour atteindre 2,629 millions de tonnes, encore en sensible augmentation sur ceux d'il y a un an (2,05 millions de tonnes). La production s'est surtout accrue en Australie, passant de 475 000 tonnes à 756 700 tonnes l'an dernier, incidence de la mise en marche à pleine capacité de nouvelles installations.

Les cours de l'étain ont fléchi à Londres. Les interventions du directeur du stock régulateur se font plus discrètes. La General Services Administration a liquidé, cette semaine, 70 tonnes de métal provenant des stocks américains excédentaires, portant ainsi le total de ses ventes pour l'exercice budgétaire 1985 à 2 107 tonnes. Des négociations sont en cours pour mettre fin à la grève en Bolivie.

Légère baisse des cours du nickel à Londres. Le président de INCO, premier producteur mondial, estime que la demande mondiale de nickel devrait se maintenir pratiquement à son niveau satisfaisant de 1984. Notons que les stocks chez les utilisateurs étant très peu élevés.

TEXTILES. – *Sur les divers marchés à terme, les cours de la laine se maintiennent à des niveaux satisfaisants. Aux ventes aux enchères, tant en Australie qu'en Nouvelle-Zélande ou dans la République sud-africaine, les prix ont poursuivi leur progression sous la pression des acheteurs japonais et européens. La quasi-totalité des laines offertes a été dispersée. Lors de certaines enchères, la Commission australienne de la laine n'a acquis que des quantités marginales (1 % à 2 % seulement).*

DENREES. – *Fluctuations peu importantes sur les cours du cacao dans l'attente d'un compromis à Genève relatif aux prix d'intervention de l'accord international, la position des représentants des pays producteurs et celle des pays consommateurs restant encore éloignées. Au Brésil, la récolte principale dépasse de 400 000 sacs celle de la précédente saison. En revanche, la récolte temporao sera fort médiocre. Aussi le total de la production brésilienne de la saison 1984-1985 enregistrera une baisse de 20 %.*

Sur le marché du café, les variations de cours ont été peu importantes. La récolte du Nicaragua serait inférieure à celle de la précédente saison en raison des opérations menées par les antisandinistes dans certaines zones caféières. Il se pourrait même que ce pays ne puisse honorer le quota d'exportation qui lui a été alloué dans le cadre de l'accord international sur le café.

C'est toujours l'abondance sur le marché du sucre avec une estimation de la production mondiale de près de 97 millions de tonnes, soit 1 million de tonnes de plus qu'il n'était prévu il y a un mois, en raison de productions accrues en URSS et en Argentine. Sur le marché libre, l'offre mondiale surpassera de près de 2 millions de tonnes la demande.

LES COURS DU 15 mars 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1257 (1289) ; à trois mois, 1276 (1305,50) ; étain comptant, 10170 (10217) ; à trois mois, 10174 (10235) ; plomb, 311,50 (327) ; zinc, 841 (854) ; aluminium, 1006,50 (1040) ; nickel, 4750 (4805) ; argent (en pence par once troy), 526,50 (532). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 59 (59,60) ; argent (en dollars par once), 5,68 (5,73) ; platine (en dollars par once), 243,30 (250,50). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mai, 65,68 (64,57) ; juillet, 65,18 (64,86). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, inch. (508). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, mai, inch. (53,90).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 750 (727).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 169 (2 073) ; juillet, 2 080 (2 043) ; sucre, mai, 3,95 (3,92) ; juillet, 4,13 (4,23) ; café, mai, 142,12 (143,95) ; juillet, 143,14 (143.80). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mai, 113,80 (111,80) ; août, 118,40 (118,70) ; café, mai, 2 443 (2 456) ; juillet, 2 482 (2 230) ; cacao, mai, 2 079 (2 091) ; juillet, 2 065 (2 079). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 305 (2 284)) ; juillet, 2 250 (2 230) ; café, mai, 2 670 (2 660) ; juillet, 2 719 (2 695) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 350 (1 357) ; octobre, 1 472 (1 493). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), mai, 132,60 (132,70) ; juillet, 138,50 (138,40). – **Londres** (en livres par tonne), juin, 140,70 (139,20) ; août, 141,70 (141).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mai, 340,75 (340) ; juillet, 329,50 (329 3/4) ; maïs, mai, 274,50 (271 1/2) ; juillet, 275 (274 1/2).

INDICES. – Moody's, 949,80 (954,50) ; Reuter, 2 020,70 (2 038).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En raison de la publication des résultats des élections cantonales

« le Monde de l'économie »

paraîtra le 19 mars
(Numéro daté mercredi 20)

M. MOHAMMED MZALI

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Mohammed Mzali, premier ministre de Tunisie, qui a été reçu par M. François Mitterrand vendredi 15 mars, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », le dimanche 17 mars, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Mzali, qui avait obtenu après la guerre une licence de philosophie à la Sorbonne, y recevra samedi la médaille de la Chancellerie des universités de Paris. Au « Grand Jury RTL-*le Monde* » le premier ministre répondra aux questions de Jacques Amalric et de Paul Balta du *Monde* et de Christian Malar et de Christian Menanteau de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1985 a été tiré à 452 277 exemplaires

DE RETOUR DE MOSCOU

M. George Shultz estime possible la reprise d'un dialogue américano-soviétique à « haut niveau »

De notre correspondant

Washington. – Revenant de Moscou, où il avait accompagné le vice-président Bush aux obsèques de Constantin Tchernenko, le secrétaire d'Etat, George Shultz, a estimé, vendredi 15 mars, qu'il y avait des possibilités à saisir d'une amélioration des rapports entre l'URSS et les Etats-Unis. « *L'occasion s'offre à nos deux gouvernements d'un dialogue à haut niveau, afin de parvenir à des résultats concrets*, a-t-il notamment déclaré. *Le président serait heureux de recevoir M. Gorbatchev ici, aux Etats-Unis, au moment qui lui conviendra, ce serait une bonne chose qu'il se rencontrent.* »

M. Shultz s'est toutefois refusé à donner la moindre indication sur la réaction de M. Gorbatchev à l'invitation qui lui avait été remise mercredi dernier. Le secrétaire d'Etat a également tenu à souligner qu'il « *restait à voir si l'on pouvait traiter* » avec le nouveau numéro un du Kremlin, dépeint comme un homme « *très capable, énergique, au fait des problèmes, bien informé et bien préparé* ».

C'est la conjonction de l'arrivée au pouvoir en URSS de ce « *nouveau dirigeant* », du début du second mandat de M. Reagan et de la reprise des négociations sur le contrôle des armements, qui créée, a expliqué M. Shultz, ce « *moment potentiellement important* » que le président américain « *entend fermement exploiter avec réalisme et énergie* » pour travailler à une « *relation plus constructive* » avec Moscou, dans tous les domaines.

Le secrétaire d'Etat a cité, à ce propos, quatre dossiers, à commencer par la nouvelle négociation de Genève, à propos de laquelle il a implicitement réitéré que les Etats-Unis n'étaient disposés à aucune concession sur la « guerre des étoiles ». « *Le principal objectif y est de parvenir, le plus tôt possible, à de larges réductions du nombre des armes nucléaires offensives* », a-t-il dit, en ne parlant, en revanche, que du « *lancement d'un dialogue à long terme sur la contribution que les défenses stratégiques peuvent apporter à une relation militaire plus stable* ».

M. Reagan souhaite en deuxième lieu, a poursuivi M. Shultz, que les deux superpuissances contribuent à des solutions pacifiques dans les régions de crise – autrement dit que les discussions politiques déjà engagées sur le Proche-Orient se multiplient. Les Etats-Unis voudraient, d'autre part, que des progrès soient faits par l'URSS dans le domaine des droits de l'homme, en raison, a dit M. Shultz, de la sensibilité du président, du Congrès et du peuple américain à ses questions. Washington voudrait enfin, a conclu le secrétaire d'Etat, que les « *contacts de personne à personne* » se développent entre les deux pays, ainsi que l'ensemble de la coopération culturelle et « *commerciale non stratégique* ».

Plus optimiste que prudent dans ses propos, M. Shultz n'a pourtant rien dit qui permette de penser que M. Gorbatchev ait donné des indications concrètes sur des possibilités de détente. Pour l'instant donc, il semble surtout que les Etats-Unis veuillent marquer, au commencement d'une difficile négociation sur le contrôle des armements, une bonne volonté susceptible de contrebalancer l'offensive de charme qui s'esquisse à Moscou en la personne de M. Gorbatchev.

Interrogé sur l'impact qu'aurait un réchauffement entre Moscou et Pékin, M. Shultz a ainsi répondu qu'il devrait être positif, puisque la Chine pose comme conditions à de meilleures relations avec l'URSS un allègement du dispositif militaire soviétique à ses frontières, et la fin des ingérences vietnamienne au Cambodge et soviétique en Afghanistan. Le secrétaire d'Etat n'aurait pu mieux rappeler à la Chine ce que Washington espère d'elle ni laisser voir une crainte sur les percées diplomatiques que pourrait tenter un Kremlin rajeuni.

Le secrétaire d'Etat a, par ailleurs, indiqué que son assistant pour le Proche-Orient, M. Richard Murphy, entreprendrait prochainement une nouvelle tournée dans la région, afin d'y « *maintenir le nouvel élan* » de paix, lancé en particulier par M. Moubarak, auquel il a rendu hommage.

BERNARD GUETTA.

LES BRÉSILIENS SONT RASSURÉS

La « nouvelle République » a surmonté sa première épreuve

De notre correspondant

Brasilia. – Après une nuit d'angoisse, le calme est revenu à Brasilia. Le général Figueiredo a terminé son mandat, comme prévu, le vendredi 15 mars, et la « nouvelle République » s'est installée dans ses meubles. A la place de M. Tancredo Neves, hospitalisé d'urgence la veille au soir, c'est le vice-président élu, M. José Sarney, qui assume la présidence à titre intérimaire et reçu le serment de chacun des ministres nommés trois jours auparavant.

« *D'abord, nous avons eu peur. Et puis, nous avons vérifié que les institutions démocratiques à peine inaugurées supportaient bien cette première épreuve. Voilà qui est rassurant* », déclarait, vendredi, dans les couloirs du Parlement, M. Thales Ramalho, l'un des proches de M. Tancredo Neves. C'est ce qu'ont affirmé, à l'unanimité, les parlementaires et les responsables de partis qui se sont retrouvés à 10 heures dans l'amphithéâtre de la Chambre des députés pour écouter M. José Sarney jurer sur la Constitution de « *défendre les institutions, préserver l'intégrité et l'indépendance* » du pays.

« *La nouvelle République a subi avec succès sa première crise, une crise intestinale* », disent les hommes politiques interrogés en se référant à l'affection qui a motivé l'hospitalisation en catastrophe de M. Tancredo Neves, douze heures avant la passation de pouvoirs.

Passées les premières incertitudes dues à l'intervention chirurgicale elle-même et à l'attente de son résultat, chacun a vérifié qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter. Le processus démocratique étant largement engagé, il suffisait d'appliquer la loi. Il y a eu tout de même quelques flottements : on se demandait si M. Neves ne pourrait pas prêter serment sur son lit d'hôpital ou si le chef d'Etat par intérim ne devait pas être le président de la Chambre des députés, M. Ulisses Guimaraes, également président du principal parti d'opposition, le PMDB. Les juristes ont tranché.

La cérémonie a eu lieu comme prévu dans le grand amphithéâtre du Congrès, là même où s'était rassemblé le collège électoral le 15 janvier. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement étrangers se sont assis à côté des députés et des sénateurs brésiliens, dont la présence était nécessaire pour que le nouveau président prenne ses fonctions. Pendant plusieurs minutes ce sont deux invités étrangers qui ont tenu la vedette : M. Daniel Ortega, le président nicaraguayen, en grand uniforme de commandant, et M. George Bush, le vice-président américain.

Le premier en distribuant des poignées de main à son arrivée s'est dirigé petit à petit vers M. Bush déjà assis. Les deux hommes se sont serré la main, et le geste à été applaudi longuement par les parlementaires brésiliens. Puis, de loin, on a vu M. Ortega entamer un dialogue difficile avec M. Bush, et celui-ci répondre en agitant les bras, puis en comptant sur ses doigts. Ce dernier geste était transparent. Au dirigeant sandiniste qui demandait un tête-à-tête pour examiner la situation dans son pays et qui protestait visiblement contre la politique des Etats-Unis, le vice-président américain a répliqué en énumérant les *conditions posées par le gouvernement* Reagan pour que cesse l'offensive des « contras ».

Les bulletins de santé diffusés dans la journée ont indiqué que M. Tancredo Neves se remettait normalement de son opération et qu'il avait commencé, sur l'indication de ses médecins, à faire quelques mouvements. Mais, en dehors de sa famille, personne n'a encore été admis à lui rendre visite. Les communiqués officiels sont passés en quelques jours d'une banale pharyngite – inventée pour les besoins du moment – à une non moins banale appendicite *démentie* par les chirurgiens. Les Brésiliens ne seront définitivement rassurés sans doute que lorsqu'ils verront M. Tancredo Neves souriant dans sa chambre d'hôpital et sur leur petit écran.

CHARLES VANHECKE.

Accusé de fraude dans ses affaires privées

M. DONOVAN, SECRETAIRE AMERICAIN DU TRAVAIL, A DEMISSIONNE

Washington (AFP). – Le secrétaire américain au travail, M. Raymond Donovan, a démissionné, a-t-on appris vendredi 15 mars à Washington. Cette démission avait d'abord été annoncée par un porte-parole de l'entreprise de construction new-yorkaise, dont le ministre était président avant sa prise de fonctions en 1981. La confirmation de la nouvelle a été donnée quelques heures après qu'un juge de l'État de New-York eut refusé de lever les poursuites engagées pour vol et fraude contre lui (*le Monde* du 3 octobre 1984).

Le magistrat a estimé que les accusations lancées contre M. Donovan étaient suffisamment étayées pour que son procès puisse avoir lieu. L'ancien secrétaire au travail et neuf autres personnes sont accusées d'avoir augmenté de 7,4 millions de dollars le montant des factures destinées à payer les travaux de forage d'un tunnel de métro effectués par une entreprise sous-traitante de la Schiavone Construction incorporated, dont M. Donovan est copropriétaire.

En septembre dernier, lors de son inculpation, M. Donovan avait démenti avoir eu connaissance de l'existence du contrat de sous-traitance, pourtant passé en 1979 et 1980, alors qu'il était encore président de la firme.

Les Forces libanaises affirment contrôler tout le secteur chrétien de Beyrouth

Les Forces libanaises (FL) semblent avoir pris vendredi 15 mars le contrôle de Beyrouth-Est, après la réouverture par l'armée de la route côtière au nord de la capitale. Après la Syrie, le premier ministre, M. Rachid Karamé, a menacé de *« désagréables surprises »* le mouvement de dissidence.

A l'issue de plusieurs brefs accrochages qui ont fait cinq blessés, les FL se sont emparées du siège de la police phalangiste, dirigée par M. Dib Anastase, situé à proximité du quartier de la Quarantaine, à la sortie nord de la capitale. Elles ont affirmé qu'elles contrôlaient désormais tout le secteur chrétien de la capitale.

De notre correspondant

Beyrouth. – La réouverture, vendredi soir, des routes en secteur chrétien, dont la fermeture, à l'initiative des fidèles du président Gemayel, tronçonnait depuis mardi en trois sections le mini territoire chrétien d'un millier de kilomètres carrés, ne met pas un terme à la crise, mais elle se traduit par un apaisement au niveau de la population.

Les deux protagonistes de ce nouveau conflit, qui vient ajouter encore plus de confusion à une situation déjà compliquée, restent, en effet, sur leurs positions. Les « jeunes Turcs » des forces libanaises entendent non seulement ne plus être l'instrument du Parti phalangiste et recouvrer leur autonomie de décision, mais ils veulent également restructurer les Phalanges. Mettant en application leur liberté d'action retrouvée, ils ont tendu directement la main à Damas et aux différents bords du camp musulman libanais. A l'opposé, le Parti phalangiste, loyal au président Gemayel, a traité les frondeurs en « *petits frères* », mais n'en entend pas moins conserver la primauté exclusive de la décision pour le compte du chef de l'Etat.

La présence de M. Amine Gemayel, cible de cette contestation de la part des siens, à la présidence de la République a rendu les choses particulièrement ambiguës. Ce qui se joue en réalité n'est pas tant son pouvoir à la tête de l'Etat que le pouvoir *au sein du camp chrétien*. Amenées à le partager puis à l'abandonner, les Forces libanaises cherchent à le récupérer. La double succession de Bechir Gemayel, gelée par son père jusqu'à sa mort en septembre dernier, et de Pierre Gemayel lui-même, que l'on croyait réglée au *double bénéfice de M. Amine* Gemayel est, en fait, rouverte. C'est donc à l'intérieur du camp chrétien, *plus exactement du* Parti phalangiste, qu'une solution devra intervenir. On n'en est pas là. Les routes *ont, certes, été rouvertes*, mais il a fallu pour cela un *modus vivendi* sur l'installation d'une force d'interposition de l'armée libanaise dans sa fraction liée au camp chrétien. De plus, les Forces libanaises ont pris d'assaut le siège de la police phalangiste à Beyrouth et l'ont occupé.

La Syrie, pour sa part, hausse le ton, faisant tenir à Damas une sorte de conseil de guerre par ses alliés libanais au sein du camp musulman : MM. Rachid Karamé, Selim Hoss, Nabih Berri et Walid Joumblatt. Mais, tout en précisant ses mises en garde, la Syrie observe manifestement le mouvement et n'a pas encore décidé de sa réaction. Elle a, en tout cas, accepté qu'un des membres du comité d'urgence constitué par les Forces libanaises, M. Karim Pakradouni, prenne contact avec le vice-président, M. Abdel Halim Khaddam, pour s'expliquer.

LUCIEN GEORGE.

Les Israéliens étudieraient à nouveau la possibilité d'accélérer leur retrait du Sud

L'accélération éventuelle du retrait des troupes israéliennes du *Liban est* à nouveau à l'ordre du jour à Jérusalem, où plusieurs ministres travaillistes se sont réunis de façon informelle, vendredi 15 mars, pour discuter d'une telle possibilité. Selon la radio israélienne, ces ministres sont toutefois parvenus à la conclusion que la question ne serait pas évoquée dimanche en conseil des ministres « *afin d'éviter des frictions avec le Likoud* ».

A ce propos, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin, a estimé qu'il était « *théoriquement possible de réaliser les deux dernières phases du repli du Liban en même temps* » et a souhaité que le gouvernement adopte « *en temps utile les décisions permettant d'écourter au maximum le retrait de nos troupes* ».

Le Parti travailliste et le Likoud sont en outre partagés sur la future « *zone de sécurité* » qu'Israël entend préserver au Liban du Sud. Le ministre du commerce et de l'industrie, M. Ariel Sharon, affirme en effet que celle-ci doit avoir une profondeur de 30 kilomètres en moyenne, estimation qui est loin de faire l'unanimité au sein du gouvernement.

Sur le terrain, l'armée israélienne a mené vendredi à l'aube une *opération de ratissage* au *village* chiite de Barich, à l'est de Tyr, dans le cadre de la politique dite « *offensive préventive* ». La veille, l'armée israélienne avait tué deux hommes de ce village qui tentaient d'introduire des munitions dans l'agglomération. Bilan de l'opération : deux maisons dynamitées et près de soixante-dix personnes arrêtées.

Jeudi soir, deux soldats libanais et trois membres de la milice chiite Amal ont été tués par une patrouille israélienne au nord des lignes israéliennes au Liban du Sud.

A Beyrouth-Ouest, un deuxième ressortissant britannique, M. Brian Levick, a été enlevé vendredi après-midi par des inconnus. M. Levick, qui dirige une société pétrolière, se trouve à Beyrouth depuis dix-huit mois. A la suite de cet enlèvement, le second en vingt-quatre heures – un autre Britannique, M. Gordon Nash, avait été enlevé jeudi – l'ambassade de Grande-Bretagne a demandé à ses ressortissants de quitter le Liban, « *s'ils n'ont pas d'obligations pressantes qui les retiennent dans ce pays* ».

Samedi matin, le directeur régional de l'Associated Press pour le Moyen-Orient, M. Terry Anderson, a été enlevé à Beyrouth-Ouest, alors qu'il se rendait à son travail. – (*AFP, AP, Reuter.*)

● *La réunification de la Corée.* – Le Comité international de liaison pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée (CILRECO) organise avec le Conseil mondial de la Paix une conférence « pour l'élimination du danger de guerre, pour la paix et la réunification pacifique de la Corée, les 16 et 17 mars à l'hôtel Novotel-Paris-Bagnolet. (*CILRECO*, 13, rue Friant, 75014 Paris.)

En Nouvelle-Calédonie

Le RPCR va reformuler son projet de statut

De notre correspondant

Nouméa. – La dégradation des rapports entre le délégué du gouvernement, M. Edgard Pisani, et le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, semble, désormais, irréversible. Elle a connu un paroxysme et, semble-t-il, un point final cette semaine avec le refus par M. Ukeiwé d'une invitation à déjeuner que lui avaient adressée M. et Mme Pisani pour le 11 mars. M. Ukeiwé avait répondu le 13 mars dans une lettre publique au délégué du gouvernement.

Vendredi 15 mars, M. Pisani, a, à son tour, adressé au président du gouvernement territorial une missive aux termes plutôt vifs : « *S'il devait y avoir entre nous conflit de légitimité*, écrit, en préambule, M. Pisani, *la vôtre devrait s'incliner devant celle que je représente (...). Vous incarnez une autorité seconde : j'ai l'honneur de représenter ici la souveraineté nationale (...). Laissez-moi vous dire, au demeurant, que la dernière manifestation de votre humeur et de votre parti pris a quelque chose de surprenant. En m'adressant une lettre collective, que vous rendez publique (...), vous manquez ainsi aux règles élémentaires de la civilité. Vous refusez une fois de plus une rencontre que vous avez, cinq ou six fois déjà, refusée. C'est votre choix, c'est votre faute, c'est votre responsabilité.* »

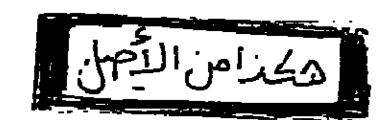
M. Pisani énumère quelques thèmes dont il déclare qu'il aurait aimé débattre avec M. Ukeiwé, comme « *le récent aménagement de l'impôt sur le revenu accompli au profit des personnes les plus fortunées du territoire et la nécessité de défendre les producteurs et éleveurs de brousse face à quelques importateurs et distributeurs qui rythment à leur gré l'économie calédonienne* ». M. Pisani demande en conclusion : « *Peut-être avez-vous décidé de vous mettre en marge des institutions d'une République ? Peut-être avez-vous décidé d'ériger votre gouvernement en adversaire de l'autorité de l'Etat ? Peut-être rêvez-vous d'une autonomie sans contrôle au sein de la République qui, par ses subsides et ses gendarmes, permettrait à quelques privilégiés de vivre tranquillement au-dessus de leurs moyens ?* »

M. Ukeiwé a répondu dans une déclaration à la presse, samedi 16 mars en début de soirée. Le sénateur RPR a dénoncé le caractère « *outrancier* » des propos du délégué du gouvernement. « *Les termes de la lettre de M. Pisani sont méprisants, sont injurieux, même pour mon gouvernement, mais nous ne lui en voulons pas*, a dit M. Ukeiwé. *Il est, aujourd'hui, un homme déçu, marqué par son échec. Il ne serait pas convenable de l'accabler.* »

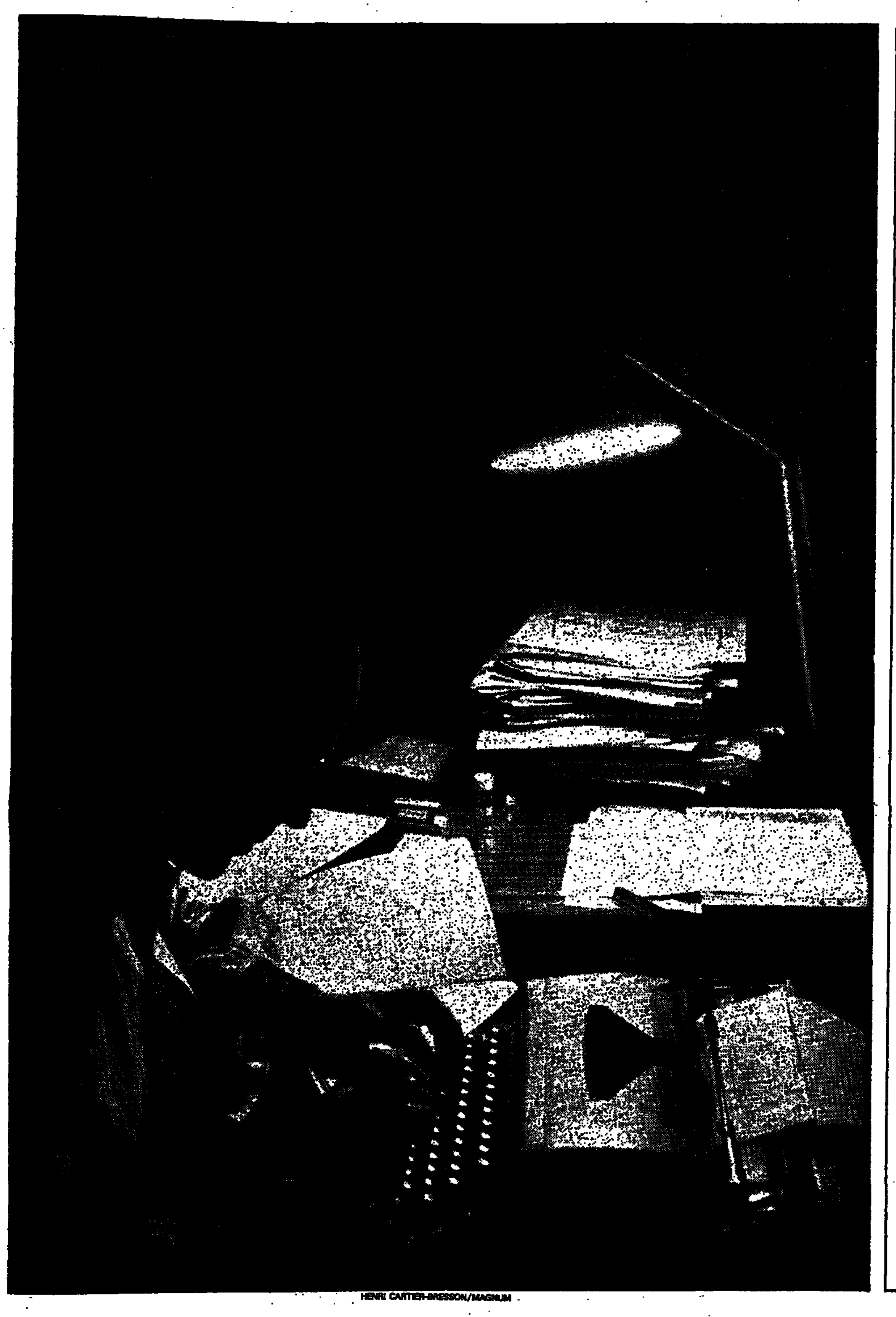
M. Ukeiwé a précisé qu'il présentera le projet de statut d'autonomie élargie du RPCR devant l'Assemblée territoriale, dont la prochaine session s'ouvre le 26 mars, et qu'il se rendra ensuite à Paris pour assister au débat de l'Assemblée nationale sur la Nouvelle-Calédonie.

F. F.

● *Lancement de 88,5 Stéréo Laser.* – 88,5 Stéréo Laser, radio privée parisienne (ex-Radio-Digitale, dont le groupe Hersant a pris le contrôle fin 1984), commencera d'émettre lundi 18 mars sur la bande FM. Cette radio, qui a été installée dans un complexe ultra-moderne à Neuilly, avec une équipe d'une trentaine de personnes, émettra 24 heures sur 24 : musique surtout (75 % du temps d'antenne), informations et loisirs.



Le Monde
Aujourd'hui


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

LES JOURNALISTES

Un métier-passion (page III).

Il y a cinquante ans, en France, une loi organise le statut de la profession (page IV).

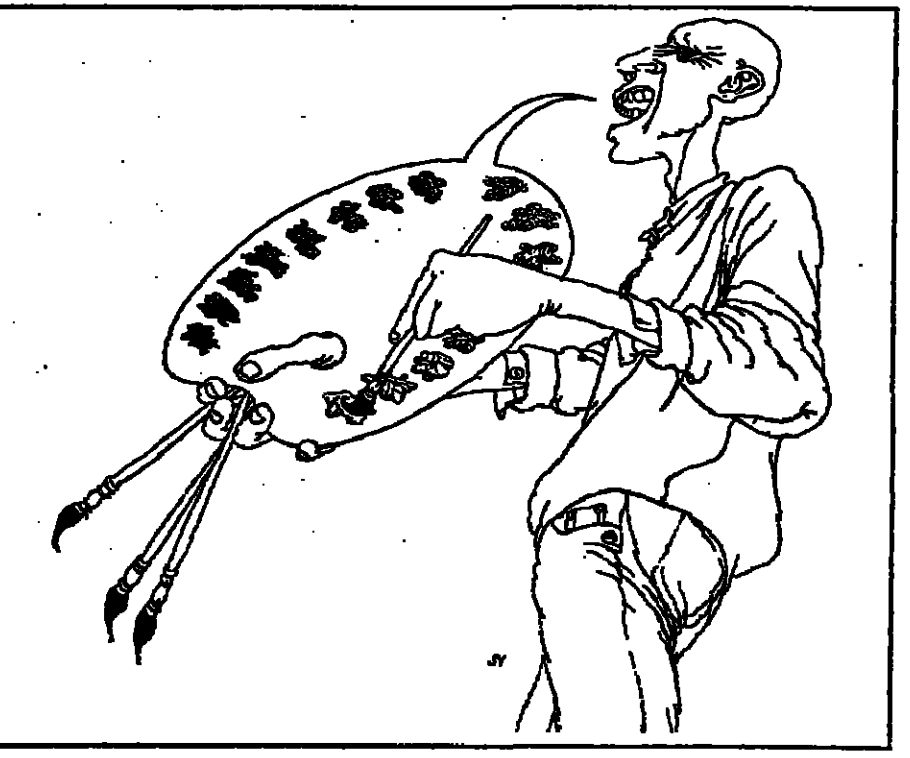
La longue marche de la presse judiciaire (page V).

Etre journaliste à l'Est, aux Etats-Unis, en Espagne, en Italie, en Inde, en Grande-Bretagne, dans les pays arabes (pages VI à IX).

Henri Cartier-Bresson en reportage rue des Italiens (page X).

LA POÉSIE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN PLEINES FORMES

Le vendredi 22 mars a été consacré « Journée nationale de la poésie ».
Mais existe-t-elle encore ? Oui, plus que jamais.
Par centaines, des revues en langue française sont éditées qui vont à la rencontre d'un public d'affamés dont il n'est plus l'heure de se moquer.
Il était intéressant que ce regain soit officiellement reconnu, et salué, dans un des pays qui ont beaucoup donné pour la cause.
(Page XII.)



Supplément au nº 12 482. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17-Lundi 18 mars 1985.

EN ATTENDANT D'ABOLIR LA GUERRE

Les propos par lesquels Pierre Bourgeade, dans *le Monde Aujourd'hui* du 3 mars, cherche à identifier des « justifications théoriques » à son revirement « viscéral » en faveur de la peine de mort appellent réflexion.

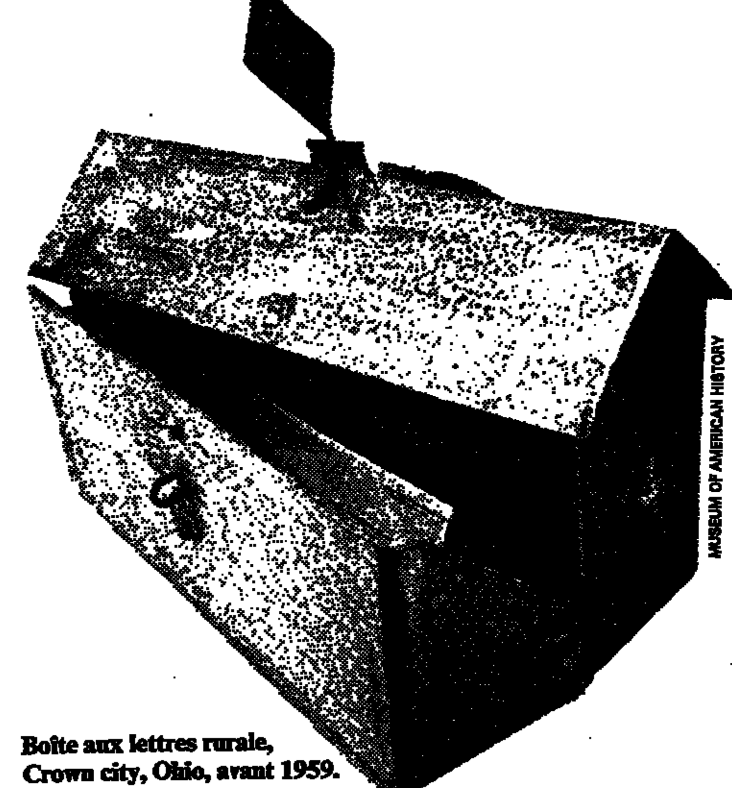
Bourgeade a raison de marquer l'« incohérence » qu'il y a à être abolitionniste en matière individuelle et à accepter à l'échelle collective le jeu de la terreur ou de la contre-terreur nucléaire. Il souligne ainsi cette évidence : la guerre est une couronne hideuse sur la tête des sociétés, et tant qu'elles porteront cette couronne, toute morale sera précaire. Le respect de la vie des autres est indivisible. Si les Etats servent — et c'est peut-être leur fonction première — à mettre en place un pouvoir d'ordonner la guerre, c'est-à-dire un droit de commander le meurtre, ils doivent être comme tels contestés et combattus. Cette extrême violence, la plus savante, la plus aveugle, la plus scandaleuse, qui n'épargne ni femme ni enfant, si sa théorie est acceptée et sa réalité préparée ou simplement simulée, couvre et absorbe toutes les autres. Un crime individuel dans une société qui n'aura plus cette couronne sur la tête sera un forfait solitaire et dramatique qu'il reste à reconnaître et à comprendre pour en limiter la répétition. Dans une société à la morale *brisée* par l'acceptation de la violence organisée et hiérarchisée dans sa froide et ignoble graduation de recours et de moyens, les terrorismes politiques ne sont que d'insolents ricochets du terrorisme d'Etat (quand ils n'en sont pas l'une des sournoises méthodes), et les meurtres individuels n'en sont plus que des appropriations singulières et anarchiques. Je n'assassine pas mon prochain, je lui fais *ma* guerre et je le tue. Monstres froids des Etats, monstres chauds des humains, qui donne l'exemple, et qui inspire davantage pitié et pardon ?

Notre histoire est atroce, n'édifions pas sur elle notre sens du sacré. Faim, guerres, maladies de la misère extrême, enfants exterminés, à peine nées vies terminées, révoltes, répressions, tortures, terreurs, massacres, les vrais tueurs, les vrais assassins ne sont pas un mauvais rêve, ils sont là aux très grands postes de commande, le cœur sourd aux cris d'agonie, le râle des peuples, ils s'en foutent, ils sont là pour gérer la guerre des étoiles ou celle des produits pharmaceutiques, en s'appuyant sur l'obscurité humaine — ignorance, fanatismes feints ou réels, avidité, bassesse, brutalité — qu'aucune guillotine n'éclairera jamais. Misérable humanité lumineuse et musicale aux énormes capacités de beauté et de bonté capturée dans son obscure enfance par des débiles du cœur asservis à leur dur projet.

Où se situe la faille par où s'engouffrent la folie des hommes, leur passion furieuse d'imposer, leur âpreté à s'emparer, où s'épanouit la douleur comme un fascinant gouffre, d'où vient le meurtre, est-ce d'avoir été si gravement lésés de tendresse, si gravement menacés de toutes parts dans notre préhistoire encore brûlante ? Légions de lésions, quand nous démutilerons-nous ?

Où trouver une réponse ? Le pouvoir est à ceux qui le prennent. La bonté n'est pas souvent le chemin de ceux-là. Même leur volonté de justice est armée. Ce sont des hommes, pauvres infirmes. La tendresse sociale n'existe pas. L'amour n'est pas un jeu de société, et les hommes tuent leur douce prochaine. Si dans ce monde être contre la peine de mort, toujours, en toutes circonstances, est un luxe, quelque chose comme l'anticipation forte et symbolique d'une confiance dans un homme qui sera différent, accrochons-nous à ce luxe de toutes nos forces.

DOMINIQUE HALÉVY
(Penne-d'Agenais.)


MUSEUM OF AMERICAN HISTORY

Boîte aux lettres rurale, Crown city, Ohio, avant 1959.

CAPITAL DU NORD...

On a pu lire dans *le Monde Aujourd'hui* daté 3-4 mars, une lettre de Mme Ghislaine Guarea, native de l'Hérault et se trouvant « exilée » à Paris.

Que l'Occitanie se plaigne du déclin de ses industries se comprend fort bien, et d'autant plus que c'est bien pis dans le Nord. On peut dire en gros que, depuis sa conquête par Louis XIV, le Nord a été la vache à lait du reste de la France. C'est maintenant une terre de désolation, avec un paysage de cheminées éteintes et de friches industrielles dont on ne peut tirer partie.

Premier « industrialisé », l'argent gagné dans le Nord n'y est pas resté. Il y a une dizaine d'années, on a pu lire dans le grand quotidien régional qu'un député lillois, ministre du commerce, avait été, en grand arroi, inaugurer en Malaisie une filature réalisée avec les capitaux d'industriels du Nord !

Quand les industries du Nord avaient besoin de main-d'œuvre, ce sont les frontaliers belges qui sont venus en premier. Quand, après 1918, il a fallu remettre les houillères en route, on a fait appel aux Polonais. Parfaitement assimilés depuis trois ou quatre générations, ils ont de nombreux élus et des exemples dont Kopa et Jazy sont les plus connus.

Ne nous reprochons donc pas des choses fausses entre nous. Ne demandons pas que l'Etat fasse tout pour nous, demandons-nous plutôt ce que nous pouvons faire pour lui... Tout le monde s'en trouverait mieux.

J. R.
(Lambersart.)

... AU SUD

Le Languedoc ne manque pas de gens de valeur ; mais pour que de telles valeurs puissent faire prospérer leur pays, encore faut-il qu'il existe un financement languedocien. A une demi-heure d'autoroute du Languedoc-Roussillon, en Catalogne — tout aussi occitane, — vous constaterez que les détenteurs de pesetas ne les ont pas investies exclusivement dans des marinas ou résidences pour estivants ou campings, tous placements non générateurs d'emplois permanents. Ils ont créé aussi des industries dynamiques, en sorte que le bilan migrateur, négatif en Languedoc-Roussillon, a été positif en Catalogne par arrivée d'Andalous — du moins jusqu'à ce que la crise mondiale frappe, là comme ailleurs.

En exerçant l'attrait de placements sans grand risque, mais stériles pour la création d'emplois stables, le Cap d'Agde, Canet-Plage, La Grande-Motte, etc., brillantes façades derrière lesquelles on découvre un déséquilibre économique, n'ont-ils pas été fatals à ceux qui, légitimement, émettent le souhait : « Volem viure al païs » ?

Faute d'investisseurs industriels locaux, l'Hérault a accueilli qui ? Union Carbide...

MAURICE VITRAT
(Toulouse).

FOULES ET PACOTILLE

Qu'un président se réclamant de la gauche use de son pouvoir discrétionnaire pour porter de telles atteintes à notre patrimoine culturel, c'est, pour un homme de gauche, un double et profond chagrin.

Cette pyramide de pacotille, comme une verrue sur un noble visage, rendue plus dérisoire encore par l'obélisque tout proche grâce auquel un souverain de l'ancienne Egypte sut, lui, perpétuer sa gloire !

Les musées — ne craignons pas de le proclamer en un temps où nous sommes obstinément conviés à la fête, c'est-à-dire au bruit et à l'agitation collective, — les musées, dis-je, sont des lieux de recueillement, de contemplation, de ferveur ; au fronton de l'un d'entre eux, non loin du Louvre, le poète a inscrit ce pressant conseil : « Ami, n'entre pas sans désir. » En vérité, la politique culturelle d'un gouvernement de gauche devrait consister non pas à rameuter les populations pour qu'elles envahissent bruyamment les musées, mais à donner à tous la connaissance de notre passé et, si possible, l'amour des œuvres d'art qu'il nous a léguées ; est-ce bien ce qui s'enseigne dans nos écoles publiques ?

Encore un mot. C'est une erreur fondamentale que de considérer le Louvre comme étant *un* musée ; c'est en réalité un vaste ensemble de musées. Aussi, cette entrée unique qui nous est proposée est une faute majeure ; elle rendrait plus long encore le chemin à parcourir pour parvenir aux différents départements. S'il existe une « bonne solution », elle consiste, pour l'essentiel, à maintenir les accès existants, à les aménager et à en créer de nouveaux.

M. Pei est donc bien présomptueux d'affirmer : « Ma solution est la bonne » (*le Monde Aujourd'hui*, 11-12 février 1985). Qu'il soit permis de lui répliquer : « Votre solution est mauvaise ; elle est tellement mauvaise qu'il serait difficile d'en imaginer de pire. »

RAYMOND ROUSSEL
(Ville-d'Avray.)

DÉCORATIF

La cour du Louvre pourrait être actuellement un square-jardin, et personne ne dirait rien. Précisément, les XVIIe, XVIIIe siècles et l'Empire placèrent des pyramides dans le décor de leurs jardins. Bien sûr ! on peut discuter sur la forme de la pyramide, mais celle qui est projetée est une figure pure. Les architectes de ces siècles de lumière auraient-ils manqué de clartés ?

Pour compléter, je vous cite le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse, en cours de parution, tome VIII, au mot «pyramide» : «Art européen. *La pyramide en tant que petite construction décorative compte parmi les fabriques de jardins paysagistes du XVIIIe siècle (par exemple à Chambourcy, à Franconville, au parc Monceau). Elle est, avec l'obélisque, un élément décoratif usuel sous le Premier Empire.*»

Proche de Saulieu, nous connaissons la pyramide du beau château d'Ancy-le-Franc, élevé vers 1546.

J'aimerais lire une recherche sur ces pyramides décoratives !...

MARCEL BUISSON
artisan-ébéniste en retraite.
(Saulieu.)

VIVE L'ARBITRAIRE !

La polémique sur la pyramide du Louvre continue à alimenter la correspondance de vos lecteurs. Personnellement, je pense, comme Roland Castro, que la cour Napoléon était un lieu fort triste, et l'idée d'y voir la fameuse pyramide me réjouit plutôt.

Mais il faut bien dire que — s'il est bon que cette affaire fasse l'objet de discussions et que chacun puisse donner ses arguments — ces discussions sont, par définition, sans issue, pour la simple raison qu'il n'y a pas, dans le domaine esthétique, de critère objectif. On parle de fait du prince ; mais qu'une décision en matière d'architecture, soit prise par un homme seul, un jury, une assemblée ou l'ensemble des habitants intéressés, rien n'assure qu'elle ne sera pas contestée par les générations suivantes. Pour ce qui est de l'art, les procédures démocratiques ne donnent aucune garantie.

Alors, discutons ; mais faisons-nous une raison : il y aura toujours une bonne part d'arbitraire, d'incertitude et de risque...

J.-P. ALFASSA
(Paris.)

CYANURE

Un de nos lecteurs d'Arcueil, M. J.-C. Lafaille, complète le récit de la fin d'Himmler en réponse à la lettre publiée dans le Monde Aujourd'hui *daté 10-11 mars.*

Himmler, arrêté anonymement par les Britanniques, se fait reconnaître et demande à rencontrer Montgomery. Ce n'est qu'après, alors qu'on veut s'assurer qu'il ne dissimule pas de cyanure dans une fausse dent, qu'il croque la capsule fatale et meurt.

J.-C. LAFAILLE
(Arcueil.)

PRÉCISION. — L'ordinateur acquis par la mairie de Metz (*le Monde Aujourd'hui* daté du 10-11 mars), qui le « prête » aux industriels pour les inciter à s'installer dans la ville, porte le nom de VAX, et non WAX, comme nous l'avons écrit par erreur.

Chronique

GRÉGORY ET SÉBASTIEN

IL vous hante cet enfant mort, Grégory, héros, martyr, sujet d'un de ces faits divers odieux, dont la France profonde raffole avec horreur, qu'elle déguste en frissonnant. Son petit corps meurtri par un assassinat doublé d'une autopsie est là, déposé dans ce paysage qui, du seul fait de sa présence, inspire le malaise.

D'ailleurs, il fait gris et froid au cimetière de Lépanges-sur-Vologne, gros village des Vosges touché par les mauvaises fées de la notoriété depuis l'assassinat, le 16 octobre, d'un enfant de quatre ans. L'église, dans des tons briques et gris, est plus sévère que rassurante avec sa manière hautaine de dominer, de surveiller les alentours du haut de sa butte. Elle est comme un reproche de pierre. A ses pieds le cimetière ancien a débordé de son enclos. Il a fallu l'agrandir, la mort grignotant les prés et les défunts antérieurs refusant, très légitimement, de se pousser un peu.

Grégory, bien sûr, est dans la partie neuve, encore verdoyante. Pas encore de monument mais une dalle de ciment entièrement recouverte de ces regrets fleuris, de ces bibelots funéraires, qui sont au dernier séjour ce que sont les souvenirs de vacances aux salles de séjour. Des fleurs blanches, pour la pureté assassinée. Quelques œillets jaunes, aussi, qui tranchent bizarrement. Et ces angelots, ces oiseaux sur leur socle — une bonne vingtaine — qui répètent à fleur de tombe le lamento des vivants : *« à notre neveu », « à notre enfant adoré », « à notre petit-fils », « à notre cousin », « à un ange »,* etc. Sur une autre plaque on lit cette phrase surmontée d'un oisillon : *« Fauvette, quand tu voles au-dessus de sa tombe, chante-lui la plus belle chanson. »* Enfin, au centre, ce médaillon coloré, verni, ovale où l'on voit Grégory tout sourire. Beau, forcément : un enfant de quatre ans...

Réconciliation

Dans le tambour de l'église, le curé de Lépanges a laissé une pile de tracts proposant des méditations pour le Carême en cours. On y lit notamment que c'est *« un temps de réconciliation, de pardon, de reprise de relations fraternelles : entre nous, voisins, membres d'une même famille, d'une même Eglise ».* Dehors on entend, au loin, le bruit régulier, obsédant, suraigu, d'une scie circulaire qui débite sans doute en rondins quelque arbre assassiné. Un cycliste en survêtement passe et, en danseuse, entreprend l'ascension d'une côte qui se perd dans la forêt. Il tient la forme.

Plus bas, bien plus bas, la Vologne, plus vraiment un ruisseau pas encore une rivière, roule des eaux noires, froides, agitées. C'est dans la Vologne qu'on avait jeté Grégory, le visage couvert, les mains liées. Qui ? Bernard Laroche, a-t-on cru, et qui fit pour cela trois mois de prison. Cet homme trapu, costaud, brun, sanguin, grosses moustaches, rouflaquettes fournies, y a passé de mauvais quarts d'heure. Les détenus et les matons ont leur morale : un meurtrier d'enfant, l'horreur infréquentable.

Aujourd'hui il est libre, Bernard Laroche. Cela lui laisse un goût de *« révolte ».* Mais il le dit d'un ton aussi calme et terne qu'il dirait : *« Vous voulez une autre bière ? »* Innocent ? Il attend le non-lieu, paisiblement, dans cette maison — cinq pièces, genre châlet (il y a un fronton de bois) — qui domine Aumontzey, son village, plus petit que Lépanges mais pas plus gai. Ils sont presque intallés dans les bois, les Laroche. C'est la dernière maison avant la forêt, là où la route goudronnée devient sentier pour randonneurs citadins.

Une marge, en somme. Mais très ordinaire : la cuisine est proprette, la toile cirée fleurie, le frigo tourne rond, rassurant. Sur le buffet — plaqué formica vert d'eau — trône un chien de faïence, noir. Il y a aussi un flacon d'Airwick et, au-dessus de la porte, une pendule ronde. La cuisine française.

Car, ne nous y trompons pas : les Laroche sont frustes, peut-être, mais pas sauvages. Marie-Ange et Bernard sont comme des millions d'autres. Sobres de propos, brutaux de manières, socialement patients, assez soumis aux lois de l'économie, économes et endettés, ambitieux pour leur maisonnette, pauvres de sentiments.

Marie-Ange, plutôt petite, lunettes cerclées et dorées, robe de tissu imprimé bleu, chandail rose au crochet, est la troisième d'une famille ouvrière qui compte dix enfants. Elle étudie *« jusqu'en troisième »* avant de trouver *« un peu avant seize ans »* un emploi dans les filatures. Elle y restera quatre ans avant d'être embauchée à Gérardmer par la Société vosgienne de profilage. Rude existence. Quand elle était « du matin », elle prenait le car de ramassage à 4 h 15. Lorqu'elle rentrait vers 13 h 30, son mari partait à son tour pour l'équipe « de l'après-midi » dans une filature. Il revenait alors après neuf heures du soir. Le plus souvent, elle dormait déjà. Ils pratiquaient ainsi l'alternance, l'un gardant le gamin — Sébastien, quatre ans et demi — tandis que l'autre travaillait. Ils se voyaient le week-end, un peu chez eux, beaucoup chez les autres pour ces gueuletons du dimanche qui font — et parfois défont — les familles françaises.

Le respect des cadences

Marie-Ange gagnait 4 200 francs par mois : *« Quand je respectais les cadences. D'ailleurs, je n'ai pas eu à me plaindre, je les ai toujours respectées. »* Elle travaillait avec vingt autres femmes à l'atelier de soudure, *« avant la chaîne »,* précise-t-elle. Il y avait un seul homme : *« le chef ».* Elle soudait, soudait, soudait : *« Par exemple, pour une pièce où il fallait trois points, je devais donner cinq cent vingt-cinq coups de pédale à l'heure. »* Elle l'aura fait pendant plus de six ans avec deux regrets : celui de *« rentrer souvent plus sale que son époux »* et d'avoir laissé passer l'occasion — son rêve de toujours — d'un emploi dans une grande surface du voisinage.

Depuis « l'affaire », Marie-Ange est au chômage. Coïncidence ? *« Tout à fait,* dit le chef du personnel. *Nous n'avons fait qu'appliquer l'article 32 de la convention collective de la métallurgie des Vosges. Elle avait épuisé ses droits à des congés. » « Oui,* dit-elle, *mais on m'avait refusé deux jours pour l'enterrement de Grégory. Alors j'avais pris une feuille de maladie. »* Et puis on l'a chassée deux jours après sa courte garde à vue. Les hasards de la vie... Elle a saisi la CGT (son mari est syndiqué) mais sans y croire. A l'usine, *« les copines n'ont pas bougé ».* Les patrons ? *« Je leur en veux quand même, oui. Et puis ils s'occupent pas de savoir si on en chie ou pas sur nos machines. »*

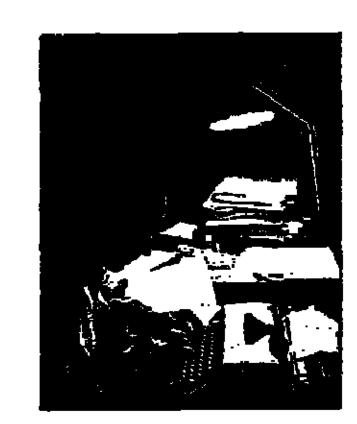
Bernard Laroche a un employeur plus compréhensif. Il a eu de la chance dans son malheur : il n'a pas cessé d'être payé (7 000 francs par mois) pendant sa détention. L'entreprise l'a accueilli huit jours après sa sortie. Il est vrai qu'on l'y aime bien : soixante-dix-huit ouvriers — sur une centaine — avaient signé une pétition en sa faveur. Il la conserve précieusement, pliée en quatre, dans une boîte en fer, sur le buffet.

Il y a un peu d'agitation dans la cuisine des Laroche. Sébastien est là, qui tourne en rond. Il n'est pas retourné à l'école depuis l'affaire, en accord avec la maîtresse (*« vous savez les enfants sont méchants »*). Il prend beaucoup de place. Il virevolte comme une mouche autour de ses parents placides. Sébastien est blanc comme linge. Il a le front haut, trop haut. Il a subi une intervention pour une légère malformation. Son élocution est chaotique, presque indéchiffrable. Son visage est ingrat. Il tripote un nounours blanc, sans douceur. Il feuillette à grand bruit *Téléstar.* Bernard Laroche : *« C'est pas fini, non ? Tu vas aller au lit, hein, si ça continue ! »* Il est 4 heures de l'après-midi. Sébastien continue son cirque. Insupportable. Laroche fait mine de lui en retourner une : *« Tu veux une raclée ? Tu vas l'avoir. »* Sébastien saisit un petit jouet en plastique, un fusil. Le père le prend et, du plat, lui en donne doucement des petits coups sur le torse. Sans penser à mal.

Sébastien reprend l'arme et la brandit vers nous : *« Je vais vous tuer. » « Me tuer, pourquoi ? » « Pour rien. »* Et il part d'un rire bref et nerveux.

BRUNO FRAPPAT.

LES JOURNALISTES



Une fois n'est pas coutume : les journalistes parlent des journalistes. C'était tentant. Il y a cinquante ans, le 29 mars 1935, paraissait au « Journal officiel » le premier texte de loi donnant à la profession les armes avec lesquelles elle combat encore, et lui imposait les devoirs qui sont aujourd'hui toujours les siens.
Durement touchée par l'époque, la confrérie paie son tribut à la crise et s'interroge sur son avenir. La presse écrite et les hommes qui la font, savent la fragilité de leur état et de leurs journaux. Un état qui interdit le découragement ou la déception.
Métier, journaliste. Ils sont nombreux dans le monde ces confrères qui cherchent leurs marques et ferraillent avec les pouvoirs, ou contre les pouvoirs, avec leur opinion publique ou contre leur opinion publique.
Quelquefois, ils gagnent leurs combats, quelquefois ils les perdent ; quelquefois, ils s'éclaboussent de trop de lumière, ou se plient trop facilement au régime de l'ombre. Souvent, ils ne pensent qu'à leur mission d'informer. Métier, journaliste.

UN MÉTIER-PASSION

par André Fontaine

LA presse n'a pas trop bonne presse. *« Si elle n'existait pas*, disait le Balzac des *Illusions perdues, il faudrait ne pas l'inventer. » « Seulement voilà*, ajoutait-il, *elle existe. »* La vérité, c'est que, comme toute chose, on peut en faire le meilleur comme le pire usage.

Parlons tout de suite du pire, pour n'y plus revenir. Il y a une presse vénale. Une presse pousse au crime, racoleuse, voyeuse, cynique. Une presse de la haine, acharnée à détruire la dignité et le bonheur des autres. Une presse que l'esprit de parti conduit à exalter tout ce qui va dans son sens et à ignorer ou à dénaturer le reste. Mais il y a aussi une presse qui, malgré d'inévitables scories, s'efforce de remplir, pour le mieux, son irremplaçable mission : faire participer chacune et chacun au maximum à l'aventure humaine de son temps, en en montrant à la fois les enjeux et les risques ; fournir au peuple souverain, en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs, les éléments d'information, de compréhension, de jugement à défaut desquels il serait condamné à exercer à l'aveuglette le rôle fondamental à lui confié par le suffrage universel.

Les grandes équipes

Pour que la presse existe, il ne faut certes pas que des journalistes. *Le Monde* n'en compte guère plus de 160, sur un effectif total de plus de 1 200. Ils seraient bien en peine de faire leur travail s'il n'y avait pas à côté d'eux des gens pour les aider à se documenter, pour recevoir leurs coups de téléphone ou leurs télex, pour corriger leurs erreurs, pour taper, imprimer et vendre leur prose, pour récolter l'indispensable publicité, pour s'acquitter des mille et une tâches administratives, parfois éprouvantes souvent fastidieuses, qu'implique la gestion d'une entreprise de cette dimension. Reste qu'on ne peut imaginer de journal, ni d'agence de presse, ni de « média » audiovisuel sans journalistes.

Ni même, plus précisément, sans journalistes professionnels, autrement dit de ces hommes et de ces femmes qui font du journalisme, suivant la définition de leur statut aujourd'hui demi-séculaire, leur principal moyen d'existence. Mauriac, Pierre-Henri Simon ou Aron, pour ne citer que des disparus, étaient certes de très grands journalistes, mais ils n'étaient pas d'abord des journalistes. Et le concours de professionnels était aussi nécessaire à la publication de leurs articles que celui des personnels administratifs et ouvriers dont on a déjà évoqué le rôle essentiel dans la fabrication d'un journal.

Ces journalistes professionnels, il y en a de toutes sortes, affectés aux tâches les plus diverses. Il y en a même beaucoup trop qui ne sont affectés à aucune tâche du tout, pour cette mauvaise raison qu'ils sont au chômage : plus de 2 000 sur quelque 20 000 titulaires de la carte professionnelle ; peu de métiers, en fait, sont aussi touchés par la crise. Et combien d'autres doivent se contenter de tâches bien modestes, si on les mesure à l'aune de leurs ambitions initiales, bien éloignées en tout cas de l'idée qu'une grande partie du public se fait de notre métier.

Trop souvent, en effet, le mot de journalisme évoque l'idée d'une vie facile, de voyages aux quatre coins de la planète, de rencontres quasi ininterrompues avec les vedettes de la politique, du sport, ou du showbiz : la fête, quoi. On compte bien, à la surface de la terre, deux ou trois cents personnes qui font, plus ou moins, ce boulot-là. Mais il faut s'enlever de l'idée que le boulot en question puisse s'accommoder de l'indolence. La plupart de ceux qui le font sont des travailleurs acharnés, qui ont renoncé depuis longtemps à toute vie personnelle, des nomades par obligation qui aimeraient bien de temps en temps pouvoir poser leur sac et échapper enfin à une agitation qui les brûle trop pour qu'ils n'en mesurent pas, le temps d'une méditation en vol, la futilité.

Et que dire de ceux qui, célèbres ou quasi anonymes, exercent, en cette époque de sang, le dur métier de correspondant de guerre ! Si vous ne l'avez déjà fait, allez voir *la Déchirure*. Ce n'est pas seulement, sur le drame du Cambodge, le récit le plus exact qu'on puisse imaginer : jamais sans doute on n'a mieux montré au cinéma la réalité du journalisme. Ce photographe dégingandé, prenant tous les risques pour un bon cliché, nous l'avons tous vu, nous autres hommes de presse, tiré à des dizaines d'exemplaires. Et cet envoyé spécial du *New York Times*, avec son assistant khmer, prêt à sacrifier sa vie pour accomplir son dur devoir, qui est tout simplement d'établir la vérité des faits, c'est un personnage authentique, l'honneur de ce métier pour lequel, déjà, tant de nos confrères sont morts. Parmi ceux-là, n'ayons garde d'oublier le nom d'Edouard Saab, qui fut longtemps le correspondant du *Monde* à Beyrouth.

Les « vedettes » et les autres

Bien sûr, il y a, dans notre profession comme dans toutes les autres, des farceurs et des cossards, des « m'as-tu-vu » et des médiocres prompts à *« s'affliger »*, pour reprendre le mot de Chateaubriand, de *« toute renommée »*. Il y a des gens que leur facilité risque à tous moments de gâter. Il y a des aigris, convaincus, parfois à juste titre, qu'on ne leur a jamais donné la chance qu'ils méritaient. Mais, en regard, que de disponibilité, que de dévouement, pour ne pas dire d'abnégation, – mais oui, d'abnégation, – que de passion ! Non seulement chez les « vedettes », les « signatures », les Viansson-Ponté et les Gilbert Mathieu d'hier et d'aujourd'hui, dont chacun a son public propre qui attend ses « papiers » ou ses passages à l'antenne comme un plat de choix, mais aussi chez tous ces professionnels qui font leur travail d'animation, de relecture, de mise en forme, sans le stimulant de la notoriété. Combien d'articles dont tout le monde parle – au moins pendant un temps puisque le journalisme est un métier de l'éphémère – et qui n'auraient pas vu le jour s'ils n'avaient pas été commandés par tel ou tel, dont on ne saura jamais le nom. *« Un bon rédacteur en chef*, disait Gaston Bonheur, cité par Raymond Castans dans un livre récent, *est celui qui fait écrire par d'autres les articles qu'il aimerait faire lui-même. »*

Pour les uns et pour les autres, pour le correspondant de guerre comme pour le secrétaire de rédaction qui mettra sa copie en page, pour l'éditorialiste comme pour celui qui l'aidera à trouver un bon titre à son papier, pour le dénicheur de « scoops » comme pour celui auquel incombe la tâche de rendre compte en quelques dizaines de lignes de débats parlementaires ou d'audiences judiciaires interminables, pour tous ceux qui, correspondants à l'étranger ou hommes de « desk », ne mesurent pas leur peine et ressentent comme une joyeuse plaisanterie la durée mensuelle de travail de 173 h 30 mentionnée sur leur bulletin de paye, le dénominateur commun, c'est le sentiment de participer à une œuvre commune et le goût du travail bien fait. Sentiment qu'on n'éprouve jamais si fort qu'en voyant se monter sous ses yeux une page, et spécialement une « une », bien réussie.

Quand il nous dirigeait, jadis, avec sa paternelle et bougonne fermeté, Hubert Beuve-Méry ne se privait pas de recourir à la métaphore du « barreau de chaise » amoureusement tourné, où Péguy voyait le symbole de la conscience artisanale, pour nous montrer que le succès d'un journal ne provient pas seulement des « coups » qu'il peut monter, de l'originalité de ses informations ou de la sagacité de ses commentaires, mais aussi de l'attention scrupuleuse qu'il sait porter à la vérification du moindre détail. C'est parce que cette conviction demeure, au fond, chez la plupart d'entre nous que *le Monde*, après des années de luttes internes que nous sommes quasi unanimes aujourd'hui à juger sinon dérisoires, du moins, en tout cas, dépassées, va redémarrer. Ou pour mieux dire : a redémarré.



HENRI CARTIER-BRESSON / MAGNUM

7 h 45 : conférence de rédaction au *Monde*.

LES JOURNALISTES

1935 : ROULETABILLE DEVIENT PROFESSIONNEL

par Claude Durieux

C'est pour mettre à l'abri « du caprice et de l'arbitraire » la carrière du journaliste alors exploité par les patrons de presse et proie facile de la corruption, que la loi du 29 mars 1935 organise le statut de la profession et garantit son indépendance.

IL y a tout juste cinquante ans, très exactement le 29 mars 1935, la loi relative au statut professionnel des journalistes était publiée au *Journal officiel*. Avant cette date, aucun texte conventionnel ou législatif n'offrait aux journalistes les garanties nécessaires à l'exercice de leur métier, pas tout à fait comme les autres. Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir donné des gages sur la manière rigoureuse avec laquelle ils définissaient, dès 1918, les devoirs du journaliste dans une Charte des journalistes.

Depuis un demi-siècle, la législation sociale a largement progressé, et l'on a peine à imaginer aujourd'hui ce que pouvait être la situation du journaliste avant la loi de 1935. D'un point de vue folklorique, cela donnait au cinéma le personnage de Rouletabille, mi-reporter, mi-policier dans *le Mystère de la chambre jaune* ou *le Parfum de la dame en noir*, d'après l'œuvre de Gaston Leroux.

Dans la pratique, la sujétion du journaliste à son patron était quasi totale. Le plus souvent, le louage de service revêtait la forme de la simple entente verbale avec un directeur de journal, sans garantie d'emploi ; plus rarement, le contrat de gré à gré ; enfin, le contrat par entreprise. L'entente verbale, c'était le régime du bon plaisir ; le contrat individuel était en général imposé par l'employeur ; quant au contrat d'entreprise, plus rare, il était source d'inégalités arbitraires entre les journalistes.

Comme l'expliquait devant la Chambre des députés, le 14 mars 1935, M. Emile Brachard, député de l'Aube, rapporteur de la commission du travail, pour montrer la grande dépendance des journalistes :

« La seule réalité qui leur appartienne, c'est le repos hebdomadaire ; mais il a fallu pour cela une loi, dont la Chambre a jadis pris l'initiative (...). Encore devons-nous constater que beaucoup de journaux affectent d'ignorer la loi, que bien des rédacteurs qui craignent d'en exiger l'application ne la peuvent obtenir par une simple réclamation et que des plaintes ont dû à maintes reprises être formulées à cet égard auprès du ministre du travail. »

Dès 1923, le Syndicat national des journalistes faisait campagne en faveur de l'indépendance d'esprit de ceux qui avaient pour mission d'informer les citoyens et des garanties matérielles et morales que cela supposait. Dans une enquête adressée au Bureau international du travail à Genève en 1932, M. Georges Bourdon, alors président du SNJ, affirmait : *« La condition capitale pour qu'une presse soit honnête et indépendante ne réside pas uniquement dans l'honnêteté et l'indépendance de qui la dirige, mais aussi dans la conscience du rédacteur ; celui-ci est donc, parmi les salariés, un salarié d'une espèce particulière, auquel il convient d'assurer une existence digne et libre, et qui doit garder sa liberté de jugement et de décision à l'égard des variations de doctrine du journal auquel il collabore. Ces garanties morales ne sont pas seulement le signe du respect dû à sa conscience, mais elles importent à l'intérêt bien compris de la presse et de son prestige.*

» Que la carrière du journaliste, ajoutait-il, *soit mise à l'abri du caprice, de la fantaisie, de l'arbitraire, qu'il soit protégé contre le besoin matériel, assuré d'une existence digne. »*

A l'époque, en effet, la majorité des journalistes touchaient des salaires sans grand rapport avec la compétence et le sens des responsabilités qu'on exigeait d'eux, sans compter le dévouement sans limites qui allait de pair, les journaux paraissant sept jours par semaine. Il avait fallu attendre le 25 juillet 1925 pour que soit institué le repos hebdomadaire. Mal payé, souvent démuni de contrat garantissant son emploi, le journaliste pouvait être une proie facile pour des corrupteurs toujours aux aguets, arrosant de leurs « enveloppes » ceux qui acceptaient de publier une information de complaisance ou d'amplifier une fausse rumeur pour faire un « coup de Bourse ».

Les krachs de l'Union générale (1881-1882), de Panama (1892), de Rochette (1912), l'affaire Marthe Hanau (1928), étaient encore trop proches pour que les pouvoirs publics laissent aux seules lois du marché le soin de se soucier du sort des journalistes comme ils veillaient à celle de la presse.

M. Brachard y trouvait même une justification supplémentaire :

« L'industrie du journal n'a pas à se plaindre du Parlement, disait-il dans son rapport à la Chambre. *Elle jouit d'un régime de faveur et de privilège* (1) *que je serai le dernier à regretter, car c'est le rôle d'une démocratie de favoriser la diffusion de la parole imprimée (...). C'est précisément dans l'étendue de ces sacrifices que nous trouvons le fondement du droit des journalistes de compter sur l'Etat et d'invoquer la loi, puisqu'ils reprochent à ceux qui ont le privilège de leur marchander la justice et l'amélioration de leur condition. »*

Et pour achever de convaincre ses collègues députés, M. Brachard déclarait :

« En quoi le journaliste se distingue-t-il d'autres salariés intellectuels ? Il joue dans la société un rôle primordial (...), il agit sur la politique, sur les mœurs, sur les idées, et il est néanmoins, quant à lui, sans force pour se défendre lui-même (...). Il l'est par une écrasante disproportion entre sa faiblesse physique congénitale et l'énorme puissance administrative, industrielle et financière de la presse. Pis encore (...), le journaliste ne dispose d'aucun des moyens les plus légitimes de propagande et de pression qui s'offrent aux plus humbles des collectivités de travailleurs. Ironie et paradoxe : les journaux ne sont pas pour les journalistes. »

A l'issue de ce brillant plaidoyer prononcé le 14 mars 1935, la Chambre des députés votait sans débat la proposition de loi présentée par M. Henri Guernut, qui déclarait dans son article principal :

« Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques, ou dans une ou plusieurs agences de presse, et qui en tire le principal de ses ressources (...). Sont assimilés aux journalistes professionnels les collaborateurs directs de la rédaction : rédacteurs-traducteurs, sténographes-rédacteurs, rédacteurs-réviseurs, reporters-dessinateurs, reporters-photographes, à l'exclusion des agents de publicité et de tous ceux qui n'apportent, à un titre quelconque, qu'une collaboration occasionnelle. »

La clause de conscience

Cette définition, fondant le statut du journaliste – et qui allait s'insérer dans le code du travail sous la référence L. 761-2 – était assortie d'autres garanties, telles l'indemnité d'un mois de salaire par année de présence (en cas de licenciement), le bénéfice de la clause de conscience (en cas de changement de propriétaire ou de ligne politique, avec les indemnités prévues à cet effet), les quatre semaines de congés payés par an (en avance sur les lois de 1936), enfin la création d'une commission paritaire – patrons et journalistes – chargée d'attribuer la carte d'identité des journalistes professionnels. Le règlement d'administration portant création de cette commission paraissait le 21 janvier 1936, et ses membres étaient désignés au mois de mai suivant.

La grande originalité de la loi de 1935 reste, pour le journaliste, la clause de conscience, qui n'existe dans aucune autre profession. Même si, compte tenu du marché du travail, la crainte du chômage en atténue la portée, elle reste pour le journaliste une protection morale que le valeureux Georges Bourdon exposait en ces termes :

« La clause de conscience lui donne à tout instant, même si elle ne doit pas être invoquée, le sentiment de sa liberté morale. Que lui soient à jamais épargnés ces cruels conflits que trop de journalistes ont connus, même pour les avoir surmontés, entre sa conscience et son intérêt, c'est cela que nous appelons son indépendance. »

(1) Le rapporteur développe, par ailleurs, les différentes formes d'aides accordées aux journaux (prix du papier, abaissement des taxes, tarifs spéciaux pour les transports, etc.) et affirme qu'au total elles atteignent 850 millions de francs de l'époque.



SUSAN MEISELAS/MAGNUM

« La condition capitale pour qu'une presse soit honnête et indépendante ne réside pas uniquement dans l'honnêteté de qui la dirige mais aussi dans la conscience du rédacteur. »

Carte de presse

LA carte d'identité des journalistes professionnels, instituée par la loi du 29 mars 1935, a été codifiée par un règlement d'administration publique prenant forme de décret paru le 21 février 1936.

Cet organisme paritaire - patrons de presse-journalistes - est composé de trois collèges :

● La commission supérieure, chargée soit de trancher les cas litigieux que lui soumet la commission de première instance, soit d'entendre les journalistes faisant appel d'une décision de ladite commission. Trois magistrats désignés, un patron de presse ainsi qu'un journaliste élu, avec leurs suppléants, présentés par des syndicats représentatifs de la profession siègent à cette commission.

● La commission de première instance, chargée d'étudier les demandes de carte et d'émettre un avis. Elle comprend huit représentants de patrons de presse – dont un du service public de l'audiovisuel – désignés par les organismes professionnels et huit journalistes élus au suffrage direct par tous les titulaires de la carte professionnelle et proposés par des syndicats représentatifs. Huit suppléants sont désignés de la même manière.

Les correspondants régionaux, au nombre de dix-neuf – tant pour les patrons que pour les journalistes, – sont désignés ou élus en même temps que les membres des commissions supérieure et nationale. Ils participent au contrôle des dossiers envoyés par les candidats à la carte.

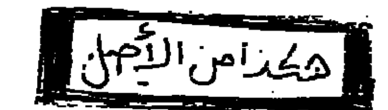
Ces élections ont lieu tous les trois ans, et les prochaines sont inscrites pour le 12 juin 1985.

Population

Au 21 décembre 1984, dernière statistique parue, les 20 568 journalistes répertoriés se répartissaient de la façon suivante :

Cartes titulaires	13 314	dont	3 336	femmes
Cartes stagiaires	2 201	"	922	"
Cartes pigistes	1 245	"	521	"
Stagiaires pigistes	530	"	233	"
Reporters photographes	718	"	31	"
Reporters photographes pigistes	470	"	40	"
Reporters dessinateurs	41	"	1	"
Reporters dessinateurs pigistes	111	"	7	"
Report. cameram. et presse film.	90	"	2	"
Report. cameram. et pres. film. pig.	19	"	0	"
Sténographes-rédacteurs	291	"	255	"
Sténographes-rédacteurs pigistes	11	"	11	"
Reporteurs d'images	275	"	2	"
Rédacteurs réviseurs	83	"	28	"
Rédacteurs traducteurs	68	"	0	"
Bénéficiaires de l'article R-761-14 (1)	685	"	181	"
Directeurs (anciens journalistes)	416	"	43	"
Journalistes Paris	12 287			
Journalistes province	8 281			
Total	20 568	"	5 613	"

(1) ARTICLE R-761-14 DU CODE DU TRAVAIL. – Dans le cas où il est établi qu'un journaliste professionnel ayant possédé cette qualité pendant « deux ans au moins » se trouve momentanément privé de travail sans faute de sa part, la commission peut lui délivrer une carte provisoire d'identité de journaliste professionnel dont la durée est expressément limitée.

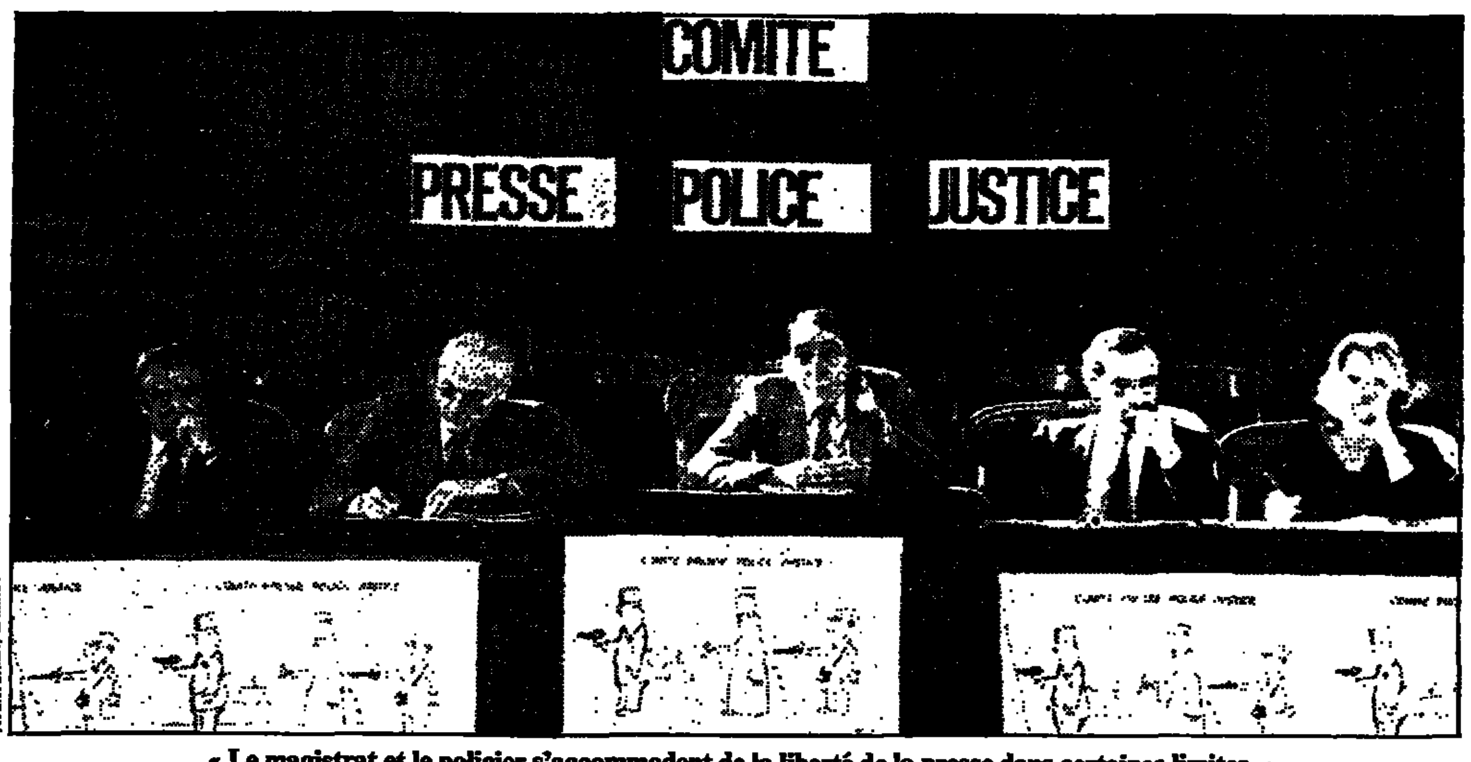


LES JOURNALISTES

JUSTICE POUR LES « JUDICIAIRES »

par Jean-Marc Théolleyre

Le magistrat et le journaliste sont attelés à la recherche de la vérité. Ensemble. Chacun à sa façon. Longtemps tenus pour des saltimbanques, les « judiciaires » tiennent la justice sous leur regard et l'aident aussi, par leurs commentaires, à se réformer.



AVENTURIER/GAMMA

« Le magistrat et le policier s'accommodent de la liberté de la presse dans certaines limites. » Ici, un colloque en octobre 1984.

SI tant est que la presse ait été le « quatrième pouvoir », ce qui la flatte sans toujours la convaincre, elle ne serait plus aujourd'hui que le troisième, depuis que Charles de Gaulle a considéré que le judiciaire n'en était plus un. Dégradés donc au rang d'autorité judiciaire, la justice et ceux qui la servent n'en restent pas moins pour le journaliste affecté à l'observation de leurs activités un sujet privilégié d'informations, de commentaires et, à l'occasion, de critiques. Cela ne va pas sans difficulté ni sans heurts.

Il y a d'abord historiquement entre le magistrat et le journaliste toute la différence sociale qui sépare un notable d'un saltimbanque. Le premier a toujours considéré le second comme un observateur superficiel de ses travaux, plus attaché à certains aspects spectaculaires ou pittoresques d'une affaire qu'à une vision générale des choses. L'évolution des mœurs n'y a pas changé grand-chose. En 1950, encore la seule organisation de magistrats qui existait alors, l'Union fédérale (UFM), tenait ses congrès à huis clos. Elle n'y admit la presse qu'à partir du moment où elle jugea qu'il était finalement préférable pour elle de porter à la connaissance du public ses doléances et de lui montrer que les imperfections du système, à commencer par ses lenteurs, tenaient davantage à une insuffisance d'effectifs et de moyens qu'à une faute ou une défaillance des hommes.

Même si le journaliste judiciaire peut avoir aujourd'hui une formation juridique et une connaissance des rouages de la machine – ce qui demeure malgré tout exceptionnel, – il sait trop bien qu'il appartient à un monde différent.

La loi est là pour le lui rappeler. Pas seulement la bonne et vieille loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et ses limites. Depuis 1958 une ordonnance a abouti à l'insertion dans le code pénal des articles 226 et 227. Le premier punit de un à six mois d'emprisonnement « quiconque aura publiquement, par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance ». Le second fait encourir les mêmes peines à « quiconque aura publié, avant l'intervention de la décision juridictionnelle définitive, des commentaires tendant à exercer des pressions sur les déclarations des témoins ou sur la décision des juridictions d'instruction ou de jugement ».

Appliqués à la lettre, ces textes répressifs aboutiraient à cantonner le journalisme dans le rôle d'un greffier de second ordre, à lui interdire l'expression d'une opinion ou d'une appréciation autre que l'approbation ou la louange. Comme tant d'autres, ce sont au demeurant des textes de circonstance. Ils eurent pour origine une « campagne de presse » motivée dans les années 50 par des affaires bien précises et dont la magistrature s'était particulièrement émue. En fait, les articles 226 et 227 du code pénal, depuis qu'ils existent, ont rarement été appliqués ni même invoqués, et toujours de façon sélective, en fonction de la fameuse « opportunité des poursuites » qu'apprécient les parquets et éventuellement la chancellerie.

« L'épée de Damoclès »

En dépit de cette « épée de Damoclès », la presse peut-elle tenir son rôle et exercer un pouvoir dont il peut lui arriver d'abuser ? Informer sur la justice n'est pas toujours chose facile. En dehors des audiences des cours et tribunaux, qui sont publiques et où il peut arriver que le journaliste soit finalement le seul représentant du public, le reste de l'activité judiciaire, que ce soit en matière pénale d'instruction ou dans le domaine civil de la délivrance d'une assignation et la « mise en état » de la cause, demeure soit secrète dans le premier cas, soit confidentielle dans l'autre.

Depuis une quinzaine d'années, c'est pourtant paradoxalement à l'enquête préalable et à l'instruction des « grandes » affaires pénales que la presse accorde le plus d'attention. Une lecture des journaux montre même qu'en certaines occasions – affaire Ben Barka, affaire de Broglie, et plus récemment la tuerie d'Auriol, les énigmes de Poitiers et d'Epinal – tout ou presque est livré de l'évolution d'une enquête et d'un dossier, et qu'à l'heure du procès il ne restera guère à découvrir autre chose que l'attitude des accusés, leur façon de se défendre et l'histoire même de leur vie.

La question se trouve ainsi posée de la responsabilité du journaliste dans une telle démarche. En annonçant une inculpation, en produisant à la faveur d'informations exactes, mais malgré tout fragmentaires, les raisons qui l'ont motivée, il présente à l'opinion un coupable en puissance. C'est le cas dans les affaires dites de portée nationale, où la télévision amplifie encore le phénomène. Ça l'est aussi et peut-être de façon encore plus grave, surtout en province, à l'occasion de crimes ou de délits plus ordinaires mais jamais ignorés de la presse régionale. Des noms sont livrés, des photographies publiées, soit qu'elles aient été fournies par la police, soit qu'elles aient été prises aux portes ou dans les couloirs d'un palais de justice. La présomption d'innocence, cette règle qui veut que tout inculpé soit tenu pour innocent tant qu'il n'a pas été déclaré coupable, est ainsi quotidiennement bafouée. S'il fallait faire un bilan du rôle de la presse dans l'exercice du cours de la justice, voilà qui assurément devrait être porté au passif.

Il est vrai que par nature tout journaliste digne de ce titre cherchera à percer un « secret ». Le principe même du secret de l'instruction est ainsi pour lui une incitation à rechercher. Il est d'autant plus à l'aise pour le faire que la loi – article 11 du code de procédure pénale – n'impose ce secret qu'aux seules personnes qui concourent à l'instruction et à l'enquête : policiers, juge d'instruction, avocats – et, pour ces derniers, *« sous réserve des droits de la défense »*.

Il est pourtant bien d'autres secrets dans le fonctionnement quotidien de l'institution. Ceux-là sont plus rarement percés. Pourquoi tel dossier à connotation politique ou financière reste-t-il ignoré de la presse ? Pourquoi en découvrira-t-on l'existence après un changement de majorité politique, qui fera qu'une protection ou un atermoiement prennent fin soudain ? En fait, tout se sait ou se subodore dès lors que professionnellement le journaliste côtoie du matin au soir et à longueur d'année les magistrats d'un tribunal ou d'une cour d'appel. Tout ne se dit pas pour autant. Le magistrat, comme le policier, s'accommode de la liberté de la presse à la condition qu'elle reste subordonnée à des impératifs qui leur sont propres. Les commissions « presse-justice » qui se sont réunies et se réunissent encore n'ont toujours pas permis de faire évoluer une situation dont l'examen conduit davantage à constater les divergences qu'à parvenir à des convergences.

La réforme de 1958

Il reste malgré tout que la presse, dans le domaine judiciaire, ne fut jamais étrangère à des évolutions, à des réformes, à des révisions de décisions. Sans remonter à Voltaire, plus journaliste et polémiste que philosophe dans sa campagne pour la réhabilitation de Jean Calas, sans non plus se référer au combat que fut l'affaire Dreyfus et au *J'accuse* de Zola, les exemples sont encore nombreux d'une influence récente et directe de la presse sur le cours de la justice.

La grande réforme pénale de 1958 fut la conséquence d'un certain nombre de procès. Chacun à sa manière avait trop bien illustré soit des excès policiers, soit des insuffisances et même des bévues en matière d'expertise. Les relations de ces audiences, leur évolution, la place que les journaux leur accordèrent, y compris à l'étranger – affaires Marie Besnard et Dominici, – mirent en évidence des anomalies telles que l'opinion pouvait les tenir pour scandales. C'est dans ces comptes rendus et les commentaires auxquels ils donnèrent lieu que des hommes comme Maurice Garçon et des magistrats de rang élevé trouvèrent matière à doléances et à réformes.

Ce sont encore les impressions laissées aux chroniqueurs judiciaires par le déroulement du procès de Gaston Dominici en 1954 qui, au lendemain de la condamnation, amènent le ministre de la justice de l'époque à ordonner une contre-enquête, officialisant ainsi les interrogations et les insatisfactions engendrées. C'est toujours la presse, en prêtant attention aux protestations d'innocence d'un Jean-Marie Devaux, plus tard d'un Pierre Goldmann et aujourd'hui d'un Gabriel Debrielle et d'un Roland Agret, qui eut sa part dans les actions en révision et en cassation.

C'est à sa lecture aussi que le monde politique se détermine. A gauche, pour combattre en son temps le projet « sécurité et liberté » révélé ici même. A droite, c'est pour nourrir une campagne sur l' « insécurité ».

Du même coup, en raison de ses « succès », voilà le journaliste judiciaire de plus en plus sollicité. La pratique s'est instaurée de s'adresser à lui pour le faire « juge » de telle ou telle injustice, dont se sentent accablés aussi bien le justiciable débouté dans une affaire de bornage que le condamné pour meurtre ou pour viol qui veut le convaincre de son innocence. C'est dire que, s'il lui arrive d'être sceptique sur l'exacte portée de son « pouvoir », ceux qui ainsi le démarchent le tiennent bien pour un recours suprême.

C'est assurément flatteur, et pour cette seule raison il n'est pas inutile en ces circonstances de se remémorer un certain Jean de La Fontaine...

LE SERGENT A PLUME

« QUE savez-vous faire ?

– Rien.

– Que voulez-vous faire ?

– De la critique littéraire ou des articles de politique extérieure ou intérieure.

– Vous venez d'être démobilisé avec le grade de sergent-chef : un œil neuf. Vous serez, à l'essai, adjoint au chef de la rubrique de défense nationale. »

C'est ainsi qu'en 1945 on devenait journaliste au *Monde*. Quitte à rester pendant vingt ans chroniqueur militaire.

Le journaliste, dans la presse de la Libération, est soit un « ancien », blanchi sous le harnois avant la guerre et qui a traversé sans encombre les tempêtes de l'Occupation, soit un homme jeune qui n'a comme expérience que celle qu'il a vécue dans les camps, l'armée ou le maquis. Celui-là est embauché à l'essai. Au bout de deux ou trois mois, parfois moins, son sort est fixé. Si on le remercie, c'est sans ménagements excessifs : il y a de la place ailleurs, et la France est en pleine reconstruction. S'il est reconnu « bon pour le métier », on le forme. En pratiquant avec vigueur la correction confraternelle : l'époque n'est pas tendre et y traînent des restes d'esprit militaire.

Les diplômes ont peu d'importance. Il est entendu que le journalisme ne s'apprend que sur le tas. En tout cas, pas dans les écoles. Les autodidactes ne sont pas rares, les marginaux des lettres non plus, ni les passionnés de l'aventure.

Des experts, certes, il y en a, mais c'est une aristocratie, en un temps où un économiste ne peut être que « distingué » et « brillant » un chroniqueur de politique étrangère.

Le travail dans une rubrique est simple, au moins dans le principe. Pour qui n'est pas grand reporter, il consiste dans la recherche de l'information, à percer ou à tourner les défenses sommaires tenues par des « attachés de presse » – souvent des journalistes repentis – dont les deux tâches essentielles sont de faire publier leurs communiqués et de barrer la route aux indiscrets professionnels. Ils sont encore, dans les grandes entreprises, sous la coupe des services de publicité.

Dans les années 1955-1965 – et dans l'armée elle-même qui y met quelque naïveté, – les techniques de persuasion et de manipulation de l'opinion se développent en même temps que s'affinent, grâce aux sondages et aux analyses, la connaissance de l'opinion et de ses évolutions. Le journaliste, en France comme ailleurs, a en face de lui des techniciens de plus en plus qualifiés branchés sur les responsables au plus haut niveau. Avant-guerre, pour influencer l'opinion, il n'y avait souvent pour les grands appareils politiques ou économiques qu'une alternative : acheter les journaux ou acheter les journalistes. La presse de la Libération, dans la brève période où elle a conservé sa pureté originelle, a cassé le système. En face du pouvoir de la presse, il a fallu mettre en place un contre-pouvoir.

En même temps, le lecteur change. Les générations du boom démographique d'après-guerre reçoivent, dès les classes terminales, un enseignement plus diversifié et plus spécialisé. Les universités s'enflent brusquement. Ce nouveau public est exigeant en matière d'information : les bouleversements et les développements de l'économie et des techniques prennent pour le grand nombre une importance qu'il n'avait naguère que pour une élite.

Le journaliste suit cette évolution rapide. Certes, l'homme de terrain reste indispensable, notamment pour rendre compte des conflits de décolonisation, mais le rédacteur moyen n'est plus que rarement un autodidacte de la culture ou de la profession. Il sort lui aussi de l'université, d'un institut de sciences politiques ou d'une école de journalisme de haut niveau : il lui faut une formation solide avant l'embauche. L'information économique envahit les colonnes et, de même que l'information scientifique, à l'âge de l'espace et des progrès de la biologie, exige des experts et des vulgarisateurs qualifiés.

Le talent a toujours sa place, et le métier, la curiosité permanente, la passion de dire. Mais ils ne suffisent plus. D'autant que la télévision, après la radio, a envahi le champ de l'information. L'écrit devient de plus en plus le lieu de la réflexion et de l'explication, même si, parfois, il reste divertissement.

Le temps n'est plus, à quelques exceptions près, des joyeux aventuriers de la plume et des sous-officiers promus stratèges.

JEAN PLANCHAIS.

LES JOURNALISTES

ETATS-UNIS : LES CASSEROLES DU WATERGATE

par Henri Pierre

Choc en retour du succès d'enquêtes fracassantes, comme celle du Watergate, les journalistes américains sont aujourd'hui plutôt mal vus du grand public qui les considère comme des bouffons arrogants, plus soucieux de célébrité que de sérieux. En plus, ils sont de gauche.


AUDOUIN/URBA PRESS

« *MONSIEUR le président, comment sont vos selles aujourd'hui ?* »... Cette question posée il y a quelques décennies à Eisenhower par un jeune représentant d'un obscur journal du Middle West ne scandalisa personne. Après tout, il était important de savoir si son état de santé permettrait à Ike de solliciter un nouveau mandat. Ausi bien, il répondit sans sourciller : « *... Bien mieux qu'hier.* »

Aujourd'hui, l'impertinent questionneur serait unanimement condamné. Mais à l'époque, le « quatrième pouvoir » était tout puissant. Au fil des années, la place tenue par les journalistes dans la société américaine s'est détériorée. Ainsi, selon un sondage récent, 39 % des personnes interrogées font confiance aux journaux, 26 % seulement à la télévision. En 1979, ces pourcentages étaient respectivement de 51 % et de 38 %. Cette perte de confiance est significative. Le grand public a cessé de considérer le journaliste comme un palatin, un redresseur de torts au service de toutes les bonnes causes et menant le bon combat de la vérité.

L'évolution du sentiment populaire est évident sur le grand comme sur le petit écran. Les journalistes ne sont plus représentés comme les croisés du film *les Hommes du président*, célébrant les mérites des deux jeunes collaborateurs du *Washington Post* qui avaient dévoilé le scandale de Watergate. Ils apparaissent le plus souvent comme des bouffons prétentieux ou comme des hommes cyniques et arrogants, davantage motivés par un désir de célébrité, voire par l'appât du gain, que par une recherche désintéressée des faits.

Cette altération de l'image du journaliste n'est pas due seulement aux quelques cas de diffamation systématiques, ou même de fabrications pures et simples. La raison profonde de la désaffection et de la méfiance vient de l'extrême puissance acquise par les médias, protégés dans l'exercice de leurs fonctions par le premier amendement de la Constitution concernant la liberté d'expression, et favorisés par la jurisprudence de la Cour suprême rendant très difficiles les poursuites en diffamation, ainsi que les récents procès d'Ariel Sharon et du général Westmoreland l'ont bien démontré. Le public estime aujourd'hui que le « quatrième pouvoir » est devenu trop puissant...

La télévision a joué son rôle dans le changement d'attitude du public à l'égard des journalistes. A l'image qu'il s'en faisait, d'idéalistes débraillés, mal rétribués, dénonçant les *abus du pouvoir*, a succédé celle des « grands inquisiteurs » agressifs et cyniques, bien mieux payés que les officiels (y compris le président), qui interrogent selon des techniques douteuses, notamment au cours de montages d'où l'objectivité est souvent bannie.

Hommes de gauche

Le succès du « journalisme d'investigation » a eu ses aspects négatifs. Il a encouragé chez les jeunes journalistes un scepticisme systématique, la tendance à déceler partout des manipulations de la vérité, de nouveaux Watergate. Il est évident qu'une large fraction de l'opinion n'a pas apprécié ce que certains *ont dénoncé comme une* « destruction » délibérée de la confiance du public dans les *institutions et les dirigeants.* Surtout compte tenu du fait que les attaques contre l'*establishment* sont menées par des journalistes libéraux (de gauche).

Selon le magazine *Time*, une enquête conduite auprès des plus importants quotitiens, magazines et chaînes de télévision, confirme que, dans leur grande majorité, les journalistes se situent eux-mêmes politiquement à gauche. Tous affirment que leur sensibilité politique n'affecte pas leur activité professionnelle. Mais leurs critiques soulignent que la sélection des articles et la place qui leur est donnée sont très révélatrices d'un choix politique.

L'illustration la plus décevante de la perte de confiance du public a été le soutien donné à la décision de l'administration Reagan d'interdire aux journalistes de « couvrir » les opérations à Grenade. Les médias invoquèrent la liberté de la presse, le droit des citoyens à être informés... Mais la réaction des lecteurs et téléspectateurs alla dans un sens entièrement opposé. Ils approuvèrent les militaires, provoquant ainsi ce commentaire désabusé d'un dirigeant du *New York Times* : ...« *L'aspect le plus atterrant de la situation est qu'une partie du public semble croire que la presse voulait aller à Grenade, non pas pour faire part de l'invasion mais pour la saboter...* » ; et, bien entendu, beaucoup d'Américains continuent de penser que les médias sont responsables de la défaite du Vietnam.

Malgré toutes leurs insuffisances, leurs défaillances et les attaques dont ils font l'objet, les médias exercent cependant une grande influence. Le téléspectateur américain moyen regarde quatre heures de nouvelles par semaine, et, en dépit des faillites et des fusions qui en ont réduit le nombre, mille sept cents quotidiens américains atteignent chaque jour cent dix millions de lecteurs.

HONNI SOIT QUI MAL ÉCRIT

« QUESTION TIME », l'émission-débat de la BBC, la plus célèbre de la télévision, est animée par une personnalité dont la présence paraît aussi importante — sinon plus — que celle de ses invités et qui, depuis des années, a pris rang, en bonne place, au panthéon de l'actualité britannique, Sir Robin Day. Oui, « Sir ».

Imaginons qu'en France le président de la République s'adresse à celui qui l'interroge en l'appelant « Maître »... Cela prêterait, immanquablement, à sourire, pour cause d'ambiguïté, voire d'équivoque. Ici, dans le cadre des institutions britanniques, ce ne saurait être le cas, quelles que soient les critiques qui peuvent être faites à l'encontre du personnage, pour d'autres raisons.

Sir Robin Day est, au sens strict du terme, un dignitaire du Royaume ou de la nation, préfère-t-on dire aujourd'hui. Mais il est avant tout et demeure un journaliste, et c'est assurément pour l'accomplissement de cette fonction que la reine lui a accordé ce titre, un honneur qui rejaillit sur toute la profession. Si l'indépendance et l'objectivité de la presse sont parfois mises en doute, ce n'est pas pour l'octroi d'une telle distinction (*proposée initialement* par le gouvernement). Si les journalistes britanniques se sont souvent *montrés plus sévères* à l'égard des mineurs en grève qu'à celui de Mme Thatcher, c'est de propos délibéré, le leur ou celui de leur direction. L'influence du gouvernement ne s'exerce guère sous forme de pressions ou de faveurs. Le monopole des grands groupes d'affaires qui contrôlent de plus en plus la presse est bien davantage inquiétant.

*En fin de compte, pour les jour*nalistes, quand l'Etat honore l'un d'eux, ce serait plutôt une garantie supplémentaire de leur indépendance présumée, la confirmation de la reconnaissance publique de leur statut particulier et du rôle qu'ils doivent jouer dans la société au nom de la liberté de l'information, un principe auquel les Anglais semblent rester très attachés parce qu'ils le considèrent réellement comme l'un des fondements de leur système démocratique.


GEORGE RODGER

Le rival de Sir Robin Day sur la troisième chaîne (indépendante) n'a pas *été oublié. Sir Alastair* Burnet est devenu, l'an dernier, officier dans l'ordre de l'Empire *britannique* et, *comme il se doit*, s'est rendu au palais de Buckingham en habit et haut-de-forme. Certes, dans les rédactions de *Fleet Street*, on ne méprise pas toujours le côté bretelles, manches retroussées et canettes de bière. Mais, à la Chambre des Communes comme dans la moindre des conférences de presse, le costume sombre — celui que porte tout cadre d'administration — est plus recommandé.

Le style du ton neutre

Assez uniformes, aussi, l'écriture et le langage de l'information, au risque de paraître ternes. Le contenu de l'article est d'ordinaire rigoureusement factuel. Pas, ou peu, d'effets de plume, même de commentaire. Selon les règles de *rigueur qui sont la marque de* la presse anglo-saxonne et qui ont fait depuis longtemps sa réputation, *le style ne réside que dans* l'agencement des faits et de leur nature. Mais, dans ce domaine, la concurrence est rude, et la recherche de l'exclusif, le scoop, peut aller loin, jusqu'à l'excès. Même ton neutre devant le micro ou la caméra : pas de concours d'élégance dans la présentation des journaux télévisés, un décor sobre, priorité à l'image.

Voilà près de deux siècles que la presse est devenue véritablement le « quatrième pouvoir » pour compléter le jeu d'une démocratie formée sur le tas où l'exécutif est habitué à rendre des comptes. Pour un député ou un ministre, se référer à une enquête journalistique plutôt qu'à un document officiel n'est pas déchoir. Le courrier des lecteurs, notamment dans le *Times*, est un lieu et une source de débats permanents. Qu'un gouvernement comme celui de Mme Thatcher paraisse se réfugier un peu trop souvent derrière le secret, il s'exposera tôt ou tard à des sanctions, même si la plupart des dirigeants des organes de presse lui sont généralement favorables. Ainsi en a-t-il été récemment des révélations et des critiques sur la manière dont le cabinet avait dissimulé au Parlement et au public certains aspects des opérations de la guerre des Malouines, bien que cette campagne continue d'être largement approuvée dans l'opinion.

Le journaliste britannique bénéficie d'un respect qui est à la mesure de l'expérience très ancienne et du « poids » considérable de la presse. Au regard de leur nombre (56 millions), les Britanniques sont de loin les plus gros consommateurs de nouvelles. Les quotidiens nationaux ont un tirage total qui dépasse les quinze millions d'exemplaires. Mais, là, une remarque s'impose dans ce pays qui ne craint pas la catégorisation et où l'on parle franchement de journaux « populaires » et de « qualité ». Aucune comparaison *n'est possible entre, d'une part*, le *Times* (400 000 exemplaires), le *Guardian* (500 000) et, d'autre part, le *Sun* (4 millions) ou le *Daily Mirror* (3 millions).

Sexe et sang

Dans la seconde catégorie, la politique occupe exceptionnellement la « une » sinon pour des croisades douteuses tandis que le scandale, le sexe et le sang y tiennent la place de choix. C'est *France-Dimanche* ou *Ici-Paris* tous les jours, en beaucoup plus audacieux. On vient d'apprendre qu'un chanteur « pop » des plus célèbres préfère, passé la quarantaine, coucher avec une adolescente de quinze ans. Quotidiennement, en page trois, des dames opulentes ne cessent de dévoiler le haut et ne tarderont pas à enlever le bas. Comme tous les journaux, les tabloïds consacrent, bien sûr, une longue rubrique à la famille royale avec une relative pudeur que l'on ne trouve pas dans la très copieuse rubrique des potins où les sujets de Sa Majesté sont à la fois coupables et victimes d'un voyeurisme savamment préparé par de pléthoriques équipes d'enquêteurs qui n'hésitent pas à faire les poubelles et courir le ruisseau.

Cependant, l'ensemble de la profession est toujours auréolé, à *juste titre, du prestige du Times*, de la BBC et de l'agence Reuter. Les médias sont encore plus que jamais *une spécialité très britannique*, ainsi que le souligne un expert (1) qui se livre à cette singulière conclusion : « *Dans la période de déclin post-impérial, peut-être journaux et télévision jouent-ils le rôle de la nourriture et du vin dans la France de l'après-guerre. Alors que les Français pouvaient se réconforter avec la majesté de leur cuisine, les Britanniques - plus puritains - ont décidé de se rassurer grâce aux médias, avec l'idée consolante selon laquelle, bien que les nouvelles soient mauvaises, le messager qui les apporte est imbattable.* »

FRANCIS CORNU.

(1) Jeremy Tunstall, « The Media in Britain », Constable 1983.

LES JOURNALISTES

PAYS DE L'EST : LE DOGME AUX CENT VISAGES

par Jan Krauze

La situation réelle des rédacteurs de presse dans le bloc soviétique varie beaucoup selon les pays, selon les fonctions. Certains se contentent de diffuser la « vérité » officielle ou de dénoncer des scandales locaux ; d'autres ont su conquérir ou exploiter les espaces d'un libéralisme, plus ou moins précaire.

EN théorie, tout est simple. Dans un système de type soviétique, la presse doit *« aider fidèlement le parti dans la construction du socialisme »*. Dès lors le journaliste doit être *« capable d'exposer sa pensée de manière convaincante et brillante à partir de positions léninistes »*, *« attirer l'attention* (des masses) *sur les tâches qui restent à accomplir »*.

C'est le dogme, et c'est l'évidence : le journaliste est par définition un *« propagandiste »* — le terme n'est nullement péjoratif, la propagande est un devoir sacré. Et la vérité qu'il s'agit d'inculquer est unique, tout comme est unique ce parti dont l'organe s'intitule tout simplement la *Pravda* : la *« Vérité »*.

Le cercle est parfait, plus parfait encore quand on sait que tous les organes de presse reçoivent leurs ordres du département de l'agitation et de la propagande du comité central, et qu'en URSS la carte de journaliste portant le numéro un est toujours réservée à ... Lénine, la carte numéro deux étant attribuée au secrétaire général du moment.

Tout cela est idéalement lisse, logique, avec des conséquences évidentes : dans une société communiste harmonieuse, le journaliste devrait être respecté en tant que porte-parole d'un pouvoir également respecté. Dans un régime soviétique « subi », les mêmes journalistes devraient être honnis et méprisés comme les chiens de garde du système, ce qui est sans doute plus proche d'une réalité de toute manière beaucoup plus compliquée : la situation diffère notablement selon les divers pays du bloc soviétique, selon les organes de presse et, naturellement, selon les individus.

Mais, d'une manière générale, la profession de journaliste, à l'Est, est à la fois assez prestigieuse et largement méprisée — un peu comme en Occident, d'ailleurs, mais pour des raisons différentes.

Pourquoi, là-bas, choisit-on ce métier ? Les motivations matérielles ne peuvent être ignorées. Il ne s'agit pas seulement des vedettes bien en cour, qui, comme partout, vivent dans l'opulence : le niveau moyen des revenus dans la presse est plutôt élevé. Il faut bien trouver quelques compensations à un travail souvent frustrant. Etre correspondant d'un journal polonais à Moscou, par exemple, n'est guère exaltant. Que faire d'autre, en dehors des panégyriques obligés de la réalité soviétique, que boire un peu et se remplir beaucoup les poches (ou l'inverse c'est selon), au besoin au moyen de petits trafics ?

Les postes dans les pays occidentaux offrent des attraits encore plus tentants pour les bienheureux qui méritent ce privilège. Le travail lui-même ne manque pas d'intérêt, puisque, en dehors des articles destinés à l'édification du public à travers la description des misères du capitalisme, les correspondants, en particulier ceux des agences de presse, doivent s'acquitter d'une tâche plus sérieuse : envoyer des informations et des analyses destinées aux bulletins spéciaux réservés à l'élite dirigeante. Certains reporters profitent, de plus, de leurs séjours à l'étranger pour accomplir un travail doublement remarquable. Ainsi le livre consacré par Ryszard Kapuscinski au règne finissant du Négus peut-il se lire comme un extraordinaire reportage, ou bien, comme l'ont surtout fait les Polonais, comme une évocation voilée de la cour de l'ancien premier secrétaire du Parti, Gierek.


STENBERG/MIRA/VIVA

« En URSS, la carte de presse numéro 1 est réservée à Lénine ; la numéro 2 au secrétaire général. »

Un personnage parfois redouté

En dehors de quelques exceptions brillantes, la plupart des journalistes de l'Est qui souhaitent pouvoir faire un travail personnel, original, choisissent de s'intéresser plutôt aux questions de société, parfois à l'économie, à la vie locale, et naturellement aux sports — la politique étrangère, et ce qui tient lieu de politique intérieure ne pouvant guère être autre chose qu'une défense et illustration des thèses officielles.

Sur le terrain, le journalisme d'investigation, d'enquête, offre en principe une certaine latitude d'action. Il est possible, et même recommandé, de débusquer certains scandales locaux, de dénoncer la mauvaise organisation dans un tel magasin ou même, parfois, dans telle entreprise. Le système, on le sait, tolère et encourage la critique ponctuelle : mais les limites sont vite atteintes. Il s'agit de dénoncer les insuffisances de certains individus, en aucun cas du système lui-même. Le journaliste joue le rôle d'une sorte d'inspecteur chargé d'aller vérifier sur place si les décisions du pouvoir, bonnes par définition, sont bien appliquées localement. Ce qui, par parenthèse, en fait parfois un personnage très redouté. Quand le directeur d'un grand sovkhoze voit débarquer chez lui un envoyé spécial de Moscou, il a quelques raisons de se demander s'il n'est pas dans le collimateur des autorités supérieures. Et, même pour un ministre, la parution dans la *Pravda* d'un article critique sur les activités de son ministère risque fort d'annoncer une culbute prochaine. Mais le journalisme n'a pas grand-chose à y voir : si l'article paraît, cela signifie surtout que quelqu'un, en très haut lieu, veut la peau du ministre.

L'intérêt du travail varie considérablement selon les pays et à l'intérieur de chaque pays, selon les titres. Il vaut certes mieux être journaliste en Hongrie qu'en Roumanie, et même à Budapest ; il vaut mieux travailler à la radio que pour l'organe du Parti. En Bulgarie, être rédacteur à l'agence de presse officielle, BTA, est plutôt bien coté, et en URSS, la *Literatournaya Gazeta* garde un relatif prestige, en dépit de ses liens voyants avec le KGB. En Pologne, il demeure plus honorable de travailler pour *Polityka*, l'hebdomadaire du Parti, qui conserve quelques vestiges, écornés, de son ancienne image « libérale », plutôt que pour l'organe de l'armée, particulièrement dogmatique et réactionnaire, ou à la télévision, envahie d'anciens agents du ministère de l'intérieur.

« Cherche travail honnête »

L'exemple de la Pologne, même s'il est particulièrement atypique, même si les contrastes y sont beaucoup plus frappants qu'ailleurs, est révélateur : la presse des pays socialistes est un monde beaucoup plus complexe qu'il ne semble au premier abord, et le voile de grise uniformité qui la recouvre ne demande qu'à être déchiré, au moindre soubresaut de l'histoire. Déjà avant 1980, avec son étonnant hebdomadaire catholique indépendant, avec aussi des rudiments de presse clandestine, le paysage journalistique polonais était assez pittoresque. Mais les seize mois qui ont suivi les grèves de Gdansk ont fait éclater tout ce qui bouillonnait sous la surface, y compris dans les rédactions jadis assoupies et résignées.

Les lecteurs écarquillaient les yeux, les censeurs semblaient débordés — et, pour couronner le tout, Solidarité obtint le droit de tirer un hebdomadaire à 500 000 exemplaires... La chute n'en fut que plus brutale, avec le coup de force du général Jaruzelski, la remise au pas des rédactions, — chaque journaliste étant sommé de faire clairement acte d'allégeance. Certains, qui par le passé avaient pourtant supporté bien des avanies, ont estimé que, cette fois, c'en était trop. C'est à ce moment qu'un journaliste célèbre fit paraître dans la presse une petite annonce éloquente : *« Cherche travail honnête »*, suivi par nombre de ses collègues qui préféraient se transformer en bouquinistes ou en chauffeurs de taxi plutôt qu'en « collaborateurs ».

D'autres, après certaines hésitations, ont fait un autre choix, et certains trouvent toujours le moyen en pleine « normalisation » de cultiver une certaine différence, faite d'un savant mélange de complaisance et d'audace. Ils n'ont pas de raison de désespérer de l'avenir, leur avenir s'entend. La tête pensante de l'actuel gouvernement, M. Rakowski, n'est-il pas un ancien rédacteur en chef « libéral », tandis que les discours du général Jaruzelski sont écrits par un ancien correspondant à Washington, et que le célèbre porte-parole du gouvernement, M. Urban, prend bien garde de laisser sa plume blessante se rouiller, poursuivant de sa vindicte, sous des pseudonymes transparents, les opposants qu'il attaque déjà quotidiennement « ès fonctions ».

Ceux qui ne mangent pas à ce ratelier-là se consolent en pensant qu'ils n'ont pas tout perdu. Il reste, dans la presse polonaise de 1985, au moins une petite trace des « acquis » de 1980-1981 : ces quelques points de suspension suivis d'une référence à tel décret officiel par lesquels certains journaux « indépendants » s'obstinent à signaler les ingérences de la censure. Avoir le droit de rappeler au lecteur que la censure existe, c'est déjà quelque chose. Quelque chose d'à peine imaginable dans un autre pays socialiste, car c'est en fait la négation de tout le système.

QUERELLES D'ESPAGNOLS

QUEL rôle jouer dans la démocratie après avoir souffert pendant quarante ans de la dictature ? Dix ans après la mort de Franco, la presse espagnole éprouve encore de sérieuses difficultés à répondre à cette question. Et les débats en vase clos qui agitent les cénacles journalistiques de Madrid ou ceux de Barcelone semblent bien souvent aux antipodes de ceux qui préoccupent l'« Espagne réelle ».

La fin de la dictature avait pourtant ouvert à la presse espagnole des horizons prometteurs. Après une aussi longue période d'abstinence politique, les lecteurs ne se montreraient-ils pas avides d'informations et de débats d'idées ? A la disparition de Franco, la diffusion globale des quotidiens allait effectivement connaître un véritable boom, augmentant de 22 % entre 1975 et 1976, les nouveaux venus sur le marché, tels *El Pais* et *Diario 16*, connaissaient une progression rapide.

Cette tendance fut toutefois de courte durée. Aujourd'hui, avec une moyenne de 8,5 exemplaires quotidiens pour 100 habitants, la presse espagnole souffre d'une des diffusions les plus faibles d'Europe. S'agit-il d'un problème culturel lié au bas niveau de lecture général ? Ou d'un problème économique, le prix des quotidiens se révélant excessif en cette période de crise ? Si tous ces facteurs jouent certainement leur rôle, ils ne suffisent pas à masquer la véritable « crise d'identité » que connaissent les quotidiens d'information politique.

« Le journaliste espagnol se considère trop souvent comme le créateur de la nouvelle, au lieu d'être celui qui la transmet. » Cette réflexion critique d'un sociologue de la communication n'est pas sans fondement. Après avoir joué un rôle de premier plan dans le rétablissement de la démocratie, la presse espagnole ne se résout maintenant qu'avec répugnance à une fonction plus modeste. *« A la fin du franquisme, les journaux s'étaient vu reconnaître une marge d'autonomie dont ne disposait aucune autre institution,* affirme le directeur d'un des principaux quotidiens de Madrid. *Aussi les opposants ont-ils utilisé ce seul instrument disponible, et la lutte politique a-t-elle eu pour cadre les colonnes des journaux au lieu des tribunes du Parlement. »*

Après la mort de Franco, ce furent également les journaux qui servirent de support principal au président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, lorsqu'il entreprit de démonter les rouages de l'ancien régime. Les circonstances obligèrent alors la presse à s'installer dans l'antichambre du pouvoir. Elle en devint, par la force des choses, partie intégrante. Il se tissa ainsi entre journalistes et hommes politiques une véritable osmose, qui fut sans doute bénéfique en ce moment délicat.

Mais où est passée l'information ?

Mais, maintenant que les opposants d'hier sont devenus les gouvernants d'aujourd'hui, chacun a peine à reprendre sa place. Nombre de politiques ont tendance à s'ériger en journalistes en expliquant à ces derniers comment informer l'opinion publique. Nombre de journalistes, à l'inverse, ont tendance à s'ériger en politiques en expliquant à ceux-ci comment gouverner le pays.

C'est sans doute pourquoi la plupart des journaux espagnols semblent s'adresser davantage à un aréopage de proches ou d'initiés qu'au grand public, et donnent à leurs problèmes internes la dimension d'une importante affaire d'Etat. Ainsi, les diatribes de tel ou tel directeur de journal à l'égard d'un de ses collègues commercialement mieux situé fournissent la matière d'abondants éditoriaux et articles de couverture. Tel quotidien consacre dans ses pages politiques davantage d'espace aux colonnes d'opinion qu'à l'information. Tels journalistes s'invectivent mutuellement sans relâche, retranchés derrière leurs rubriques respectives, en des termes évoquant davantage la rixe de collégiens que le débat politique. Et l'on comprend que l'homme de la rue éprouve quelque peine à voir dans tout cela le reflet de ses préoccupations face à la crise économique ou au chômage !

Le verdict des lecteurs, il est vrai, obligera sans doute la presse à faire peau neuve. C'est en évitant ces travers et en jouant la carte de la rigueur informative qu'un quotidien comme *El Pais* a réussi à atteindre en quelques années le tirage le plus important du pays. Une preuve que les « guerres journalistiques » n'assurent pas le succès commercial en Espagne ! Celle menée hier pour le rétablissement de la démocratie était sans conteste méritoire. Reste maintenant à ranger les armes au placard et à se contenter, plus simplement, d'informer.

THIERRY MALINIAK.

LES JOURNALISTES

ITALIE : ENTRE CHIENS ET LOUPS

par Philippe Pons

Menacés de représailles, parfois mortelles, par des brigadistes qui voulaient tenir la « une », ou soumis au contraire par la mafia à la loi du silence, les journalistes italiens exercent leur métier dans un climat de violence qui ne les épargne pas.



En 1981, les Brigades rouges ont fait de la publication intégrale de leurs communiqués l'une des conditions de la libération du juge D'Urso.

« *AU cours d'une opération des carabiniers contre une « planque » des Brigades rouges à Gênes en 1979, on découvrit une masse de documents parmi lesquels des fiches détaillées sur des journalistes, dont la mienne. La procédure des BR était toujours la même : d'abord sélectionner les victimes, puis faire une enquête sur elles pour connaître leurs habitudes. Lorsque la fiche était prête, on n'attendait plus que l'ordre d'exécution de la direction stratégique. Dans mon cas, cet ordre tarda. Il n'arriva que lancé dans la diatribe d'un accusé au cours du premier procès Moro, en octobre 1982. C'est du moins ainsi que la police interpréta les propos du brigadiste qui mentionna mon nom. Pendant plusieurs mois, par la suite, j'ai dû vivre comme un clandestin dans mon propre pays : changeant d'identité, d'hôtel, de ville, toujours protégé par la police.* »

Cette histoire, caractéristique de la vie d'un journaliste à l'époque où le terrorisme était le plus actif, nous est racontée par l'une des « grandes signatures » de l'un des plus importants quotidiens italiens.

La stratégie des Brigades rouges comportait trois « campagnes » : contre les « forces de répression » (police, magistrature) ; contre les hommes politiques (c'est dans ce cadre que fut assassiné Aldo Moro) ; enfin, contre les médias « asservis au pouvoir ». Comme pour la plupart de leurs actions, les BR choisissaient des « cibles exemplaires ». Notre confrère avait été sélectionné, bien qu'il n'écrivît pas sur le terrorisme à l'époque, parce qu'il constituait un symbole : homme de gauche, journaliste jouissant de notoriété et travaillant depuis vingt-cinq ans dans le même quotidien, syndicaliste.

Il y eut aussi des journalistes victimes du terrorisme parce qu'ils représentaient un danger : ce fut le cas de Carlo Casalingo, directeur adjoint de *la Stampa*, assassiné à Turin en novembre 1977. Certes s'attaquer à *la Stampa*, c'était frapper la Fiat, propriétaire du titre. Mais Casalingo, comme le confirmeront par la suite des « repentis », représentait aussi une menace. Dans ses commentaires réguliers sur le terrorisme, il démontrait avoir trop bien perçu à la fois les dangers et les limites de l'action terroriste. En particulier sa principale faiblesse : l'absence d'un projet politique.

Une autre grande victime du terrorisme fut Walter Tobagi du *Corriere della Sera*. Il fut assassiné en mai 1980 par un groupe composé de fils d'intellectuels milanais qui voulaient s'intégrer aux BR et avaient cru comprendre que Tobagi était l'une des cibles de celles-ci.

Dans d'autres cas, les terroristes cherchèrent surtout à intimider les journalistes par des « jambisations » (des coups de feu qui ne visent pas à tuer mais à blesser), avec, à l'appui, la menace de « *hausser le tir* ». Furent notamment victimes de ce type d'actions M. Montanelli, directeur du *Giornale Nuovo* de Milan) et M. Emilio Rossi, qui dirigeait le journal télévisé de la première chaîne et qui fut, lui, grièvement blessé. Le terrorisme ne posait pas aux journalistes italiens le seul problème du risque. Il les confrontait aussi à des questions de fond de leur métier : celui des sources, du rôle et de l'action des journaux.

« Scoops » ou propagande ?

Si l'on a pu comprendre *a posteriori* ce qu'avait été le phénomène terroriste en Italie (stratégie, organisation, recrutement, etc.), en particulier grâce aux confessions des « repentis », il était, au milieu des années 70, beaucoup plus difficile aux journalistes comme à la police d'en dénouer les fils. Les grandes sources d'information étaient essentiellement des carabiniers, la police et la magistrature notamment pour les journaux qui par tradition avaient une conception institutionnelle de l'information.

Mais il y avait aussi une frange de jeunes journalistes, de la même génération que les terroristes, venant souvent des mêmes milieux idéologiques (mouvement étudiant) qui étaient plus sensibles au phénomène de lutte armée comme expression la plus extrême d'un climat de remise en cause d'un système, et des journaux qui cherchaient à conquérir le marché des jeunes générations, et par conséquent se voulaient plus « ouverts » sur une société en mouvement. Portés par ce type de média, un certain nombre de ces jeunes journalistes, dans leur effort de comprendre le phénomène, recherchaient leurs informations au sein même des mouvements qui, de près ou de loin, avaient des relations avec des groupes armés et en tout cas bruissaient de rumeurs.

Obsession du scoop ? Attention sympathisante à un phénomène comme le terrorisme qui interpellait une génération dont ils faisaient partie ? Par manque d'expérience, certains de ces journalistes furent mêlés à des événements plus que n'auraient dû l'être de simples observateurs.

Parmi eux, quelques-uns furent poursuivis pour des faits mineurs, d'autres pour des scoops à la limite entre l'information et la propagande en faveur du terrorisme, comme l'interwiev de l'un des chefs des BR, Sansani, publiée au moment de l'enlèvement du juge d'Urso, entre 1980 et 1981.

En fait, un grand débat secouait la presse italienne depuis la fin des années 70 : devait-on ou non publier les communiqués des terroristes. *Le problème se posa* d'une manière aiguë précisément lors de l'enlèvement du juge d'Urso : les BR ayant fait de la publication intégrale de leurs communiqués l'une des conditions de la libération du prisonnier. La grande majorité des journaux refusa ce chantage, certains, assez rares, publièrent toutefois des extraits des textes. La question de fond était moins : « faut-il parler du terrorisme ? » que : « comment en parler à partir du moment où l'utilisation des médias devenait un élément de la stratégie des groupes terroristes ? ». Pendant l'enlèvement d'Aldo Moro (printemps 1978) en particulier, la presse en général avait cherché à donner une information d'une tonalité commune reflétant le climat de solidarité nationale *prévalant dans l'opinion*. Pour beaucoup, elle fit ainsi preuve d'esprit de responsabilité. Pour d'autres, plus rares, elle dénatura sa fonction en s'inféodant à la raison d'Etat.

La stratégie de la mafia

En ce qui concerne la criminalité organisée, en particulier la Mafia, le travail des journalistes est plus complexe que dans le cas du terrorisme car ils sont confrontés à un système de pouvoir qui ne lutte pas contre les autorités et les institutions mais cherche à les noyauter et à les asservir à ses intérêts.

Contrairement aux terroristes, la Mafia ne souhaite *pas qu'on parle d'elle*. Elle hait en particulier l'image (photographies ou télévision) : le journaliste Giuseppe Marrazzo, récemment décédé (*d'une hémorragie cérébrale*), était particulièrement honni des mafieux. On fit d'ailleurs exploser sa voiture à plusieurs reprises. Cela dit, la Mafia ne tue que lorsqu'elle croit ses intérêts directement menacés. Elle pratique, certes, le crime préventif (comme en témoigne l'assassinat du général Dalla Chiesa), mais jamais le crime gratuit.

La neutralisation de la presse fait partie de sa stratégie de pouvoir. Les journaux locaux sont, pour la majorité, pris dans la culture de la Mafia, dans la viscosité ambiante. La commission anti-Mafia, par exemple, a relevé que, pendant trente ans, le mot mafia n'est pas apparu dans les pages du *Giornale di Sicilia*, publié à Palerme. A la prudence de la direction des quotidiens locaux s'ajoute parfois l'autocensure des journalistes : ils savent que leurs articles seront de toute façon amputés, mais ils tiennent aussi à éviter de mettre, souvent sans le vouloir, le pied sur un « fil à haute tension ».

Le danger en effet pour les journalistes travaillant sur la Mafia, c'est que les affaires sont tellement entremêlées, la limite entre les activités licites et celles qui ne le sont pas tellement floue, que l'on ne sait jamais ce que l'on découvre. *Ou bien on le comprendra trop tard.*

L'assassinat en 1970 du journaliste Mauro de Mauro, *du quotidien du soir de Palerme l'Ora* (le plus combatif, fonctionnant en coopérative autogérée et se situant dans la mouvance du PCI) est ainsi resté un mystère. Mauro de Mauro faisait partie de cette *race, pratiquement disparue*, de journalistes d'enquête qui recueillent les faits là où ils se trouvent. Il avait beaucoup de contacts dans le monde de la *malavita* (la pègre) et des archives minutieusement tenues à *jour. Il a été enlevé et a disparu.*

A-t-il été éliminé parce qu'il fouinait dans l'attentat dont fut victime Enrico Mattei, fondateur et président de l'ENI (Compagnie des pétroles italienne), mort dans un accident d'avion aux circonstances obscures peu après avoir décollé de Catania ? Ou parce qu'il avait entrevu les filières de la drogue qui étaient en train de se constituer en Sicile ? La police des finances, alors dirigée par le général Giudice (qui se révéla par la suite membre de la loge P2 et fut compromis dans l'énorme scandale des pétroles), enquêta sur ces deux pistes.

L'assassinat de Giuseppe Fava, à Catania en janvier 1983, peut vraisemblablement être imputé à la Mafia. Il dirigeait un mensuel, *I Siciliani* (les Siciliens), qui avait commencé à appeler les choses par leur nom et troublait l'*omerta* (la loi du silence) prévalant dans ce nouveau fief de la Mafia (à Catania, à la fin 1984, plusieurs magistrats ont été arrêtés sous l'inculpation d'association de malfaiteurs).

Les envoyés spéciaux des quotidiens nationaux sont sans doute plus agressifs et directs dans leurs articles que la majorité de leurs confrères locaux, mais ils sont moins bien informés. Surtout, ils arrivent pratiquement toujours après l'événement, à la suite d'un assassinat retentissant par exemple.

L'une des particularités du travail des journalistes s'occupant de la Mafia (dans une moindre mesure lorsqu'il s'agit de *la Camorra* napolitaine, qui n'a pas les dimensions d'un véritable système de pouvoir) tient à la nature de leurs relations avec les magistrats et les avocats. Ceux-ci constituent une source d'information privilégiée, mais souvent aussi ils utilisent le journaliste pour lancer un message à l'extérieur et voir comment vont réagir ceux à qui il était adressé, par exemple en indiquant l'orientation que prend une enquête.

A l'exception des plus aguerris, peu de journalistes s'aperçoivent qu'ils sont manœuvrés : « *La Mafia fonctionne sur des messages, des avertissements. Les magistrats en jouent. Toute la question est de comprendre ce qui peut servir pour ton article et ce qui n'est qu'un message* », comme dit un confrère qui s'occupe de la Mafia depuis vingt-cinq ans.

LES JOURNALISTES

PAYS ARABES : RÉDACTEURS ET CENSEURS-EN-CHEF

par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

La presse des pays du Maghreb et du Moyen-Orient n'est plus, à de rares exceptions près dont la plus brillante et la plus menacée est le Liban, digne de celle qui, au dix-neuvième siècle, contribua à la modernisation et au réveil du monde arabe. Partout règnent la censure et le conformisme.

CONTRAIREMENT à l'Afrique noire, il existe dans le monde arabe des usages anciens et nombreux en matière de journalisme. Sans parler de la presse coloniale ou des publications en langues étrangères (surtout le français) lancées par des autochtones, au milieu du dix-neuvième siècle, plusieurs pays arabes avaient déjà ou s'apprêtaient à avoir leurs journaux en idiome national.

Pour s'en tenir aux seules initiatives privées, dans Beyrouth encore sous suzeraineté turque, près de quarante titres furent lancés, entre 1870 et 1900, à la barbe du sultan-calife de Constantinople. A la même époque, la Syrie, province ottomane, ou le Maroc, non encore soumis au protectorat français, eurent également leurs premiers journaux relevant du secteur privé.

Mais c'est dans l'Egypte des khédives modernisateurs, qui, l'air de rien, dénouaient chaque jour un lien avec l'Empire ottoman tutélaire, que se forgea définitivement le journalisme arabe, patrons de presse ou rédacteurs. La main trop lourde du sultan turc Abdulhamid II (1876-1909) ayant chassé nombre de plumes libanaises ou syriennes déliées, notamment chrétiennes, vers la plus libérale vallée du Nil, elles y créèrent des publications et parfois même des empires de presse dont certains, bien qu'étatisés sous Nasser, comme *Al Ahram (les Pyramides)* fondé en 1876 par les frères Takla, fonctionnent toujours.

Ces journaux libano-syro-égyptiens jouèrent un rôle immense dans le réveil et l'aggiornamento du monde arabe, militant avec brio et conviction pour la diffusion de l'enseignement, les emprunts scientifiques à l'Occident, l'émancipation des femmes, l'enrichissement et l'adaptation de la langue arabe. Quand les lecteurs arabes d'aujourd'hui peuvent constater la variété et l'originalité des thèmes traités, l'audace du ton utilisé il y a cinquante ou cent ans au Caire et ailleurs, même parfois dans des contextes coloniaux (par exemple en Afrique du Nord) par les journalistes arabes d'hier, ils ne peuvent que regretter qu'il n'en soit plus guère de même à notre époque, pas seulement pour l'actualité politique, mais aussi dans le domaine culturel, économique ou social.

«Régimisme» en béton

De Damas à Alger, de Bagdad à Khartoum, dans toutes les capitales arabes contemporaines règne, à des degrés divers, la langue de bois journalistique. Les titres et les sujets de «une», quand ce ne sont pas ceux de toute la publication ou de tout le bulletin, sont souvent téléphonés aux rédacteurs en chef ou aux simples rubricards par des fonctionnaires ou des censeurs sans visage dont on assure, ici ou là, à voix basse, qu'il s'agit de tel personnage bien en cour répétant les propos mêmes du chef de l'Etat. Parfois, ceux que l'on continue à appeler *« journalistes »*, par habitude ou complaisance, n'ont plus qu'à apposer leur signature en bas d'articles ou d'éditoriaux venus tout prêts de *« chez qui vous savez »*.

Si les agences de presse, les radios et les télévisions arabes sont d'un conformisme, d'un « régimisme » en béton, les quotidiens, magazines, revues, privés ou nationalisés, offrent dans quelques pays, comme le Maroc, la Tunisie ou l'Egypte, certains espaces où l'on croit périodiquement voir briller, pour les journalistes arabophones, un espoir de liberté d'expression. Mais cela reste généralement à l'état d'espoir, ou bien quelques coups de censure viennent tout effacer jusqu'à la prochaine fois. Les rédacteurs ayant eu, en début de carrière, le feu sacré se lassent bientôt d'être publiquement accusés par les porte-parole patentés d'*« avoir fait mauvais usage de la liberté de la presse »* ou de *« dénigrer systématiquement l'action gouvernementale »*, et ils rentrent définitivement dans le rang ou émigrent vers des professions de tout repos — comme fonctionnaire au ministère de l'information, qui a parfois la franchise de s'appeler *« de l'orientation »*.

L'influence des journalistes arabes sur l'intelligentsia de leur aire linguistique est donc, d'assez longue date, réduite à sa plus simple expression — à quelques exceptions près, comme Hassanein Heykal, patron d'*Al Ahram*, devenu naguère le confident de Nasser (mais dans cette position était-il encore journaliste au plein sens du terme ?). Les journaux arabes, en revanche, à cause du respect plus résistant du grand public arabe pour la chose imprimée, avaient globalement maintenu leur autorité jusqu'à une époque récente.

LE DIASCORN/VIVA

Depuis la généralisation du transistor, les auditeurs les moins éclairés ont été peu à peu édifiés quant à la valeur de nombre d'informations diffusées par la presse écrite ou parlée de leur pays. Que peut penser l'Egyptien qui, lors d'élections législatives, a assisté aux violences et aux pressions ayant marqué autour de lui la campagne électorale et le vote, qui constate que la BBC ou Radio-Monte-Carlo, dans leurs bulletins en arabe, confirment que ce qu'il a vu dans son environnement n'était pas exceptionnel et qui entend ses médias nationaux claironner : *« Les élections se sont déroulées régulièrement et dans le calme »* ?

De même, quelle idée peut avoir de sa presse le Marocain qui apprend par une station française ou espagnole que des émeutes populaires se déroulent dans sa propre ville alors que Radio-Rabat continue imperturbablement d'égrener les audiences et les activités de Sa Majesté alaouite ?... A ces petits jeux la presse arabe s'est progressivement déconsidérée et elle a transi par avance bien des jeunes vocations de journalistes.

Malgré tout, on cite toujours deux exceptions : le Koweït et, bien sûr, le Liban. A première vue, la presse écrite de la principale principauté pétrolière arabe, techniquement assez souvent réussie, curieuse de ce qui se fait de neuf dans le monde, donne une impression favorable. Il n'est cependant point besoin d'une loupe pour bientôt découvrir que les journalistes du Koweït, bien des fois d'ailleurs venus du Liban, de Palestine ou d'Egypte, s'ils veulent garder leur place, doivent éviter toute critique à l'égard de l'émir régnant, de la famille princière, des chefs d'Etat alliés, de la religion islamique, du statut de la femme musulmane, etc.

Le modèle libanais

Et le Liban ? En dépit des influences étrangères, des financements secrets et de feuilles véreuses, sa presse fut longtemps et est, par certains côtés subsistant encore, un modèle pour la majorité des journalistes arabes. Dans le foisonnement des publications, sérieuses ou fantoches, dans la masse des informations inédites ou douteuses une sorte de liberté de la presse s'était frayée un chemin, taillé une place parfaitement symbolisée par le quotidien *El Nahar (le Jour)*. Créé en 1933, dirigé par des chrétiens, mais situé dans le Beyrouth musulman, ce journal demeure, en 1985, la publication arabophone la plus fiable, la moins dépendante des pouvoirs et, à ce titre, sans doute l'une des plus menacées du monde arabe.

Les traditions de liberté de l'information, de critique et d'ironie, conquises d'ailleurs, non sans dommage pour eux, par les journalistes libanais, musulmans ou chrétiens — en 1916, seize des trente et un Arabes pendus par les Turcs à Beyrouth et Damas pour nationalisme étaient des hommes de presse (1), — ont longtemps permis à nos confrères beyrouthins contemporains, depuis le début de la guerre du Liban en 1975, de continuer à faire leur travail malgré menaces, enlèvements, et assassinats — par exemple, Selim Laouzi, dont la mort violente en 1980 après d'horribles mutilations par *« là où il avait péché »* (yeux, main droite, bouche et oreilles) reste attribuée à des services syriens. Aujourd'hui, à lire la presse beyrouthine, on a la nette impression qu'un processus est en route visant à la «normaliser» au bénéfice du seul régime «protecteur» de Damas que plus aucun journaliste libanais présent à Beyrouth ne se risquerait aujourd'hui à brocarder, même indirectement.

En dépit des apparences, les journaux arabes de Paris et de Londres ne pourraient pas, le cas échéant, pallier la disparition définitive de toute presse libre à Beyrouth. Ces publications ne sont en effet, pour la plupart, que les porte-voix à peine déguisés de telle dictature ou de telle cause, et elles ne reflètent en rien, avec leurs stylos mercenaires, la presse arabe du siècle passé sur laquelle ont l'occasion de rêver nombre de thésards arabes. Ceux-ci ne laissent pas de s'étonner d'une époque, pas si lointaine, où des journalistes arabes, en dépit d'une censure déjà existante et de blocages psycho-religieux déjà présents, avaient quand même la faculté d'honorer leur profession et d'informer leurs lecteurs.

(1) William A. Rugh, *The Arab Press*, Croom Helm, Londres, 1979, 205 p.

L'INDE ET SES REDRESSEURS DE TORTS

« *LES journalistes ? tous des minables !* » Lâchée en pleine audience publique, début mars, par un juge de la Haute Cour de Delhi, cette grossièreté, reproduite telle quelle dans les colonnes des insultés, ne constitue pas, dans les milieux dirigeants indiens, un avis tout à fait isolé. D'une manière générale, les pouvoirs démocratiques n'aiment pas leur presse, et l'indienne ne fait pas exception.

Indira Gandhi l'accusait de se prendre pour l'opposition et n'avait pas hésité à lui imposer plus d'une fois la censure. M. Rajiv Gandhi semble mieux disposé à son égard, mais pour l'instant la réciproque est également vraie. *« L'état de grâce n'est pas terminé*, dit un rédacteur en chef, *on verra à l'usure. »*

Plus ou moins méprisé par le pouvoir, qui détient le monopole de la télévision et des radios — pas de stations périphériques privées en Inde — et qui contrôle ainsi de très près les principales voies de l'information du citoyen, accablé par l'intelligentsia, qui lui reproche d'être trop servile et de gâcher chaque jour la moitié de ses colonnes à des « politicailleries » sans conséquence, le journaliste indien de presse écrite reste tout de même perçu dans l'ensemble comme un rouage insatisfaisant mais néanmoins indispensable de la démocratie.

Le reporter de radio ou de télévision touche sans doute un plus large public, mais sa crédibilité est quasi nulle. Rajiv Gandhi lui-même, comme dix bons millions de ses compatriotes le font quotidiennement, a avoué récemment s'être branché sur la BBC pour obtenir des détails sur l'assassinat de sa mère, alors qu'il se trouvait démuni de téléphone dans une zone rurale reculée du pays. La radio d'Etat n'a d'ailleurs annoncé la mort d'Indira Gandhi que plusieurs heures après qu'elle eut rendu l'âme.

L'Inde pensante, l'Inde informée et qui souhaite le rester, n'écoute pas la radio ou les bulletins télévisés. Elle achète des journaux et des magazines. Cinquante millions de publications sont vendues chaque jour, ce qui n'est pas rien si l'on sait que le lectorat potentiel n'est constitué que d'environ deux cent cinquante millions d'alphabètes.

Tabassés dans les coins sombres

Les politiciens, les universitaires, les généraux en retraite ou les hauts fonctionnaires qui la critiquent si fort en privé n'hésitent pas cependant à faire une cour assidue aux rédacteurs en chef et s'épanchent volontiers dans ses colonnes. Mais le journaliste indien de presse écrite, qui est sans doute le plus libre du monde, peut être aussi, quand il se mêle de certaines affaires de police (bavures) ou regardant la police (crime et corruption), l'un des plus menacés.

Chaque année, une douzaine de reporters au moins se font tabasser dans les coins sombres par des « clients » mécontents d'avoir été dénoncés ou exposés. L'an dernier, plusieurs journalistes dans le Penjab et dans d'autres Etats plus ou moins éloignés de la capitale ont été froidement abattus.

Rançon du courage qu'il montre parfois, le journaliste passe souvent auprès du grand public indien pour une sorte de généreux redresseur de torts, un médiateur à qui l'on peut confier ses malheurs et qui transmettra. Au surplus, dans une société aux deux tiers illettrée, celui qui écrit jouit forcément d'un certain prestige.

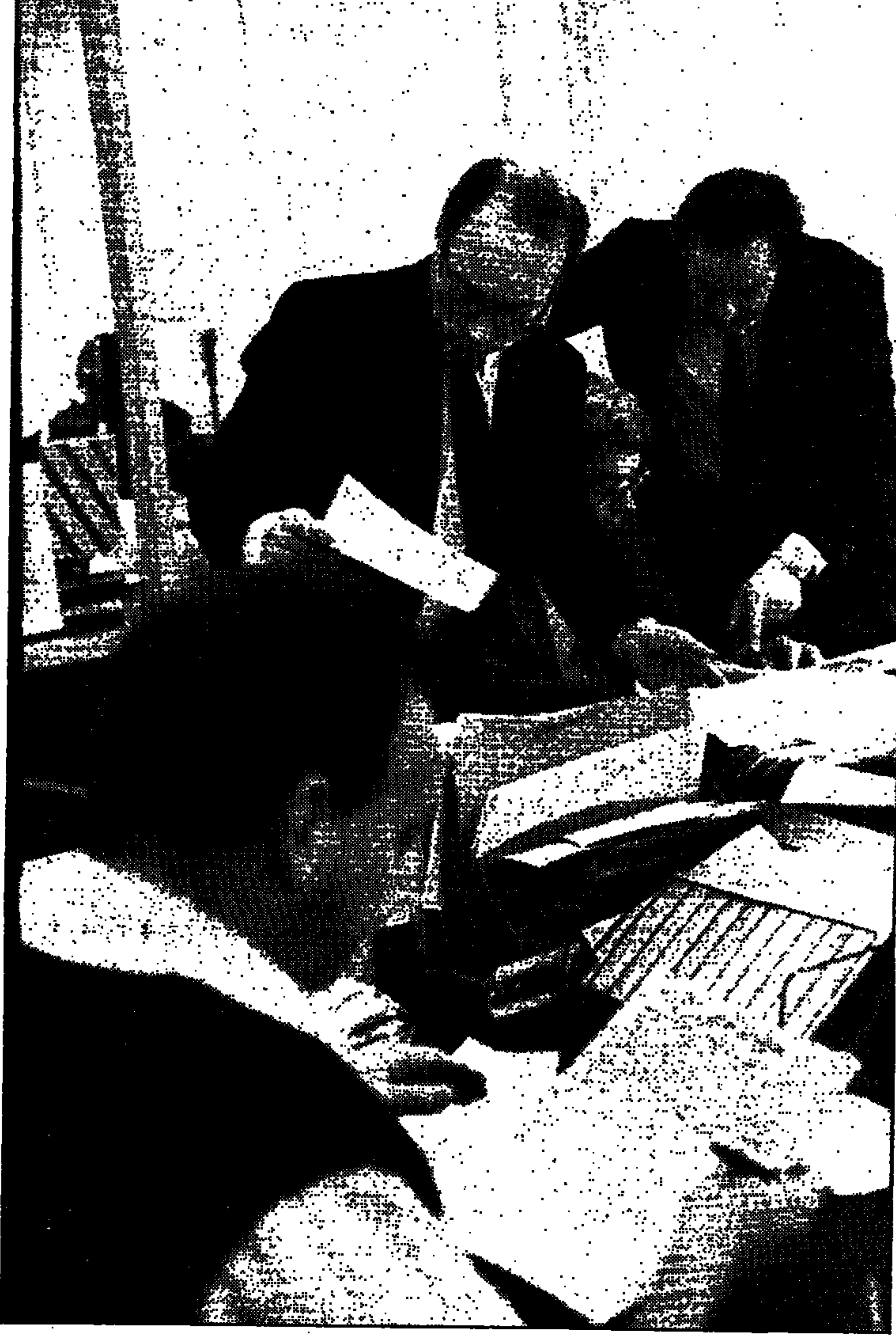
Scribe déférent et parfois vénal pour les uns — le rédacteur indien est notoirement mal payé et n'hésite pas parfois à utiliser ou à ne pas utiliser sa plume pour arrondir ses fins de mois, obtenir un téléphone ou un logement d'Etat, — croisé défenseur de la veuve et de l'orphelin pour les autres, le reporter sait dans l'ensemble ce que le petit peuple attend de lui : il enquête, dénonce les scandales, et même parfois les coupables. On lui reproche son cynisme et son pessimisme, mais le miroir qu'il tend quotidiennement à la société indienne est loin d'être aussi déformé que certains le prétendent.

PATRICE CLAUDE.

LES JOURNALISTES

CARTIER-BRESSON RUE DES ITALIENS



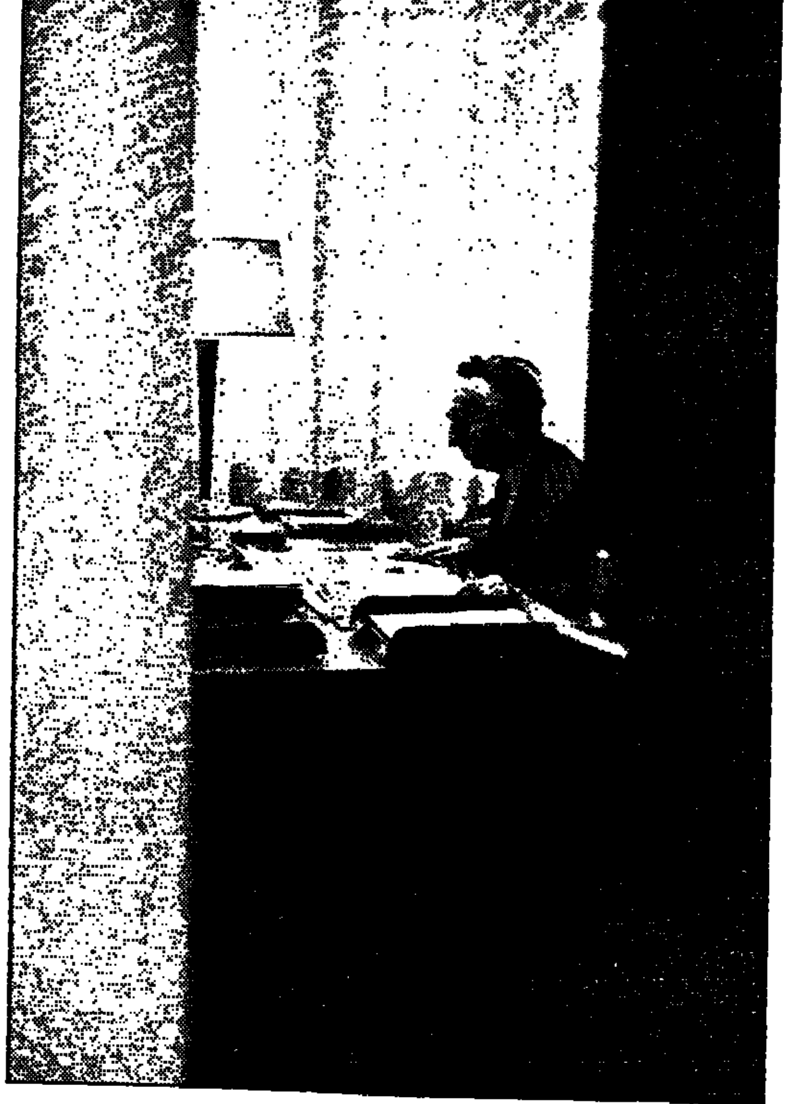


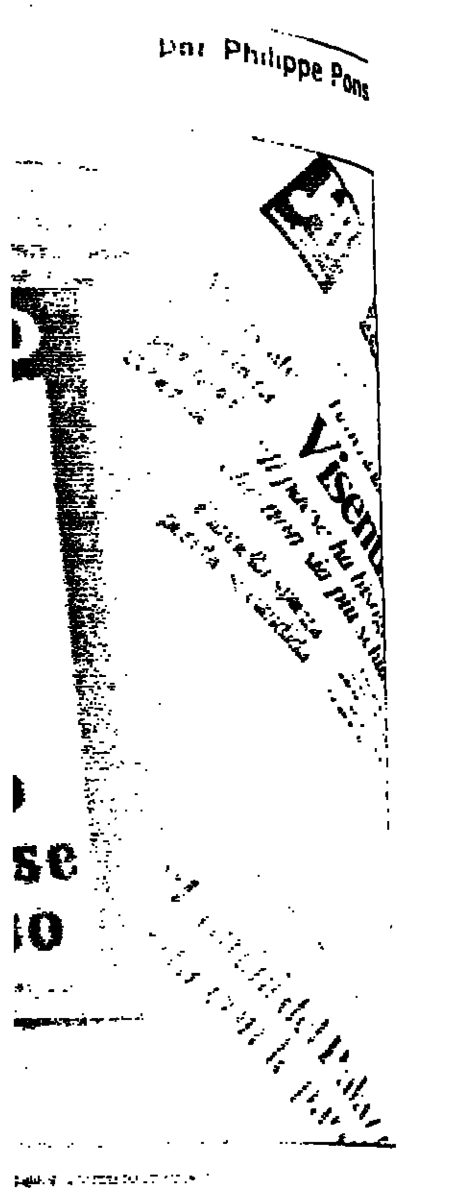
PHOTOGRAPHIES HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Jeudi 14 mars, à 7 h 30, un photographe de légende pousse la porte du « 5 » rue des Italiens. Celui qui, en 1947, fonda l'agence Magnum n'a pas touché au reportage depuis bientôt dix ans ; quelques portraits seulement sont venus enrichir l'œuvre de l'homme qui déclarait s'être désormais consacré entièrement au dessin et à la peinture. Il est pourtant là, Henri Cartier-Bresson, avec un sujet qui lui plaît : un journal qui l'intéresse. Ou un journal tout court. La rédaction l'attendait, admirative, intimidée. C'est lui qui avait peur, lui qui avait le trac. Durant deux heures, le Leica enchâssé dans ses mains noueuses, le souple et virevoltant bonhomme va séduire et « embobiner » les derniers servants d'une presse qui prétend pouvoir combattre avec ses seuls mots l'empire de l'image. « Je me suis bien amusé », dira-t-il le lendemain, au moment de la mise en pages. Comment était-il sorti de sa retraite ? Pourquoi ?









par Philippe Pons

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

LE TRAQUENARD D'UNE LANGUE NOUVELLE

« Passage du témoin », de Philippe Sollers et Hector Bianciotti.

PHILIPPE SOLLERS a choisi d'inviter un écrivain qui, apparemment, lui ressemble aussi peu que possible : Hector Bianciotti. Autant le premier est connu, répandu, disent ses ennemis – et il n'en manque pas, – autant le second reste discret, sinon secret. Mais l'un et l'autre, on le verra, se rencontrent dans la célébration de ce vice impuni : l'écriture.

⁂

Philippe Sollers. – Je connais Hector Bianciotti depuis déjà un certain temps, et que nous soyions différents, c'est l'évidence même. Cela me paraît moins important que le point de ressemblance, qui n'apparaît pas et qui est l'amour de la littérature, tout simplement.

Qu'est-ce que c'est que cet amour pour la littérature, qu'est-ce qui fait qu'on peut lui consacrer sa vie entière sous des formes très différentes, soit exacerbées, soit chatoyantes ou irritantes comme moi, soit, et cela il va nous l'expliquer, comme le fait Hector Bianciotti, dans un long travail de passage des frontières et d'obstination. Qu'est-ce que c'est que cette bizarrerie qui consiste à être seul avec le langage, très souvent la nuit, à des périodes retirées du jour, et à faire jouer le langage à l'intérieur des phrases les unes après les autres. Il faut être fou pour faire ça...

Hector Bianciotti. – C'est comme saint Augustin, par rapport au temps, qui disait : si on n'y pense pas, on le comprend très bien ; si on essaye de le définir, cela devient impossible. Pourquoi j'écris ? Je sais très bien pourquoi j'écris, sauf si je me le demande. Aux moments où je me pose la question, cela me semble une folie, et absurde, mais je comprends qu'on n'écrit ni pour soi-même, ni pour les autres, ni pour quelqu'un, ni pour être aimé, ni pour les générations à venir, mais je crois qu'on écrit pour les morts, les morts dont on a conscience, les morts qui vivent dans la conscience, les morts qu'on a vu mourir, les morts surtout qui n'ont pas eu le droit à la parole. Il y a dans l'humanité un besoin, un désir fondamental de la parole bien faite. Ce n'est pas par hasard que la syntaxe a été inventée, et comme je viens d'un milieu où les gens bafouillaient, ou disaient des mots très laconiques – ils vivaient en échangeant les monosyllabes les plus utilitaires ou un langage purement utilitaire, – je sais très bien que, quand par exemple quelqu'un mourait, on essayait d'avoir l'amitié du notaire ou du curé pour qu'ils prononcent quelques mots devant la tombe.

Parlons de moi. Je suis né en Argentine, dans un milieu, dans une famille d'immigrants, des immigrants piémontais – c'est très important qu'ils ne soient pas seulement italiens, mais piémontais, je vous dirai après pourquoi. Ces gens n'avaient qu'une hantise : il n'y avait pas d'école dans la région permettant aux enfants d'apprendre à parler un espagnol parfait, de s'intégrer à la communauté. Mais il y avait déjà une langue interdite pour nous, les enfants ; c'était la langue, le dialecte piémontais que parlaient entre eux mon père et ma mère, peut-être pour retrouver une sorte d'intimité, mais qu'il nous était interdit de parler.

J'ai donc parlé l'espagnol tôt, mais là il est arrivé autre chose : les Argentins qui aspirent à la culture n'aiment pas beaucoup l'Espagne. Ils pensent même que l'Espagne ne mérite pas le *Quichotte*, qu'il n'y a pas de grande littérature espagnole. J'ai donc lu les classiques espagnols par devoir, et beaucoup, beaucoup de traductions, d'origines espagnoles, parfois mexicaines, souvent argentines. Ma langue s'est ainsi formée de bric et de broc. Quand je suis arrivé en France, en 1961, j'ai décidé de reprendre la littérature – je m'étais penché sur le théâtre de longues années – et c'est là où j'ai pris conscience de l'espagnol. Pour ne pas être contaminé par le français qui régnait autour de moi, je me suis forgé un espagnol qui n'était ni l'espagnol d'Espagne ni l'espagnol d'Argentine, mais une langue assez ferme.

J'étais donc arrivé à avoir une langue : l'espagnol. Mais peu à peu je me suis mis insensiblement à penser et à rêver en français ; les mots venaient d'abord en français quand j'en cherchais en espagnol et je les traduisais, puis ce furent des phrases entières jusqu'au moment où je compris que la syntaxe française s'était progressivement infiltrée sous la syntaxe espagnole. Et contre la syntaxe on ne peut rien...

Un jour, j'ai commencé un récit, et je l'ai commencé avec un long paragraphe en français que je n'ai pas pu traduire parce que je ne trouvais pas d'équivalent en espagnol, et alors j'ai continué ; j'ai continué de travailler comme je le faisais auparavant, entouré de dictionnaires bilingues, de dictionnaires analogiques, de dictionnaires de toute sorte. J'ai continué et maintenant j'ai fini un roman, et il me plaît de penser que j'ai fait un passage – je ne sais pas le résultat encore, je ne l'ai montré à personne, – le passage d'une langue à l'autre, irrémédiablement. En espagnol, je savais ce que je faisais ; en français, je le sais moins.

P. S. – Est-ce que justement, et ça c'est passionnant, dans l'écriture de ce roman vous avez trouvé tout à coup que vous pouviez raconter des choses que vous n'auriez pas pu raconter avant.

H. B. – Je ne sais pas... Je pense, je sens différemment ; alors peut-être quelque chose a-t-il changé... Mais je ne crois pas que j'aie raconté des choses que je ne pouvais pas raconter. En revanche, je sais que pour moi la grande difficulté n'a pas consisté à rêver ce roman, – je dis rêver parce qu'il a été aboli pour moi, je le redécouvre maintenant que je le déchiffre – la difficulté, ça a été de décrire les gestes, de décrire la violence ou l'énergie d'une main qui se lève, d'un verre qu'on dépose, c'est-à-dire les gestes quotidiens. C'est là pour moi le grand traquenard d'une langue nouvelle.

T. F. – Quel est le sujet de ce livre ?

H. B. – C'est encore le passage d'un monde à l'autre, de ce monde de là-bas, agricole et barbare, que j'ai connu – qui n'est peut-être plus aussi barbare parce que l'industrie, la TV, sont arrivées depuis dix ans, mais tellement primitif, tellement vraiment sous-prolétariat – à une certaine culture et à l'Europe, c'est-à-dire le voyage de retour aux sources, au pays de la mémoire, car l'Argentine est un pays sans mémoire, il n'y a pas de passé en Argentine, rien dans le passé qui justement fasse allusion au passé... Voilà, c'est tout, ça se passe à Paris, ça se passe en France et il y a quelques retours en arrière où l'on retrouve ce monde originaire...

P. S. – Et comment vous sentez-vous justement en France, au milieu de la littérature française, de la vie française ? Vous voyagez beaucoup, en Italie et ailleurs, la France ça veut dire quoi pour vous ? Par exemple, je rentre dans votre bureau chez Gallimard, je m'asseois en face de vous. Derrière vous, il y a un très beau portrait de Paul Valéry... Et ça m'a toujours impressionné. Il y a là une valeur morale, intellectuelle en tout cas, très marquée. Je ne connais pas d'écrivain français qui ait un portrait d'écrivain français derrière lui, et même quand je me balade dans les maisons d'édition, je vois par exemple que la plupart des portraits qui sont aux murs sont des portraits d'écrivains étrangers, par exemple Kafka, Novalis. Vous, vous êtes le seul à avoir le portrait d'un écrivain français dans son bureau.

H. B. – J'avais quinze ans lorsque Valéry mourut. Les journaux argentins, les suppléments littéraires lui ont consacré de très grandes pages plusieurs semaines de suite, et il y a même eu, je me souviens, deux traductions du *Cimetière marin*, *Air de Semiramis*, *les Grenades*, plusieurs études, puis on a publié *Variété* et *la Méthode de Léonard de Vinci*.

Pour moi, ça a été un éblouissement, je vois, je vois le pupitre – parce que j'étais au séminaire, – le pupitre où je lis *Air de Semiramis*, et je sais que c'est là la notion de poésie pure où j'ai transposé le mysticisme qui s'en allait, c'était l'équivalence. J'ai lu ensuite d'autres choses de Valéry, et j'ai été absolument ébloui par l'intelligence, par ce qu'il appelait la comédie intellectuelle, le fonctionnement de l'esprit important plus que l'œuvre réussie.

P. S. – Vous avez dit tout à l'heure : j'ai transposé dans l'amour de la littérature ou de la forme, de la poésie pure, un mysticisme qui s'en allait... C'est intéressant comme transposition... Est-ce qu'à votre avis la littérature ou l'engagement complet qu'on a dans la forme quand on est écrivain, seul le matin très tôt, ou comme Valéry dans ses *Cahiers* à 5 ou 6 heures du matin, est-ce que c'est quelque chose qui peut être vécu presque religieusement, est-ce qu'il y a un parallélisme entre cela et une inspiration mystique ou religieuse ?

H. B. – Oui, je crois, absolument.

P. S. – Comment ressentez-vous ça ?

H. B. – Je dirais : on ne sait pas pourquoi l'on écrit, mais je sais qu'on écrit pour les morts, c'est-à-dire pour leur donner une certaine dignité, pour leur rendre de façon posthume la parole.

P. S. – C'est étrange. Moi, je suis toujours très frappé du fait qu'on évacue de plus en plus la mort ou les morts de la vie contemporaine. Comme si c'était une sorte de déchet dont on se débarrassait, sans un mot en effet, et rapidement.

H. B. – Oui, mais ça c'est la mode de l'athéisme, non ? Une mode très « middle class ».

P. S. – Que vous ressentez comme une barbarie ?

H. B. – Oui, comme une barbarie.

P. S. – On ne croit pas non plus à la mort...

H. B. – Il y a un certain mépris pour le cadavre.

P. S. – C'est ça.

H. B. – La civilisation vit grâce à des gestes ; si chacun disait à haute voix ce qu'il pense, ce serait une bataille épouvantable...

P. S. – Je vous ai rencontré souvent dans la rue avec Borgès. Avec Borgès, comment, de quoi parlez-vous ?

ISABELLE WATERNAUX

Hector Bianciotti, Argentin d'origine italienne, est installé en Europe depuis 1955 et à Paris depuis 1961. Membre du comité de lecture de Gallimard, critique littéraire au *Nouvel Observateur*, il a publié quatre romans, un recueil de nouvelles ; écrit une pièce de théâtre. Son dernier roman, *le Traité des saisons*, qui lui avait valu en 1977 le prix Médicis du livre étranger, vient d'être publié dans la collection Folio.

H. B. – Nous parlons en espagnol – parfois en français, mais en général en espagnol. Nous parlons souvent de Dante parce qu'on y revient toujours. On parle de la poésie et je dis par exemple à Borgès que parfois c'est beaucoup mieux en poésie de ne pas connaître la signification que contient une strophe, mais un seul vers. Je lui donne par exemple ce vers de Verlaine, qui est un des poètes qu'il préfère au monde. Je lui dis : *« Le vent de l'autre nuit a jeté bas l'Amour »* ; je lui dis que c'est un vers admirable, et puis au deuxième vers on comprend que c'est une statuette de Cupidon qui est tombée dans une allée d'un parc. Il me répond : mais non, ce sont les deux choses, c'est la statuette et c'est aussi *« Le vent de l'autre nuit a jeté bas l'Amour »*. Et à partir de ce moment, il monte immédiatement à Dante, parce que pour lui Dante est l'exemple même de celui qui est toujours les deux choses en même temps, c'est-à-dire la chose concrète et le vers admirable qu'on ne peut expliquer. C'est cela l'épaisseur de la littérature, l'épaisseur de la poésie...

Ph. S. – Quels sont les prosateurs qui vous ont le plus marqué ?

H. B. – Tant que j'étais dans la langue espagnole, ma fascination c'était – même si les sujets, les thèmes, la façon de sentir est tout à fait différente – la prose de Borgès. Borgès m'a appris deux choses : à décaler l'adjectif. Par exemple, il dit : *« En Inde, les distances sont généreuses. »* Le traducteur français a traduit : *« En Inde, les distances sont considérables. »* Comme dit Borgès, toute la littérature est partie. Et puis le fait de mettre côte à côte deux phrases très différentes sans transition, des phrases qui tombent comme des couperets... Moi, j'ai une tendance à la longue digression, j'essaye de me rattraper toujours à une phrase qui tombe comme un couperet.

En français, un livre qui est pour moi plein de défauts, mais qui est pour moi le plus beau livre de la langue française, c'est *la Vie de Rancé*, de Chateaubriand.

P. S. – Ah, c'est bien, ça... C'est un devoir qui lui a été demandé par son confesseur.

H. B. – Oui cette chose très sobre est comme un devoir et souvent, c'est ça qui est la merveille, il y a les irruptions lyriques personnelles, il y a les passages sur les lettres d'amour, sur le dernier tableau de Poussin, il y a des choses admirables...

P. S. – *« La vieillesse est une voyageuse de nuit. »*

H. B. – Voilà... Et puis ce n'est pas un livre continu, c'est du discontinu, j'aime beaucoup ça...

P. S. – C'est d'autant plus étonnant de le penser qu'il a écrit ça très vieux et avec vraiment une énergie qui a l'air d'être d'une jeunesse et d'une fraîcheur considérables.

T. F. – Peut-on, pour finir, parler un peu de l'Argentine ? Est-ce que la situation politique de l'Amérique latine, le retour de la démocratie en Argentine sont des choses qui comptent pour vous ?

H. B. – Ah oui ! le retour de la démocratie, évidemment, c'est une chose formidable, mais vraiment je ne me sens pas le droit de parler de l'Argentine parce qu'il y a trente ans que j'ai quitté ce pays... C'est très difficile... Je peux parler du péronisme, ça oui, parce qu'à un certain moment dans les années 70, quand on a passé ce film qui s'appelait *La Hora de Los Ornos*, un documentaire de trois heures sur l'Argentine, sur le péronisme, je me souviens que les gens de gauche étaient fascinés, en extase devant le film, qui était du mensonge pur et simple. Et il y a aussi la figure d'Evita Peron. On tend à en faire quelqu'un de pas si mal, on l'admire, quelle femme formidable, etc. Alors que c'était un monstre de ressentiment, une midinette qui exerçait un pouvoir fasciste, démagogique.

T. F. – Vous n'avez pas quitté l'Argentine pour des raisons politiques ?

H. B. – J'ai quitté l'Argentine évidemment par désespoir, parce qu'on ne pouvait plus rien faire.

T. F. – Vous n'avez pas l'intention d'y retourner ?

H. B. – Non. Jamais. Je n'en ai que de mauvais souvenirs. D'abord l'enfance, et après l'enfance est arrivé tout de suite Peron.

France-Culture, samedi 16 mars, 19 h 15 : Hector Bianciotti - Diane de Margerie (rediffusion mercredi 20 mars, 14 h 30).

Samedi 23 mars, 19 h 15 : Diane de Margerie – François Lhermitte (rediffusion mercredi 27 mars, 14 h 30).

POESIE ET POETES

LA POÉSIE D'EXPRESSION FRANÇAISE EN PLEINES FORMES

par Christian Descamps

Le 22 mars sera la Journée de la poésie. Rencontres, lectures, débats, « performances » auront lieu un peu partout en France. Mais les amoureux de la poésie n'auront pas attendu cette occasion solennelle pour se livrer à ce plaisir étrange : jouer avec les mots, s'enivrer d'images, explorer les limites du sens et de l'expression. Méprisée, marginalisée, ignorée du grand nombre, la poésie n'a jamais été si vivante.

Il existe en France seule, plus de six cents revues de poésie. Ces laboratoires d'expériences vivantes, qui tirent à quelques centaines ou quelques milliers d'exemplaires polémiquent, renaissent, meurent, fabriquent des labyrinthes où il est plaisant de se perdre. Aujourd'hui, la poésie est vivante. Elle circule dans des festivals, des lieux, des rencontres, des émissions de radio (1). S'il est impossible de dresser des cartes aussitôt démenties, il est passionnant de se mettre à l'écoute de ceux pour qui *« tout vrai langage est incompréhensible »*. En Italie, des milliers de gens se déplaent pour écouter de la poésie en direct; aux Etats-Unis les paroles se mêlent au jazz, au cinéma; au Maghreb ou en Afrique noire, des foules énormes s'enfièvrent de rythmes langagiers. Depuis quelques années, la France aussi participe de ce mouvement.

> *Ce que je dis ici*
> *m'est venu de là-bas*
> *il ne faut pas chercher*
> *plus loin que mon exil*
>
> Edouard J. Maunick.

> *Corps au feu magicien*
> *sexe à incandescence*
> *Toi qui sais azurer*
> *les soirs sans espérance.*
>
> René Depestre.

De la poésie écrite à la poésie sonore, en passant par la performance, cet art connaît une vie intense. La rubrique de poésie du *Monde*, qui offre chaque semaine des inédits – qui valent autant pour leur son que pour leur sens – venus des quatre coins du monde, déclenche des réactions passionnées. Ces écrits des Antilles au Canada en passant par les pays de Loire ou de Seine parlent des langues qui sont toujours un peu étrangères. Ces mots qui font le pari d'être naissants, neufs, bousculent les frontières barbelées des genres littéraires. Nous avons tous, un jour, parlé écrit, pour bien autre chose que pour communiquer. Cet aspect jubilatoire, enfantin, de la langue se dépasse certes dans des formes variées, mais il reste présent chez les plus grands.

Diverse, la poésie d'expression française – puisque nous avons choisi de nous « limiter » à ce champ immense – ne se regroupe plus en écoles. Les manifestes du surréalisme sont loin, et, si les années 70 ont vu refleurir les *« manifestes électriques »* (pleins de rock and roll et d'effets subliminaux) ou « le *manifeste froid* » (cette tentative pour déstabiliser la langue), les années récentes préfèrent les grands solitaires qui refusent toutes les bannières.

> *Combien d'années faut-il*
> *à un rocher*
> *pour s'extraire d'un rêve docile ?*
>
> Shlomo Reich.

Sur un fond balisé par Mallarmé et le surréalisme se détachent, pour tous, ces rocs incontournables que sont Michaux, Ponge, Char, Saint-John Perse, Bonnefoy... Après, et avec ceux-là, d'autres se regroupent pour des temps partiels), sous nos yeux s'écrivent des aventures. Le magnétophone, les expériences typographiques, les images électroniques, ont envahi la langue.

Certes, subsiste la différence entre le texte écrit, secret, intime, et les lectures ou les performances sonores. Pourtant, beaucoup de poètes lisent maintenant leurs textes en public, en direct à Beaubourg, au Musée d'art moderne, à la Maison de la poésie, à Chaillot, dans le sous-sol de l'église de la Madeleine, à l'Espace Donguy (rue de la Roquette)... Les jeux du corps, de la voix, de la mise en scène, bousculent bien des certitudes.

> *Il traversa flammes et froid*
> *Se frotta aux angles*
> *Se heurta aux impasses*
> *Affronta murs et nuits*
>
> Andrée Chedid.

Mai 1968 avait vu fleurir des poèmes sur les murs. A ce moment beaucoup rêvaient de mots immédiats, sans spectacle. Lautréamont et Artaud étaient cités par des jeunes gens qui n'en avaient pas lu une ligne. Après ces déferlements généreux, la nécessité d'une rigueur réinventée s'est fait sentir.

Elle s'est parfois voulue ironique, ludique. Les leçons de Queneau et les recherches de l'OULIPO ont frayé bien des voies de détournement. Prenez, par exemple, un dictionnaire et un poème classique. Remplacez dans un ordre arbitraire, mais précis, une lettre par une autre et vous verrez naître sous vos yeux un texte neuf : *« Je suis le tensoriel, le vieux, l'inconsommé »*. Les jeux sur la langue – *« qui trop embrasse manque le train »* ou *« partir, c'est crever un pneu »* – participent d'une ironie dont Valéry ne se privait pas quand il avançait : *« Le vacarme intermittent des petits coins me rassure. »*

> *La terre s'est fermée sur la fêlure*
> *et de l'autre côté du silence*
> *mon âme s'est élevée*
> *une statue aux yeux de verre*
>
> Tahar Ben Jelloun.

Le cut-up – ce collage – systématise ces figures. A la différence de la citation, rassurante, contextuelle, il mise sur l'écart, déportant un texte sur un autre en pariant sur la déflagration. Le cut-up est fils de Dada et de Jarry ; il joue avec l'actualité, avec les masses d'informations qui nous bombardent tous les jours.

L'écrit poétique ne cesse de s'interroger sur lui-même, il met en question l'acte d'écrire. Défi à la syntaxe, à la communication normée, les poésies inventent des formes. Bien sûr, ces parcours sont très différents chez les poètes du blanc, du silence, du lyrisme glacé ou chez ceux qui mettent en jeu le corps, qui font de la voix une danse. Mais il y a toujours écart jeu, avec le trop et le peu de réalité. Sur la page, dans des rencontres, dans la vie, la poésie est appel tantôt métaphysique, tantôt vagabond. Un groupe de jeunes poètes a fait paraître dans *Libération* des petites annonces : *« Tour de France de la poésie. Nous irons la nuit : ceux qui vont la nuit éclairent le monde. Nous attendrons l'aube aux portes des villes ; ainsi se créent des liens. Poète ! Pilleur de beaux jours. Rendez-vous au hameau... »*

Mais à côté de ces impulsions rimbaldiennes, la réflexion sur la langue a été marquée par les recherches linguistiques de Jacobson, de Chomsky, par la reprise de grandes interrogations philosophiques, par les courants des musiques contemporaines comme ceux de Boulez, de Bério, de Stockhausen. Eclatées dans leurs approches, les poésies déportent les mots hors de leur gangue, protestent contre les évidences du quotidien. Même les courants du nouveau réalisme » s'opposent au prosaïque en violant la langue de tous les jours, en faisant émerger des détails plus ignorés qu'inconnus. Chaque œuvre remet en question l'image de son auteur, cherche une nécessité, fait du dictionnaire une bombe. De fait l'image poétique, ce « comme » très mystérieux, est irréductible. Aristote, qui savait la poésie fille de l'imitation et du plaisir d'apprendre, avançait qu'elle était plus philosophique que l'histoire. Pour lui, *« le poète ne dit pas ce qui a lieu réellement, mais ce qui pourrait avoir lieu dans l'ordre du vraisemblable ou du nécessaire »*.

> *Lune noire*
> *Un rectangle de marbre se voit pourtant*
> *Nul n'a besoin de lumière*
> *Si c'est le mal qu'il veut faire*
> *Dans la nuit du cimetière*
>
> André Pieyre de Mandiargues.

C'est dans cette possibilité que se révèle toute la force des fictions poétiques. En effet, à la différence des systèmes esthétiques qui lui assignaient une place, la poésie contemporaine se sait inadéquate à tout fini. Devant les lézardes des grandes organisations de la représentation, elle fait force de sa faiblesse. Tension entre l'excès de désordre du dionysiaque et l'excès d'ordre de l'apollinien, elle vise la rareté, le style. Notre temps a dépassé les vains débats entre la *spontanéité des élans du cœur* et la noblesse de la contrainte. Plus encore, nul ne croit plus qu'il existe des thèmes proprement poétiques, comme l'étaient hier encore la nature, la femme, la mort... L'œil contemporain est éclaté de myriades de mythologies. Nous savons maintenant le ridicule des classements définitifs des catégories éternelles que seraient le lyrique, l'épique, le dramatique, le satirique, le didactique, l'élégiaque... Qui pourrait avoir l'impudence de reconstruire une poétique ?

> *« Le temps me fut épargné,*
> avait-il noté. *J'aurai été*
> *mon propre songe. »*
>
> Edmond Jabès.

Par-delà les genres, il importe plus – si toute langue est étrange – de suivre des géographies. Les langues vivantes du Congo ou des Flandres font écho aux grandes œuvres d'ici. Dans la jungle de l'incertitude contemporaine, il faut avancer sans école, sans boussole, avec le désir de rencontre.

(1) Nous publierons prochainement une brochure qui, développant cette enquête, décrira les lieux et les festivals de poésie.

DES REVUES PAR BRASSÉES

UN jour, les historiens de la littérature s'interrogeront sur ces carrefours de passion que sont les revues et les collections de poésie. Quelques grandes maisons portent ce travail courageux, ainsi Seghers, Flammarion, POL... Des revues comme *l'Ennemi* sont soutenues par Bourgois, *Poésie* par Belin. Mais, par ailleurs, des multiplicités de petits groupes tiennent à bout de bras des publications qui font vraiment vivre la langue. (En ce qui concerne les adresses des revues dont nous parlerons ici, nous renvoyons à l'ouvrage remarquable de Guy Darol : *Cinq cent quarante-huit revues de poésie*, éd. Jean-Michel Place) (1).

Les interrogations sur la langue se poursuivent dans *l'Infini* (Denoël) et dans *Change international* (Laffont). Notons aussi l'importance de *Poésie* (Belin), cette revue qui porte haut l'exigence *théorique*. Cette publication refuse la mouvance des modes. Ouverte à l'étranger, elle participe d'une vraie recherche philosophique. La poésie y voisine avec les divers domaines de la création d'hier et d'aujourd'hui. Signalons également le travail d'éditeurs comme Michel Rougerie, Jacques Brémond, Louis Dubost, de maisons comme Orange export, Coprah, William Blake, Unes, Les Brisants, La Différence, Fata Morgana, L'Atelier du gué, Henri Veyrier...

La revue Action poétique fut longtemps marquée par un marxisme qui avait *« pour but la vérité pratique »*. Elle s'est ensuite ouverte largement à la psychanalyse et à la linguistique. Elle organise maintenant de beaux numéros spéciaux souvent ouverts à des étrangers. *T.X.T.* a un titre graphique qui fait explicitement allusion à un texte de Freud. Dans l'héritage des formalistes russes, elle continue à bousculer la langue. Iconoclaste, elle montre des grammaires de fabrication. Elle milite avec humour et provocation contre les pseudo-permissivités modernes. Ici l'avant-garde vise la rigueur. *Poésies !* (Saint-Germain-des-Prés) est, elle, vendue dans les kiosques et tire à plusieurs milliers d'exemplaires. Elle publie des anthologies étrangères.

Les revues *Tartalacrème* et *Banana split* sont très différentes dans la forme et le contenu. La première, animée par Alain Frontier et Marie-Hélène Dhénin, est entièrement fabriquée par ses co-directeurs. Ronéotée, marginale, elle suit l'actualité et veut entretenir avec la langue des relations inouïes. Les éditeurs de *Banana split* frappent eux-mêmes leurs textes et tirent le tout en offset... Dans ce monde, rien ne fait unanimisme, dans les choix, dans les moyens, dans les formats. Comme l'opéra, la poésie a besoin d'aide, et, sans les subventions du Centre national des lettres, la quasi-totalité des revues ne pourrait pas vivre. Par ailleurs, elle a aussi besoin de la compréhension amicale de libraires qui offrent l'étal de la langue (à Paris, les librairies La Hune et Autrement dit ont des choix importants).

Dans un désordre qui voudrait rappeler la vitrine d'un libraire aussi imaginaire qu'idéal, signalons quelques noms qui marquent la sensibilité contemporaine. *Jungle* puise dans les sensations urbaines, dans les bruits du rock, dans les audaces des collages et des photos. *Doc(k)s* est entièrement consacrée aux signes visuels, graphiques. Insubordonnée, elle s'est spécialisée dans la poésie directe et sonore. Elle entreprend un tour du monde qui est déjà passé par la Chine, la dissidence soviétique, les Etats-Unis, l'Espagne, le Canada... Plus discrète, *Sud* a acquis une audience internationale. Lisible, simple, elle vise un classicisme contemporain. *Le Dé bleu*, de Louis Dubost, en Vendée, fut un creuset qui a permis de découvrir bien des jeunes poètes. *In'hui*, dirigée par Jacques Darras, est éditée par la maison de la culture d'Amiens. Très bien informée sur le monde anglo-saxon, elle sait mêler l'étranger au local picard. *Foldaan* est, elle, publiée en Bretagne, sans complaisance régionaliste. *Digraphe*, publication littéraire, fait place à la poésie. *La Délirante* est superbement mise en pages. Plus modestes, *les Cahiers loques illustrés* consacrent chaque numéro à un auteur d'avant-garde. Encore plus fragile, *Hercule de Paris* est une revue d'actualité poétique que ses auteurs se proposent d'envoyer gratuitement !

Etonner ?

A côté de ces « petits », la NRF continue un travail poétique souvent commencé ailleurs. Ainsi, *la Nouvelle Tour de feu* a pris la suite de *la Tour de feu* qu'avait dirigée Pierre Boujut pendant quarante ans. Cette revue *voulait danser sur la musique d'un Nietzsche qui avançait le « nous autres, qui ne possédons pas la vérité »*. *Entailles*, qui fut créée à Montpellier, est dirigée par Philippe Nadal. A côté de poésies, on trouve des nouvelles, des essais, des extraits de romans. *Poésie présente* est publiée par René Rougerie, l'éditeur de Joë Bousquet. Plus bruyante, *Luna Park* se veut l'organe d'une révolution de la langue. Elle défend l'avant-garde comme un lieu de nouveaux départs possibles. Sur une base opposée, *Dirty* milite pour le talent solitaire, contre *« les avant-gardes chiourmes »*. A Marseille, *Chemin de ronde* publie des anciens et des contemporains. Dans le sud aussi, *Skória*, animée par Emmanuel Ponsart, se veut dans la ligne de Paulhan. *Bunker*, cette revue du cri, fut d'abord animée par le poète José Galdo, avant de l'être par Marc Questin. *Nulle part* est dirigée par un collectif où *l'on rencontre* Serge Sautreau, Bernard Noël, André Velter, Jean-Louis Clavé.

Mai Hors saison vise l'interrogation métaphysique, l'authenticité régénératrice, loin des *« choses faites pour étonner »*. On trouve là d'acerbes critiques du temps. *Artère*, elle, offre de la poésie faite pour l'œil, et *Ou* fut la première revue avec disque. *Plein chant* réédite de grands oubliés à côté de contemporains. *Décharge*, animée par Jacques Morin, est issue de *Crayon noir*, qui militait contre l'édition à compte d'auteur. Revue de révoltes, d'humeurs frénétiques, elle incarne un courant romantique *noir et moderne*. *Travers* est proche du livre. *Café* pratique le genre théorique. *Europe* reste engagée. *Oracl* milite pour un renouveau du lyrisme, et *l'Ennemi* mêle mode vestimentaire, littérature et poésie. *Camouflage* garde une forte tendance surréaliste. *Obsidiane* porte son effort sur la traduction. *Textuerre* mêle ironie et théorie, et *Tärature* joue avec la dérision des codes. Citons, enfin, en sachant que nous serons forcément partiel, des revues aussi diverses que *Vagabondages* (animée par Marcel Julian), *Encres vives*, la *Revue des belles lettres*, *Ubacs*, *Impasse*, *Plein chant* (la revue charentaise de Bassac), *le Nouveau Commerce*, *l'Alphée*, *Nota bene*, *la Sape*, *Clivages*, *Verso* (une revue lyonnaise), *Kanal*...

En Belgique, la revue *25* est ouverte à la jeune poésie sonore, *et le Courrier du Centre international d'études poétiques* ne s'attache pas seulement aux vers, mais aux proses chargées de vers infinis. Au Québec, *la Nouvelle Barre du jour*, formaliste à l'origine, accueille des écritures contemporaines. Elle fait place à la création et aux commentaires. *Arcade*, marquée par la revendication féministe, invite des écrivains à la réflexion. Et *Herbes rouges* fait découvrir, à côté de sujets lyriques, les auteurs des années 50 et 60...

Incomplet par nécessité, laissons là toutes leurs chances aux rencontres aléatoires...

C. D.

(1) 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

POESIE ET POETES

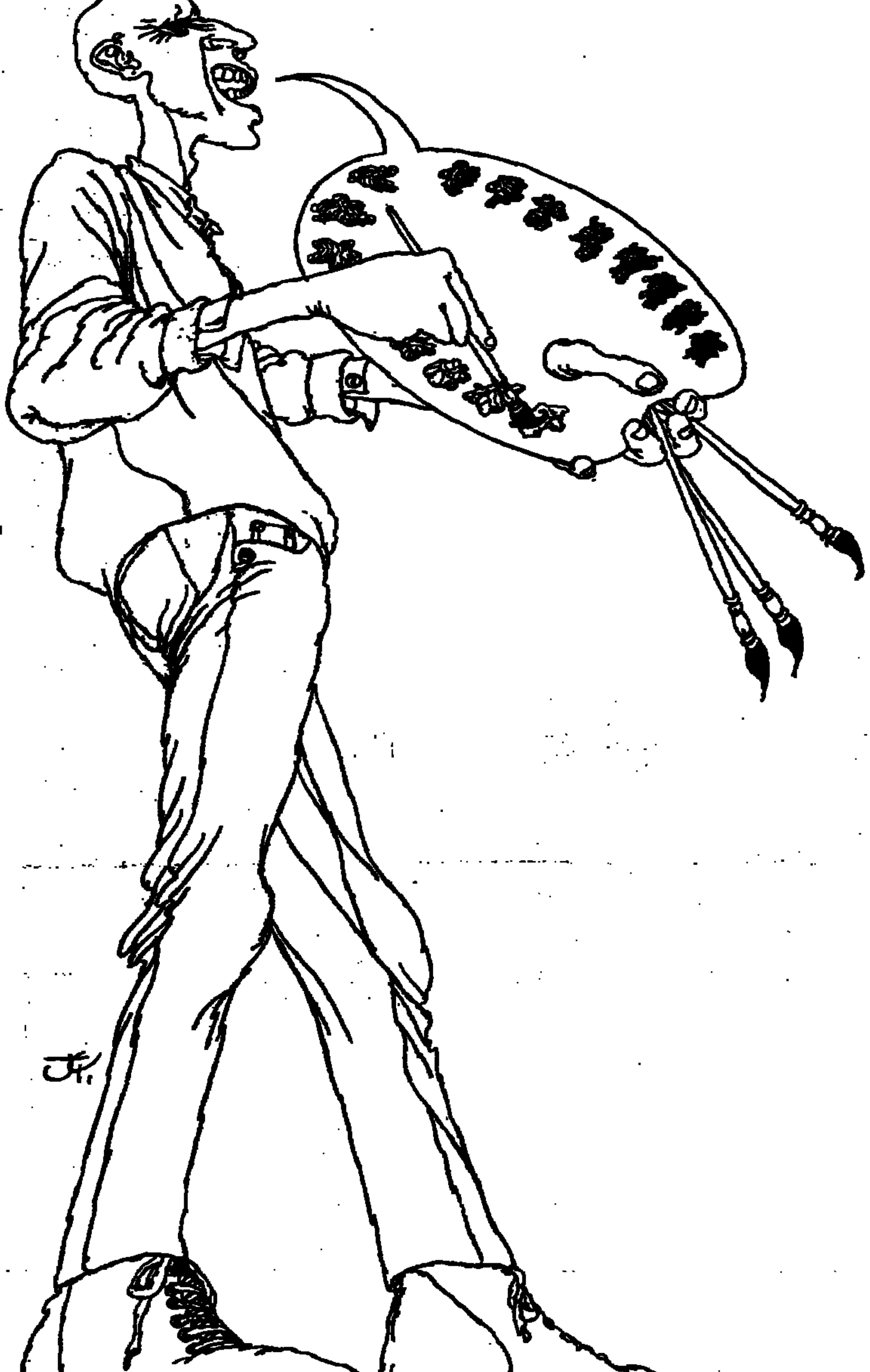
UNE LANGUE DANS SES LABORATOIRES

PLUTOT que de recenser des centaines de revues, des milliers de noms, nous avons préféré demander à quelques poètes leurs repères pour se frayer un chemin dans le foisonnement de la création contemporaine. **Michel Deguy**, jouant au huron, distinguerait : « a) *Le conservatoire de la tradition, ce sans quoi il n'y aurait bientôt plus rien ;* b) *la tradition des avant-gardes, futurisme, surréalisme, en relation d'alliage avec les arts comme peinture et musique et en sortie conjecturale hors du livre ou en acte poétique provocateur ;* c) *la question de la mort de la poésie, l'arrachement à la syntaxe, l'oralité retrouvée ;* d) *l'affaire culturelle ou gestion du patrimoine national ;* e) *le ressaisissement de l'essence de la poésie en relation avec la question du « qu'est-ce que penser ? »*

Claude Roy, lui, ne voit entre Jacques Roubaud, Alain Duault, Jean-Pierre Colombi et Jacques Réda qu'un talent en commun : « *En revanche, il y a des tics à la mode, des trucs de saison. Le plus fâcheux me semble ce que l'on pourrait nommer la « poésie du presque rien ». Dans toute l'Europe, il y a eu un « courant » qui fuyait comme la peste l'éloquence et lui tordait le cou comme jamais on n'avait osé le faire. Ungaretti, Saba et Montale en Italie, Guillevic en France, Celan en Allemagne, ont pratiqué une poésie maigre et condensée, un art de peu de mots, l'esthétique de la concision et de la longue résonance d'un accent bref. La poésie occidentale retrouvait là un esprit proche du haïku japonais. Mais ce qui a été une ascèse authentique et un dépouillement admirable est devenu trop souvent, sur un tour de main, une facile tricherie. On lit de plus en plus des plaquettes et des manuscrits étiques où l'espace nul simule le silence zen. Ce sont en réalité les répétitions des noces du chichi avec le chiqué. En art, la seule pauvreté estimable est celle qui est conquise sur un trop-plein.* »

Jean Joubert distingue entre : « a) *une poésie qui s'intéresse avant tout au langage lié au développement récent de la linguistique et à l'évolution de la psychanalyse. Poésie de laboratoire, conceptuelle, elle a produit plus de textes critiques que de poèmes mémorables ;* b) *la poésie de contestation sociale, de la poésie même. Le poète pratique la dérision, la parodie, la provocation dans une perspective néo-dadaïste. Le poème disparaît au profit du cri ;* c) *une poésie qui s'attache à la sensibilité, à l'image, au sens, à la possibilité d'exploration de domaines qui échappent à l'investigation rationnelle. Elle est plus préoccupée d'authenticité que de modernité à tout prix (Bonnefoy, Jaccotet, Réda, Juin, Juliet, Bayo, Chessex...).* »

Pour **Christian Prigent**, qui continue de pratiquer des recherches d'avant-garde : « *Moins que jamais, la poésie ne se trouve dans ce que l'on entend habituellement par là, à savoir une présentation d'un type particulier et un certain nombre de conventions esthétiques sur lesquelles la théorie des années 60 et 70 s'est suffisamment expliquée. La production poétique est toujours engorgée par, en vrac : les queues de la comète surréaliste, l'interminable troc rhétorique sur les intermittences du cœur lyrique et la postérité exsangue de Char et de Du Bouchet, le vertige des pages blanches et les indices fétichisés d'une rétention du sens. Je vois plutôt vivre le langage poétique dans la prose scandée d'un romancier comme Pierre Guyotat, dans les allitérations d'un dramaturge comme Valère Novarina, dans les saynettes burlesques d'un Jean-Pierre Verheggen... Et, s'il faut parler de poètes, chez Marcelin Pleynet (dialoguant avec la peinture), chez Claude Minière (dialoguant avec la musique et le récit impossible), chez Jacqueline Risset (dialoguant avec Dante et le bilinguisme).* »



Jean-Michel Maulpoix note que : « *Par delà le goût adolescent pour la langue lyrique ou le goût d'institutrice en retraite pour les vers frappés, on peut prendre en considération l'âge des auteurs.* » Il parle de maîtres (Ponge, Char, Guillevic, Frénaud, Tortel) de poètes « *confirmés* » (Deguy, Jaccotet, Bonnefoy, Réda, Roubaud, Noël, Estéban, Du Bouchet...) et de poètes plus jeunes groupés autour de revues (Hocquard, Royet-Journoud, Giraudon, Stéfan, Sacré, Bénézet, Ristat...). A côté de cette division dans le temps, il marque quatre tendances. « *La première relève d'un souci ontologique, de la quête de l'UN (Jaccotet, Dupin, Bonnefoy...). La seconde de la recherche de réalités textuelles, fortement marquées par Blanchot, faites de blanc et de silence (Albiach, Gugliemi, Giroux...). La troisième s'inscrit dans une langue étoffée, figurative avec violence (Deguy, Fourcade, Butor, Sacré, Roubaud...). Leur constant travail des figures s'articule aux objets sans jamais s'y adapter vraiment.* » Puis, dans une quatrième tendance, son orphelinat, il regrouperait quelques mystiques (Renard, Emmanuel, Grosjean), quelques néoréalistes (Delbourg, Delvaille), quelques Tel Queliens (Roche, Pleynet).

Pour le Belge **Jean-Pierre Verheggen**, « *les choses ne se passent pas nécessairement dans ce qui se donne, conventionnellement, pour de la poésie : ce petit pavé, formel, distribué en vers libres ou non. C'est difficile de faire admettre aux poètes-poètes que Joyce est l'un des leurs et des premiers, des plus grands. Je tiens avec une fidélité têtue à l'exploration des multiples possibles du langage. De Klebnikov aux Italiens Pasolini ou Gadda, de Stein ou Olson à Roche ou Ponge* ».

A ces classements, qui viennent essentiellement du livre, **Jean-Jacques Lebel**, l'animateur du Festival Polyphonix ajoute : « *La poésie sonore (Chopin, Dufrène, Heidsieck), la poésie visuelle (Papp, Métail, Frontier), la poésie élémentaire (Blaine), la poésie action (Bory, Hubaut, Luca).* »

A CORPS ET A CRIS

LA France s'est ouverte assez récemment aux lectures performances auxquelles des poètes du texte comme Edmond Jabès, Gherasim Luca, Tchikaya U'Tamsi, Jean-Pierre Faye ont largement participé. Mais, à côté des performances, il faut marquer aussi la renaissance de la poésie sonore.

Décrire celle-ci, c'est remonter aux grands ancêtres. En 1913, Russolo fondait ce qui deviendra — magnétophone aidant — la poésie sonore. Il ne s'agissait de rien de moins que de construire des équivalents sonores et plastiques du théâtre, du cinéma, du music-hall, mais aussi des gares, des ports, des usines. Il fallait trouver des sons concaves ou convexes, des bruits ou des odeurs rouges, indigo, bleu ciel. A la même époque, Tzara animait le cabaret Voltaire de Zurich, les futuristes russes pratiquaient l'action-poème. Pour les avant-gardes, il s'agissait, déjà, de sortir la poésie du livre, de se brancher sur les technologies les plus contemporaines. Dans cette lignée, les actuels poètes sonores vont mobiliser les ingénieurs du son, entendre les recherches les plus denses de la musique contemporaine.

Deux Français ont joué un rôle capital dans le développement de la poésie sonore : Henri Chopin (1) et Bernard Heidsieck. Avec le corps, le micro, la voix, ceux-là inventent — avec rigueur — un mode de confrontation avec le public. Ici la poésie s'arc-boute au magnétophone (à ses vitesses différentes), au téléphone, aux ordinateurs. Pour Heidsieck, « *lire en public, c'est accepter les exigences, sans cesse renouvelées, de l'aventure qu'implique une telle pratique. C'est arracher le texte au papier, c'est se l'incorporer — mentalement/physiquement — jusqu'au bout des ongles, des poumons, des nerfs et des muscles, afin, dans un clash d'énergie maximale, de le retransmettre de façon orale et physique, dans un temps précis et un espace donné. C'est rendre le texte non seulement audible pour le public, mais le lui rendre — c'est un cadeau — concrètement visible* ».

Le retour de l'oralité trouve sous une forme moderne un courant très ancien jamais perdu dans les pays du Maghreb, où la meilleure poésie avait su rester populaire. A New-York, le poète John Giorno (qui utilise largement l'ordinateur) a mis sur pied, grâce à un répondeur téléphonique, une sorte de SOS poésie. En se mêlant aux technologies les plus avancées, la poésie ouvre ainsi des lieux d'écoute, des perspectives neuves. Des voix se glissent entre les pages des livres.

A côté de la poésie sonore, la poésie visuelle fait alliance avec la peinture. Quand la première joue sur le son plus que sur le sens, elle mise, elle, sur le graphisme. A la suite d'Apollinaire, Christian Dotremont, l'un des fondateurs du mouvement COBRA, s'était initié à la calligraphie chinoise. En dessinant ce qu'il appelait des « *logogrammes* », il pratiquait une écriture qui voulait « *rendre visible l'invisible* ». Ici la graphie reprend une interrogation masquée par l'imprimerie. Ainsi, Butor travaille sur des dispositifs typographiques, Parant écrit sur des boules de terre qu'il fabrique, Bory — bibliophile et biblioclaste — traite les livres comme des sculptures. Pierre Garnier a inventé, lui, la poésie spatialiste en cassant l'orthographe des mots en représentation graphique. Ses lettres se déportent selon d'étranges clinamen.

Ces pratiques poétiques jouent, gaiement, d'un art des limites...

C. D.

(1) Henri Chopin : *Poésie sonore*. Ed. J.-M. Place.

STATIONS D'EAU DOUCE

Défense et illustration du thermalisme à la française.

par Frédéric Edelmann

L'ARCHITECTURE ne va pas sans l'eau. Que ce soit pour l'éviter (les toits), pour la dresser (les canalisations, les cuisines, les salles de bains), pour la faire travailler et pour s'en protéger (les ports, les phares, les digues, les écluses), pour s'y livrer (les stations balnéaires), *ou que ce soit enfin pour en* extraire le suc et l'esprit, les principes réconfortants, salvateurs.

« Villes d'eau en France », l'exposition présentée aux Beaux-Arts par l'Institut français d'architecture, et le livre-catalogue du même titre, publié sous la direction de Louise Grenier par le même Institut, s'attaquent à ce dernier aspect, à toute cette architecture savamment dressée à capter *les bénéfices* d'H_2O. Le sujet a été délimité avec précision. *Les villes d'eau* sont les villes de l'eau *douce*. Ce *sont les stations* thermales. A l'exclusion des *stations balnéaires*, à l'exclusion de ces grands *ancêtres (non thérapeutiques)* qu'étaient les bains romains, et à l'exclusion, notons-le aussi, d'autres grands lieux aquatiques comme Lourdes. Un parti pris, on le voit, résolument laïque.



MARC RIBOUD/MAGNUM

Pour célébrer les mérites de l'eau, la grande salle Foch de l'Ecole nationale des beaux-arts a fait elle-même l'objet d'un sérieux aménagement architectural. Une sorte de passerelle - mezzanine - promenoir, cernée de part et d'autre par deux escaliers et deux exquis belvédères... Cet important dispositif sert accessoirement à contempler de vieilles cartes postales et principalement à profiter de la vue sur la Seine par les vastes verrières, trop hautes en temps normal pour être accessibles et pour délivrer autre chose qu'une studieuse lumière. Sous cette longue passerelle sont aménagées des manières de petits salons chauds et *intimes* où, l'imagination aidant, et si l'on a gardé son pardessus, on pourra sentir les touffeurs sulfureuses des stations thermales, et rêver devant l'abondance des documents qui nous sont proposés.

Les organisateurs de l'exposition ont en effet eu la sagesse de ne pas s'en tenir à l'architecture au sens noble, et coincé, du terme. Elle y est, et largement, exactement étudiée : les établissements thermaux, les hôtels, les casinos, les villas. Mais aussi, ce qui est logique, la décoration, surabondante, envahissante, entêtante comme un excès de luxe. Et encore, et surtout, toute l'atmosphère et la vie quotidienne des villes d'eau, toutes les habitudes et tous les instruments de ces habitudes...

Les instruments, les outils du thermalisme, *c'est en effet* ce qui frappe le plus celui qui se porte assez bien pour ne pas avoir besoin d'un pèlerinage annuel aux eaux, et n'est donc pas familiarisé à leur étrange paysage. La gravure d'archive ni la photographie ne peuvent rendre compte de cette présence métallique et caoutchouteuse qui est comme la formule visible, comme l'ectoplasme, des infirmités, cachées par la peau, des souffrances internes : le foie, les reins, *la colonne vertébrale, les* genoux, les poumons... version dolente. Autant l'outil médical ou chirurgical sait garder ses distances par rapport au corps, autant cet appareillage en évoque la présence et l'architecture. La notion de modernisme, mentalement associée à celle de l'hygiène, joue ici à plein. Tel instrument, dans une formule récente, mettons 1983, paraît plus « propre », plus efficace, moins « stressant » que son exact équivalent de *1930*.

Les instruments, les outils du thermalisme, *c'est ce qui frappe le plus* celui qui se porte assez bien pour ne pas avoir besoin d'un pèlerinage annuel aux eaux, et n'est donc pas familiarisé à leur étrange paysage.

GILLES EHRMANN

Pour contrecarrer sans doute les effets psychologiques de cet arsenal, pour séduire et rendre fidèle une clientèle bien passagère, les établissements thermaux ont – pour autant que l'exposition soit représentative et ne s'en soit pas tenue au spectaculaire – toujours *soigné leur décoration*. L'appareillage est sinistre, mais il est disposé sur un fond de faïence exquis, et le couloir qui y conduit peut être couvert de merveilleuses boiseries. De même la hiérarchie des espaces et les espaces *eux-mêmes* sont souvent remarquablement soignés. Les architectes conviés à construire pouvaient s'en donner à cœur joie et mettre à contribution, jusqu'au paroxysme, l'enseignement des Beaux-Arts.

Dans ces conditions, les hôtels et, a *fortiori*, les *casinos* ne pouvaient pas rester en rade. *D'où un colossal déploiement* de stucs, de mosaïques, de *colonnes*, de verrières, de lumières et de reflets, le tout poussé à un point d'unité, de perfection, qu'on ne rencontre *qu'épisodiquement* dans les villes normales.

Comme toutes les expositions de ce type, « Villes d'eaux en France » donne deux indications. Elle est d'une part le révélateur d'un intérêt de plus en plus vif pour ces formules à la fois récentes (le dix-neuvième siècle) et spécialisées (l'eau) de l'architecture. Et d'autre part elle alerte sur la dégradation, la disparition de ces même ensembles. Car pour quelques hôtels restaurés ou convertis en appartements, pour quelques casinos qui n'ont pas payé de leur disparition la construction d'assez médiocre palais des congrès ; pour quelques buvettes adroitement reconverties en office du tourisme, les villes d'eau, sont, reconversion oblige, parmi les ensembles les plus menacés, parmi les plus fragiles.

Il s'en faut pourtant de peu que le dix-neuvième siècle et son architecture deviennent aussi dignes d'intérêt, aux yeux des touristes, que les temps glorieux qui les ont précédés. Mais la notion d'ensemble, si bien mise en valeur à propos de Vittel *par* une récente exposition de l'Institut français d'architecture, risque d'avoir été singulièrement altérée quand les édiles réagiront.

● *« Les villes d'eaux en France »*, exposition à l'école des Beaux-arts, jusqu'au 24 mars. Catalogue de 400 pages, très illustré, 195 F. Distribué par Fernand Hazan.



Vues et Revues

DÉFENSE DE CONSTRUIRE

par Yves Florenne

O*UI, du bas de cette pyramide* allons-nous contempler la fin de dix siècles ? Je parle de celle que, dans sa cour Napoléon, on veut offrir au Louvre comme un tombeau.

Le débat se ranime. Sans *doute avait-on été intimidé par* des partisans trop éclatants. Et puis, l'opinion n'est-elle pas encore sous le charme de la divine surprise d'une incroyable union nationale : on n'avait pas manqué de nous faire savoir que le projet était approuvé « aussi bien » *par le président* de la République que par le maire de Paris. Rencontre presque aussi rare : il avait reçu l'aval unanime des experts, à la fois les plus qualifiés et *les plus directement* concernés, ceux-là mêmes qui auraient à contempler la pyramide de leurs fenêtres. Peut-être les conservateurs du Louvre entendaient-ils *montrer qu'ils ne* sont pas aussi conservateurs qu'on pourrait le croire. Resterait que le respect qu'inspirent le savoir et la compétence peut ne *pas aller jusqu'à* s'incliner. On pourrait remarquer aussi que cette compétence et cette fonction s'appliquent *particulièrement* au contenu du palais, non à ses façades et à son espace. Mais *justement : en la circonstance*, on va le voir, le monument importe beaucoup moins que le musée.

Cela dit, il convenait d'entendre l'architecte, M. Ieoh Ming Pei. Il y a déjà quelque temps, la revue *Architectes* était allée l'interroger. Sur quoi, nous avions préféré voir venir. Ce qui vient, c'est un regain de la polémique. Revenons donc à cet exposé et à ce discret plaidoyer. *Tout y est bien fait pour nous* édifier et nous séduire. Deux images d'abord : le sourire de l'artiste et la maquette; pour celle-ci, la photographie change *étrangement le Louvre en Palais* d'hiver entouré d'une neige inviolée d'où émerge la pointe d'un iceberg géométrique; enfin, le propos qui décrit et com*mente l'ouvrage : la pyramide* sera de cristal; mais non moins importants, et qu'on semble oublier : les miroirs d'eau qui l'entourent, où elle joue avec la *lumière et les nuages. L'archi*tecte a imaginé, dessiné, essayé, toutes les figures possibles. Seule, moins attendue qu'un obélisque, la pyramide s'impose. *C'est vrai. On lui donne d'autant* plus raison qu'on pouvait tout craindre. Nous voilà convaincus : *en pareil lieu, on ne pouvait rien* mettre d'autre.

Mais fallait-il y mettre quelque chose ?

Lui-même s'est posé la question, puisqu'il confie qu'il avait commencé par se dire : *« Pourquoi toucherais-je au Louvre ? » Comme on voudrait que tous les* constructeurs éprouvent cette incertitude, cette inquiétude ! Mais Ieoh Ming Pei avait compris qu'il ne s'agissait pas ici d'urbanisme – le Louvre, en effet, n'a nul besoin d'être urbanisé – et que le palais se suffit *à lui-même. Le musée, non pas. « Je veux*, dit M. Ming Pei, *rendre aux Français leur musée. »* Pédagogie, éducation, animation. Du moins ont-elles le mérite *d'être peu visibles. Pourtant*, l'essentiel, c'est d'attirer la clientèle. Le plus grand besoin se faisait donc sentir d'une signalisation et d'une enseigne. *Telle est la fonction de la pyra*mide. Et comme une enseigne digne de ce nom, de l'époque et d'une grande entreprise ne saurait qu'être lumineuse, celle-là, dès la tombée de la nuit, ne manquera pas d'attirer, en effet, de fasciner, d'éblouir. On ima*gine des fontaines, des cas*cades, des cataractes, des mégawatts de lumière.

*Tout autre chose que l'illumi*nation des façades, qui les révèle. Le regard risque fort d'être capté, absorbé, par un miroir aux alouettes multipliant ses feux. Il aveuglera le spectateur et abolira ce qui devrait être le vrai spectacle. Alors que *les éclairages éloignés ou la* seule lumière de la nuit rendent sensibles le mouvement de l'architecture, ses reliefs, ses retraits, le mystère des ombres. Mais l'*ombre nous est devenue* aussi insupportable que le silence. Nous ne supportons même plus dans nos villes l'espace libre qu'on dit vide. *Rien de métaphysique là-dedans*. On nous a accoutumés à ressentir tout espace urbain comme un produit utilisable, exploitable, profitable à merci. Le Champ*de-Mars sans la tour Eiffel paraî*trait scandaleux. Comment n'a-t-on pas encore eu l'idée de planter une tour devant les Invalides ? Cette esplanade, que de *bon terrain perdu !*

Certes, la pyramide sera transparente, M. Pei le souligne à juste titre, mais ce ne sera évidemment pas la transparence *d'une vitre ; il insiste aussi sur la* hauteur, qui n'est guère que la moitié de celle des pavillons du *Louvre ; mais c'est plus qu'il* n'en faut pour que le visiteur qui se présente ne voie qu'elle ; et que, par l'effet de perspective, elle lui masque ce que cette cour a de plus beau : au fond, la façade Renaissance, son pavillon, précisément, et par ses voûtes l'échappée *sur la cour* Carrée. Il n'est jamais mauvais de se souvenir de Malraux atterré quand il s'aperçut que la tour Montparnasse insultait Paris d'où qu'on le regarde ; et que la Défense surgissait derrière l'Arc de triomphe : on s'était bien gardé de le *lui dire d'avance*. Jusque-là, au haut de la perspective *montante* des Champs-Elysées, dans la grande arche et au-dessus d'elle, il n'y avait que le ciel. Il importait sans *doute* d'y ajouter Manhattan.

Qui ne serait d'accord avec l'architecte quand il déclare que la cour Napoléon, dans l'état où *l'a réduite, est « épouvantable »*. Par la faute séculaire du ministère des finances. Et si M. Giscard d'Estaing ne paraît pas avoir apporté le poids de son centre à l'*union nationale dont* nous parlions, c'est peut-être parce que pendant la trentaine d'années qu'il fut l'hôte du Louvre puis d'un autre palais, il n'a point paru trop incommodé *par* le parking Napoléon réservé à ses fonctionnaires, ni par la garde de douaniers qui veille à ces barrières du Louvre. Sans parler de la réserve de quelques arbres rabougris *enfermés* dans une cage. M. Ming Pei dénonce le contraste entre ce garage, cette aridité poussiéreuse et le charme des Tuileries. Moins des Tuileries, d'ailleurs, que du Louvre même dans son espace le plus ouvert, du côté du couchant. *Ouvert*, osera-t-on dire, « grâce » à la Commune : elle brûla la façade qui le fermait et le séparait des Tuileries.

Alors, serait-ce trop simple que de dérouler jusque dans la cour Napoléon rendue à elle-même ce tapis de verdure, avec ses tulipes, ses cannas ou ses roses et ses *femmes de* bronze ?...Une étroite allée dallée, tracée vers ce centre géométrique où, toujours, on veut dresser quelque chose, mènerait *à une pierre non pas levée* mais couchée dans l'herbe, et sur laquelle on aurait gravé : *« Défense de construire »*.

● Architectes, n° 148, 24 F, 140, avenue Victor-Hugo, Paris-16e.

